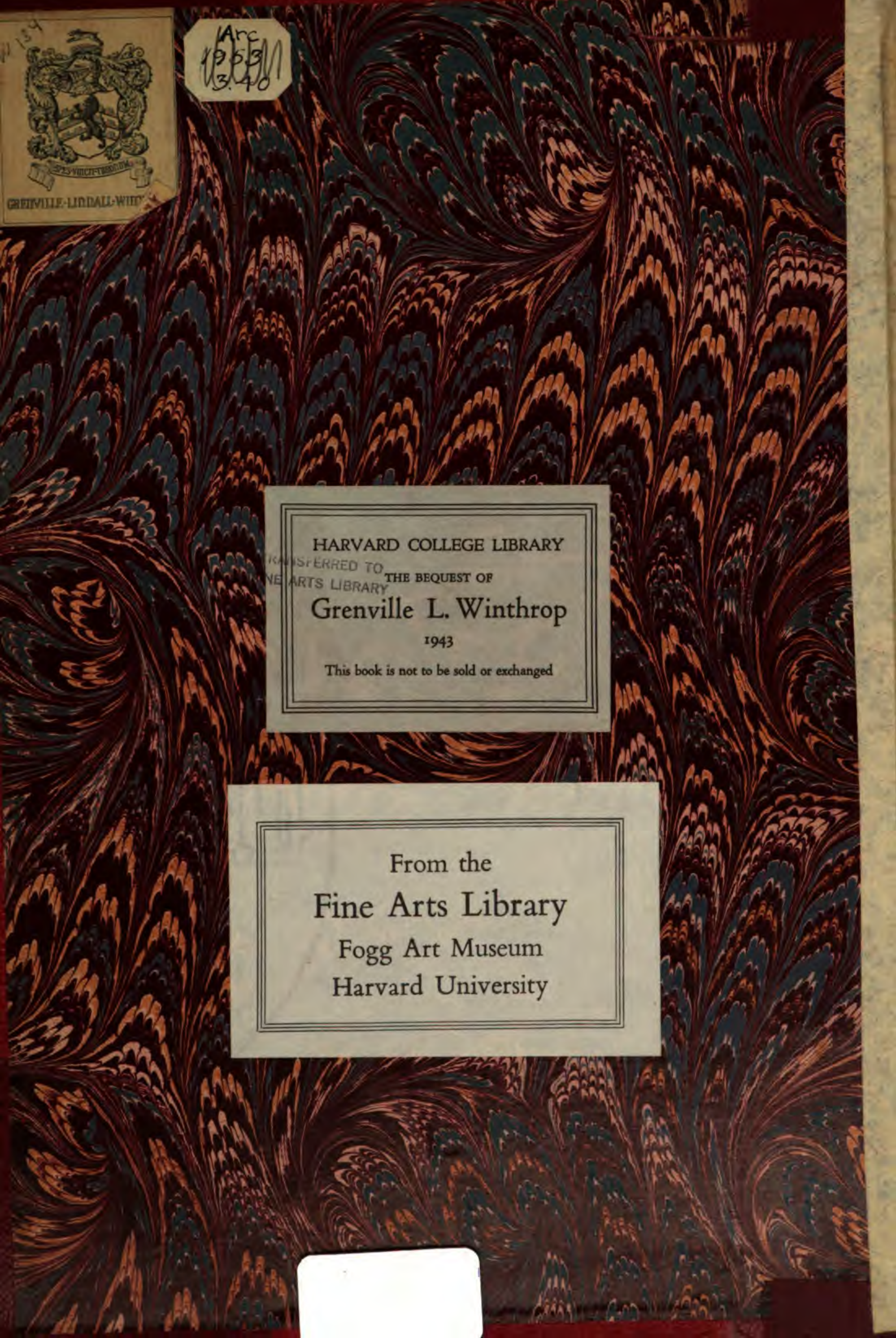

SPES VINCIT THRONUM
GRENVILLE·LINDALL·WINT



HISTOIRE

DE LA

FAÏENCE DE DELFT

OUVRAGES DU MÊME AUTEUR

Les Merveilles de l'art hollandais. Édition sur grand papier, avec huit photographies. *Épuisé.*

Les Merveilles de l'art hollandais. Édition d'amateurs sur papier de Hollande, avec cinq photographies.

Objets d'art et de curiosité, tirés des grandes collections hollandaises, avec eaux-fortes par Greive et Taanman. *Épuisé.*

Les Quatre Derniers Siècles. Étude artistique, ornée de quatorze photographies d'après les dessins de M. Madou.

Les Villes mortes du Zuiderzée, Voyage illustré d'après les croquis de M. J. van Heemskerk van Beest et de l'auteur; 2e édition.

Les Frontières menacées, Voyage dans les provinces de Frise, Groningue, Overyssel, etc., illustré par le baron de Constant Rebecque; 3e édition.

Catalogue de la Collection van Romondt, avec deux eaux-fortes par Léopold Flameng.

Amsterdam et Venise. Ouvrage illustré de cent vingt-quatre gravures sur bois et de sept eaux-fortes par Léopold Flameng et Gaucherel; 2e édition.

Catalogue des faïences de Delft, Composant la Collection John F. Loudon, illustré par Léopold Flameng et Goutzwiller.

En préparation :

La Terre des Gueux, Voyage artistique et ethnographique dans la Flandre flamingante.

PARIS. TYPOGRAPHIE DE E. PLON ET Cie, RUE GARANCIÈRE, 8.

HISTOIRE

DE LA

FAÏENCE DE DELFT

PAR

HENRY HAVARD

OUVRAGE ENRICHI DE VINGT-CINQ PLANCHES HORS TEXTE
ET DE PLUS DE QUATRE CENTS DESSINS, *fac-simile*, CHIFFRES, ETC., DANS LE TEXTE

PAR

LÉOPOLD FLAMENG ET CHARLES GOUTZWILLER.

CHROMOLITHOGRAPHIES PAR LEMERCIER



PARIS

E. PLON ET Cie, IMPRIMEURS-ÉDITEURS

RUE GARANCIÈRE, 10

1878


HARVARD
COLLEGE
LIBRARY



Fig. 1. — Garniture décorée en camaïeu bleu.
(Collection Maskens, à Bruxelles.)

AVERTISSEMENT DE L'AUTEUR

Fig. 2. — Statuette polychrome, appartenant à M. Cussac, à Lille.

Le livre que nous offrons aujourd'hui au public est le résultat de longues et patientes recherches.

Pendant dix ans nous avons recueilli, dans les principales collections de l'Europe, les documents céramiques qui devaient lui servir de point de départ, et pendant cinq ans, remontant aux sources mêmes, nous avons fouillé, en Hollande et en Bel-

gique, les bibliothèques et les archives pour rattacher les fils sans cesse brisés de cette difficile étude.

Ce travail est-il définitif? — Nous le croyons. Avant lui tout était mystère dans la faïence de Delft. La date de ses commencements était inconnue; les noms des principaux artistes qui lui consacrèrent leur talent étaient ignorés; enfin on ne savait rien de ses origines, de sa marche, ni de ses développements. Aujourd'hui, grâce à nos efforts, tous ces points se trouvent éclaircis d'une façon non-seulement plausible, mais encore certaine. L'époque de sa naissance est définitivement fixée; le jour est fait sur son existence, et aux trente-quatre noms de céramistes qui étaient parvenus jusqu'à nous authentiqués par des documents publics, nous en avons ajouté plus de sept cents, retrouvés dans des actes officiels, et par conséquent à l'abri de toute espèce de contestations.

Est-ce à dire que ce livre soit exempt de fautes et de lacunes? — Assurément non. Il faudrait n'avoir point conscience de l'énorme quantité de documents qui ont défilé sous nos yeux pour exiger de lui une perfection impossible. Il faudrait surtout ne pas soupçonner les difficultés sans nombre

qu'on éprouve à reconstituer, à deux siècles d'intervalle, la biographie de près de huit cents petits bourgeois, parfaitement obscurs, pour oser croire ou pour oser dire qu'il n'a pu se glisser dans un pareil labeur ni une erreur, ni une omission.

Mais les soins et les précautions de toutes sortes que nous avons apportés dans cette longue et pénible tâche, la méthode scientifique que nous avons constamment employée, nous permettent d'affirmer que ces erreurs ou ces omissions, s'il en existe, n'ont aucune importance sérieuse, et ne peuvent modifier en rien les grands traits de l'histoire céramique de Delft, telle qu'elle ressort de notre travail.

Nous ne nous sommes, en effet, abandonné à aucune déduction sans avoir assis nos prémisses sur des documents irréfutables. Nous n'avons rien affirmé dont la certitude ne fût pour nous solidement établie; et pour que cette certitude passât de notre esprit dans celui du lecteur, nous n'avons jamais manqué de fournir nos preuves, ou tout au moins d'indiquer les sources où nous avions puisé.

Cette manière de procéder nous était imposée, du reste, par les erreurs de toutes sortes et les étranges inventions que, sans souci de la vérité

historique, certains de nos devanciers avaient trop légèrement propagées. Toutefois, nous avons fait notre possible pour conserver à notre travail un cachet essentiellement artistique, pour lui laisser un caractère aimable, pour en faire, en un mot, un livre d'agrément. — Puissions-nous y avoir réussi.

Pour faciliter la lecture et l'étude de l'*Histoire de la Faïence de Delft,* nous avons divisé celle-ci en deux parties. Dans la première, qui comprend les développements historiques, nous nous sommes efforcé de faire revivre cette noble industrie, sur son sol, dans son milieu et dans son temps. Nous avons décrit le pays où elle est née; nous avons raconté les causes qui ont provoqué sa naissance et son développement; nous avons expliqué de notre mieux les institutions qui ont fait sa force et les procédés qui ont fait sa richesse.

Cette première partie, que nous avons rendue aussi peu technique et aussi peu spéciale que possible, s'adresse, nous ne craignons pas de le dire, à tous ceux que l'Art intéresse ou préoccupe. A une époque, en effet, où l'on commence à comprendre que les professions artistiques sont une des sources de richesses les plus fécondes d'un État, il n'est guère

permis de se montrer indifférent à l'histoire d'une industrie d'art aussi justement célèbre que la Faïence de Delft.

Notre seconde partie, au contraire, regarde plus spécialement les amateurs et les « curieux ». Elle renferme les biographies des sept cent soixante-cinq céramistes dont nous avons découvert les noms. Et c'est là que les collectionneurs trouveront les renseignements nécessaires pour faire, avec toute la certitude désirable, l'attribution des pièces qu'ils possèdent.

Cette seconde partie s'adressant à des esprits préparés et instruits, toutes nos biographies ont été réduites au strict nécessaire, c'est-à-dire aux faits essentiels. Évitant avec soin toutes les digressions et les appréciations inutiles, nous nous sommes borné aux indications fournies par l'état civil, aux renseignements relatifs à la carrière industrielle, et, quand la production nous était connue, nous avons indiqué, en même temps que ses caractères typiques, les marques et signatures qui pouvaient en faciliter le classement. Enfin, pour éviter des redites et toutes ces complications de notes et de renvois qui fatiguent le lecteur et le déroutent,

nous avons, dans un *Avertissement* placé en tête de nos biographies, fourni des indications précises qui permettront aux chercheurs de se reconnaître facilement dans les deux cents volumes manuscrits qui ont servi de base à notre travail.

Malgré ces explications et les facilités de recherche qui en résultent, notre livre, toutefois, eût été incomplet si nous n'avions pris soin de le terminer par des tables détaillées. Ces tables sont au nombre de cinq. La première renferme les noms des cinquante-cinq collections où nous avons puisé nos exemples. Tous ceux qui savent le nombre considérable de galeries publiques et privées que nous avons visitées et étudiées s'étonneront peut-être de ce chiffre restreint. Mais en limitant, dans la mesure du possible, le nombre de collections citées dans notre livre, nous avons pensé faciliter la tâche de ceux qui voudraient contrôler *de visu* nos appréciations.

La seconde de nos tables contient les noms de tous les céramistes mentionnés dans notre travail. On remarquera que cette table a été conçue dans un nouvel ordre systématique, et que pour sa confection nous nous sommes guidé *exclusivement* sur les initiales. Cette méthode nouvelle est destinée à rendre les re-

cherches plus faciles. Comme la plupart des faïences se classent par leurs marques, et que ces marques consistent presque toujours dans des monogrammes, nous avons pensé qu'un classement par initiales permettrait d'embrasser d'un coup d'œil les divers producteurs auxquels les signatures peuvent se rapporter, et abrégerait ainsi les recherches.

Nos autres tables concernant les chapitres et les gravures ne présentent aucune particularité spéciale.

Ici se terminent les explications que nous avons cru devoir soumettre au lecteur; il ne nous reste plus qu'à offrir nos remercîments bien sincères aux érudits qui nous ont facilité l'accès des dépôts publics et aux amateurs qui nous ont ouvert leurs propres collections. C'est particulièrement à M. le bourgmestre de Delft et à M. J. Soutendam, secrétaire de la ville, à MM. Van den Berg, de Jonge et Hingman, des Archives royales néerlandaises, à nos savants amis M. Campbell, directeur de la Bibliothèque royale de la Haye, Édouard Fétis, conservateur de la Bibliothèque royale de Bruxelles, et Champfleury, directeur du Musée de Sèvres, que nous adressons ces remercîments. Le gracieux empressement qu'ils ont mis à nous laisser

fouiller dans les trésors dont ils sont les gardiens a singulièrement facilité notre tâche, et c'est en partie à ces richesses inexplorées que nous devons d'avoir pu restituer d'une façon claire et précise l'*Histoire de la Faïence de Delft.*



Fig. 3. — Petite plaque polychrome.
(Collection de M. John F. Loudon, à la Haye.)

PREMIÈRE PARTIE



PLANCHE I. Plaque polychrome, sur laque noire

(appartenant à M. Cussac à Lille)

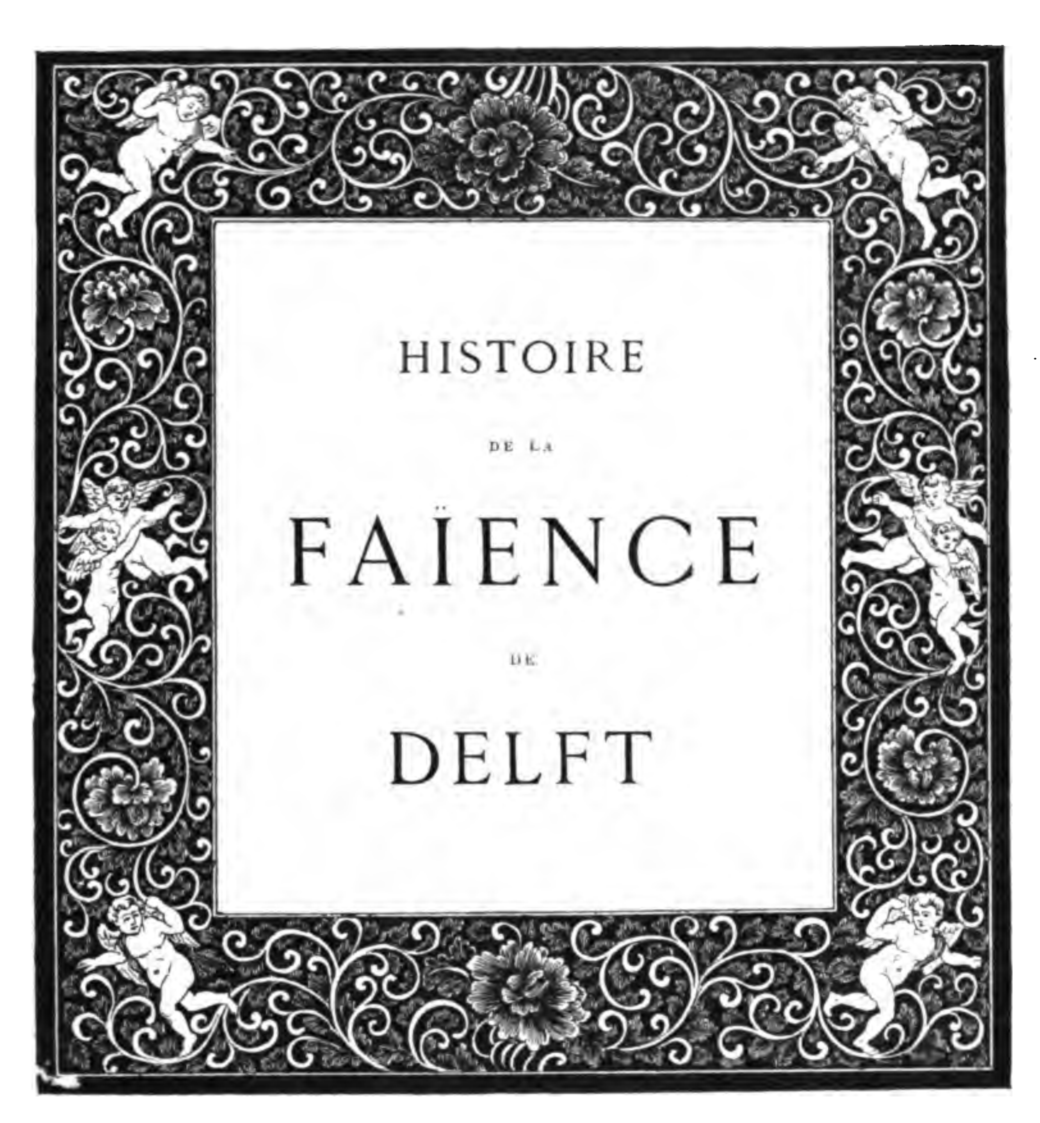


Fig. 4. — Cadre de miroir polychrome.
(Collection Evenepoel, à Bruxelles.)

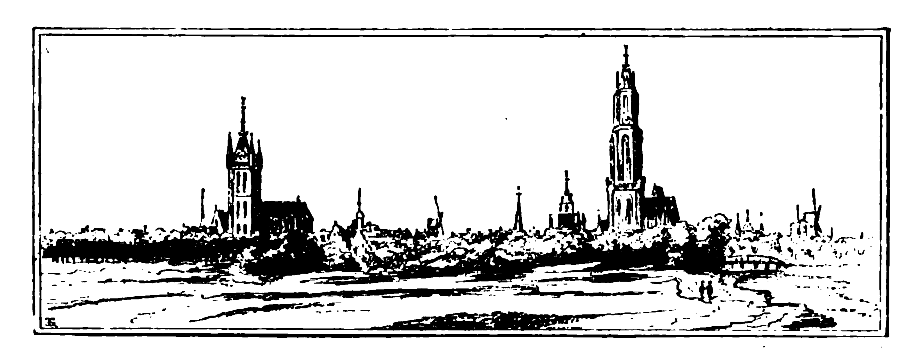


Fig. 5. — Vue de Delft, d'après une ancienne gravure.

LA VILLE DE DELFT



Fig. 6. — Assiette décorée en camaïeu bleu.
(Collection du chevalier de Stuers.)

Il est peu de villes en Europe dont le nom soit plus connu que celui de Delft. Aux historiens, il rappelle la naissance de Frédéric Henri et l'assassinat de Guillaume le Taciturne. Aux oreilles des marins, il vibre comme un fragment de la chanson de Piet Hein, ou comme un des formidables commandements du terrible amiral Tromp. Pour les savants, c'est l'image de Leeuwenhoeck, l'illustre micrographe, qu'il évoque; et, pour les juristes aussi bien que pour les diplomates, c'est celle de ce génie du droit, de ce merveilleux esprit, de cet Hugo Grotius, que Carleton qualifiait haineusement de « jeune cervelle chaude », et que ses contemporains avaient baptisé plaisamment « le nouvel oracle de « Delphes », *novum oraculum Delphi*.

Enfin, pour nous autres, amateurs, artistes, *curieux*, comme

on nous eût désignés, il y a deux siècles, ce sont moins toutes ces gloires qui nous émeuvent, que le souvenir de quelques grands talents dont les noms sont intimement liés à celui de Delft. L'austère figure de Mierevelt par exemple, la grande et vigoureuse nature de Pieter de Hooch, cette intéressante physionomie à peine entrevue, qui porta le nom de Carel Fabritius, et ce génie de la couleur, ce Johannes Vermeer, ce Van der Meer de Delft comme on le nomme, qui devait, en ajoutant au sien le nom de sa ville natale, les immortaliser tous deux.

Tous ces héros de l'art sont nés à Delft ou s'y sont formés. Ils y ont passé le meilleur de leur vie, la partie la plus heureuse ou la plus féconde, tenant école et atelier, attirant par leur renom les élèves et les confrères du dehors, fiers à juste titre de ceux qui répondaient à leur appel; car c'est au milieu d'eux qu'est venu s'épanouir le grand talent de Paul Potter et que Jan Steen a peint ses plus précieux tableaux.

Mais n'aurait-elle point eu toutes ces gloires rayonnantes pour former une auréole autour de son nom, Delft serait encore connue de tous ceux qui s'occupent d'art et de curiosités. Une artistique industrie, la fabrication des faïences qui fleurit pendant deux siècles sur son sol fécond, aurait suffi pour la rendre à jamais célèbre, et pour en faire en quelque sorte un lieu de pèlerinage cher à tous ceux qui s'occupent des beaux-arts, les cultivent ou les aiment. Eh bien! malgré tous ces titres, et malgré toutes ces gloires, il est peu de villes en Europe qui soient plus rarement visitées.

Elle est sur le passage de tous ceux qui parcourent la

Hollande; elle est sur le chemin de tous ceux qui vont de Rotterdam à la Haye, et bien peu s'y arrêtent. Le voyageur qui, pour la première fois, passe devant elle, est comme surpris en entendant crier son nom. Il s'étonne d'être si près de cette ville célèbre dont il a si souvent entendu parler. Il se penche curieusement à la portière du wagon; il enveloppe dans un regard ému ces maisons coquettes, ces beaux toits rouges, la grande flèche élancée, les massifs de verdure et la vieille tour bronzée par les siècles, coiffée de cinq clochetons pointus et penchant sur sa base. Son œil plonge dans des profondeurs délicatement estompées, toutes faites de briques et de feuillage. Il perçoit vaguement ces canaux ombragés, ces remparts convertis en jardins, ce *singel* chargé de gros bateaux ventrus à la voile rougeaude. Il cherche à saisir au passage un trait qui personnifie dans sa mémoire cette ville renommée, une image qui s'incruste dans son esprit. Il s'en veut de ne point demeurer dans ce milieu qui, pour lui, est si rempli de souvenirs; mais il passe, et bientôt les éternelles prairies, les *polders* verdoyants, les grands moulins aux ailes sombres ont repris place devant ses yeux, et leur image renouvelée ternit, embrouille, efface peu à peu l'impression fugitive qu'il avait recueillie au passage.

N'imitons pas ce voyageur pressé. Prenons-en, s'il vous plaît, plus à notre aise. Visitons sans hâte cette artistique cité. Aussi bien et quoi qu'on dise, elle le mérite. Nous allons essayer d'expliquer, de décrire et de faire revivre une de ses gloires disparues; étudions un peu le sol sur lequel cette gloire s'est épanouie. Le cadre n'est pas indifférent quand il s'agit d'un tel tableau.

Du reste, nous ne tarderons pas à être récompensé de notre peine. Guicciardini (1), en son temps, proclamait Delft une « belle et grande ville, de tous costez bien bastie, ayant ses rües larges et plaisantes », et cet hommage, Delft le mérite encore aujourd'hui. Dès nos premiers pas, ses rues tirées au cordeau, bordées de maisons vieilles pour la plupart de deux ou trois siècles, ses canaux ombragés où se mirent les façades de briques, ses allées propres et bien tenues, ses ruelles soignées, immaculées jusque dans leurs plus secrets replis, nous séduisent et nous charment. Partout des perspectives colorées, des échappées pittoresques, des façades amusantes, des profils curieux, et, au centre de la ville, une grande place, qui passa longtemps pour le marché le plus vaste et le plus commode qui fût dans la province. La vieille tour de la *Nieuwe Kerk,* avec sa flèche audacieuse, occupe un des bouts de cette place. A l'autre se dresse l'hôtel de ville, avec sa façade un peu contournée, sentant la décadence, mais qui ne manque cependant ni de caractère ni de style; et les deux autres côtés sont bordés de maisons basses, à pignons découpés, antiques et coquettes, fortement colorées et fraîches encore malgré les ans. Que de spectacles curieux ou terribles pourraient redire toutes ces joyeuses maisons, s'il leur était donné de raconter ce qu'elles ont vu de leurs cinq cents fenêtres!

C'est sur ce gai forum, en effet, que se sont accomplis les principaux événements auxquels assista l'industrieuse cité. Au son de la grosse cloche du beffroi, ses habitants accouraient de toutes parts pour entendre lire au perron

(1) *Description des Pays-Bas*, édition d'Anvers, 1627.

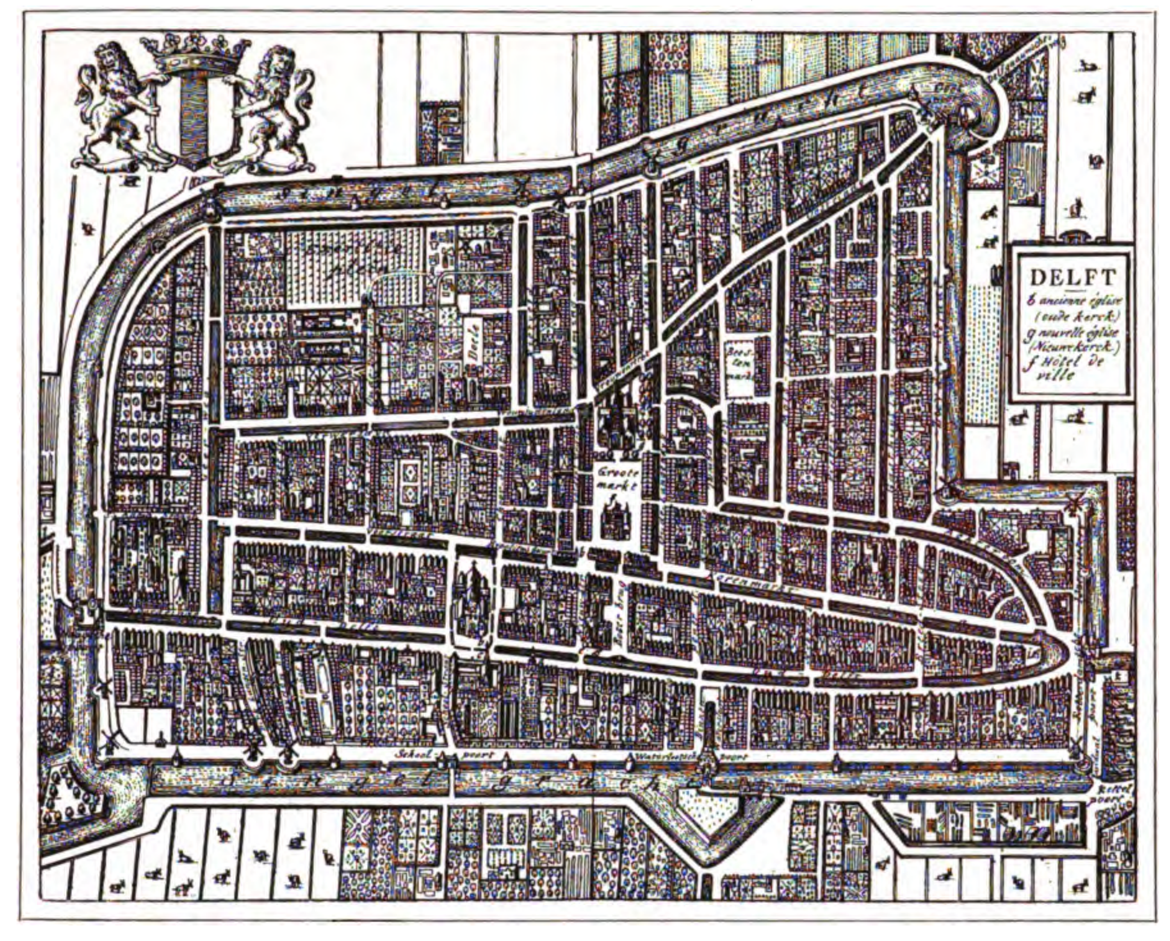


Planche II. — Fac-simile d'un ancien plan de la ville de Delft, datant de 1667.

les lois et ordonnances, les arrêts de justice et les *keuren* du « Magistrat ». Les jours de fête, c'est là qu'on se réunissait; et, joyeux ou lugubres, c'est là encore que tous les grands actes de la vie nationale ou municipale avaient leur dénoûment. Depuis les funérailles si tristement magnifiques du grand Taciturne, et l'horrible exécution de Balthasar de Gérard, qui en fut comme le complément, jusqu'à l'érection de l'arbre de la liberté, en 1795, quel album de planches intéressantes et curieuses on pourrait composer avec les scènes diverses qui se sont déroulées sur cette place !

La moins extraordinaire assurément ne serait point cette bizarre estampe représentant l'armée de Pichegru défilant au pied de l'hôtel de ville. Je l'ai eue sous les yeux, aux Archives de Delft. Quelle tournure étonnante possédaient ces vainqueurs ! quelle glorieuse misère ! quels costumes fantasques ! Souliers, bottes et sabots de fantaisie, houppelandes de toutes tailles, de tous pays, de tous régimes; coiffures plus merveilleuses encore et empruntées à tous les règnes de la nature : casques de fer, bonnets de peau ou chapeaux de paille achetés à crédit à quelque paysanne, et retenus sous le menton par un fichu en forme de fanchon.

Quels hommes étaient-ce donc que ces ancêtres, pour ne pas sembler ridicules en un pareil accoutrement? Car, toute grotesque que nous paraît aujourd'hui une pareille mascarade, elle fut acclamée cependant, et les échos de cette grande place retentirent alors de frénétiques accents.

Aujourd'hui, sauf les jours de marché, le silence a remplacé ces scènes tumultueuses. Ces jours-là, deux fois par semaine, la foule envahit la place, les boutiques se dres-

sent, les barils de beurre s'entassent, et les fromages s'empilent. De tous côtés, campagnards et villageoises accourent, les uns vêtus de noir, les autres avec leur casque d'or, et le brouhaha particulier aux foules marchandes et paysannes se complique des cris aigus de quelque porc récalcitrant et des accents aériens du carillon babillard.

Mais sauf ces jours de marché, la grande place est calme et la cité aussi. Bien qu'elle soit ville de garnison et, mieux que cela, ville d'étudiants, Delft, en effet, n'est point agitée, dissipée ni bruyante. Elle participe à ce recueillement singulier qu'affectent, dans les Pays-Bas, les centres académiques et universitaires. Car c'est en quelque sorte un privilége des Académies hollandaises de conserver aux villes qu'elles honorent de leur présence un studieux cachet, un caractère calme et recueilli. A Leyde et à Utrecht, l'étude féconde et savante n'est troublée par aucun tumulte, et Delft suit leur exemple, et pratique le même recueillement.

Ne nous en plaignons pas au moins. C'est la tranquillité qu'il nous faut pour songer au passé, pour en parler, et si je puis dire ainsi, pour le revivre. Grâce à ce calme si cher au sage, nous allons pouvoir errer sur les quais et les places, longer les digues et les rues, suivre les multiples allées qui coupent la ville en tous sens, sans que les rumeurs d'un présent importun viennent troubler le cours de nos rêveries et interrompre la succession de nos souvenirs.

Ceux-ci, du reste, sont si nombreux qu'ils nous assaillent, pour ainsi dire, à chaque pas. Cette porte par laquelle nous sommes entrés dans l'artistique cité, et qui sépare ses dernières

maisons des campagnes verdoyantes, des *polders* infinis couverts de bestiaux, n'est-ce pas par cette porte que Paulus Potter gagnait son champ d'études? Je l'imagine passant par ces quais, un grand carton sous le bras, avec ses longs cheveux roux flottant sur son col rabattu, l'œil animé et la joue déjà pâlie par le mal terrible qui devait le ravir. Il reviendrait aujourd'hui qu'il se reconnaîtrait aisément. Tout est demeuré pareil. Ce sont toujours les mêmes maisons colorées, les mêmes boiseries luisantes, les mêmes eaux calmes mirant les pignons inclinés, la même enseigne peinte aux armes de la ville qui se balance en geignant au-dessus du trottoir de briques.

Cent pas plus loin, nous voici sur l'*Oud Delft,* le vieux Delft, la partie la plus ancienne de la cité. Ce canal que nous traversons fut jadis le fossé protecteur enveloppant la ville que Godefroy le Bossu venait de fonder. Pendant cinq siècles, l'*Oud Delft* demeura le quartier aristocratique de la ville et compta bon nombre d'hôtes illustres à des titres divers.

Oldenbarneveld y posséda une maison. Graswinkel, le docteur miraculeux, y donna ses consultations célèbres. C'est presque sur ses bords, au *Boterbrug,* que Leeuwenhoeck fit ses merveilleuses découvertes. Les pages les plus émotionnantes du roman d'Emmanuel de Portugal et d'Émilie de Nassau se déroulèrent au coin de la *Schoolsteeg.* Plus loin, à l'ombre des arceaux gothiques de Saint-Hippolyte, dont la vaillante tour occupe un coin du ciel, reposent Piet Hein et Martin Tromp; et c'est en face, dans le *Prinsenhof,* que Guillaume le Taciturne fut assassiné. Avais-je tort de dire que les souvenirs du passé semblent jaillir du sol et nous harcèlent à tout instant et de toutes parts?

Notez que l'art, malgré cela, n'abdique point ses préro-

gatives. Laissez votre regard pénétrer à travers les portes entr'ouvertes et fouiller les profondeurs du *home* hollandais. Les premiers plans sont plongés dans une ombre transparente et discrète. La dalle grise du seuil, les montants de la porte, les pavements de marbre baignent dans un clair-obscur aux tonalités douces et vaporeuses, pendant qu'au fond, dans un réduit lumineux, la servante aux bras rouges, ruisselant de chaudes clartés, semble rayonner la lumière. Tout Pieter de Hooch est dans ce tableau, et l'impression en est si juste qu'on dirait que le peintre nous sert lui-même de *cicerone*, et qu'il nous guide vers ces effets curieux qu'il aimait à la passion.

Il n'est pas le seul, du reste, des maîtres du vieux temps, qui nous tienne fidèle compagnie. Son contemporain et son ami Van der Meer n'est pas loin, et cette vieille maison à la façade crépie a plus d'un rapport avec le chef-d'œuvre de la galerie Six qui porte sa signature. Mais rappelez-vous surtout cet autre chef-d'œuvre admiré au Musée de la Haye; vous allez le revoir tout à l'heure, en nature cette fois, mais non plus naturel que le tableau.

Lorsque l'on peut offrir de telles impressions, prodiguer de tels trésors, évoquer des souvenirs si précieux, il serait, n'est-il pas vrai? de mauvais goût et de mauvais ton de se montrer folâtre, rieuse, tapageuse et bruyante. Et encore ne sommes-nous pas au bout. Quand nous longerons la *Langendyk*, il nous faudra saluer le berceau d'un génie, la maison où naquit Grotius; et, sur le *Korenmarkt*, la brasserie célèbre où Jan Steen vida ses meilleurs pots et enfanta ses œuvres les plus surprenantes. Vous voyez qu'il est bon que Delft soit recueillie, calme et silencieuse.

Elle ne le fut pas toujours cependant. Jadis, au temps de

sa grande prospérité, elle était animée, joyeuse, turbulente même et dissipée. On lui reprochait son luxe, ses plaisirs corrupteurs. A son seul nom, les moines du Lazaret, troublés, se signaient pieusement, et les bonnes âmes dévotes lui prédisaient le sort des villes maudites de la Bible. Et de fait elle le subit.



Fig. 7. — Plat décoré en camaïeu bleu, représentant la *Porte de la Haye à Delft.*
(Collection de M. le comte de Liesville, à Paris.)

Le 3 mai 1536, un violent incendie éclata au dehors des remparts, du côté de la *Waterslootsche-poort,* non loin de l'endroit où se trouve aujourd'hui la station. En un instant les flammes s'élevèrent à une grande hauteur, les étincelles volèrent de toutes parts, franchirent les fossés et les murailles, et vinrent s'abattre comme une pluie de feu dans les rues de la bourdonnante cité.

En ce temps, les façades étaient en bois et les toitures étaient en chaume. Le vent soufflait avec violence, il fallut moins d'une heure pour que les trois quarts de la ville formassent un effroyable brasier. Deux mille trois cent neuf maisons, dit une vieille chronique (1), les deux paroisses, l'hôtel de ville, le couvent des *Minnebroeders*, celui des Clarisses de Sainte-Anne, le cloître de Sainte-Ursule et l'hôpital de Saint-Georges furent détruits. On ne put rien sauver; habitations, meubles, bijoux, tout disparut dans la fournaise, sans compter les victimes de tout âge et de tout sexe.

Parmi ces dernières, il s'en rencontra dont l'héroïsme maternel devait être enregistré par les historiens et célébré par les poëtes. Gaspar Veldenis, le prudent conteur; Guicciardini, le voyageur sincère, et Blaeu, le sévère géographe, devaient leur consacrer une mention spéciale, pendant que Hadrianus Junius, en huit vers latins, se faisait le chantre de leurs exploits. Ces victimes du plus noble des dévouements furent les cigognes, qui, ne pouvant emmener leurs oisillons trop jeunes pour voler avec elles, les couvrirent de leurs ailes et préférèrent mourir auprès d'eux plutôt que de les abandonner.

Le croirait-on? Il se trouva, parmi ces âmes dévotes dont je parlais tout à l'heure, des cœurs assez endurcis pour se réjouir de l'incendie de la cité et lui refuser leur aide. Un vieil annaliste rapporte qu'au moment où Delft était en feu, une femme courut au Lazaret pour demander du secours : « *Delft brandt!* Delft brûle ! » cria-t-elle en frappant à la porte du cloître. Mais les Lazaristes, regardant paisiblement

(1) *Oude hollandsche Kronijk van Goudhoeve.*

les lueurs sinistres qui rougissaient l'horizon, lui répondirent simplement : « *Godt sij gelooft!* Dieu soit loué ! »

Heureusement cette sécheresse de cœur fut tout exceptionnelle. De la Haye, de Rotterdam, de Schiedam, de Gouda, des secours arrivèrent aussi nombreux et aussi abondants que possible. Une brochure imprimée cette année même à Anvers fut répandue dans les provinces méridionales, où elle excita la commisération (1), et le magistrat de Delft, pour perpétuer le souvenir de cet affreux désastre, fit peindre un tableau représentant la ville après l'incendie, tableau qu'aujourd'hui encore on ne peut contempler sans tristesse.

Cette peinture conservée au *Stadhuis*, dans le cabinet du secrétaire, est bien, en effet, la paraphrase la plus éloquente qu'on ait pu trouver de l'épreuve terrible que Delft venait de subir. Elle représente la ville à vol d'oiseau. Celle-ci avait alors la même forme et la même étendue que de nos jours, et, sur toute cette surface, ce ne sont que murs écroulés, maisons sans toits, ruines et décombres. Mais ce qui valut mieux pour Delft que brochures et tableaux, ce fut le bon vouloir de l'Empereur. Charles-Quint, bien qu'il n'eût guère le cœur tendre, surtout en matière de finances, restitua généreusement à la ville ses priviléges brûlés, et exempta pour vingt ans ses bourgeois de tout impôt direct. Bien mieux, l'année suivante, il leur accorda une nouvelle « Caroline », défendant qu'on chargeât la bière d'aucune accise pendant le même temps (2).

---

(1) Ch. CELLARIUS, *De incendio excitato in civitate Delpht*, Antverpt, 1536.
(2) Voir, à la Bibliothèque royale de la Haye, le *Privilegie-boeck van Delft met een Register van alle de privilegien*, MS., in-f°.

C'était là pour Delft un privilége d'une importance extrême; la bière qu'on y brassait jouissait en effet, en ce temps, d'une renommée exceptionnelle qu'elle devait en grande partie à la qualité de ses eaux. Dès 1450, celles-ci avaient, en vue même des brasseries, été l'objet de travaux d'art tout spéciaux. Le duc Philippe y avait fait « faire et charpenter ung molin à eauwes pour faire cheoir et courre les eauwes desquelles on y a accoustume de brasser et en cas de besoing les renouveler et refreschir (1) ».

Depuis lors, on y brassait des bières fortes, le *Pharaö* de Delft, la *bière anglaise*, l'*Israël* de Delft, toutes fort estimées et qu'on exportait à pleins bateaux vers la Nordholland, l'Overyssel, la Frise et surtout la Zélande : « Chacun d'iceux cartiers ayans ses marchants appropriez à ce faict. » Pour la ville et les campagnes environnantes, on confectionnait une petite bière qui portait le nom de *Kuyte* de Delft. Pour fournir à toutes ces demandes, près de trois cents brasseries s'alignaient le long de ses canaux. L'incendie les avait détruites; l'édit de Charles-Quint les fit renaître de leurs cendres. Cinquante ans après le douloureux désastre, elles étaient plus florissantes que jamais, et un contemporain (2) pouvait écrire : « Par ce moyen, Delft est devenue riche et puissante, par-dessus ses voisines, car le métier de brasserie (le tiers de la ville s'y occupant) cause grand traffic de bled, froment, seigle, moulture, avoine, houblon et bois. »

Ajoutez à cela les autres professions qui en étaient le complé-

(1) Voir les *Mededeelingen uit het archief der stad Delft*, publiées par M .J. Soutendam.
(2) Guicciardini.

ment nécessaire : le bataillon sacré des tonneliers, la légion des bateliers, constitués en corporation dès 1575, et qui distribuaient partout les produits capiteux des brasseurs; enfin, pour loger ces nomades, les hôteliers, les aubergistes, les taverniers,

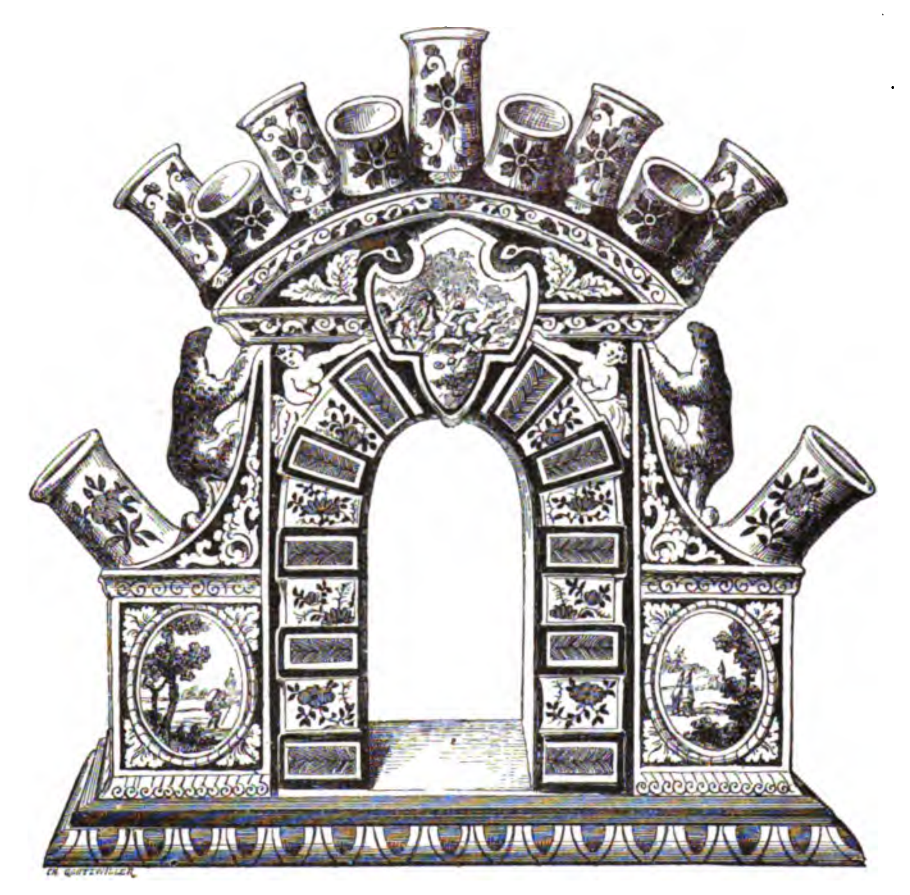


Fig. 8. — Bouquetier en forme d'arc de triomphe (camaïeu bleu).
(Collection de M. Gasnault, à Paris.)

tous grands consommateurs de bières fortes et légères. Avec ces gosiers toujours altérés sous la main, et au loin des débouchés sans nombre, la richesse des brasseurs ne pouvait manquer de se consolider et de s'accroître; bientôt elle devint proverbiale. Je vous fais grâce de toutes les histoires extra-

vagantes ou curieuses qu'on trouve sur ce chapitre dans les Mémoires du temps. L'opulence des *brouwers*, le nombre de leurs *knechts* ou garçons, celui de leurs clients, les crédits qu'on faisait, les livres de compte toujours ouverts à tout homme solvable, prennent sous la plume des chroniqueurs les allures fantasques d'une danse macabre de chiffres redondants. Le certain, toutefois, c'est une prospérité inouïe, sans précédents, si surprenante, enfin, que Grotius n'hésitait pas à réclamer la fabrication de la bière comme un des titres de gloire de sa cité natale.

Urbs jacet in Batavis cocto notissima potu (1).

Cette industrie n'était pas la seule, toutefois, dont Delft eût à s'enorgueillir. Elle en abritait en ce temps une autre moins bruyante, moins enivrante, mais non pas moins précieuse, la fabrication des draps, qui mettait en mouvement des centaines de métiers. Cette fabrication semble même avoir précédé l'industrie des brasseurs, car déjà, en 1413, on trouve des édits qui la réglementent (2); en outre, elle avait acquis une telle perfection, que dans toutes les villes drapières, son type de fabrication était adopté comme modèle. « *T' is als Delfs Puyk* C'est comme le choix de Delft », était, en matière de draperie, un dicton proverbial. Jusqu'à la fin du seizième siècle, quand on avait dit cela, il semblait qu'on eût tout dit. Mais avant ce temps, un autre fait s'était accompli, qui devait avoir sur les destinées de Delft une action souveraine.

(1) « Une ville existe dans les pays bataves, très-connue pour sa boisson cuite... » H. Grotius. *In Mirabilibus.*

(2) *Register van der Stad Delft privilegien.*

La guerre de l'Indépendance avait éclaté, les armées espagnoles tenaient la campagne. Haarlem avait été prise et saccagée, Leyde assiégée, Rotterdam pillée par les troupes du comte de Bossu. Moins éprouvée que ses voisines, Delft avait dû cependant contribuer au dixième et au centième denier et épuiser ses coffres, pour subvenir aux frais de cette guerre intestine et religieuse.

Comme toutes les villes hollandaises, elle détestait l'Espagnol; et pourtant elle hésita quelque temps à prendre parti. Elle se souvenait des largesses de Charles-Quint, de sa fortune relevée, de sa prospérité retrouvée. Il lui en coûtait de secouer un joug même pesant, même cruel, quand son retour à l'indépendance pouvait passer pour de l'ingratitude ou de la félonie.

Mais l'amour de la liberté a toujours exercé sur les cerveaux bataves une sorte de fascination. Un jour donc, Delft se donna aux États et chassa de ses murs les agents du roi d'Espagne. Elle en fut tout de suite récompensée. Le stathouder y établit sa résidence, et une ère de prospérité nouvelle ne tarda pas à s'ouvrir pour l'industrieuse cité. Jusque-là elle avait été une ville commerçante et fabricante, elle allait être un des centres artistiques des Pays-Bas.

Disons vite qu'elle était merveilleusement placée pour devenir le séjour préféré du Taciturne. Située à une heure de la Haye, où se trouvait établie la cour de Hollande, elle avait sur sa voisine l'avantage d'être fortifiée, avantage inappréciable dans un temps où la campagne n'était point sûre et où l'on se trouvait à la merci d'un coup de main. Si bien que, quarante ans plus tard, quand le pays calme et tranquille aura repris possession de lui-même, Delft, grâce

à sa situation, paraîtra encore aux esprits réfléchis la meilleure résidence à conseiller à un prince. « La Haye est ouverte, sans portes, ni murailles, écrira le chevalier Carleton. On aurait à Delft le meilleur air de la Hollande..... Le peuple y est sage, affectionné et fidèle. D'ailleurs, cette ville est si près de la Haye que le jeune prince y serait toujours sous les yeux des États (1). »

Le premier soin du Taciturne, en établissant sa résidence à Delft, fut d'améliorer l'état de la place et d'en augmenter les fortifications. De 1573 à 1575, on éleva des bastions, on refit les tours, on restaura les portes et l'on arma les remparts de canons. Mais à défaut de murailles épaisses et de batteries redoutables, la ville eût été sûre. La vigilance des *Delvenaars* suffisait, en effet, à éloigner tout danger.

Cette vigilance fut même la cause d'une aventure étrange, et l'aventure ayant valu à ses auteurs un bizarre surnom, je ne puis guère la passer sous silence. Donc, par une nuit obscure, une sentinelle placée en vedette aperçut une masse informe et pesante qui s'approchait doucement du fossé. Cette masse allait, venait, passait et repassait, méditant sans doute quelque dessein funeste. La sentinelle inquiète arme son arquebuse, ajuste et tire. L'alarme était donnée; les troupes courent à leur poste; les remparts se couronnent de torches, et la campagne subitement éclairée montre, au lieu de l'ennemi qu'on attendait, un veau agonisant portant au flanc une blessure mortelle (2).

L'événement fit du bruit. A Delft, on s'en moqua beau-

(1) *Lettres du chevalier Dudley Carleton*, t. III, p. 387.

(2) Voir l'article intitulé : *De Schimpnaam der Delvenaars*, publié par M. J. Soutendam, dans *Eigen Haard*, 1876, n° 28.

coup, et dans les autres villes on en plaisanta encore davantage. Depuis lors, on ne désigna plus les *Delvenaars* que sous le nom de *Kalveschieters,* c'est-à-dire « tireurs de veau », nom qu'ils portèrent et dont ils furent les premiers à rire. Chaque ville, en ce temps, n'avait-elle pas



Fig. 9. — Plaque décorée en camaïeu représentant le *Tombeau du Taciturne*.
(Collection J. F. Loudon, à la Haye.)

son sobriquet? N'appelait-on pas les Amsterdamois *Koeketers,* c'est-à-dire « mangeurs de gâteaux »; les gens d'Utrecht, *Sleuteldragers,* « porteurs de clefs »; ceux de Dordrecht, *Schapendieven,* « voleurs de moutons? » Il semble même que pour perpétuer la mémoire de cette burlesque aventure on ait, vers ce temps-là, institué une sorte de procession

grotesque, de mascarade. Du moins, un vieux dessin tout rempli d'allusions, intitulé : *Processi von Delfft*, et que j'ai trouvé dans les Archives, semblerait l'indiquer.

En tout cas, ni le surnom, ni le haut fait qui lui avait donné naissance, ne nuisirent à la bonne renommée des gens de Delft. Ils n'empêchèrent pas non plus le stathouder d'y maintenir sa cour; petite cour toutefois, dans le principe surtout, point comparable assurément à celle de France, et où il est fort naturel que Louise de Colligny se soit, en arrivant, trouvée dépaysée (1), mais qui n'en eut pas moins sur les destinées artistiques de la vaillante cité une influence décisive.

Delft, en effet, avant ce temps, avait compté parmi ses enfants quelques artistes de renom : Augustyn Jorisz Verburch, que Carel van Mander (2) cite avec grand éloge; Willem van Tetrode, sculpteur habile, qui avait longtemps voyagé en Italie et que ses contemporains comparaient volontiers à Praxitèle; Christian Jansz van Bieselingen, portraitiste de talent, et dix autres dont j'omets les noms. Mais elle n'avait point encore une réputation bien assise de centre artistique de premier ordre.

A l'arrivée du stathouder, il s'opère une véritable transformation. Tout un monde riche, élégant, dépensier, s'installe dans la ville. Les ambassadeurs s'y montrent en somptueux équipages. Les magistrats venus de toutes les provinces, les nobles officiers venus de tous les pays, mènent un train proportionné à leur rang; l'étiquette en ce temps

(1) Voir dans les *Mémoires* de Louis Aubery du Maurier (page 182) les confidences naïves de cette aimable princesse.

(2) *Het Schilder-boeck.* Haarlem, 1604.

régnait en maîtresse souveraine et ne tolérait guère qu'on l'oubliât.

Pour loger tout ce monde, il fallut embellir les maisons, les meubler avec luxe, les décorer avec goût, orner leurs fenêtres de vitraux, couvrir les boiseries de sculptures, et les murailles de tapisseries. Puis, ce furent des gobelets ciselés qu'on demanda aux orfèvres, ou des plats gravés pour le service de la table; il fallut des bijoux pour les dames, des étoffes brodées pour les pourpoints, les baudriers et les manteaux. Le sol était propice à l'éclosion de ces talents multiples. De tous côtés, des artistes surgirent pour répondre à ces nouveaux besoins. C'est alors que les *tapitsiers* de Delft et les *borduurwerkers* produisirent leurs plus beaux morceaux, ces tapisseries patriotiques que nous admirons encore de nos jours. C'est aussi à ce temps qu'il faut faire remonter ces vitraux si charmants, petites merveilles de coloration et de style qu'on se dispute aujourd'hui; ces boiseries d'appartement, chefs-d'œuvre de sculpture et d'ébénisterie; ces grands meubles, si heureusement dessinés; ces fauteuils gigantesques, ces vastes lits à colonnes, ces buffets et ces crédences. Et, de la sorte, en moins de douze années, on vit se développer tout un faisceau d'industries précieuses, artistiques au premier chef, ignorées jusque-là, et qui convenaient si bien à l'intelligente et habile population de Delft, qu'elles survécurent aux causes politiques qui leur avaient donné le jour.

Le 10 juillet 1584, en effet, un gentilhomme franc-comtois, Balthazar Gérard, qui était parvenu, sous le nom de François Guyon, à s'insinuer dans l'entourage de Guillaume le Taciturne, lui déchargea à bout portant un pistolet qu'il tenait caché sous son manteau.

C'est dans le *Prinsenhof,* près duquel nous passions tout à l'heure, que ce crime épouvantable eut lieu. « On montre encore aux étrangers, dans la ville de Delft, en Hollande, les marques de ces balles, qui entrèrent dans la pierre de taille d'une porte, après avoir percé le corps du prince. » Ces lignes, tracées par du Maurier, il y a près de deux siècles, semblent écrites d'hier, tant le souvenir de cette détestable action est resté vivace dans la ville même où elle fut commise.

Delft fit de superbes funérailles au prince assassiné. Son meurtrier fut tourmenté de la plus effroyable manière par le bourreau. Mais ni les tortures, ni le supplice de l'assassin, ni le superbe mausolée élevé à la victime, ne devaient retenir dans les murs de la ville en deuil la famille d'Orange et la cour du nouveau stathouder. Maurice, guerrier par goût, soldat par nature, préférait le tumulte des camps. Du reste, l'ennemi était loin maintenant, et la campagne était sûre. Bien qu'elle n'eût ni portes ni remparts, la Haye était devenue un séjour sans périls, une résidence sans dangers. A partir de ce jour, Delft fut abandonnée, et le *Prinsenhof* demeura désert.

Mais l'élan était donné. On avait pris goût aux belles choses. La cour partie, les arts demeurèrent dans la ville, et la bourgeoisie, fière et puissante, suivit l'exemple que lui avaient donné les grands. Le moment, du reste, était venu où la richesse des habitants de Delft allait atteindre son apogée. Les brasseries avaient, il est vrai, perdu une partie de leur lustre, mais les *Delvenaars* se rattrapaient sur la grande navigation. A Delft résidait une des Chambres de la fameuse Compagnie des Indes. Avec celle de Rotterdam, elle portait le nom de « Chambres sur la Meuse », *Kamers op de*

Maas, et chacune d'elles comptait pour un seizième dans le capital et les affaires de la célèbre Compagnie (1).

C'était alors le bon temps, pour ces navigations lointaines. Il n'était question que de découvertes nouvelles,

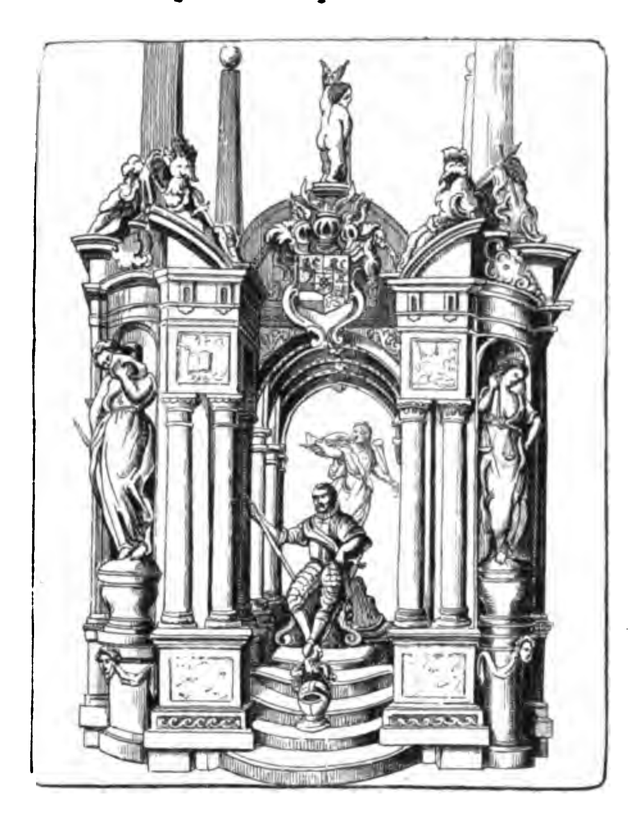


Fig. 10. — Plaque décorée en camaïeu bleu représentant le *Tombeau du Taciturne.* (Collection de J. F. Loudon, à la Haye.)

que de trésors conquis, de galions capturés et pillés. Les hauts faits des marins hollandais prenaient sous le soleil indien des teintes légendaires. En 1620, Carleton racontait à son roi les brillantes actions d'un vaisseau de la Com-

(1) Voir Elias Luzac, ***Hollands Rykdom,*** t. I, p. 254, et Wagenaar, ***Vaderlandsche historie,*** t. IX, p. 148.

pagnie, le *Diable de Delft* (1). Et en 1628 Piet Hein enlevait aux Espagnols les galions qui venaient du Mexique et du Pérou.

C'était là une de ces prises fantastiques comme on ne devait plus en revoir : sept millions deux cent mille livres d'argent; trois millions six cent mille livres de marchandises; quatre millions en canons et autres équipages. Cette année-là, les associés de la Compagnie reçurent cinq cents pour cent de leur mise, et encore n'eurent-ils que la moitié des trésors capturés (2). Piet Hein avait bien gagné le mausolée que les États de Hollande lui firent élever dans la vieille église Saint-Hippolyte.

Il nous faut, il est vrai, ajouter quelques ombres à ce brillant tableau. Deux catastrophes, à quarante ans d'intervalle, vinrent jeter la terreur dans la ville fortunée. La première fut l'incendie de l'hôtel de ville en 1618. Dans la soirée du 3 au 4 mars, le feu éclata tout à coup dans la chambre des orphelins. De là, il gagna la chambre des chevaliers, le cabinet du bourgmestre et les greniers qui se trouvaient au-dessus; un instant le beffroi fut entouré de flammes, bientôt il prit feu à son tour, et, s'écroulant avec fracas sur la secrétairerie, il détruisit dans sa chute une partie des archives. Détail touchant, c'est en tête même du Livre des orphelins déposé à la Haye, aux Archives royales, que j'ai retrouvé le récit détaillé de ce douloureux sinistre, si fatal pour l'histoire de Delft.

La seconde catastrophe eut lieu en 1654, le 12 octobre.

(1) Carleton, *op. cit.*, t. III, p. 355.

(2) *Les Délices des Pays-Bas*, Liége, 1769. Voir p. 14 et suiv.

Je veux parler de l'explosion du magasin de poudre. Là, les victimes furent plus nombreuses et le désastre encore plus grand. Des maisons entières furent lancées dans les airs. Des hommes, des enfants, des femmes et des vieillards furent ensevelis sous les décombres, et, dans le nombre, un peintre inimitable, un artiste, dont nous soupçonnons aujourd'hui à peine tout le talent, Carel Fabritius, âgé alors de trente ans, et qui, déjà célèbre, n'en était plus à compter ses chefs-d'œuvre.

Certes, c'étaient là de douloureuses épreuves! Mais elles étaient incapables d'arrêter l'essor de Delft et d'entamer sa prospérité. Celle-ci, au contraire, s'accrut encore avec les ans, et la seconde moitié du dix-septième siècle fut la période la plus brillante de sa fortune et la plus glorieuse au point de vue de l'art.

Une école de peinture fertile en chefs-d'œuvre; toute une série d'industries d'art délicates et charmantes; une bourgeoisie distinguée, lettrée, fière de Grotius, et désireuse de marcher sur ses traces; une population riche, industrieuse et augmentant sa richesse par d'heureux placements : en faut-il davantage pour expliquer l'éclosion, sur ce sol fécond en talents de toutes sortes, d'une fabrication sans rivale de faïences artistiques? — Assurément non. — Nul terrain n'était mieux préparé que celui-là, et nul temps plus propice. Ne traversait-on pas cette époque sereine où tout semblait se conjurer pour faire la Hollande à la fois riche et libre au dedans, puissante et respectée au dehors?

Ne soyons donc pas surpris si, à tant de brillants fleurons qui ornaient sa couronne civique, Delft ajouta cette admirable production, qui devait rendre son nom à jamais

célèbre et faire la joie des collectionneurs de l'avenir. Plus que partout ailleurs, cette noble industrie était là à sa place. Elle avait tous les éléments de succès assurés; elle devait produire des chefs-d'œuvre; elle en a beaucoup produit.

C'est dans les quartiers orientaux de la ville, dans la partie comprise entre la *Zuiderstraat* et le *Noordsingel,* que cette industrie naquit, vécut et se perfectionna. Et c'est par là qu'il nous faut terminer notre promenade à Delft; excursion dernière, moins fertile en grands souvenirs, mais bien intéressante cependant au point de vue où nous nous plaçons; car c'est dans ce coin détourné, dans ces modestes avenues qui portent les noms de *Gasthuislaan, Molslaan* et *Oosteinde,* dans ces rues silencieuses qui s'appellent *Pieterstraat, Achterzak;* c'est sur l'*Achterom,* les quais du *Geer,* de l'*Oud Delft* et de la *Langendyk,* dont les noms reviendront bien souvent sous notre plume, que jadis les *Plateelbackers* de Delft ont fait les belles œuvres que nous admirons.

Aujourd'hui, il ne reste presque plus rien qui atteste leur activité passée, leur habileté perdue, leur industrie disparue. Une enseigne plaquée dans la muraille d'une maison chétive, quelques vestiges d'une ancienne fabrique appelée jadis la *Bouteille de porcelaine,* et un vieil ouvrier qui semble égaré dans notre siècle, voilà tout ce qu'on peut encore retrouver. L'enseigne représente le paradis terrestre, œuvre grossière d'un dessinateur peu brillant. De la fabrique il ne demeure plus qu'un ancien four et quelques hangars. Tout cela ne nous dit pas grand'chose. Quant au vieux Tulk, nous en parlerons à son heure.

Mais ce quartier avec ses petites maisons aux attitudes penchées, proprettes, réparées, restaurées, parfois moderni-

sées, mais pour la plupart datant d'au moins deux siècles, est plein d'enseignements. Elles nous racontent ces étroites maisonnettes, la vie des peintres faïenciers du vieux temps, leur existence modeste, leurs travaux auprès de la grande fenêtre, pendant qu'en de longs ateliers les tourneurs exé-



Fig. 11. — Plat décoré en camaïeu, représentant l'*Explosion du magasin de poudre.*
(Collection Evenepoel, à Bruxelles.)

cutaient en riant ces assiettes, ces potiches et ces cornets, qui nous étonnent par l'élégance de leurs formes et la hardiesse de leurs dimensions.

Même en Hollande, il est peu de fragments de ville qui aient conservé leur caractère et leur cachet avec autant de pureté que l'*Oosteinde* de Delft. Ce canal silencieux, recueilli, solitaire, partant de l'abside majestueuse de l'église

Sainte-Ursule pour aller aboutir aux tourelles pittoresques de l'*Oostpoort,* est bien l'emplacement le mieux approprié à l'industrie qui l'occupa jadis. C'est bien le cadre qu'il nous faut pour l'y faire revivre.

Voici notre promenade à travers Delft terminée. J'aurais voulu la rendre plus saisissante en l'émaillant de vues nombreuses empruntées aux travaux de ses habiles faïenciers. Mais, le croirait-on? les vues céramiques de Delft sont à peu près introuvables. Middelbourg possède la vue de son clocher; chez M. Loudon, j'ai relevé une vue de Scheveningue; chez M. Evenepoel, des vues d'Amsterdam, de Rotterdam, de Gouda; M. Van Zuylen, de Liége, possède des vues de villages hollandais; en 1876, on a exposé à Amsterdam une vue de Dordrecht; à l'hôtel de ville de Haarlem se trouve une vue de cette noble cité. Pour Delft, il n'en est pas question.

N'est-il pas curieux que le *Sic vos non vobis* de Virgile soit applicable jusqu'en ces matières?



Fig. 12. — Ancien sceau de la ville de Delft.



Fig. 13. — Motif de décoration d'un plat polychrome et doré, collection J. F. Loudon.

LES ORIGINES



Fig. 14. — Gourde décorée en camaïeu bleu, appartenant à M. Slaes, à Bruxelles.

DELFT, on peut le dire hautement, a été le foyer de production céramique le plus considérable de l'Europe. Non-seulement la fabrication de ses faïences a atteint des proportions inusitées, exceptionnelles, et dont on chercherait vainement autre part l'équivalent; mais encore la durée de cette fabrication, la persistance de cette belle industrie à se maintenir dans les murs de la petite cité hollandaise est également un fait très-digne de remarque, et qui peut seul expliquer la prodigieuse quantité de faïences delftoises qu'on rencontre encore de nos jours dans le commerce.

Cette étonnante prospérité, Delft la dut en partie au développement extraordinaire du commerce hollandais. Il est clair qu'à une époque où les Provinces-Unies étaient devenues le trait d'union entre l'Europe et l'Asie, où les flottes de la Compagnie des Indes couvraient les deux Océans, où de Ruyter et Tromp étaient les maîtres de la mer, l'industrie néerlandaise devait avoir des débouchés singulièrement plus vastes que

d'autres nations sans marine et sans relations extérieures. Aussi ne faut-il point nous étonner quand Bleyswijck, le respectueux historien de Delft (1), nous raconte, avec une complaisance bien naturelle, que « la porcelaine de Delft (*Delfsche porceleyn*, c'est le nom qu'il lui donne) était recherchée en tout pays, en Brabant, en Flandre, en France, en Espagne et aussi en Angleterre; et que même on en envoyait parfois vers les Indes orientales ».

Mais ce serait commettre une injustice flagrante que d'attribuer uniquement au développement commercial des Provinces-Unies la faveur qui accueillait dans l'Europe entière les produits des céramistes delftois. Ceux-ci avaient porté leur fabrication à un tel point de perfection, ils avaient mis tant d'art et tant d'ingéniosité dans le choix de leurs modèles, dans la confection de leurs services, dans la décoration de leurs pièces, qu'il n'y a point lieu d'être surpris de leurs succès.

On a beaucoup discouru, dans ces derniers temps, sur la valeur artistique des faïences de Delft. Pendant longtemps cette valeur fut méconnue, et ce n'est qu'accidentellement et presque à contre-cœur que les maîtres de la curiosité, qui faisaient loi au commencement de ce siècle, les du Sommerard et les Sauvageot, lui ont attribué quelque mérite. Il a fallu des pièces exceptionnelles, un violon par exemple, pour attirer leurs regards; et encore l'accès de leurs belles collections n'était pas toujours accordé à ces petits chefs-d'œuvre. La pauvreté relative du Musée de Cluny, et, dans la collection Sauvageot, l'absence complète des céramiques hollandaises, montrent assez les sentiments de ceux qui les ont formés.

(1) *Beschryvinge der stadt Delft, betreffende des Selfs situatie Oorsprong en Ouderdom*, etc. Delft, 1667.

Aujourd'hui encore, quelques esprits chagrins ne sont point tout à fait revenus de ce préjugé, et ne veulent voir dans ces pièces délicates et charmantes que des tessons plus ou moins informes. Par contre, d'autres esprits, peut-être trop



Fig. 15. — Grande potiche polychrome. (Dessin cachemire.)
(Collection de J. F. Loudon.)

enthousiastes, croient y découvrir les merveilles de l'industrie humaine. Ils proclament la céramique hollandaise la première qui soit au monde; et, si on les laissait faire, il en est plus d'un qui placerait un beau plat de Delft avant un bon tableau. Hâtons-nous de le dire, à nos yeux, les œuvres

des *plateelbackers* de Delft ne méritent « ni cet excès d'honneur ni cette indignité ». Certains de leurs grands ouvrages, leurs belles potiches cachemire, par exemple, peuvent être rangées parmi les chefs-d'œuvre de la céramique. Mais la beauté d'un pot et celle d'un tableau sont deux beautés d'un ordre différent et qui n'ont rien à démêler ensemble. J'ajouterai même que celle du tableau sera toujours supérieure à celle du pot, parce que ce dernier a une utilité déterminée, et que c'est un des caractères essentiels de l'art de s'élever à mesure qu'il perd de son utilité immédiate. Les utilitaires auront beau faire et beau dire, il en sera probablement encore très-longtemps ainsi; et c'est à cause de cela qu'en dépit de Platon, les poëtes sont demeurés au premier rang dans la république des lettres.

Donc, un bon tableau et une belle céramique ne peuvent se comparer; et j'avouerai, en vertu de ce même principe, que les faïences de Delft ne me semblent pas devoir être, toujours et quand même, placées au premier rang des céramiques européennes, et surtout au-dessus de ces superbes faïences italiennes, productions magnifiques, vases merveilleux, plats admirables, dont la forme est rarement très-pratique, dont la décoration n'est pas toujours en harmonie avec la destination probable, mais qui, justement parce que l'utilité a été subordonnée à la beauté, constituent de véritables œuvres d'art, des monuments d'architecture ou des tableaux, dont le caractère décoratif n'a jamais été dépassé.

Toutefois, si, du domaine de l'esthétique pure, nous passons dans celui des beaux-arts appliqués à l'industrie, c'est-à-dire à nos besoins, l'appréciation change avec le point de vue. Là, les artistes de Delft sont les maîtres. Ils peuvent, par-

tiellement, dans telle ou telle branche de leur art, compter à Rouen, à Nevers, à Lille, à Strasbourg ou à Moustiers des rivaux heureux et des confrères habiles; mais nulle part on ne saurait réunir une pareille variété de formes, de couleurs et d'émaux, ni des genres si divers de décoration.

Cette supériorité, indiscutable, évidente pour tous ceux qui, de nos jours, s'occupent de curiosité et d'art, était du reste reconnue et proclamée dès le dix-septième siècle par les premiers d'entre nos artistes potiers. Lorsqu'un de ceux-ci demandait un privilége pour monter une manufacture, il était bien rare, en effet, que, dans l'exposé des motifs précédant sa requête, il oubliât de mentionner les fabriques hollandaises, et d'assigner pour type à sa future production les céramiques exécutées par ses confrères de Delft.

En voulez-vous quelques exemples? — Louis Poterat réclame l'assentiment du grand Roi pour fonder cette fameuse fabrique rouennaise qui créera un style si pur et si beau; et il parle de faire « des faïences violettes, peintes de blanc et de bleu, et d'autres couleurs, à la forme de celles de Hollande ». Louis Saladin veut obtenir à Saint-Omer un privilége pareil; il expose qu'il a trouvé « le secret de fabriquer de la fayance aussi belle et aussi bonne que celle de Hollande ». Dorez et le sieur Wamps à Lille fabriquèrent, le premier, des services; le second, des carreaux, « à la façon d'Hollande ». Claude Révérend, qui, si nous en croyons M. Riocreux, eut un moment l'espoir de fournir Louis XIV et son ministre Colbert (1), demandait à contre-

(1) Voir les beaux plats (fig. 16 et pl. IV) appartenant à la manufacture de Sèvres, et qui, selon M. Riocreux, seraient des échantillons présentés par Révérend, en vue de fournir la maison du Roi.

faire la faïence hollandaise et à introduire en France des marchandises fabriquées en Hollande. Partout il n'est question que de « fayance de Hollande ou porcelaine contrefaite », et cette mention continuelle en dit plus long que tous les commentaires dont on pourrait l'accompagner.

Cette supériorité bien constatée, admise par tous, Delft la dut, nous l'avons dit, à l'étonnante variété de ses formes, à cet esprit pratique qui est comme un des apanages de la Hollande, à une armée de peintres habiles, formés à une école féconde et dont l'ingéniosité décorative ne se trouva jamais en défaut; ajoutons qu'elle dut encore à ce fait d'avoir précédé la plupart des autres pays dans la voie artistique où elle s'était engagée.

Ici, tout naturellement, se place une question. — A quelle époque faut-il faire remonter les origines de la faïence de Delft? Selon nous, c'est aux dernières années du seizième siècle qu'il faut placer les premiers essais, et aux premières années du dix-septième qu'il faut attribuer les premiers produits commercialement fabriqués.

Cette date, toutefois, n'est affirmée par aucune pièce officielle. Nous n'avons pu découvrir aucun privilége, aucune charte, aucun octroi venant nous dénoncer l'année, le mois, le jour où la fabrication a commencé, par la bonne raison que cette pièce qui nous manque n'a jamais existé. Mais l'époque certaine de ces commencements résulte d'une foule de documents que nous avons pu retrouver, grouper, et de l'analyse desquels on peut conclure avec une certitude que nous jugeons absolue; car de toutes les pièces qui nous ont passé sous les yeux, il ne s'en est trouvé que deux qui semblent contredire cette date.



E. Plon & Cie Edit^{rs}

Imp. Lemercier & Cie Paris

PLANCHE III. Grand plat en camaïeu bleu.
aux armes de France et de Navarre
appartenant au Musée de Sèvres.

Ces deux documents sont deux pièces de faïence, deux documents céramiques par conséquent, genre de preuves dont nous ne prétendons en rien diminuer la valeur ni l'importance; car il est clair que si l'on pouvait rencontrer une ou plusieurs œuvres



Fig. 16. — Grand plat décoré en camaïeu bleu aux armes de Colbert.
(Musée de Sèvres.)

portant un nom et une date bien authentiques, tous les doutes disparaîtraient, et le problème serait résolu. C'est ce qu'a parfaitement compris un auteur qui a beaucoup écrit sur la matière, M. Demmin, et c'est à lui que nous sommes redevable de ces deux documents céramiques. Malheureusement, soit manque

de réflexion, soit toute autre cause, M. Demmin leur a attribué une valeur historique qu'ils sont bien loin d'avoir.

Le premier est un petit cheval, — celui dont on trouvera l'image à la page 36 (fig. 17). Rien dans sa forme ni dans son harnachement n'indique le quinzième siècle. Il appartient tout entier au dix-huitième, à l'époque rococo. Mais il est marqué

IHF

1480

et ces lettres qu'on a prises pour une signature, ces chiffres qu'on a pris pour une date, ont fait croire qu'il était vieux de près de quatre cents ans.

Il suffisait pourtant de la moindre connaissance de ce que fut le quinzième siècle en Hollande, pour empêcher une pareille méprise. En ce temps-là, personne ne l'ignore, les caractères romains et les chiffres arabes étaient sinon inconnus, du moins absolument inusités dans les Pays-Bas. Qui donc aurait pu enseigner au brave céramiste qui a confectionné cette œuvre vulgaire à écrire de la sorte? Où donc aurait-il appris à former des lettres pareilles? Ce n'est pas en regardant les enseignes : même un siècle plus tard, elles étaient encore rédigées en lettres gothiques; ce n'est pas en feuilletant les livres : le premier ouvrage imprimé dans les Pays-Bas en caractères romains, l'*Æneæ Sylvii Res familiares,* ne date que de 1483, et encore Jean de Westphalie et son imprimerie de Louvain furent en avance d'un siècle et demi sur les officines de Delft (1).

(1) La *Beschryvinge der stadt Delft,* déjà citée et imprimée à Delft en 1667, est encore pour la moitié composée avec des caractères gothiques.

Ce n'est pas sur les monnaies, car ce n'est qu'aux environs de 1530 qu'on commença à Dordrecht, en Hollande, à battre les premières pièces portant des légendes en lettres romaines. Je donne ces explications, non pas à cause de ce petit cheval qui ne peut prêter à contestation, mais pour d'autres ouvrages qui pourraient surgir avec des caractères de « modernité » moins accentués. Nous savons, du reste, ce que ces trois lettres signifient. I H F veulent dire : *In het Fortuyn,* A LA FORTUNE. C'était l'enseigne d'une manufacture qui fut fondée en 1691, et de peur qu'on ne l'ignorât, le propriétaire de cette fabrique a eu soin de nous donner lui-même la traduction de son monogramme. Nous relevons, en effet, sous un petit chandelier de forme Louis XV, à décor polychrome, et qui fait partie de la collection Evenepoel à Bruxelles, l'inscription suivante, qui nous paraît répondre à toutes les objections, tant elle est claire et laisse peu de prise aux fantaisies de l'interprétation :

J:H F
1185
in 't Fortuyn

Quant au chiffre, qui n'est qu'un numéro d'ordre, on voit à quels dangers on s'exposerait en le prenant pour une date. Ce serait maintenant au douzième siècle qu'il faudrait faire remonter les origines de la fabrication delftoise, alors qu'un petit plat ovale du Musée de Sèvres, portant la même marque avec le chiffre 183, assignerait à celle-ci une existence pour ainsi dire préhistorique.

L'autre document céramique présenté par M. Demmin est une assiette avec des armoiries. Il en existait, au dire de l'auteur, des exemplaires dans sa collection, dans celles de MM. Édouard Pascal, Mathieu Meusnier, Guérard, ainsi qu'aux Musées de Sèvres et de Cluny. C'est elle que nous reproduisons à la figure 18. Ainsi que le lecteur peut en juger par notre dessin, la guirlande qui occupe le marli est des



Fig. 17. — Petit cheval, décor polychrome.
(Collection de M. Édouard Pascal, à Paris.)

plus gracieuses, les armoiries centrales sont bien jetées; j'ajouterai que la pâte est belle, la couleur fine et l'émail brillant. Si j'avais à attribuer cette pièce à un céramiste, je la donnerais à Justus de Berg, et je fixerais sa date probable de fabrication entre 1740 et 1759. M. Demmin, lui, pense qu'elle appartient au seizième siècle, et il tire sa présomption des armoiries qui ornent l'assiette. « Les sept cartes nobiliaires de cette ville (de Delft), nous dit-il (1),

(1) Voir le *Guide de l'amateur de faïences et de porcelaines*, Paris, Renouard, 1874.

indiquent que la famille Jacob Jacobzoon fut autorisée, en 1482, à porter une *étoile entourée de trois oiseaux,* et la famille de Cornelis Dercksz van Heemskerck van Beest, en 1548, le *lion*. Cette dernière famille s'est éteinte en 1558, de sorte qu'il faut placer la fabrication du service armorié dont ces assiettes faisaient partie, entre 1548 et 1558. »

Tout cela, au premier abord, paraît assez logique, et semble



Fig. 18. — Assiette décorée en camaïeu bleu et prétendue du seizième siècle. (Musée de Cluny.)

fort ingénieux. Malheureusement, l'assertion est d'un bout à l'autre tissue de grosses erreurs qui ne supportent pas l'examen. Nous laisserons de côté la famille Jacobzoon et ses oiseaux. Ni l'une ni les autres ne sont en cause. Je regrette toutefois, pour ma part, que le langage héraldique de M. Demmin ne soit pas plus correct. Tous les oiseaux non plus que tous les lions n'ont point, en effet, dans la langue du blason une signification identique. Ainsi, dans les *Namen ende Wapenen der Ed. Agtbaare Heeren Veertigh-*

Raaden der stad Delft (1), qui forment assez problablement ce que M. Demmin intitule « les sept cartes nobiliaires de cette ville », nous trouvons un grand nombre de familles qui ont un lion sur leur écu : les Alkemade, par exemple, les Doelman, les Vallensis, les Van Noorden. Ce qui caractérisait et ce qui caractérise encore le blason des Heemskerck, c'est qu'il porte « *d'azur au lion rampant d'argent, armé et lampassé de gueules* ». Or, ce sont là des particularités qu'il est absolument impossible de représenter sur une assiette décorée en camaïeu, c'est-à-dire dans un seul ton. Mais admettons que ce soit bien le blason des Heemskerck van Beest qui se trouve sur l'assiette en question. — Quelle conclusion en tirer? — Aucune. Il eût suffi à M. Demmin de consulter le moindre précis historique relatant les fastes des Provinces-Unies, pour apprendre que le plus illustre des Heemskerck, l'amiral Jacques, le compagnon de Barendszoon, dans le premier hivernage à la Nouvelle-Zemble, était mort à la tête de son escadre devant Gibraltar, le 26 avril 1607. Moins que cela, il lui eût suffi de contempler jusqu'à la fin les *Namen ende Wapenen*, qui ne furent pas publiés, comme il le suppose, au seizième siècle, mais bien à la fin du dix-huitième, pour voir que la famille Heemskerck van Beest exerçait encore des fonctions publiques à Delft en 1741. Enfin il lui eût suffi de feuilleter les livrets de nos derniers Salons pour y trouver le nom d'un des descendants actuels de cette illustre famille, inscrit parmi les plus dignes représentants de la peinture néerlandaise.

(1) Noms et armes des noblement honorables seigneurs, les quarante conseillers de la ville de Delft.

Ces deux documents, nous l'avons dit, sont les seuls qui semblent, avec quelque apparence d'autorité, assigner à la fabrication des faïences de Delft des commencements antérieurs au dix-septième siècle. Nous n'avons pas besoin d'insister sur le degré de confiance qu'ils méritent. Nous ne nous y arrêterons pas davantage, et nous allons passer tout de suite à l'examen des documents écrits, qui tous, par une remarquable concordance, se réunissent pour fixer les origines probables de la céramique delftoise aux environs de 1600. Mais, pour échapper à tout reproche de légèreté, adressé à nos devanciers, et pour être certain de ne négliger aucune source sérieuse, il va falloir procéder avec une méthode sévère, scientifique, si j'ose dire ainsi. Nous en demandons pardon au lecteur, mais les précautions et les soins sont ici d'autant plus nécessaires que les Archives de Delft sont loin de présenter l'ordre, l'homogénéité, et surtout la cohésion qu'on serait en droit de souhaiter. Bon nombre des pièces sur lesquelles nous allons raisonner, sont dispersées dans des dépôts fort éloignés. Il existe en outre, dans leur ensemble, de regrettables lacunes causées par divers accidents. Il est donc indispensable de procéder avec la plus grande circonspection.

Cette dispersion des Archives de Delft et ces lacunes déplorables sont en partie le résultat du double sinistre que nous avons raconté dans notre précédent chapitre. Mais elles ne doivent pas cependant être mises entièrement sur le compte du fléau. Le manque de surveillance, la négligence, l'indifférence la plus absolue ont, pendant de longues années, facilité les dilapidations les plus cruelles. Et ce n'est que dans ces derniers temps qu'on a enfin apporté l'ordre et la

vigilance indispensables pour la conservation de ce précieux dépôt.

Deux exemples, pris dans le nombre, feront comprendre à quelles rudes épreuves ont été soumises les Archives de Delft. En 1810, une femme de ménage, qui était chargée de certains nettoyages dans le *Stadhuis*, fut convaincue d'avoir dérobé une partie des privilèges de la ville. Cette malheureuse profitait de ce qu'elle avait accès dans le local des Archives pour cacher sous ses jupons des liasses entières de parchemins et de documents, qu'elle vendait ensuite comme papiers de rebut. Un jour, un conseiller municipal, passant devant la boutique d'un charcutier, aperçut des jambons enveloppés dans des parchemins superbes. Il voulut voir quels étaient ces parchemins. Il les examina avec attention, et aux premiers mots reconnut qu'il avait sous les yeux quelques-unes des chartes octroyées à sa ville natale par Charles-Quint. C'est ainsi que la fraude fut découverte. La misérable nettoyeuse fut fouettée sur la grande place et condamnée à la prison. On était en droit de penser que cette punition exemplaire porterait ses fruits. Hélas! il n'en fut rien.

Le 4 février 1833, M. H. Van der Borst, dernier doyen de la *Gilde de Saint-Luc*, demanda à consigner entre les mains du « Magistrat » une somme de mille quatre-vingt-quatre florins et à déposer à l'hôtel de ville une grande caisse renfermant les papiers et les modèles provenant de sa corporation. Celle-ci, faute de membres, avait cessé d'exister, et le fidèle doyen voulait se dessaisir de son précieux héritage en faveur de la ville que sa Gilde avait illustrée. Le texte de sa demande est formel : « ..... *De kist met papieren en modellen en dezelve te deponeren ten Raadhuize dezer*

stad (1). » Le 23 avril, par délibération du conseil, il fut fait droit à sa demande, et un reçu motivé indique que le dépôt eut lieu et que l'argent fut versé.



Fig. 19. — Décor d'un saladier polychrome, motif chinois.
(Musée de Rouen.)

En 1859, lorsque M. J. Soutendam, le secrétaire actuel de la ville de Delft, fut nommé archiviste, il eut la curiosité d'inventorier le précieux dépôt, mais, à sa grande surprise, il trouva la caisse vide. Son contenu avait pris le même chemin que les priviléges en 1810. Qu'étaient devenus

(1) « ... La caisse avec les papiers et les modèles (chefs-d'œuvre) et à déposer ceux-ci à l'hôtel de ville. » La copie de la délibération et le reçu se trouvent aux Archives, dans un Recueil légué à la ville par un parent de M. H. Van der Borst.

ces belles œuvres et ces papiers précieux? Nul ne put le savoir alors, nul ne l'a su depuis, bien qu'on ait pu en récupérer quelques fragments. On comprend qu'après de pareilles aventures les Archives de Delft doivent présenter de douloureuses lacunes et manquer de cohésion.

Quatre villes en Europe renferment des débris de ces Archives, ou tout au moins possèdent des documents intéressant l'histoire de Delft : une en France, Lille; une en Belgique, Bruxelles; deux en Hollande, Delft et la Haye, et dans cette dernière il existe deux établissements, les Archives et la Bibliothèque royale, qui contiennent des pièces de la plus haute importance.

Nous allons passer en revue ces divers dépôts.

A Lille, les Archives générales du département du Nord renferment des *États journaliers de la maison des ducs de Bourgogne* et les *Registres des chartes de l'audience*. Dans les *États journaliers* aussi bien que dans les *Registres*, on rencontre souvent le nom de Delft, mais jamais il n'y est fait mention de faïenciers ou de faïenceries, c'est-à-dire de *Plateelbackers*, de *Plateelschilders* ou de *Plateelbackerijen*.

A Bruxelles, la Bibliothèque de Bourgogne possède trois manuscrits relatifs à la ville de Delft. Le plus ancien, remontant au quinzième siècle, porte le n° 6259 et le titre *Oudheden van Delfland*. Le second, écrit au seizième siècle, et catalogué sous le n° 14630, est intitulé *Privilegien voor de Stad Delft van't jaer* 1359. Enfin, le troisième (MS. 7608) date de 1536, et a pour titre général *Privilegien van dien van Delft*. Ainsi que l'indiquent leurs titres, ces divers recueils sont tous trois relatifs aux priviléges de la ville de Delft. Le dernier est le plus complet. Il renferme toute la série des privi-

léges brûlés en 1536, et gracieusement restitués par Charles-Quint. Dans aucun de ces recueils il n'est fait mention, ni directement, ni indirectement, de la fabrication de la faïence.

A LA HAYE, aux Archives royales, le premier document, par ordre de date, qui pourrait nous offrir quelque éclaircissement est l'Inventaire général des richesses de Hollande, dressé en 1514 par ordre de Charles-Quint (1). Toutes les villes figurent dans ce recueil avec un état détaillé de leurs ressources financières et des industries qui concouraient à leur richesse. Delft paye son tribut comme les autres. Ses brasseries, ses fabriques de drap et son commerce de beurre sont précieusement consignés. Il n'est en aucune façon question de l'industrie qui nous occupe.

Après l'inventaire de Charles-Quint viennent les *Listes du dixième et du centième denier levés sur les maisons et autres biens situés à l'intérieur de Delft aussi bien qu'à l'extérieur de la ville* (2). On se souvient que les Espagnols à bout de ressources eurent recours à cet emprunt forcé pour pouvoir continuer la guerre. Ici, il n'y a pas d'erreur ni d'omission possible. Ces listes d'impôt ont été dressées avec une rapacité exceptionnelle. Les inscriptions eurent lieu quartier par quartier, rue par rue, maison par maison; et dans chaque maison, chaque habitant fut enregistré avec ses nom, prénoms, profession et l'estimation de ce qu'il possédait. Deux fois, à quatre années d'intervalle,

(1) *Informacie up den Staet faculteyt ende Gelegentheydt van de Steden ende dorpen van Hollant*, etc., MDXIV, MS récemment publié par A. W. Sythoff. Leiden, 1866.

(2) *Den thienden penninck van de huysen ende anders binnen de stede van Delfft mitsgaders de buyten steden*, 1555.

grâce à ce travail de vautour, j'ai pu, en dépouillant une pile énorme de cahiers manuscrits, faire et refaire cette instructive promenade, mais je n'ai pas rencontré le moindre *plateelbacker*.

Deux autres recueils spéciaux à Delft se trouvent encore aux Archives : l'un est la *Table générale des arrêtés municipaux* (1); l'autre, le *Registre de tous les titres, papiers, livres, etc.* (2); mais comme les originaux eux-mêmes se trouvent à Delft, nous remettrons leur examen à plus tard. Enfin, nous ne pouvons quitter les Archives royales sans donner un coup d'œil au *Registre des actes, pensions, octrois, etc., émanant des États généraux* (3), et au *Répertoire des placards, octrois et ordonnances de la Cour de Hollande* (4). Dans ces deux recueils, c'est toujours le même silence significatif relativement à l'industrie des *plateelbackers*. Une seule mention inscrite dans le *Registre des actes et pensions* (anno 1614-1616, fol. 32 r° et suiv.), et portant la date du 4 avril 1614, touche indirectement à nos recherches : c'est l'octroi d'un privilége accordé à Claes Wytmans, pour faire de la porcelaine semblable à celle des Indes. Mais ce n'est point le moment de nous occuper de cet octroi, sur lequel nous aurons, du reste, occasion de revenir. Wytmans, en effet, n'était pas de Delft; la porcelaine n'est pas de la faïence, et cette date de 1614 ne peut

(1) *Generale tafel van alle de stads Keurboecken*, etc.

(2) *Register van alle de stads Charters, papieren, boeken, zoo te Delft als te Delfshaven berustende.*

(3) *Register van den acten, pensioenen, octroyen*, etc.

(4) *Repertorium van de placcaten octroyen ende ordonnantien van den Hove van Holland*, etc. *Beginnende, anno 1513, ende eiindende anno 1642 inclurys.*

rien nous apprendre sur les origines des *plateelbackeryen* qui existaient déjà.

L'autre dépôt de LA HAYE, la Bibliothèque royale, nous offre cinq manuscrits relatifs à Delft. Sur ce nombre, deux regardent spécialement la généalogie des quarante conseillers de la ville, et n'offrent par conséquent aucun inté-



Fig. 20. — Corbeille décorée en camaïeu bleu foncé.
(Collection Evenepoel, à Bruxelles.)

rêt pour nous. Le troisième, catalogué sous le n° 366 et portant le titre de *Privilegie-Boeck van Delft met een Register van alle de privilegien,* est une vaste compilation de plus de mille pages in-folio qui va de l'année 1246 à l'année 1597 (26 novembre), et qui est également muette sur l'objet de nos recherches.

Quant aux deux derniers manuscrits, ils sont d'une ex-

trême importance; ils constituent en effet les registres de maîtrise de la Gilde de Saint-Luc (*de meestersboecken*). Il nous faudra plus tard les dépouiller avec un soin extrême, car ce sont eux qui nous apprendront les noms de tous les maîtres *plateelbackers* jusqu'en 1715. Mais ces registres ont tout naturellement suivi la constitution de la Gilde de Saint-Luc; or, nous verrons tout à l'heure que celle-ci ne fut instituée qu'en 1611; donc, pour le moment, ils ne peuvent rien nous dire sur les origines des *plateelbackerijen*.

Enfin, nous voici à DELFT. Pénétrons dans les Archives et examinons ce qui en reste. Tout d'abord, nous n'avons point à nous préoccuper des documents antérieurs au grand incendie de 1536. Tout ce qui précède cette époque a été recueilli avec soin par M. J. Soutendam, alors qu'il était encore archiviste de la ville, et il nous suffit de jeter un coup d'œil sur les deux excellents livres qu'il a publiés (1), pour voir qu'il n'est question dans tous ces documents ni de faïences ni de faïenciers.

Postérieurement au sinistre, nous avons : 1° les *Keurboeken,* qui renferment les arrêtés du « Magistrat », depuis 1536 jusqu'en 1795, et forment dix énormes volumes in-folio; 2° les *Memoriaalboeken,* qui, pendant la même période, enregistrent les contrats et résolutions sanctionnés par le « Magistrat », mais n'ayant pas un caractère officiel; ces mémoriaux forment également dix registres in-folio; 3° le *Recueil Delft,* composant deux volumes avec l'énoncé des princi-

(1) *Keuren en ordonnantien der stad Delft, van den aanvang des* XVI° *eeuw tot het jaar 1536*, Delft, 1870, et *Mededeelingen uit het Archief der stad Delft, 1862.*

pales résolutions du « Magistrat »; 4° et enfin les *Resolutieboeken van de veertigen en vroetschappen* (1565-1795), qui relatent les faits de politique générale et les rapports des quarante conseillers de Delft avec les députés de la ville aux États de Hollande.

Tout d'abord il nous faut écarter les vingt ou trente volumes des *Resolutieboeken.* Ils ne contiennent rien pour nous. Le *Recueil Delft* ne mentionne pas les *Plateelbackers,* mais il nous fournit, à la date du 15-19 septembre 1596, une pièce d'une importance exceptionnelle : c'est la liste de toutes les professions dont l'exercice était toléré dans les murs de Delft; et les faïenciers n'y sont pas mentionnés.

Les *Memoriaalboeken* ne nous disent rien des *Plateelbackers* avant 1704; et le premier document qu'on rencontre dans les *Keurboeken* où leur nom se trouve mentionné est l'acte constitutif de la Gilde de Saint-Luc, la *Gildebrief,* comme on l'appelait, et cet acte porte la date du 29 mai 1611.

Ainsi donc, tous les documents officiels que nous avons pu trouver jusqu'à présent concordent merveilleusement entre eux. Tous ceux qui sont antérieurs au dix-septième siècle gardent sur le compte des faïenceries un silence complet, absolu, et par cela même très-significatif. L'un d'eux, l'ordonnance de septembre 1596, va même jusqu'à leur refuser le droit d'exister.

C'est donc entre 1596 et 1611, époque à laquelle se fonde la Gilde de Saint-Luc, qu'on peut à coup sûr faire remonter l'origine des faïenceries de Delft. Mais si nous consultons le *Meestersboek* de la Gilde de Saint-Luc, commencé en 1613, nous y trouvons inscrits avant cette année

huit maîtres faïenciers : 1° Herman Pietersz; 2° Pauwels Bouseth; 3° Cornelis Rochusz van der Hoek; 4° Egbert Huygens; 5° Michiel Noutsz; 6° Thomas Jansz; 7° Abraham Davitsz, et 8° Symon Thonisz. Ne semble-t-il pas extraordinaire que ces huit maîtres aient germé d'un coup? Il en est certainement un ou deux qui ont dû être les tout premiers et qui ont formé les autres. Voyons donc un peu si nous ne pourrions découvrir quels sont ces initiateurs.

Pour cuire de la faïence, il faut un four. Jadis, tous les feux ou foyers étaient imposés. Si nous pouvions consulter les livres de recensement des foyers existant à Delft à cette époque, nous serions vite fixés. Or, par un hasard inespéré, le seul de ces registres qui soit parvenu jusqu'à nous est précisément celui de 1600 (1). Interrogeons-le donc, et passons en revue l'une après l'autre les trois ou quatre mille maisons qui composaient le Delft d'alors.

Eh bien! sur les vingt mille *Delvenaars* de ce temps, nous en trouvons seulement deux qui prennent la qualification de *plateelbackers :* Hendrick Gerritsz, établi sur le quai occidental de l'*Oosteinde,* et Herman Pietersz, installé sur le quai oriental du même *Oosteinde,* dans la partie comprise entre la *groote Broerhuissteeg* et la *Langendyk.* Et encore pour Hendrick Gerritsz la mention ne paraît point avoir eu de suite. Elle a été, en effet, rayée, biffée, presque immédiatement après avoir été tracée; sa maison, du reste, renfermait quatre cheminées, mais point de four. Tandis que celle d'Herman

(1) *Register vant'haertsteedegelt bynnen de stadt Delft en de jurisdictie van dyen,* 1600.

Pietersz possédait trois foyers ordinaires et un four. Ce dernier était donc bien vraiment fabricant.

Mais continuons nos investigations. Cette maison qu'habitait Herman Pietersz n'était pas la seule qu'il possédât. Il était encore propriétaire de deux autres immeubles situés sur le même quai, l'un habité par un nommé Leenart



Fig. 21. — Assiette polychrome et dorée à armoiries.
(Collection de M. G. Le Breton, à Rouen.)

Blasius, tailleur de son état, et l'autre occupé par un tonnelier appelé Pieter Jansz. C'était donc un capitaliste que cet Herman Pietersz, et nous comprenons maintenant qu'il soit le premier inscrit sur la liste des faïenciers de la Gilde de Saint-Luc. Il devait être non-seulement le plus ancien, mais encore le plus riche d'entre eux.

Il nous resterait, pour finir, à démêler un peu sa bio-

graphie. Qui était-il? D'où venait-il? Comment avait-il acquis cette aisance, cette richesse relative? Ici, c'est aux registres de l'état civil qu'il nous faut avoir recours. Mais malheureusement, à Delft, ils sont loin de donner toutes les satisfactions désirables. Les livres de décès ne nous apprendraient rien. Les livres de baptême ne remontent pas au delà de 1616. Restent quelques livres de mariage antérieurs au dix-septième siècle. Les Archives de Delft en possèdent quatre : un *Trouwboek* (1) (n° 109), qui va de 1575 à 1754; un *Huwelyklegger van de Gereformeerde kerken* (n° 35), qui va de 1584 à 1596; et deux *Trouwboeken* (n°s 103 et 104), qui vont de 1587 à 1592 et de 1592 à 1599.

Chacun de ces registres contient environ quatre à cinq mille actes d'une écriture fine et difficile à lire, tracée avec une encre pâle, dans ces petits caractères semi-espagnols, semi-germains, qui composaient la calligraphie hollandaise de ce temps. Or, sur ces dix-huit mille mentions, il n'en est qu'une où le nom du fiancé soit accompagné de la qualification de *plateelbacker*, celle qui, à la date du 1er septembre 1584, constate l'union de Herman Pietersz, faïencier, veuf, né à Haarlem, et demeurant sur la *Verwersdyk*, avec Anna Cornelisz, jeune fille demeurant dans la *Molenstraat*.

Ainsi donc, Herman Pietersz était originaire de Haarlem. Il y avait sans doute appris son métier, car M. Van der Willigen, dans son livre sur les artistes de cette ville (2),

---

(1) On appelle généralement ainsi les livres sur lesquels sont consignés les mariages civils, contractés devant le « Magistrat », tandis que l'*Huwelyklegger* est le registre du mariage religieux.

(2) *Geschiedkundige aanteekeningen over haarlemsche schilders*, etc.

nous donne le nom de quelques faïenciers qui existaient vers cette époque. Nous savons, en outre, par Ampzing (1), qu'en 1572 un faïencier du nom de Bogaert fut compris parmi les cinquante-sept bourgeois de Haarlem exclus de l'amnistie accordée par le duc d'Albe. C'était un *geleijer plateelbacker*, c'est-à-dire un fabricant de faïences grossières. Mais la céramique hollandaise était alors dans son enfance.

Quant à sa fiancée, elle était probablement la fille d'un potier. Il y avait en effet, en ce temps, à Delft, sur l'*Oosteinde*, à l'endroit même où nous retrouvons plus tard Herman Pietersz, toute une famille de *pottebackers* fort riches, du nom de Cornelisz. L'un d'eux, Aryen Cornelisz, sans doute le frère d'Anna, se maria le 27 avril 1585, et trente-cinq ans plus tard, sur le « Livre des biens-fonds de 1620 (2) », nous le retrouvons possesseur d'une dizaine d'immeubles. Rien d'étonnant donc à ce qu'après la mort de son beau-père Herman Pietersz ait été appelé à participer à l'opulente succession qui devait transformer son beau-frère en marquis de Carabas.

Quoi qu'il en soit, qu'Herman Pietersz ait dû son aisance à un héritage ou à son propre génie, il semble impossible de lui contester sérieusement le titre de promoteur de l'industrie céramique à Delft. Non-seulement toutes les présomptions sont en sa faveur, mais encore toutes les preuves, tous les documents forment un faisceau compacte, indestructible, et que vient encore resserrer, si je puis dire ainsi, une mention intéressante que nous rencontrons sur le *Register vant' haertsteedegelt* de 1600. Car, en même

(1) *Beschryvinge ende lof der stad Haarlem in Holland.* Haarlem, 1628.
(2) *Legger vande Verpondingen opten huysen*, etc. 1620.

temps que nous voyons apparaître le premier *plateelbacker*, nous voyons se manifester une industrie nouvelle, inconnue jusque-là, celle du marchand de terre à poterie.

A la page 44 de ce *Register* nous trouvons, en effet, le nom de Henryck Johansz, qualifié de *Pottaert vercooper*. Or nous apprendrons justement dans la suite que la faïence de Delft devait une partie de ses qualités aux trois sortes de terre dont elle était composée, et dont l'une était apportée des environs de Tournay, en Belgique. Ainsi donc, on avait pu faire, avant ce temps, des poteries vulgaires, en terre rouge, couvertes avec un vernis plombifère; mais la vraie faïence à biscuit jaune, avec engobe coloré et émail stannifère, c'est-à-dire la faïence de Delft, n'a vu le jour que lorsque tous les éléments indispensables à sa fabrication ont été réunis.

Pour terminer cette longue étude sur les origines de l'industrie artistique qui nous occupe, il nous reste encore à jeter un coup d'œil sur les livres publiés avant ce siècle : *Descriptions des Pays-Bas*, *Relations de voyages*, *Mémoires*, etc., etc.

Tous ceux de ces livres qui sont antérieurs à 1650 sont absolument muets sur le compte des *plateelbackers*. Guicciardini (1) ni ses continuateurs n'en soufflent mot. Blaeu (2), si exact et si méticuleux, imite leur silence. Bleyswijk, qui écrivait en 1667, est le premier à en parler; encore, sur les neuf cents pages que compte sa *Beschryvinge*, ne leur consacre-t-il qu'une quinzaine de lignes, ce qui semble indiquer le peu d'importance qu'ils avaient à ses yeux. Quant

(1) *Description des Pays-Bas*. 1625.
(2) *Theatrum urbium Belgicæ fœderatæ*. 1650.

à la date de leur première installation, il la fait remonter à l'époque où les brasseries commencèrent à décliner, et nous savons que jusqu'à la fin du seizième siècle elles furent très-florissantes.

Après lui, le silence se fait de nouveau. Ni Parival (1) ni le Père Boussingault (2) ne parlent des faïenceries delf-



Fig. 22. — Corbeille décorée en camaïeu violet.
(Collection P. Jourde, à Paris.)

toises. L'édition des *Délices des Pays-Bas* publiée en 1678 se tait également; celle de 1726 en dit à peine quelques mots, et il faut arriver à celle de 1769 pour trouver un véritable hommage rendu à ce grand art industriel.

Avant cela, en 1742, l'auteur du *Tegenwoordige staat der Vereenigde Nederlanden* lui avait assigné comme époque de naissance « le milieu du siècle précédent », c'est-à-dire 1650,

(1) *Délices des Pays-Bas*. 1669.
(2) *La Guide universelle des Pays-Bas*. 1677.

et c'est également cette date qu'indique Gerrit Paape, dans le livre qu'il consacre à la faïence de Delft, prenant le moment de sa haute prospérité pour celui de son apparition.

Ces citations nous semblent suffisantes, et nous les bornerons là. On pourrait les continuer, du reste, indéfiniment, sans rencontrer ni contestation ni démenti. Les vieux livres s'accordent avec les vieux documents, et de cette précieuse concordance il doit résulter cette certitude absolue qu'on peut accepter l'année 1600 comme date originelle des premières *plateelbackerijen* delftoises, et le nom d'Herman Pietersz comme celui du promoteur de cette magnifique production.

Ainsi se trouvent réfutés, pièces en main, ces récits fantaisistes qui, s'inscrivant en faux contre tant d'auteurs vénérables, prétendaient faire remonter la faïence de Delft à des époques légendaires, et, sans preuves comme sans raisons plausibles, refusaient à la Néerlande la création de ce bel art industriel, pour le dire importé par des ouvriers allemands.



Fig. 23. — Petit beurrier polychrome.
(Collection P. Jourde.)



Fig. 24. — Armoiries qui figuraient sur la façade de l'ancien local de la Gilde de Saint-Luc, à Delft.

LA GILDE DE SAINT-LUC

Fig. 25. — Statuette polychrome, appartenant à M. Fournier.

C'EST au commencement du dix-septième siècle, nous l'avons dit dans le précédent chapitre, que les artistes de Delft se groupèrent pour constituer une corporation particulière, qui prit le nom de *Gilde de Saint-Luc*.

Dans cet artistique pays de Hollande, cette corporation pouvait bien être considérée comme tard venue. Elle avait été précédée, en effet, de plus de trente ans par celle d'Amsterdam, et juste d'un siècle par celle de Haarlem. Mais dès qu'elle apparut, il sembla qu'elle voulût rattraper le temps perdu. Les noms retentissants s'alignèrent sur ses registres, les nobles et fiers talents se pressèrent autour de sa bannière, cohorte vigoureuse et féconde, bataillon sacré dont, cinquante ans plus tard, l'enthousiaste Bleyswijck devait se faire le Vasari.

Le séjour du stathouder à Delft fut, nous l'avons vu, l'élé-

ment déterminant, la goutte de rosée, pour ainsi dire, qui amena, sinon l'éclosion, du moins l'épanouissement de tous ces talents si variés et si complets. Mais une fois l'impulsion donnée, le mouvement se continua. Il s'accentua même chaque jour davantage, sans qu'il fût besoin d'aucune aide extérieure ni d'aucune assistance étrangère.

Toute cette cour de princes allemands, d'ambassadeurs français, d'hommes d'État de toutes les provinces, put s'éloigner, s'évanouir, disparaître, sans qu'Apollon cessât de sourire à « sa nouvelle Delphes ». Et celle-ci, pour me servir de l'expression même de Grotius, devint chaque jour plus à tous les gens instruits :

Hanc Delphos vocitant, sive hoc ab Apolline nomen
Promeruit, doctis non odiosa viris.

Mais tous ces hommes de talent, ces gens de goût, ces artistes habiles, qui maniaient avec élégance le burin, le ciseau et la brosse, ne tardèrent pas à sentir le besoin de s'unir, de se soutenir et de s'entr'aider. Ce jour-là, la Gilde de Saint-Luc fut résolue, et le 29 mai 1611, grâce à la sanction du « Magistrat » de Delft, elle fut régulièrement fondée. L'ordonnance qui établissait ses droits et ses devoirs, qui lui conférait ses privilèges, qui lui donnait l'existence, en un mot, fut lue avec accompagnement de la grosse cloche du beffroi, « *mette groote klocke* », comme c'était alors l'usage. Et une fois la lecture achevée, une fois le grondement du bourdon éteint et perdu dans les rumeurs de l'active cité, les artistes de toutes sortes se trouvèrent séparés du commun des artisans, groupés ensemble, unis, assujettis à une organisation spéciale, ayant leurs chefs et leurs règlements, et formant une

corporation à part. Huit corps de métier se trouvaient groupés de la sorte. C'étaient : 1° les peintres de toute espèce, à l'huile ou à l'eau, au pinceau ou autrement. Naïve simplicité du vieux temps, qui ne savait point distinguer entre les badigeonneurs et les artistes. 2° Les peintres et graveurs sur verre, avec les fabricants de vitraux; 3° les faïenciers;



Fig. 26. — Le *Fine punten*, modèle de dessin à exécuter par les peintres aspirant au brevet de maîtrise, d'après un dessin du *plateelschilder* Tulk.

4° les tapissiers et fabricants de tapisseries; 5° les sculpteurs sur bois, sur pierres et « toutes autres substances »; 6° les gaîniers, qui, à cette époque, étaient de véritables artistes; 7° les imprimeurs d'art (*konstdrukkers*) et les libraires; 8° enfin les marchands de gravures et de tableaux.

Tous les métiers qui, de près ou de loin, tiennent aux arts du dessin, étaient, on le voit, représentés dans cette Gilde vaillante. L'ordonnance qui consacrait ce fécond groupement, la *gildebrief*, comme on disait alors, se trouve encore aujourd'hui aux Archives de Delft (*Keurboek*, n° 5, fol. 305). Je l'ai vue, je l'ai feuilletée, et j'avoue que ce

n'est pas sans une certaine émotion que je l'ai lue et relue. C'est un beau manuscrit, que le temps a respecté. Le papier sonne encore sous le doigt; l'encre est noire, vigoureuse, brillante, et les lettres majestueuses s'alignent fièrement, comme si le rédacteur avait voulu établir une secrète harmonie entre sa calligraphie et l'événement artistique qu'elle allait consacrer.

On aimerait à reproduire jusque dans ses moindres formules un document de cette sorte. Il est de ceux qu'on peut hardiment comparer à un titre nobiliaire. Mais c'est moins par la lettre que par l'esprit qu'il valait, et c'est son esprit qu'il nous faut étudier.

Tout d'abord, il conférait à la Gilde un pouvoir absolu sur toutes les choses ressortissant des métiers qu'elle groupait. Nul ne pouvait exécuter ou faire exécuter une œuvre dépendant d'un de ces métiers, sans l'autorisation des syndics, et chaque contrevenant était frappé d'une amende de dix florins (somme considérable pour l'époque), à laquelle on ajoutait la confiscation de l'objet exécuté (1).

C'était là un privilége énorme, je dirai même exorbitant, d'autant plus exorbitant qu'il descendait dans l'application à des restrictions d'une étroitesse singulière, dont nous n'avons plus d'idée, et qui persistèrent jusqu'au dernier jour; car deux siècles plus tard, à une époque par conséquent où l'esprit révolutionnaire aura balayé une partie de ces préjugés corporatifs, nous verrons encore les peintres stipuler « que les menuisiers et charpentiers auront seule-

(1) Voir dans la deuxième partie, au nom de ***Benedictus van Houten***, un exemple de l'application de ces pénalités.

ment le droit d'enduire d'huile les chevilles dont ils se servent, et de donner une couche aux châssis, aux jointures et à l'intérieur des tuyaux (1) ». Toute autre opération touchant à un des métiers de la corporation, la mise en place d'une vitre par exemple, entraînait une amende de douze florins et la confiscation.

On peut juger par cet unique exemple de l'étendue des droits conférés à la Gilde. Notez que ceux-ci ne se bornaient pas à la fabrication des objets, ils s'étendaient également sur leur débit. Nul ne pouvait vendre un tableau, un verre, une faïence, etc., sans être membre de la corporation. On permettait, il est vrai, aux marchands étrangers de déballer aux grands marchés du jeudi et d'ouvrir boutique pendant la kermesse annuelle, qu'on nommait *Sint-Odulphi markt*, à la condition toutefois d'être placés sous la surveillance des doyens de la Gilde et de payer à ceux-ci une contribution assez lourde. Mais les étrangers étaient sévèrement exclus des ventes publiques qui avaient lieu périodiquement. Ils ne pouvaient y introduire quelques ouvrages qu'en achetant le consentement des doyens, et même, en 1662, quand toutes les ventes furent localisées au siége de la Gilde, cette faculté leur fut retirée (2).

Ainsi maîtresse absolue, complète, sans partage, des diverses industries qu'elle groupait, la Gilde était en outre constituée hiérarchiquement, avec des doyens et des maîtres. Les doyens étaient d'abord au nombre de quatre; plus tard,

(1) *Concept reglement*, aux Archives de Delft.
(2) Voir Bleyswijck, *Beschryvinge*, etc., p. 649.

en 1648, ils furent portés à six : deux peintres, deux verriers et deux faïenciers. Le temps de leur charge était fixé à deux ans; mais, chaque année, trois d'entre eux quittaient et devaient demeurer deux ans au moins sans être renommés. Les doyens restant en fonction présentaient aux bourgmestres une liste contenant un nombre de propositions double de celui des siéges vacants, et chaque année, le



Fig. 27 et 28. — Le *Siroppot* et la Salière, exécutés par D. Haarles, en 1795, pour son épreuve de maîtrise, et conservés aux Archives de Delft.

18 octobre, jour de Saint-Luc, les bourgmestres désignaient les nouveaux doyens, qui entraient immédiatement en charge (1).

Les fonctions des doyens consistaient à veiller sur les intérêts de la Gilde et des divers métiers qui la composaient. Ils avaient également la gestion de la caisse corporative, la perception des cotisations, des droits de maîtrise et des amendes. Ces dernières étaient partagées en trois portions égales, entre la ville, l'officier de justice et la corporation.

(1) Voir *Sint-Lucas Gildebrief*, art. 22.

Imp. Lemercier & C. Paris

Les doyens devaient, en outre, surveiller la confection des épreuves qui précédaient la réception et tenir un registre exact de tous les membres admis à la maîtrise (1).

Le titre de maître ne pouvait s'acquérir qu'après avoir



Fig. 29. — Le *Grootste grooten.* Plat aux armes de Saint-Luc, exécuté, en 1795, par D. Haarles, pour son épreuve de maîtrise, et conservé aux Archives de Delft.

rempli toute une série de formalités, longues, coûteuses et pénibles. Tout d'abord, il fallait avoir fait un apprentissage de six années dont les conditions étaient sévèrement réglées par toute une suite d'ordonnances, notamment par celles du 20 avril et du 14 juin 1614, et celle du 12 mai 1641.

(1) C'est ce *Meestersboeck,* retrouvé récemment, dont nous donnons ici même un *fac-simile,* et qui nous a permis de restituer en partie le personnel de la Gilde. Il forme deux registres manuscrits. Ces deux volumes sont déposés à la Bibliothèque royale de la Haye.

Chaque contrat d'apprentissage entre maîtres et jeunes gens (*jongens*) se trouvait limité à une durée de deux années. Il devait donc être renouvelé trois fois pour que l'apprentissage fût complet, et chaque renouvellement occasionnait le payement d'un droit à la Gilde.

Ce long stage accompli, le postulant était admis à subir son épreuve (*proef*), c'est-à-dire à passer son examen. L'ordonnance du 20 avril 1654 nous dit en quoi consistait cette *proef* pour ceux qui voulaient devenir maîtres peintres sur faïences, ou maîtres tourneurs. Le tourneur devait faire « une aiguière (*sirooppot*), un saladier, comme on en trouve dans le commerce, et une salière à pied évidé tournée dans un seul morceau de terre ».

Pour le peintre, l'épreuve consistait à décorer une demi-douzaine de plats de la plus grande dimension, et une grande assiette à fruits entièrement couverte d'ornements (1).

Puis, l'un et l'autre, tourneur et peintre, devaient, celui-ci peindre, et celui-là tourner une pile de trente assiettes de petite dimension.

Dans le principe, ces épreuves devaient être exécutées par le postulant dans l'établissement du plus ancien doyen. Deux maîtres étaient chargés d'examiner l'œuvre une fois qu'elle

(1) Il y a dans l'ampliation d'avril 1654 (Voir *Keurboek*, n° 7, fol. 345) les mots : «... *een halffdosijn grootste grooten, mit fine poorten ende een groot freuijtschotel geheel over.* » Ces termes, spéciaux à une industrie aujourd'hui disparue, sont devenus incompréhensibles. Je dois à un vieil ouvrier nommé Tulk, le dernier des anciens *plateelbackers* de Delft, l'explication des objets qui étaient à décorer. Quant aux mots *fine poorten,* il suppose que cela veut dire *fine punten,* c'est-à-dire petits points, et il m'a donné un croquis de ce qu'on entendait de son temps par ces mots. (Voir fig. 26.)

était achevée, et lorsque le résultat ne paraissait pas satisfaisant, le postulant devait rembourser le prix des matériaux qu'il avait employés et les frais qu'il avait occasionnés.

Plus tard, en 1662, après que le siége de la Gilde eut été transporté sur le *Voldersgracht*, les épreuves eurent lieu dans un local spécialement agencé à cet effet, muni d'un tour et d'un établi, où le postulant était enfermé chaque matin par le plus ancien doyen et délivré chaque soir, cela pendant tout le temps que durait la confection de son œuvre de maîtrise. C'était, on le voit, une véritable entrée en loge. Pour chaque journée passée de la sorte, le postulant devait payer six sous comme droit de chambre et donner trois sous à chaque doyen et aux deux maîtres qui constituaient le jury d'admission. Était-il refusé? il lui fallait encore rembourser le prix des matériaux employés, et une ordonnance draconienne, rendue le 16 août 1655 contre les verriers, et appliquée plus tard aux *plateelbackers*, l'obligeait à refaire un nouvel apprentissage d'un an et six semaines, avant qu'il lui fût permis de tenter une nouvelle épreuve (1).

Enfin, quand, après avoir fait son temps et triomphé de tous les obstacles, il était définitivement admis, il avait encore à acquitter les droits de maîtrise. Ces droits, qui nous paraissent aujourd'hui presque dérisoires, pesaient alors bien lourdement sur les jeunes artistes. Rappelons-nous, en effet, Johannes Vermeer et Pieter de Hooch, ces deux glorieux champions de l'école hollandaise, ne pou-

(1) Bleyswijck, p. 649 et suiv.

vant satisfaire à cette dette professionnelle et forcés tous deux de solliciter la bienveillance du bourgmestre de Delft, et d'invoquer la garantie de quelques amis fortunés pour obtenir qu'on leur fît crédit.

Ces droits fixés par la *Gildebrief* de 1611, confirmés par l'ampliation du 20 avril 1654, augmentés et remaniés par les magistrats en 1662, avaient été finalement taxés comme suit :

Droits de maîtrise.	Pour un bourgeois de Delft	6 fl.	
	Pour un étranger	12	
	Pour un fils de maître	3	
	Pour les peintres qui n'exerçaient pas.	1 fl.	5 sols.
Inscription d'élèves ou apprentis.	Bourgeois	1 fl.	6 sols.
	Étranger	2	12
Admission d'ouvriers étrangers		2	10
Pour les sessions extraordinaires		1	16
Pour les frais funéraires		1	10
Cotisations.	Maître ou patron		6 sols.
	Ouvrier ou garçon		2
	Ouvrier étranger		4
Pour la cession d'un magasin		1	6
Pour l'inscription d'apprentis			6

J'ai tenu à donner tous ces chiffres, parce qu'ils ont une importance spéciale ; car c'est par eux et grâce à eux que sur les fragments des registres de la corporation qui sont parvenus jusqu'à nous, on peut en partie reconstituer l'état civil des maîtres admis. La somme payée nous dit en effet si le nouveau maître était bourgeois de la ville, fils de maître ou étranger, c'est-à-dire né dans une autre cité ; point de départ précieux pour asseoir de premières recherches.

Tous ces versements, toutes ces cotisations, perceptions,

droits, etc., fort lourds pour l'époque, augmentés des amendes qui devaient être fort nombreuses, ne pouvaient manquer d'être productifs. La Gilde ne tarda donc pas à être riche. Aussi, en 1660, la voyons-nous solliciter et



Fig. 30. — La maison de la Gilde de Saint-Luc, à Delft, d'après une gravure du siècle dernier.

obtenir de la ville la concession d'un nouveau local où elle pût s'établir plus à l'aise.

Ce nouveau local était une ancienne chapelle dédiée primitivement à saint Christophe, dépendant d'un asile de vieillards, et qui, à l'époque de la Réformation, avait été convertie en halle aux draps. Aussitôt en possession de

son nouvel immeuble, la corporation s'efforça de le rendre digne d'elle. La façade, qui comptait quatre fenêtres, fut augmentée d'un attique dans le tympan duquel on plaça le buste d'Apelles. Au-dessous, on disposa trois écussons, celui du milieu renfermant les armes de la ville, celui de droite portant celles de la corporation, et celui de gauche les armoiries du doyen Dirk Meerman, homme considérable, chevalier, ancien bourgmestre, et qui était en quelque sorte le Mécène de la confrérie. Enfin, sous les fenêtres, on incrusta quatre festons de pierre blanche, dans lesquels étaient sculptés les emblèmes des quatre principaux métiers composant la Gilde : les peintres, les verriers, les faïenciers et les libraires.

A l'intérieur, on ne demeura pas en reste. « Par amour de la corporation », comme dit Bleyswijck, les peintres couvrirent les murs de toiles peintes, les verriers garnirent les fenêtres de vitraux, et, pour ne pas rester en arrière, les deux doyens des faïenciers, qui cette année-là se trouvaient être Quiring Kleynoven et Aelbrecht de Keizer, payèrent de leurs propres deniers « les dix chaises espagnoles couvertes en cuir de Russie », qui garnissaient la salle (1).

L'abandon, à titre gracieux, de ce nouveau local ne fut pas la seule faveur dont les confrères de Saint-Luc furent redevables au Magistrat de Delft. Celui-ci se montra toujours d'une extrême bienveillance pour la Gilde, et d'une particulière complaisance pour les *plateelbackers*. Grâce à cette complaisance, les faïenciers furent même pendant

(1) Bleyswijck, *loco cit.*, p. 645; R. Boytet, *Beschryving*, p. 282. Voir aussi l'article publié par M. J. Soutendam dans la *Delftsche courant* du 17 mars 1876.

longtemps exempts de certaines taxes qui frappaient tous les autres commerçants. C'est ainsi qu'une ordonnance en date du 15 septembre 1659 (1) nous apprend que jusque-là l'étain et le plomb qu'ils achetaient avaient été dispensés de la formalité du pesage officiel, lequel entraînait une certaine redevance. Il en fut de même pour les tonneaux qu'ils employaient à mesurer la terre, et qui furent contrôlés en 1675 (2) pour la première fois.

Bien mieux, en 1704, les fermiers de l'impôt prétendant prélever un droit sur le plomb dont les *plateelbackers* faisaient usage, les bourgmestres s'interposèrent, et, grâce à leur intercession, les fermiers se désistèrent de leur prétention (3). Enfin, en 1777, les faïenciers s'étant adressés aux états généraux pour obtenir le dégrèvement des impôts qui pesaient sur leurs matières premières, grâce à l'active intervention du collége échevinal, on leur fit remise de la moitié des droits sur le bois, l'étain, le plomb et la litharge (4).

Ajoutons bien vite que les *plateelbackers* de Delft étaient dignes à tous égards de cette bienveillance exceptionnelle. Non-seulement leur industrie était une source de richesse pour la ville et de bien-être pour sa population laborieuse, mais, au moyen d'associations de secours fort savamment organisées, ils étaient arrivés à débarrasser presque complétement la charité privée et publique des prélèvements opérés sur elle par la misère, les infirmités ou la vieillesse.

---

(1) *Keurboek*, nº 8, fol. 98 verso.

(2) *Keurboek*, nº 9, fol. 33, 4 novembre 1675.

(3) 6 novembre 1704. Voir aux Archives de Delft le *Memoriaalboek*, nº 5, fol. 8 verso.

(4) *Memoriaalboek*, nº 8, fol. 289 et 304.

Les sociétés de secours mutuels, les caisses de retraite, qu'on croit souvent d'institution récente, étaient, dès le milieu du dix-septième siècle, en pleine activité à Delft. Elles y fonctionnaient avec les mêmes règlements, les mêmes obligations pour les sociétaires, et donnaient déjà d'excellents résultats.

En voulez-vous la preuve? Ouvrez le septième *keurboek* du Magistrat de Delft (au folio 280), vous y verrez que, le 16 septembre 1647, à la demande des peintres sur faïence (*plateelschilders*), le Magistrat a pris un arrêté autorisant la formation d'une caisse pour venir au secours des personnes malades, infirmes, âgées, faibles et pauvres qui font partie de leur corporation. Chaque membre doit verser une cotisation d'un sol par semaine, et tout malade, infirme ou vieillard, reçoit un secours hebdomadaire de trois florins douze sous. Les secours ne sont refusés qu'à ceux-là seuls dont la maladie peut être attribuée à certaines imprudences. Si un sociétaire vient à mourir, tous ses confrères sont tenus, sous peine d'une amende de trois sols, de l'accompagner au cimetière. Enfin, un conseil de quatre personnes, renouvelé par l'élection, veille à l'administration des finances et à la répartition des secours.

Quelques jours après (25 novembre 1647), ce sont les tourneurs de faïence (*plateeldraayers*) qui fondent une caisse pareille. Cinq années plus tard, les deux caisses fonctionnent avec fruit et donnent de bons résultats. Mais on a pu constater quelques tiraillements dans les rouages administratifs. C'est pourquoi, dans l'ampliation qu'ils obtiennent, les *plateelschilders*, en 1662, et les *plateeldrayers*, en 1663 (1),

(1) Voir, pour ces deux ampliations, *Keurboek*, n° 8, fol. 156 verso et fol. 197 verso.

introduisent des modifications heureuses. Ainsi, aucun membre ne peut refuser les secours; de cette façon, les différences de fortune sont effacées, les inégalités de position cessent d'être sensibles, et la mutualité n'est plus un vain mot. Les sociétaires acquièrent, en outre, la faculté de quitter la ville et d'aller travailler dans toute la province sans être frustrés des avantages de l'association. Ils sont tenus seulement, à



Fig. 31. — Soucoupe polychrome sur fond noir, à réserves.
(Collection de M. P. Gasnault, à Paris.)

leur rentrée à Delft, à un versement nouveau de trente sols. Mais, s'ils quittent la province, ils sont rayés de droit. Au décès de chaque sociétaire, la veuve reçoit un don gracieux de quatorze florins huit sols. Les avantages de la participation sont étendus aux apprentis ayant déjà travaillé six ans, et donné des preuves de bonne conduite. Nul ne peut plus être admis s'il n'est sain de corps et exempt de maladie constitutionnelle. Enfin, à tour de rôle, les sociétaires sont obligés de faire la recette des coti-

sations, amendes, etc., et les sommes recueillies doivent être versées à la caisse de la société dans le courant du mois.

Cette rédaction nouvelle, si détaillée, si prévoyante, qui semble n'avoir rien omis, est complétée cependant par des notes marginales, dont certaines empruntent à la date de leur transcription un intérêt tout spécial.

Ainsi, en 1673, au lendemain du massacre des frères de Witt, quand Louis XIV est encore maître des trois quarts du pays, quand le prince Guillaume III appelle à lui toutes les forces vitales de la Hollande, les *plateeldraayers* inscrivent en marge de leur ampliation que tous ceux qui porteront les armes pour la défense de la patrie conserveront leurs droits, et n'auront, à leur rentrée, aucune contribution à verser.

En 1679, une autre inscription marginale limite à quarante ans l'âge auquel on peut être admis dans la société. Une note, de 1680, accorde aux convalescents deux jours pour essayer leurs forces et voir s'ils peuvent reprendre leurs travaux. Une autre, du 23 juillet 1738, oblige tous les membres à un versement spécial de trois sols chaque fois qu'un sociétaire vient à mourir, afin de donner un certain lustre aux funérailles des membres de la corporation.

Rien n'était oublié, on le voit, et, malgré leurs charges nombreuses, ces associations mutuelles faisaient de bonnes affaires et avaient des fonds en réserve, car je trouve sur le *Memoriaalboek*, n° 5 (fol. 338), à la date du 13 mai 1733, une autorisation accordée par les bourgmestres aux syndics de la caisse des tourneurs, de vendre et transporter à un autre nom une obligation de quatre cents florins, sous con-

dition expresse que l'argent en sera employé le plus profitablement possible pour l'association.

Tous ces détails offrent un grand intérêt quand ils s'appliquent à une industrie qui a jeté un aussi vif éclat que celle qui nous occupe. On y voit clairement comment ce grand développement, cette majestueuse prospérité, cette suprématie indiscutable, s'expliquent et se justifient par d'excellentes institutions, qui en sont comme la base et le fondement. Bien mieux, nous allons, en feuilletant encore ces *keurboeken*, si pleins de révélations heureuses, trouver à la date du 17 février 1689 (n° 9, fol. 127) un arrêté qui nous apprendra que le corps des *plateelbackers* possédait déjà depuis longtemps une caisse de réserve, et, si je puis me servir de cette expression, un comité de perfectionnement. Ce comité s'occupait de toutes les questions touchant, de loin ou de près, aux intérêts de l'industrie, « *ten behoeve van dese neringe* », dit la *Keur*. Il avait, en outre, pour mission de provoquer toutes les améliorations qu'il jugeait profitables, et d'administrer la caisse de réserve, laquelle s'alimentait par une contribution de six sols que tout faïencier versait chaque fois qu'il allumait son four.

Ce comité, composé de trois membres qui se renouvelaient par l'élection, était en rapport constant avec les bourgmestres et les doyens de la Gilde; et c'est à son initiative qu'il faut attribuer la plupart des sages précautions et des utiles réformes mises en vigueur pendant un siècle et demi.

Dès 1669, en effet, nous le voyons régler, conjointement avec le Magistrat, les dispositions générales qui doivent présider à la cuisson des faïences, et prévenir ainsi de ter-

ribles incendies (1). La construction de chaque four est réglementée avec soin. Il est défendu d'empiler du bois dans son voisinage. Du moment où l'on allume, et vingt-quatre heures encore après que le feu est éteint, il doit y avoir, à portée, des tonneaux pleins d'eau. Jour et nuit, deux personnes sont tenues de surveiller les alentours du four, et, pour empêcher que les surveillants ne s'endorment, les rondes de nuit viennent, d'heure en heure, frapper à la porte. Pour prévenir les accidents, il est défendu d'allumer le feu sans la permission du patron. Il est également interdit aux chauffeurs de fumer. En cas d'incendie, tous les patrons et les ouvriers des autres fabriques doivent accourir tout de suite sur le lieu du sinistre et prêter main-forte. En outre, dans chaque fabrique est déposée une clef qui ouvre le magasin municipal où se trouve le matériel pour combattre les incendies. Quatre pompes, enfermées dans ce magasin, ont été construites spécialement pour les faïenciers, aux dépens de la ville, et sont entretenues aux frais de la corporation.

Plus tard, ce même comité obtiendra que tous les magasins soient tenus par des contre-maîtres diplômés, et l'arrêté rendu sur ses instances interdira le prêt des diplômes et défendra aux contre-maîtres de travailler pour d'autres patrons que ceux chez lesquels ils sont engagés (*Keurboek*, 9, fol. 6, A, 1674). Enfin, c'est encore à lui que nous serons redevables de cette mémorable ordonnance de 1764 obligeant tous les maîtres *plateelbackers* à déposer « un Mémoire pertinent et précis, contenant une description de leur enseigne, avec la marque qu'ils ont coutume de mettre sur leurs pièces »,

(1) Voir *Keurboek*, nº 8, fol. 310.



KEURE

Tegens het Namaaken der Teeckens of Merken der Plateelbakkeryen, mitsgaders het Veranderen der voorseyde Teeckens of Merken.

DE HEEREN van de WETH der Stad DELFT, in ervaeringe gekoomen zynde / dat sommigen der Mrs. Plateelbackers en Winkelhouders binnen deeze Stad zedert eenige tyd van zig hebben kunnen verkrygen / om / met agterlaating van de gewoone Merken van hunne Plateelbackeryen / de Naamen of Teekens van andere Mrs. Plateelbackers op hunne Porceleynen te stellen ofte te doen stellen / strekkende het zelve tot merkelyke præjuditie en groot discredit van de Winkels / welkers Merken op zoodanige wyse werden misbruykt: ZOO IS 'T, dat Haar Ed: Gr: Agtb: teegens deese quaade practyk en baatzugtige handelwyze willende voorzien / hebben goedgevonden te Keuren ende te Statueeren / gelyk Gekeurt ende Gestatueert werd by deese / dat yder Mr. Plateelbacker en Winkelhouder binnen deese Stad gehouden ende verpligt zal zyn / zyn eygen Naam ofte het gewoonlyk Merkteeken van deszelfs Winkel te stellen ofte te doen stellen op de Goederen / welke hy met eenig Merkteeken ofte Naam geteeckent wil hebben / op de Verbeurte van de Goederen / dewelke met een ander Merk zullen zyn Geteeckent / als van de Winkel / waar op deselve Goederen zyn gemaakt / en daarenboven op een Boete van Ses Hondert Gulden / te Appliceeren een Derdepart ten behoeve van de Heer Hoofd-Officier deeser Stad / een Derdepart ten behoeve van het St. Lucas Gilde / ende het resteerende een Derdepart ten behoeve van den Aanbrenger.

Verbieden voorts op voorsz: Boete alle de Mrs. Plateelbackers en Winkelhouders in hunne Uythangborden voor derselver Winkels hangende / of in de Teekens / welke hunne Winkels in de Geevels draagen / nogte ook in de Naamen / ofte de Merken waar meede zy gewoon zyn hunne gefabriceerde Goederen te teekenen / eenige verandering / hoe ook genaamt / te maaken / zonder voorkennisse ende Consent van Haar Ed: Gr: Agtb: / ten welken eynde de voorseyde Mrs. Plateelbackers en Winkelhouders werden gelast / omme binnen de tyd van veerthien daagen na de Publicatie deeses / ter Secretarye deeser Stad over te leeveren een pertinente en præcise Memorie / houdende het Uythangbord / voor / ofte het Teeken / in de Gevels van hunne resp: Winkels gevonden werdende / mitsgaders het Merk 't welk zy gewoon zyn op hunne Goederen te stellen.

Aldus gedaan ende gearresteert by opgemelde Heeren van de Weth der Stad Delft den 9 April 1764, ende na het luyden van de Groote Klok van het Raadhuys gepubliceert den 12 daar aan volgende.

In kennisse van my Secretaris

H: VANDER GOES.

Te DELFT gedrukt by ADRIANUS STERCK, Stads Drukker, 1764.

PLANCHE V. — Fac-simile de l'affiche du Magistrat de Delft ordonnant le dépôt par les faïenciers de leurs marques de fabrique.

et leur interdisant, sous menace d'une amende de six cents florins, de contrefaire les marques des autres fabricants (*Keurboek*, 10, fol. 222 verso). Cette ordonnance publiée au perron, criée par la ville, affichée, et dont on trouvera ci-contre le *fac-simile*, fut suivie d'un plein effet. Toutes ces marques furent consignées dans un registre, document pré-



Fig. 32. — Plateau polychrome et doré, à fond noir. (Collection J. F. Loudon, à la Haye.)

cieux qui existe encore, et qui fut pendant longtemps la seule pièce officielle connue relative à l'histoire des *plateelbackers* :

On voit que dans le domaine industriel la compétence de ce comité était assez étendue. Ajoutons que les questions purement commerciales ne lui étaient pas moins familières. Sur cet autre terrain, il élevait fréquemment la voix et intervenait d'une manière efficace. C'est ainsi que nous le voyons passer, avec des bateliers, un traité qui facilite

l'importation des faïences de Delft dans le Brabant et la juridiction d'Anvers (1). Une autre fois, il félicite les bourgmestres pour la façon dont ils ont servi les intérêts des *plateelbackers* en poussant les états généraux à contracter un traité de commerce avec l'Amérique (2). Ce sont encore ses membres qui, en 1784, supplient Leurs Hautes Puissances MM. les états généraux de prohiber l'entrée des faïences venant de l'Angleterre, ce pays « infracteur et ambitieux » qui avait déclaré la guerre aux Provinces-Unies (3).

Combien d'industries, qui se croient en grand progrès sur les siècles précédents, ne pourraient, même de nos jours, porter à leur actif une pareille collection d'institutions aussi sages, aussi prévoyantes, que celles que nous venons d'énumérer!

Il ne faudrait pas croire, cependant, que, grâce à toutes ces combinaisons heureuses, la vie des *plateelbackers* était exempte de soucis et s'écoulait calme et paisible. Hélas! il n'en était rien. Comme de nos jours, les questions de salaire, les heures de travail, la participation des ouvriers aux bénéfices, étaient autant de pierres d'achoppement auxquelles venaient se heurter les meilleures intentions et les résolutions les mieux inspirées.

Dès le 14 juin 1614, c'est-à-dire au lendemain de la fondation de la Gilde, les dissentiments se produisaient déjà, et nous voyons, sur la plainte des ouvriers, les bourgmestres faire défense aux maîtres *plateelbackers* de laisser

(1) *Memoriaalboek*, n° 6, fol. 196 verso. Anno 1751.
(2) *Memoriaalboek*, n° 9, fol. 225 verso. Anno 1782.
(3) La copie du placet se trouve aux Archives de Delft.

travailler leurs garçons hors de la fabrique, ce qui, pour certains d'entre eux, était un moyen détourné de se faire aider par des gens n'appartenant pas à la corporation. Il leur était également défendu d'avoir plus de deux apprentis (1). Vous voyez qu'on craignait déjà la concurrence.

En 1677, ce sont les patrons qui se plaignent à leur tour. Les ouvriers désertent la ville. Pour empêcher le départ de ceux qui restent, les bourgmestres décident que les ouvriers qui s'éloignent de la sorte ne pourront, s'ils reviennent, être réengagés par aucun patron, sous peine pour celui-ci d'une amende de cinquante florins par chaque contravention. Quant à leurs femmes et aux enfants qu'ils laissent à Delft, ils ne doivent compter sur aucune aide. Les établissements charitables et hospitaliers leur seront fermés, et au besoin on les expulsera de la juridiction (2).

En 1755, 1760 et 1762, rappel de cette ordonnance avec aggravation chaque fois de pénalités nouvelles (3). Des fabriques, qui se fondaient alors un peu partout dans le pays, attiraient à elles par des augmentations de salaire les meilleurs ouvriers de Delft, et les *plateelbackers*, jaloux et redoutant la concurrence, cherchaient à les retenir par l'intimidation. Ce n'est qu'en 1784 que ces mesures coercitives furent définitivement abandonnées. J'ai découvert, dans les Archives de Delft, le Mémoire des doyens de la corporation qui provoqua ce retrait. Il mériterait d'être cité d'un bout à l'autre, tant il peint bien les idées du temps. Les

(1) *Keurboek*, nº 5, fol. 388.
(2) *Keurboek*, nº 9, fol. 42 verso.
(3) *Keurboek*, nº 10, fol. 146 verso, 176 verso, 195 verso.

doyens, A. van der Keel, A. van Hoorn et Lambartus-Sanderus, avouent sans détour que les ordonnances dont on demande l'abrogation avaient un double but : assurer des avantages marqués aux *plateelbackerijen* delftoises et faire aux autres tout le mal possible. Mais, devant la non-réussite de ces fabriques rivales, on consent à se départir des exigences antérieurement sanctionnées. « En 1755, on a bâti une faïencerie à Arnhem, beaucoup d'ouvriers s'y sont rendus; mais cette fabrique n'a pu se maintenir; elle est abandonnée maintenant. Le 26 novembre 1781, une manufacture a été également inaugurée à Schiedam, un certain nombre d'ouvriers ont été embauchés; mais les doyens doutent fort que cette faïencerie soit en état de leur faire concurrence, et, d'après certains rapports qui leur parviennent, ils ne seraient pas étonnés d'apprendre avant peu que la fabrique a eu le même sort que celle d'Arnhem. » C'est sur ces raisons peu charitables que les doyens s'appuient pour accorder aux ouvriers la faculté de quitter la ville, après qu'ils auront fait constater, toutefois, que les maîtres de Delft ne peuvent pas leur donner d'ouvrage.

Je demande pardon au lecteur d'entrer dans tous ces détails, mais ils constituent un document de la plus haute valeur. C'est là une page de l'histoire industrielle des Pays-Bas, histoire qui, malheureusement, n'a jamais été écrite et qui, je le crains bien, ne le sera jamais. J'en ai fini, du reste, avec ces petites guerres intestines. Je n'ai plus qu'à citer une convention, celle du 15 avril 1749, renouvelant la défense faite aux patrons de laisser travailler leurs ouvriers dans leur propre domicile et les obligeant à promettre qu'ils n'abaisseront pas les salaires. Le nombre des

thuiswerkers, c'est-à-dire des ouvriers qui peuvent travailler chez eux, était fixé à six, après lesquels nul ne devait plus être admis à exercer sa profession hors de la fabrique (*Memoriaalboek*, fol. 162 verso). Cette mesure restrictive prise sur la demande des ouvriers, et une grève, une vraie grève pour insuffisance de salaire, qui éclata en 1750, et dans



Fig. 33. — Assiette polychrome à fond noir.
(Collection de M. E. Cussac, à Lille.)

laquelle, à deux reprises, le 19 et le 27 avril, le Magistrat dut intervenir, tels sont les deux derniers événements qu'il me restait à signaler.

La Révolution, du reste, n'était pas loin. En passant sur les Pays-Bas, le souffle républicain qui avait détruit en France les corporations, les jurandes et les maîtrises, allait porter aux Gildes toute une série de coups funestes sous

lesquels celles-ci ne devaient pas tarder à succomber. Les Provinces-Unies, en effet, se trouvèrent brusquement transformées par le nouvel état de choses. Elles avaient jusque-là formé autant de petits États, autonomes, différant de besoins, d'intérêts, de force, de richesse et d'influence, et à partir de ce jour elles allaient devenir un seul et grand État. Il leur fallait donc répudier tous ces priviléges qui, dans le principe, avaient eu leur utilité, toutes ces prérogatives particulières, toutes ces institutions restrictives qui formaient maintenant autant d'obstacles à l'unité politique du pays. Aussi l'un des premiers projets de loi dont fut saisie la section financière du conseil d'État, section de laquelle relevaient le commerce et l'industrie, fut-il l'abolition des Gildes.

Rien de plus curieux que les idées contradictoires qui se manifestèrent dans les discussions de cette haute assemblée. « Les corporations doivent être abolies, car elles engendrent des abus considérables », telle est l'opinion dominante. Mais que mettre à leur place? Ici, on entre dans un labyrinthe plein de surprises. Les Égyptiens et les Romains sont appelés en témoignage, les Français aussi, et parmi eux Colbert et Turgot. Les craintes les plus chimériques glacent d'effroi ces esprits incertains. « Sans priviléges, les artisans des villes ne pourront subsister à cause de l'existence dispendieuse qu'on mène dans les grands centres. En outre, comment pourvoir à leur alimentation? »

Nous savons aujourd'hui à quoi nous en tenir sur ces terreurs singulières. Mais il est bon, il est instructif de voir où en étaient, il y a moins d'un siècle, les esprits éclairés d'une nation qui peut, à bon droit, compter parmi les plus libres échangistes et les plus libérales de l'Europe.

Il ne faut donc pas s'étonner que le retour à l'autonomie et à la remise en possession de soi-même ait amené la Hollande à rétablir les corporations. J'ai retrouvé aux Archives de Delft le projet de règlement de la corporation des faïenciers (1).

Je n'en dirai presque rien. Ses vingt et un articles sont inspirés par l'ancienne *Gildebrief* de Saint-Luc, et, dans les plus essentielles dispositions, ils en sont simplement la reproduction. Mêmes restrictions, même exclusivisme que jadis. J'y relève toutefois quelques heureuses innovations : d'abord l'établissement d'une école de dessin que tous les apprentis étaient obligés de fréquenter; et, comme complément à cette école, trois concours annuels avec distribution de prix : un concours entre les ouvriers diplômés, un autre entre les ouvriers ordinaires, et le troisième entre les apprentis. Les tourneurs avaient également un concours annuel avec trois prix.

Pour le reste, c'étaient les mêmes formalités. Les cotisations préalables, l'apprentissage avec sa durée obligatoire, la confection du chef-d'œuvre, l'entrée en loge, la prohibition pour ceux qui ne faisaient pas partie de l'association, etc., etc.; tout cet amas de réglementations favorables jadis au développement industriel, à la vie commerciale, à la formation et à l'épanouissement des professions manuelles, mais qui, avec la rapidité des communications, étaient devenues superflues, ne put ranimer à Delft les industries d'art, qui avaient été frappées au cœur.

Un beau jour, faute de compagnons, la Gilde cessa d'être, et, le 4 février 1833, M. Henry van der Borst, dernier doyen,

(1) *Concept reglement voor de corporatie van Fabrikanten en Trafikanten in aardwerk binnen Delft*

dernier syndic, et peut-être aussi dernier membre, vint prier le Magistrat de vouloir bien le décharger du trésor de la corporation, de ses papiers et de ses titres.

J'ai raconté comment toutes ces richesses disparurent, pillées sans doute, dispersées certainement, perdues pour le présent et aussi peut-être pour l'avenir. Il semble, du reste, que c'était le sort de cette malheureuse corporation, de mal finir. En la voyant ainsi s'en aller en décomposition, on se prend à regretter qu'elle n'ait pas bravement disparu avec la masse des vieilles institutions balayées par le souffle révolutionnaire.



Fig. 34. — Fleuron en pierre avec les attributs des *plateelbackers* (placé jadis dans la façade de la maison de Saint-Luc à Delft et conservé présentement au *Nederlandsch Museum*).



Fig. 35. — Motif de décoration tiré d'une assiette appartenant à M. Patrice Salin.

LA PREMIÈRE PÉRIODE

DE

FABRICATION



Fig 36. — Pot à bière, décoré en camaïeu bleu, appartenant au *Nederlandsch Museum*.

IL nous a fallu de patientes recherches, de longues et laborieuses études pour éclaircir, à l'aide de documents écrits, les origines si obscures et si embrouillées des *plateelbackerijen* de Delft. Il va nous en falloir encore davantage pour démêler, à l'aide des œuvres qui sont parvenues jusqu'à nous, la voie suivie par cette belle et délicate industrie.

Que le lecteur s'arme donc de beaucoup de patience et de persévérance. Le problème est ardu. Reconnaître au milieu de ce chaos d'objets de toutes sortes et, disons-le, de toutes qualités, le chemin parcouru par la céramique de Delft, est d'autant moins aisé qu'ici nous n'avons

plus de guide sûr ni d'appui certain. Les documents officiels conservés dans les dépôts publics, placés sous l'œil et sous la garde de l'autorité, et présentant par conséquent un caractère d'indéniable authenticité, nous font, en effet, complétement défaut. Quelques marques, quelques noms, quelques dates, voilà tout ce que nous possédons pour restituer l'histoire artistique d'une industrie d'art vieille de trois cents ans.

Près de trois siècles, en effet, se sont écoulés depuis le jour où Herman Pietersz vint s'établir à Delft. Il est présumable qu'il y travailla d'abord quelque temps. Puis il fréquenta la maison du potier Cornelis, y rencontra souvent Anna, s'en fit aimer, et, en 1584, après qu'il l'eut épousée, il fut probablement mis par son beau-père à la tête d'un des établissements que celui-ci possédait à Delft. Déjà, à cette époque, il était fier de ce titre de faïencier, qu'il avait rapporté de Haarlem. Il est donc fort présumable qu'aussitôt en possession d'un matériel de tourneur et d'un four, il commença ses essais.

Ces essais, quels furent-ils? Par quels tâtonnements ce précurseur de la céramique delftoise arriva-t-il à créer un produit si remarquable, si parfait dans son genre, si heureusement combiné dans ses éléments divers? C'est ce que nous ne saurons probablement jamais. A moins qu'Herman Pietersz n'ait écrit un journal détaillé de cette période de sa vie, et que ce journal retrouvé puisse nous raconter les recherches et les travaux préliminaires auxquels il se livra, nous ne connaîtrons jamais rien de cette parturition mystérieuse.

Ces essais pourtant offrent un intérêt immense. Toute la fabrication de Delft est contenue en eux. Dès le premier jour, en effet, la faïence de Delft affecte les caractères spéciaux, dis-

tinctifs qu'elle conservera jusqu'à sa dernière heure. Les œuvres les plus archaïques, les très-rares pièces de son tout premier temps qui sont parvenues jusqu'à nous, nous montrent déjà cette même pâte jaunâtre, légère, mais résistante et sonore, capable de se plier à toutes les fantaisies, de prendre toutes les formes, de se modeler selon tous les caprices. Déjà la couverte et l'émail ont cet éclat spécial, particulier, qui les fera éternellement reconnaître dans la suite.

Or, toutes ces précieuses qualités, tout cet ensemble de caractères distinctifs, étaient obtenus à l'aide de moyens fort compliqués, de mélanges très-savants, de combinaisons reposant sur des expériences très-complexes. Nous ne sommes point, en effet, en face d'une industrie qui semble jaillir du sol et qui y trouve sa raison d'être ou son aliment; tout en elle, au contraire, est artificiel, hétérogène et factice jusque dans ses moindres détails, jusque dans ses éléments les plus intimes. Le plomb, l'étain, les couleurs, elle doit tout demander à des nations étrangères ou à des provinces éloignées. La terre elle-même, son matériel le plus important, sa base indispensable, n'est point celle du pays. C'est un composé savant, un habile mélange d'argiles étrangères, venues de loin, amenées à grands frais. L'argile des environs eût donné un biscuit rouge, épais, lourd et peu malléable. Pour obtenir ce biscuit jaunâtre, presque blanc, léger et souple, « trois sortes de terre étaient indispensables : celle de Tournai, celle du Rijnland, qu'on nomme terre brune, et la terre de Delft (1) ». Voilà ce que nous révèle un enfant de Delft, qui vécut à Delft, travailla dans une

(1) De *Plateelbacker of Delftsch Aardenwerkmaker*, par GERRIT PAAPE, Dordrecht, 1794.

faïencerie, et dont le témoignage ne saurait nous être suspect. Ce témoignage, du reste, nous est confirmé par un autre écrivain du siècle dernier, le savant Chomel, qui entre à ce sujet dans de précieux détails, qu'il n'est pas inutile de consigner ici.



Fig. 37. — Grande vasque décorée en camaïeu bleu.
(Collection J. F. Loudon.)

« La terre convenable pour être façonnée en faïence de Delft est, nous dit-il, composée avec trois espèces d'argiles différentes et quelquefois avec quatre. La première, qui a le plus d'importance, est l'argile de Tournai, extraordinairement grasse et fine. On la trouve sur les bords de l'Escaut. Sa couleur est presque blanche, tirant un peu sur le jaune. Elle ressemblerait beaucoup à l'argile de l'Yssel, si elle

n'était pas un peu plus sèche. Cette argile prend, en séchant, une dureté qui est propre à toute l'argile du Brabant.



Fig. 38. — Grande potiche polychrome.
(Collection de M. Maillet de Boulley, à Rouen.)

La deuxième sorte qu'on emploie se recueille sur les bords de la rivière le Rhur, en Westphalie, et aussi à Mulheim; on en apporte également d'Oosterhout. Cette deuxième sorte n'est point aussi fine que celle du Brabant, mais elle est

plus grasse et plus molle, et sa couleur plus foncée tire sur le gris jaunâtre. La troisième sorte est l'argile hollandaise des bords du Rhin, laquelle, à cause du grand usage qu'on en fait pour la fabrication de la faïence, reçoit le nom de terre de Delft. Elle appartient à la même espèce que l'argile qu'emploient les tuiliers, et on la trouve en abondance dans le Rijnland et dans le Delftsland (1). »

En présence de ces combinaisons ingénieuses, de ces matériaux si heureusement choisis, si savamment mélangés, nous sentons peut-être un peu diminuer en nous l'émotion et la surprise que nous causaient ces immenses potiches, ces vasques énormes, géants céramiques aux formes colossales, et malgré cela élégants et gracieux, enfantés par les *plateeldraijers* du vieux temps. Mais nous sentons, au contraire, redoubler notre admiration et notre estime pour ce doyen des arts céramiques, qui sut créer ainsi d'un coup un produit si complet, que ses successeurs n'eurent qu'à le perfectionner sans avoir à retoucher sa composition première.

C'est, très-probablement, dans les douze ou quinze ans qui suivirent son mariage, qu'Herman Pietersz dut procéder à ces essais préliminaires qui allaient aboutir à de si merveilleux résultats. En 1596, il n'était, sans doute, pas encore maître de ses combinaisons, il n'avait pas assurément de fabrication régulière, sans quoi il n'eût pas manqué de protester contre l'ordonnance du Magistrat réglant les professions permises, et qui refusait à son industrie le droit de cité. Mais en 1600 ses essais sont achevés. Il fabrique de la faïence.

(1) *Vervolg op M. Noel Chomel algemen huishoudelijk wordenboek 1787.*

Il a un four en pleine activité. Il paye impôt pour ce four, et sur le *Register vant'haertsteedegelt*, qui constate son payement, il réclame la qualité de fabricant de faïence; et cette faïence, il la fait avec plusieurs sortes de terres, avec des argiles amenées de loin, combinées, mélangées, qu'il prend chez Hendryck Johansz, le *pottaertvercooper*.

Il serait certes bien intéressant de retrouver un ouvrage de ce premier maître, une œuvre bien certaine, bien authentique. En existe-t-il encore aujourd'hui? — Peut-être. — Ce qui nous manque, c'est la certitude, car l'attribution ne repose que sur des présomptions et des probabilités. Il en est une, cependant, qui semble réunir en sa faveur bien des témoignages favorables. Elle est petite, modeste, sans grande importance. Elle consiste en deux petits carreaux ayant fait partie du carrelage d'une muraille, et présentement encadrés et classés dans la collection du docteur Mandl.

« Le prince Maurice d'Orange, dès sa plus tendre jeunesse, nous dit du Maurier (1), pour faire connoistre le désir passionné qu'il avoit de suivre les traces glorieuses de son père, prit pour le corps de sa devise le tronc d'un Arbre coupé à deux pieds de haut, duquel sortoit un scion vigoureux, qui apparemment feroit renaistre ce bel Arbre, avec ces mots : *Tandem fit Surculus arbor;* enfin le scion devient arbre, pour montrer qu'il ressusciteroit la gloire de son père. »

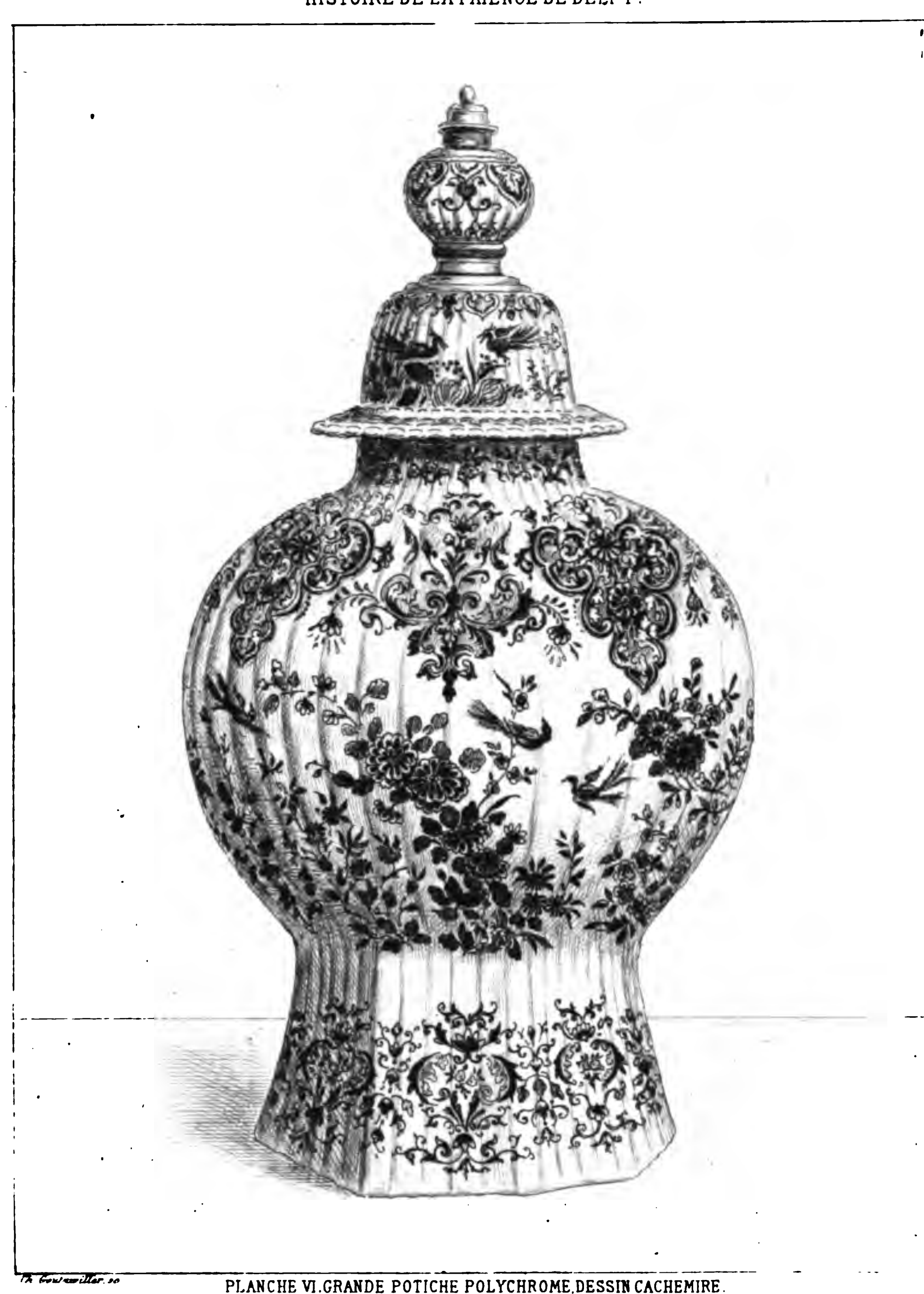
C'est cette devise que représentent les deux carreaux en question, avec le portrait du prince Maurice dans le bas,

(1) *Mémoires pour servir à l'histoire de Hollande.* Paris, 1688.

et sur le tronc coupé la date de la mort du Taciturne, 1584. Si nous étions moins circonspects, nous aurions certes beau jeu pour regarder ces chiffres comme la date des carreaux eux-mêmes. Nous savons, en effet, qu'en 1584 Herman Pietersz était déjà à Delft. Il dut donc partager les angoisses de la population tout entière, car les adversaires du Taciturne en conviennent eux-mêmes, « jamais la mort d'un père ou d'un bienfaiteur ne causa plus de tristesse que celle du prince d'Orange dans les provinces confédérées (1) ». Rien d'étonnant, dès lors, à ce qu'un céramiste ait tenu à consacrer le souvenir de cet événement douloureux. Mais un détail nous retient. La tête du prince Maurice est barbue et laurée. Or, en 1584, le prince avait dix-huit ans. Il étudiait à Leyde, et son portrait, qu'on voit encore à l'Académie, nous le montre sans barbe; en outre, n'ayant pas encore remporté de victoires, les lauriers eussent été déplacés sur son front. Plaçons donc plutôt aux environs de la bataille de Nieuport, c'est-à-dire vers 1600, la confection de ces petits ouvrages. De cette façon, la couronne s'explique, et la barbe aussi. En outre, l'assassinat du Taciturne n'était pas tellement loin que, dans la ville même où il avait péri, on ne se souvînt de la devise vengeresse qu'avait prise son fils aîné.

Ces deux carreaux, très-précieux au point de vue archéologique, sont, au point de vue de l'art, des œuvres de modeste valeur. Et il semble certain qu'Herman Pietersz a dû faire nombre d'autres ouvrages beaucoup plus compli-

(1) Bentivoglio, *Histoire de la guerre de Flandre*, p. 2, liv. III.



Ph. Goutzwiller. sc

PLANCHE VI. GRANDE POTICHE POLYCHROME, DESSIN CACHEMIRE.
Collection de Madame la Comtesse Bielke à Sturefors (Suède)

. Plon & Cie Editeurs. Imp. A. Salmon.

qués et singulièrement plus soignés, sans quoi il n'eût point entraîné sur ses traces toute une petite cohorte d'imitateurs enthousiastes. Car ses premiers compagnons, et c'est là un fait curieux à noter, ne furent point tous d'anciens potiers. Avant de se joindre à lui, ils appartenaient un peu à tous les corps de métiers et à tous les pays. L'un d'eux, Tomes Jansz, était venu à Delft comme soldat dans la compagnie anglaise du capitaine Hamwout. Il était né,



Fig. 39. — Fragment d'un ancien carrelage, décoré en camaïeu bleu et attribué à Herman Pietersz. — (Collection du docteur Mandl.)

nous dit le *Trouwboek*, n° 104, au delà de Londres en Angleterre. On l'avait logé sur la *Nieuwen Langendyk*, pas bien loin par conséquent d'Herman Pietersz. En 1599, il épousa une veuve Fijtje Louwis, dont le premier mari s'était appelé Jacob Pietersz, et qui, par conséquent, pouvait bien être une parente par alliance d'Herman. A la suite de ce mariage, voilà Tomes qui dépose l'uniforme, renonce à la gloire, à ses pompes et à ses dangers, et quitte la pique ou le mousquet pour le pinceau du *plateel-schilder*.

Hans de Windt, lui, était originaire d'Anvers. Il ne portait pas de pique, il est vrai, mais il en fabriquait; c'était ce qu'on nommait alors *spiesmaecker,* et ce qu'on appellerait de nos jours un armurier. En 1592, il habitait l'avenue de l'Hôpital *(Gasthuislaan),* toujours le même quartier par conséquent; il y connut, lui aussi, une veuve, Neeltje Lambrechtsz, qu'il épousa, et en 1613, le 1er juillet, il obtenait son brevet de maîtrise dans le corps des *plateelbackers.*

Franchoijs du Boizsjoly était un émigré français; — mais ces exemples suffisent, n'est-il pas vrai? à montrer quel était le premier personnel d'adeptes qui se groupa autour d'Herman Pietersz.

Malheureusement, si nous connaissons assez exactement les noms et les origines de ces braves céramistes de la première heure, leurs œuvres nous sont infiniment moins connues, j'entends les œuvres signées, c'est-à-dire comportant un nom et une date authentiques.

A ce moment, le nombre des fabriques était restreint. La part de chacun était d'autant plus facile à établir que les produits ne franchissaient pas encore les murailles de la ville. En outre, j'imagine que ces premiers artistes faisaient de l'art comme M. Jourdain faisait de la prose, sans s'en douter. Donc, à quoi bon signer? Aussi est-ce une extrême rareté que de trouver une œuvre portant un nom en toutes lettres et surtout en lettres gigantesques comme le curieux plat que possède la collection Loudon.

Nous aurions voulu pouvoir donner ici une représentation fidèle de cette œuvre à la fois si étrange et si remarquable dont le décor représente le *Jugement der-*

nier (1); mais elle est couverte par un tel amoncellement de personnages, et les quatre cents figures qui la composent sont tellement enchevêtrées, que tous les moyens de reproduction dont nous pouvons user ont échoué devant la complication qu'elle représente.

C'est là un fait d'autant plus regrettable que le doute à son égard n'est pas permis. La signature qui étale au dos du plat ses sept lettres, hautes de cinq centimètres chacune, ne nous en laisse aucun sur son auteur et sur son temps. Pour ma part, je crois pouvoir traduire, sans effort, cette signature,



par Tomes *Weduwenaar Angelsman,* et attribuer ce plat si intéressant à ce Tomes Jansz dont nous parlions à l'instant. Et n'est-il pas curieux de voir le cerveau nébuleux de cet Anglais, l'imagination mal disciplinée de cet ancien soldat, accoucher de ce formidable tableau, bourré de plus de quatre cents personnes ?

C'est, du reste, un des caractères, j'oserai dire typiques, de toute cette première période, que ces entassements extravagants, cette profusion d'ornements, cette décoration chargée au possible. Les œuvres à peu près simples y sont d'une extrême rareté. Les faïenciers, du reste, n'étaient point alors les seuls

(1) On en trouvera la description détaillée dans le *Catalogue des faïences de Delft composant la collection Loudon*. La Haye, 1877, art. n° 1.

dans les Pays-Bas qui fussent emportés par ce délire du pinceau. C'était l'époque où Cornelis Van Haarlem croyait faire du grand art en prodiguant, dans ses compositions bibliques, les raccourcis audacieux, les mains crispées, les



Fig. 40. — Grand plat daté de 1634 et décoré en camaïeu bleu.
(Appartenant à M. Slaes, à Bruxelles.)

têtes grimaçantes, en enchevêtrant dans une mêlée indescriptible des hommes, des femmes et des enfants; où Adriaan Van de Venne groupait sur les bords d'un fleuve quelques milliers de minuscules personnages (1). Dans tout

(1) Voir ses *Pêcheurs d'âmes (de Zielenvisschers)* au Musée d'Amsterdam.

enfantement d'un art nouveau, il faut toujours compter une période semblable, où l'imagination s'abandonne à des débordements de cette nature. Ce n'est que plus tard, quand les premières gourmes sont jetées, que l'ordre se produit, que



Fig. 41. — Plaque décorée en camaïeu et datée de 1640.
(Collection Evenepoel, à Bruxelles.)

la fougue se tempère, et qu'une plus juste conception des masses décoratives vient faire cesser cette confusion désordonnée.

Pour la céramique de Delft, cette période imaginative dura près de cinquante années. Ce n'est que passé ce temps que l'équilibre se produit réellement et que l'ingéniosité dé-

corative des *plateelschilders* se montre complétement maîtresse d'elle-même. Jusque-là, presque tous ces maîtres peintres conservent leur intempérance de pinceau et leur fougueuse ardeur de composition. Même ceux qui sont les mieux servis par leur éducation sacrifient à ces tendances. Regardez plutôt ce *Choc de cavalerie* (fig. 40), sa provenance à celui-là non plus n'est pas douteuse. Il porte la signature du fils d'Herman Pietersz et la date de 1634. Il est mieux ordonné et plus calme, je l'avoue, que le *Jugement dernier* de Tomes Jansz, mais c'est encore un vrai fouillis.

Ce besoin de surcharger les compositions est, du reste, si violent, qu'alors même que, se défiant de leurs propres lumières, les *plateelschilders* s'adressent à des peintres ou à des graveurs pour avoir des motifs d'ornementation, instinctivement ils recherchent les plus confus et les moins réservés. Breughel d'Enfer et Vinckenbooms sont les artistes de leur choix, les maîtres qu'ils préfèrent; et celles de leurs compositions qu'ils affectionnent le plus ne sont pas, à beaucoup près, les moins *étoffées*.

Une plaque de la collection Evenepoel de Bruxelles que nous reproduisons (fig. 41) en dira, certes, plus sur ce sujet qu'une longue dissertation ne saurait faire. Cette plaque est datée. Sur une petite enseigne en losange qui se balance à gauche de la composition, quatre chiffres nous donnent le millésime de 1640. Elle est donc de six années moins ancienne que le plat signé par le fils d'Herman Pietersz. Cependant, elle est tout aussi compliquée et tout aussi prolixe. La *Kermesse* qu'elle représente, agitée, bruyante et tapageuse s'il en fut, compte presque une centaine de

personnages dans les attitudes les plus variées et parfois les moins raisonnables. Une autre *Kermesse*, plus étendue comme horizon, plus développée comme action, sans date, mais du même temps, composée pour une bonne partie des mêmes groupes, avec quelques variantes un peu plus décolletées peut-être, et qui fait partie de la même collection, renferme presque le double de petits personnages. On voit que les céramistes de ce temps n'en étaient pas très-ménagers ni très-discrets.

Pour être juste, toutefois, il faut dire que quelques-uns d'entre eux se plaisaient dans des œuvres plus calmes, moins turbulentes et surtout moins peuplées. Ceux-là demandaient à Hendrick Goltsius de leur fournir des sujets, et, grâce au poncis, dont l'emploi allait se généraliser, les scènes mythologiques du maître de Haarlem passaient, sans trop d'incorrection, sur la blanche couverte des faïenciers. Un des plus aimables spécimens qui nous aient été conservés de ces représentations mythologiques inspirées par Goltsius est bien celui qu'on rencontre dans la collection de M. de Stuers, à la Haye. C'est une grande plaque carrée (fig. 43). Elle représente le *Triomphe d'Amphitrite*. L'influence du maître y est si sensible que je crois inutile d'insister sur ce point. Quant au dessin, il est déjà meilleur. Les lignes sont mieux tracées, les contours moins tremblés, les formes sont plus nettes. Il y a plus de sûreté dans la main qui dessine, et plus de goût dans l'esprit qui choisit. On sent qu'une transformation se prépare, ou tout au moins une très-importante évolution.

Toutefois, par un hasard assez étrange, le moment n'est pas encore venu où Goltsius sera apprécié à sa juste valeur

par les céramistes de Delft, auxquels son talent décoratif convenait cependant si bien.

Particularité vraiment singulière et bien faite pour dérouter les archéologues, ce n'est qu'un siècle plus tard, aux environs de 1730, qu'il sera copié par ceux-ci. Et à ce moment, où le grand art est à son déclin, où la fantaisie, maîtresse du champ de bataille, dicte ses lois à tous les artistes, où le baroque et le rococo préparent leur absolue domination, ce ne sont pas ses œuvres contournées, italianisées et sentant la décadence, qui vont être goûtées par les faïenciers de Delft; ce sont, au contraire, celles d'entre ses productions qui ont le cachet archaïque le plus marqué; c'est son *Chemin de la croix*, ses douze planches de la *Passion*, encore conçues dans sa première manière, et procédant absolument des vieux maîtres allemands, qui seront reproduites avec un art exceptionnel et un soin particulier par un des plus habiles céramistes de ce temps.

Qui donc oserait supposer, en voyant ce beau plat (fig. 42) de la collection Loudon, si archaïque dans son encadrement et, dans son motif principal, si manifestement inspiré par le maître de Haarlem, qu'il porte au dos la signature de Ioannes Veerhaagen et la date de 1729?

Mais n'anticipons pas. Bornons-nous plutôt à résumer les traits généraux de cette première période. Dès à présent, la faïence de Delft possède son élément indispensable, son premier matériel, cette pâte à la fois légère et résistante, flexible et malléable avant la cuisson, sonore et métallique après sa sortie du four. On perfectionnera ce merveilleux biscuit aussi bien que l'engobe et l'émail qui le recouvrent, mais la composition fondamentale est trouvée, la faïence de Delft existe.

L'ornementation, comme dans toutes les époques d'enfantement, est tourmentée, chargée, compliquée à l'excès. Les motifs principaux sont formés, le plus souvent, par des agglomérations de personnages, tandis que les encadrements sont fournis par un entassement de guirlandes et de rin-



Fig. 42. — Grand plat décoré en camaïeu bleu. — Motif tiré de Goltsius. (Collection J. F. Loudon.)

ceaux, de fleurs, de fruits, d'enfants, de cornes d'abondance.

Presque tous les décors sont dessinés en camaïeu. Quelques-uns sont relevés au *trek,* c'est-à-dire que les traits principaux qui enveloppent les personnages sont tracés avec une sorte d'encre plus foncée et tirant sur le violet brun. On rencontre aussi quelques essais de polychromie, mais incertains, sans parti bien arrêté, sans conséquence et sans

portée. Quelques teintes jaunâtres, quelques points rouges, et c'est tout.

Comme facture, la décoration se rapproche dans une certaine mesure de celle de Nevers, sans qu'on puisse toutefois accuser Herman Pietersz d'avoir copié les Conrade, qui ne fabriquaient point encore au temps de ses premiers essais, non plus que ceux-ci, qui arrivaient d'Italie, de s'être inspirés des faïenciers hollandais. Ces traits généraux, qu'on rencontre, du reste, aussi bien dans les premiers essais de la fabrication lilloise que dans le plat à la *Centauresse* de Rouen, semblent plutôt indiquer que les arts céramiques, en s'implantant dans le nord de l'Europe, firent un peu partout entendre des bégayements analogues.

A Delft, ces bégayements furent suivis d'une efflorescence admirable. C'est cette efflorescence qui constitue la seconde période de son histoire, et que nous allons étudier.



Fig. 43. — Plaque décorée en camaïeu bleu.
Appartenant à M de Stuers.)



Fig. 44. — Soupière polychrome, appartenant à M. Frédéric Fétis.

LA SECONDE PÉRIODE

DE

FABRICATION



Fig. 45. — Bouteille polychrome. (Collection J. F. Loudon, à la Haye.)

Si Gerrit Paape, en écrivant que la faïence de Delft fut inventée *(uitgevonden)* au milieu du dix-septième siècle (1), a prétendu indiquer par là le moment où cette industrie, en se débarrassant de ses langes, revêtit un caractère artistique tout à fait exceptionnel et prit une importance décisive, certes, il ne s'est pas trompé.

Aux environs de 1650, il se produit une transformation véritable dans les conditions générales de la fabrication. Jusque-là, les *plateelschilders* avaient été des décorateurs plus ou moins expérimentés, et les maîtres

(1) De *Plateelbacker of Delftsch aardewerkmaker*, déjà cité. Cette même date, on s'en souvient, est donnée par le *Tegenwoordige Staat der Vereenigde nederlanden*. 1742.

faïenciers d'assez maigres personnages. A partir de ce moment, ils vont devenir, les uns des peintres de mérite, et les autres des industriels de premier ordre, tenant le haut du pavé et prenant chaque jour plus d'influence sur leurs concitoyens.

Les compagnons de Herman Pietersz avaient bien obtenu, dès 1611, de n'être point considérés comme des ouvriers vulgaires. La Gilde de Saint-Luc, corporation d'artistes, leur avait été ouverte. Ils s'étaient ainsi séparés des modestes potiers, qui étaient restés, avec les teinturiers, les fabricants de balais, les paumiers, dans l'humble corporation des marchands d'articles de ménage (1). Mais c'est à peu près tout ce qu'ils avaient obtenu. Leur industrie, qui tout d'abord avait paru vouloir s'étendre et prendre un vigoureux essor, s'était tout à coup arrêtée. La mort de son promoteur fut pour elle comme un glas funèbre. Les ateliers se fermèrent, les maîtres quittèrent la ville. Le recrutement du personnel se trouva en quelque sorte suspendu.

Les registres de la corporation ne nous marchandent point, sur ce triste sujet, les révélations douloureuses.

Le livre de maîtrise, le *Meestersboek*, nous apprend en effet que depuis 1616 jusqu'en 1640, c'est-à-dire pendant un espace de vingt-quatre ans, huit *plateelschilders* seulement subirent les épreuves et obtinrent le titre de maître. En cette année 1640, sur les trente faïenciers qui avaient obtenu la maîtrise depuis la fondation de la Gilde, c'est à peine s'il en restait encore six ou huit qui exerçassent leur profession. Le tiers d'entre eux étaient morts et n'avaient

(1) Voir la liste de la composition des Gildes de Delft, dans le *Recueil Delft* MS, conservé aux Archives royales, à la Haye.

pas été remplacés; huit, c'est-à-dire plus du quart, avaient abandonné Delft sans intention de retour.

Pour les autres, à une ou deux exceptions près, c'étaient de petits industriels, de maigres producteurs, sans grand crédit, sans influence, sans fortune, nous avons de cela un indice certain : les noms qu'ils portaient.



Fig. 46. — Grand plat creux, décoré en camaïeu bleu foncé.
(Collection de M. de Stuers, à la Haye.)

En ce temps, en effet, les ouvriers, les manœuvres, les travailleurs à façon, les gens de petite condition, en un mot, étaient à peu près les seuls qui eussent conservé la vieille habitude hollandaise de n'avoir point de nom de famille distinct. Ils se bornaient, comme c'était la coutume au quinzième siècle, à faire suivre leur prénom de celui porté par leur père. Ainsi Herman était fils de Pierre et s'appelait, par consé-

quent, Herman Pieterszoon ou Pietersz par abréviation. Le fils d'Herman recevait-il le prénom de Gerrit, on prenait l'habitude de l'appeler Gerrit Hermansz, et les enfants de celui-ci, Herman et Annetje, s'appelaient par la même raison Herman Gerritszoon et Annetje Gerritsdochter, c'est-à-dire fils ou fille de Gerrit, et par abréviation Herman et Annetje Gerrits. Mais dès que la fortune arrivait, dès qu'on croyait avoir quelque motif pour se distinguer du vulgaire, on s'empressait de prendre un surnom. Ce surnom était emprunté à la profession qu'on exerçait, à des qualités physiques ou morales, à une couleur, à un talent, ou bien encore on greffait à la suite de son prénom le lieu de sa naissance ou celui de quelque propriété. Seuls, je le répète, les gens de condition modeste se contentaient de la vieille appellation. Or, sur les noms des trente premiers céramistes inscrits sur le *Meestersboek* de la Gilde de Saint-Luc, c'est à peine si nous en trouvons une demi-douzaine qui soient autre chose que des indications patronymiques directes, et encore, parmi les noms favorisés, en est-il deux qui appartiennent à des étrangers. Dans les autres professions artistiques, au contraire, l'usage du surnom était général. De sorte que sur les registres de Saint-Luc, les noms qualifiés des peintres, libraires, verriers et tapissiers, ont une petite allure aristocratique, alors que les modestes *plateelbackers* semblent être de pauvres deshérités.

Un autre signe de l'infériorité relative dans laquelle ils étaient tenus par leurs confrères de la Gilde, c'était la faculté qui leur était refusée de concourir à la nomination des doyens. Jusqu'en 1648, en effet, la corporation ne compta que quatre chefs-hommes. Les deux premiers appartenaient

au groupe des peintres, et les deux autres à celui des verriers. Les différends des *plateelbackers* avec leurs ouvriers ou avec leurs clients étaient portés devant ces doyens étrangers à leur industrie, et, outre un défaut de compétence qui pouvait leur être préjudiciable, les faïenciers avaient encore à souffrir d'un froissement d'amour-propre professionnel.

Heureusement, au milieu du dix-septième siècle, tout cela change; nous assistons à une résurrection, ou tout au moins à un vigoureux réveil de l'industrie céramique. Tout d'abord, les ateliers se repeuplent et les cadres se reforment. De 1651 à 1660, en moins de dix années, plus de vingt maîtres se font recevoir. En 1660, dix maîtres; en 1662, six; en 1663, six encore subissent les épreuves et sont admis. A partir de ce moment, la prospérité est à son comble; la faïence de Delft devient célèbre; les commandes affluent de toutes parts et avec une telle abondance, que Bleyswijck peut écrire : « Quand les faïenciers commencèrent à fleurir, en peu de temps leurs produits furent si recherchés et si demandés, que bientôt les fabriques s'élevèrent au nombre de vingt-huit, ayant toutes d'importants débouchés et occupant un nombre considérable de bras, tant au dedans qu'au dehors. »

En même temps la Gilde de Saint-Luc augmente le nombre de ses doyens, porte leur chiffre à six, et les deux nouveaux siéges sont attribués aux *plateelbackers*, qui se trouvent avoir de la sorte une part d'autorité aussi large que chacun des deux plus puissants métiers de la corporation. Enfin, nos faïenciers, devenus de gros personnages, enflent leurs noms avec un ensemble fort significatif.

Rien n'est plus intéressant que d'assister à cette transforma-

tion de l'état civil. Jacob Wemmersz s'adjoint le nom ronflant de Hoppestein; Pieter Jeronimus se fait appeler Van Kessel; Gysbrecht Lambrechtsz prend le surnom de Kruyk; Jacob Jacobszoon, celui de Dukerton, et ainsi de vingt autres. Notez que ces transformations ne s'opèrent pas du premier coup. On ne cherche à se distinguer par une appellation sonore que lorsque déjà la fortune ou la réputation ont fait de vous un homme distingué. Samuel Perrerius trouve son nom très-suffisant quand, en 1645, il va déclarer à l'*Oude Kerk* son fils Orbanus; mais, en 1662, quand il fait baptiser sa fille Anna, il le complète en adjoignant les mots Van Beerenveld, qui lui donnent un faux air de gentilhomme. En 1650, quand Quiering Aldersz se marie; en 1655, quand il obtient sa maîtrise, il se contente d'être Quiering Aldersz tout court; mais en 1659 il se transforme en M. Van Kleynoven. Il est devenu syndic à ce moment, et les honneurs comme la fortune ont certaines exigences.

Ces noms nouveaux nous embarrasseront bien un peu tout d'abord. En se greffant sur les autres, ils étonnent l'esprit et déroutent les recherches. On ne comptait pas les voir là. Mais une fois qu'on les a reconnus, ils aident singulièrement dans la classification des œuvres et l'attribution des pièces. Le nombre des prénoms usités dans une ville et dans un temps étant forcément restreint, ces prénoms, se répétant périodiquement dans la même famille, sautant du grand-père au petit-fils, ne laissaient pas, en effet, que de créer des confusions nombreuses. Comment, dans un monogramme, distinguer Pieter Jansz de Jan Pietersz? Du reste, jusqu'à présent, la marque de fabrique n'existait pas, et la signature n'était qu'accidentelle. Maintenant, la fabrication a

pris son essor. L'amour-propre des artistes va engager ceux-ci à signer leurs œuvres, tandis que l'intérêt de la vente poussera les fabricants à adopter une marque commerciale, distinctive, personnelle, et parfois même à contrefaire celle du voisin.



Fig. 47. — Aiguière casquée, décorée en camaïeu bleu.
(Appartenant à madame B. Montagne, à Paris.)

Cette prospérité presque subite de l'industrie céramique à Delft ne doit pas assurément être regardée comme un fait purement accidentel. Trois grandes causes aidèrent singulièrement à cette résurrection inattendue, à ce surprenant réveil : d'abord l'abondance des capitaux, qui se trouvèrent tout d'un coup disponibles; ensuite l'affluence

des ouvriers, qui se virent sans travail; tout cela joint à la haute initiative de quelques hommes d'élite, qui prirent alors la tête du mouvement industriel de la populeuse et artistique cité.

C'est, en effet, vers ce temps, aux environs de 1640, que l'industrie des brasseurs périclita complétement à Delft. Le goût s'était-il modifié ? D'autres établissements rivaux s'étaient-ils fondés dans des conditions plus favorables? Je l'ignore; mais il est plus supposable que cette « pratique de brasserie » avait dû son étonnante fortune à l'exemption de tous droits d'accise dont elle avait été gratifiée jadis par Charles-Quint. Cette exemption accordée au lendemain de l'incendie de 1536, et pour empêcher la désertion de la ville, n'ayant plus sa raison d'être, avait été supprimée depuis; dès lors, perdant leur plus important privilége, les brasseries avaient commencé à décliner. En 1640, la plupart des établissements se fermaient les uns après les autres. Les brasseurs, toutefois, n'étaient point ruinés. Dans le siècle de prospérité qu'avait traversé leur industrie, leurs familles avaient eu le temps de s'enrichir. On se souvient, en outre, de cette année 1628 où les actionnaires de la Compagnie des Indes avaient vu d'un seul coup quintupler leurs fortunes. Il fallait donc chercher un placement industriel pour faire fructifier les capitaux devenus libres, en même temps qu'une occupation lucrative pour les travailleurs sans emploi. L'industrie des draps était passée en Angleterre; celle des faïenciers, au contraire, semblait toute disposée à prendre un nouvel essor; on alla à elle, et ainsi s'explique cette phrase de Bleyswijck : « C'est à l'époque où les brasseries si renommées de Delft décli-

nèrent et disparurent, que les faïenceries commencèrent à fleurir. »

Mais, pour que cette ère de prospérité fût de longue durée, il fallait que quelques grandes intelligences en prissent la direction. Ces grandes intelligences, administrateurs habiles, artistes de talent ou industriels ingénieux, furent toutes ou presque toutes étrangères à la ville. C'est là un fait très-digne de remarque, et qui semble indiquer qu'une infusion de sang nouveau était en quelque sorte indispensable pour que l'art céramique atteignît son apogée à Delft. Presque aucun des grands noms que nous allons voir prendre la tête du mouvement, ni Aelbregt de Keizer, qui fut le premier syndic du métier, ni Abraham de Kooge, ni Frytom, ni Fictoors, ni Kleynoven, ne lui appartenait en propre. Parmi les familles qui forment des espèces de dynasties faïencières, c'est à peine s'il en est cinq ou six qui soient d'origine delftoise : les Mesch, qui descendaient d'une vieille famille de potiers; les de Milde, enfants appauvris d'une ancienne lignée de magistrats municipaux; les Kam, les Brouwer, et encore une ou deux autres. Mais les deux Cleffius étaient d'Amsterdam; mais ni les Hoppestein, ni les Eenhoorn, ni les Pynackers, n'étaient originaires de la ville; et tous, en se faisant recevoir maîtres, avaient été obligés d'acquérir le droit de bourgeoisie. Bien mieux, en 1680, quand le désir de s'assurer un monopole et le besoin de se protéger contre la concurrence feront opérer le premier dépôt des marques de fabrique, sur sept faïenciers, qui consigneront leurs monogrammes et leurs noms, nous n'en trouverons que deux qui soient nés à Delft.

Ce premier point constaté, il nous reste à indiquer, aussi

exactement que possible, le rôle qui revient à chacun dans cette résurrection. Il demeure bien entendu que nous ne viserons ici que les cimes. Quatre ou cinq esprits d'élite prirent la tête du mouvement, les autres ne firent que suivre. Ce sont ces chefs dont nous allons essayer d'indiquer l'histoire, laissant à la partie biographique qui termine ce livre le soin de retracer celle des ingénieux et laborieux comparses qui marchèrent sur leurs traces.

Parmi ces chefs, au premier plan et au premier rang se trouvent deux hommes qui nous paraissent avoir eu une influence décisive sur leurs confrères contemporains : Abraham de Kooge ou de Cooge et Aelbregt de Keizer. L'un et l'autre étaient étrangers. Quel était leur pays d'origine? — Je n'ai pu trouver à ce sujet aucun éclaircissement. Mais Abraham de Kooge devait venir de loin; car le 11 juin 1632, quand il vint demander à la Gilde de Saint-Luc de vouloir bien l'admettre à titre de maître étranger dans la corporation des peintres, il dut réclamer un délai de trois mois pour faire venir le brevet de maîtrise qu'il avait obtenu dans sa ville natale. Ce délai lui fut accordé. En temps utile, le brevet fut produit, et pendant une quinzaine d'années Abraham paraît avoir exercé la profession de peintre à l'huile.

Il est probable, toutefois, qu'il avait entre temps longuement pratiqué la peinture sur faïence, et qu'il avait, par ses essais, acquis une certaine notoriété; car, en 1648, nous le voyons devenir l'associé de M[e] Pieter Joppe Oosterlaan et prendre la direction artistique d'une importante *plateelbackerij*.

Cette *plateelbackerij* avait été exploitée précédemment par un maître étranger, nommé Lambrecht Gysbrechts. Cet

habile artiste, dont nous connaissons quelques produits, était mort en 1645. La même année, sa veuve s'était empressée de faire obtenir à son fils Gysbrecht un brevet de maîtrise, pour qu'il pût prendre, à la tête de l'établissement, la



Fig. 48. — Grand plat polychrome et doré.
(Collection J. F. Loudon, à la Haye.)

place occupée jadis par son père. Mais dès l'année suivante, consolée sans doute, elle avait épousé en secondes noces le père de Pieter Joppe Oosterlaan; en sorte que ce dernier s'était trouvé mêlé indirectement à cette affaire de fabrication. Ce Pieter était un homme hors du commun. Le

titre de *Meester* dont on fait précéder son nom sur le registre de Saint-Luc semblerait même indiquer qu'il était pourvu de quelque titre académique ou tout au moins qu'il était riche. Il prit goût à cette industrie nouvelle, d'autant plus que, dès cette époque, il méditait sans doute un mariage bien fait pour resserrer les liens qui l'unissaient déjà à sa nouvelle famille. Le 8 mai 1650, en effet, nous le voyons épouser la fille de sa belle-mère, Margrita Lambrechts Kruyk, et devenir ainsi doublement fils de celle-ci.

Nous avons remarqué, en étudiant les règlements de la Gilde de Saint-Luc, que nul ne pouvait diriger un établissement s'il n'avait obtenu le brevet de maîtrise. Cet article créait alors pour les *plateelbackers* une situation que je ne saurais mieux comparer qu'à celle des pharmaciens de nos jours. Comme cela a lieu pour les officines actuelles, le faïencier d'alors qui voulait, soit monter une fabrique, soit même ouvrir un magasin, devait, s'il n'était maître lui-même, placer un contre-maître diplômé à la tête de son établissement, *om te bevrijden,* « pour l'affranchir », comme on disait alors. Or, Abraham de Kooge était maître peintre, et non pas maître faïencier. Quant à Pieter Oosterlaan, il n'était ni l'un ni l'autre. En sorte qu'il leur fallut mettre à la tête de leur exploitation un nommé Arend Jacobsz Cosijn, qui la conduisit en qualité de *meesterknecht.* Ce ne fut qu'en 1652, après avoir rempli les conditions d'apprentissage et d'épreuves, qu'Oosterlaan put obtenir le brevet de maîtrise, et prendre d'une façon effective la direction de sa fabrique. En 1666, au moment où la mort vint le frapper, il avait conservé cette direction, et figurait parmi les syndics de sa corporation.

Abraham de Kooge, lui, tout en dirigeant la partie artistique de la fabrication, n'avait point pour cela renoncé à son titre de maître peintre à l'huile. C'est en cette qualité qu'il est inscrit, en 1650, sur la table placée en tête du second *Meestersboek* de la Gilde de Saint-Luc, et c'est comme représentant des artistes peintres qu'il fut nommé doyen de la Gilde en 1665 et 1666, c'est-à-dire précisément dans l'année où son associé était élu par les *plateelbackers*. Mais quand celui-ci vint à mourir, alors Abraham se vit forcé d'opter pour sa seconde profession. Il déposa officiellement ses pinceaux, et le 6 décembre 1666, dispensé par ses collègues des formalités prescrites, il fut substitué à Oosterlaan en qualité de maître *plateelbacker*. Il pratiqua longtemps encore, car en 1673-1674 et 1676-1677 nous le retrouvons figurant de nouveau au nombre des doyens, mais il siége cette fois pour le compte des faïenciers. Sa carrière industrielle et artistique dura plus de quarante-cinq ans. Elle fut longue; nous verrons tout à l'heure qu'elle fut bien remplie.

La vie d'Aelbregt de Keizer, ou du moins ce que nous en pouvons connaître, est infiniment plus simple. En 1642, il nous apparaît tout à coup marié avec Lysbeth Willems, et déjà père de famille. Cette année-là, le 11 novembre, il obtient son diplôme de maîtrise. Aussitôt admis, il se met à l'œuvre, et le succès couronne ses efforts. Dès 1648, il a relevé l'industrie faïencière. Il la place à un rang qu'elle n'a point encore occupé, et il obtient qu'on lui accorde deux siéges parmi les doyens de Saint-Luc. Juste récompense de son mérite, il est le premier de son métier qui occupe ces hautes fonctions. Trois fois, dans la suite, il est réélu, et, pendant l'une de ses magistratures, il trouve moyen de nous prouver qu'il est non-seu-

lement habile, mais encore riche et généreux. C'est lui, en effet, qui en 1661, conjointement avec son collègue Q. Kleynoven, meublera le nouveau local accordé à la Gilde de Saint-Luc.

Jamais réussite, on le voit, ne fut plus complète ni surtout plus rapide, ajoutons, ni mieux justifiée; car Aelbregt de Keizer, dans un temps où la porcelaine du Japon constituait une nouveauté des plus coûteuses, eut l'idée de la contrefaire. Il s'y appliqua, et y parvint au point que « ceux-là mêmes, nous dit Gerrit Paape, qui pouvaient à bon droit se vanter d'avoir les premiers introduit la porcelaine des Indes orientales dans leurs provinces, s'étonnaient de la beauté de l'imitation, et, quoique en possession des plus magnifiques pièces originales, n'hésitaient pas, tant ils les estimaient, à acquérir des copies ».

Cette contrefaçon est, en effet, de tout point admirable. Cherchez, dans les grandes collections, ces fines assiettes, ces tasses délicates et légères, décorées en camaïeu bleu, ou encore ces délicieuses soucoupes à fond « persillé ». Même la pièce en main, l'illusion est complète; il faut une fêlure, un éclat, quelque menu accident, ou bien encore la marque, pour qu'on soit certain de n'avoir point sous les yeux une œuvre japonaise. Cette marque, qui consiste dans un



souvent brutal, sera contrefaite dans la suite par vingt *plateelbackers,* qui abuseront d'une communauté d'initiales pour créer une confusion de produits. Mais ce qu'on ne pourra contrefaire, c'est la légèreté de ces pièces charmantes, leur déli-



PLANCHE VII PORTRAIT DE BOGERMAN

Président du Synode de Dordrecht

catesse, leur finesse, et surtout l'admirable élégance de leur ornementation.

Représentez-vous maintenant l'originalité batave mal satisfaite de certaines porcelaines orientales, qui l'étonnent plus qu'elles ne la charment; rappelez-vous le chevalier Wagenaar,



Fig. 49 et 50. — Aiguière polychrome et dorée avec son bassin (copie du Japon). (Collection John F. Loudon.)

« grand connaisseur et fort habile en ces sortes d'ouvrages », envoyant aux artistes japonais des modèles de sa façon, et les articles fabriqués d'après ses indications ayant une vogue surprenante (1). Et maintenant figurez-vous Aelbregt de Keizer, installé à Delft, façonnant au goût de ses compatriotes des poteries délicieuses qui rappellent l'Orient par leur finesse,

(1) Voir les *Ambassades mémorables*, citées par JACQUEMART, t. I, p. 146.

leur éclat, leur décor, mais qui se plient à toutes les exigences de la mode et du goût, et vous aurez le secret de son étonnant succès. Aussi, toute sa vie poussa-t-il la fabrication dans ce sens un peu spécial, et plus tard nous trouverons ses successeurs, c'est-à-dire ses enfants, se conformant à ses traditions, persévérant dans la voie par lui ouverte, et l'élargissant.

A sa mort, en effet, son fils, Cornelis de Keizer, et ses deux gendres, les frères Jacob et Adriaen Pynacker, formeront cette célèbre association qui déposera sa marque de fabrique, marque compliquée, étrange (peu usitée, car je ne l'ai jamais rencontrée, et je ne sache pas que personne l'ait jamais vue), présentant, échafaudés l'un sur l'autre, les monogrammes des trois associés :



Ces monogrammes se disloquèrent, du reste, en même temps que l'association qui les avait réunis; car, plus tard, nous les retrouvons isolés, séparés, et personnifiant trois productions différentes, dont l'une resplendit d'un éclat exceptionnel. Je veux parler de la fabrication d'Adrien Pynacker, de ces copies du Japon, bleues, rouges et or, étonnantes de légèreté, surprenantes d'éclat, et qui, mieux encore que les œuvres d'Aelbregt de Keizer, jouent le trompe-l'œil et confondent l'amateur par la fidélité de l'imitation. Tout le monde connaît ces reproductions admirables, qui portent la célèbre marque :



Nous n'insisterons pas sur leurs qualités exceptionnelles, sur la

prodigieuse habileté de leurs auteurs. Nous disons : de leurs auteurs, car il y aurait imprudence à attribuer toutes ces pièces à un seul fabricant. Et, même parmi les plus anciennes, il en est en effet plus d'une où le monogramme célèbre sert à dissimuler une adroite contrefaçon.

Pendant qu'Aelbregt de Keizer lançait la faïence de Delft dans ces voies orientales, Abraham de Kooge imprimait à la fabrication de Pieter Oosterlaan une direction qui, pour être moins exotique, n'en était pas moins brillante.

Au lieu de chercher à créer de la pseudo-porcelaine faisant illusion par sa légèreté et son éclat, il accusait, au contraire, les qualités de la faïence. Chez lui, le biscuit demeurait épais; la couverte prenait une teinte laiteuse; l'émail, par l'excès de l'étain, gagnait en pureté, mais devenait plus friable; et, sur ce fond gras, onctueux, une peinture serrée dans ses contours, mais large dans ses ombres, fondue dans ses demi-teintes, toujours correcte comme dessin et comme effet, étonnante comme justesse et comme puissance, créait ces plaques merveilleuses, ces paysages, ces portraits en camaïeu qui sont l'honneur des collections Loudon, Evenepoel, Maskens et Six.

Jamais, on peut le dire, la peinture céramique, en tant qu'art, ne s'est élevée plus haut, et je crois qu'il est impossible de la pousser plus loin. Dès 1650, du jour où nous le voyons décorer ce beau plat appartenant à M. Arosa (fig. 51), et qui doit immortaliser la naissance de la petite Élisabet Heymens (1), Abraham de Kooge est en possession de tous ses secrets. Jusqu'en 1666, date des

(1) Voir, à l'état civil de Delft, *Doopboek*, nº 14, à la date du 13 novembre 1650.

dernières œuvres que nous connaissons de lui, il ira en progressant. Sans paraître négligée, sa touche s'élargira; elle deviendra plus grasse; ses ombres seront plus douces, plus transparentes; leur dégradation sera plus délicate, plus fondue, et l'image gagnera en douceur et en charme.

Notez qu'en descendant de ces hauteurs, qui confinent à l'art pur, Abraham de Kooge n'abdique pas ces qualités superbes qui font de lui un maître, dans l'expression la plus large de ce mot. Jusque dans les moindres objets, dans les ustensiles d'un usage journalier qu'il fait exécuter ou qu'il inspire, nous retrouvons ce même cachet de science élégante, cette même *maestria* de formes et de décor, qui donnent tant de relief à sa personnalité.

Considérez cette petite aiguière (fig. 55) de la collection Loudon, qui orne le commencement de notre chapitre suivant; admirez cette boîte à thé que conserve le Musée de Sèvres et la buire gracieuse de la collection Evenepoel. Ces deux dernières sont signées de son chiffre, qui, par une coïncidence monogrammatique pour ainsi dire fatale, se rapproche de celui d'Aelbregt de Keizer. Eh bien! toutes ces jolies pièces ne nous le dénoncent-elles pas comme le vrai fondateur de cette fabrique de la TÊTE DE MAURE, qui produira dans la suite tant d'ouvrages admirables? Les Hoppestein, ses successeurs, ne feront, en effet, que suivre ses formules et s'accorder à son goût. Jacobus Kool, qui viendra après eux, se conformera aux traditions léguées par lui, et c'est encore son esprit qui nous apparaîtra dans les œuvres si richement décorées de Johannes Verhaagen.

Certes, voilà bien une des personnalités les plus puissantes qu'ait produites l'art céramique européen. On peut le

proclamer hautement, et cependant, privilége magnifique de l'École de Delft, cette physionomie magistrale n'est pas placée à de telles hauteurs que nous ne puissions mettre à ses côtés une autre figure digne, elle aussi, de notre admi-



Fig. 51. — Plat commémoratif décoré en camaïeu bleu.
(Collection de M. Arosa, à Paris.)

ration et de nos respects. Après Abraham de Kooge, il nous est permis de parler avec éloge de Frédéric Van Frytom.

On sait peu de chose de Frytom. Quelques détails de sa vie nous sont racontés par les registres de l'état civil. Les *doopboeken* de Delft nous le montrent, de 1658 à 1673, habitant successivement le territoire des deux paroisses ré-

formées, et mari empressé de Pauline Steevens Born, à laquelle il prodigue huit enfants en moins de treize années. Il élève bien cette famille et lui lègue une certaine fortune, car, en 1688, nous retrouvons l'un de ses fils, Barent, neveu d'une Leeuwenhoek et fort apparenté avec les Abraham Van Dyck et les Van der Wal, qui étaient les grands céramistes du moment. Fit-il partie de la Gilde de Saint-Luc? Cela semble assez probable, quoique nous n'ayons pu retrouver son nom sur le *meestersboek*. Mais celui-ci présente une lacune vers ce temps, et son infaillibilité se trouve ainsi, momentanément, sujette à caution. Le certain, c'est que ses œuvres, admirables de tout point, nous le donnent comme un artiste de premier ordre.

On connaît de lui des plaques et des assiettes, des plaques surtout, et parmi celles-ci un paysage magnifique (voir planche VIII), portant une signature magistrale,

F·V·FRYTOM

et qui est, dans ce genre, un des plus vastes morceaux connus. C'est cette plaque, appartenant maintenant au *Nederlandsch Museum* de la Haye, qui nous a révélé son nom.

Comme Abraham de Kooge, Frédérick Van Frytom préféra le camaïeu bleu à la polychromie, et comme lui encore il fit bon nombre de paysages; mais à cela, et au délicat talent qu'ils déployèrent l'un et l'autre, doivent se borner les rapprochements. Le premier, traitant son art en peintre consommé, arrive, avec du blanc et du bleu, à nous faire voir des couleurs; il charge son travail d'ombres et de lumières, répartit ses masses, les équilibre et compose un tableau véritable. Prenez pour type de sa manière ample, large et puissante,

cette belle tête barbue qui est un des ornements de la collection Loudon (planche VII). L'autre, plus léger de touche, plus simple d'exécution, sans être cependant plus sommaire dans sa facture, traite son sujet davantage en croquis. Rien n'est chargé, tout est transparent dans sa manière, et les premiers plans ne doivent leur vigueur qu'à un trait plus accentué, à une couleur plus intense et à quelques ombres légères. Ses feuillages, qui surtout sont admirables, sont déchiquetés avec quelques légers coups de pinceau qui rappellent les premières œuvres de Ruysdaël, celles qu'on nomme son « point de dentelle ». Ses petits personnages, solidement drapés, joliment posés, amusants, spirituels, sont indiqués par un trait qui les enveloppe, et ce trait suffit à leur donner l'aplomb et le relief qui leur sont nécessaires. Tout le reste de la composition est, du reste, traité avec la même délicatesse; et malgré cette facture sobre, simple, concise, tout est bien en place, indiqué avec précision et suffisamment achevé pour charmer les yeux et enchanter l'esprit.

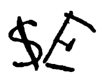
N'eût-elle produit que ces quelques artistes hors de pair, la céramique de Delft pourrait certainement revendiquer une place au premier rang parmi les arts industriels de l'Europe moderne. Mais autour de cette pléiade glorieuse vient graviter toute une légion d'astres secondaires, dont on trouvera plus loin l'histoire détaillée, et dont nous ne retiendrons ici que trois ou quatre noms.

Ces noms sont ceux des Kleftyus et des Eenhoorn, les beaux-frères de Pieter Oosterlaan; car non-seulement la veuve de Lambrecht Gysbrechts avait fait recevoir son fils maître *plateelbacker*, mais encore elle avait marié ses trois filles à des maîtres faïenciers. Et parmi eux, les Eenhoorn formèrent

une dynastie véritable, comme aussi les Kam dont il nous faudra dire quelques mots.

Les Eenhoorn furent au nombre de trois : Wouter, le père, qui s'établit en 1658, et ses deux fils, Samuel, qui fut reçu maître en 1674, et Lambartus, qui entra dans la Gilde en 1691. Les Kam sont plus nombreux. On en compte cinq depuis Piet Gerritsz Kam, qui fut reçu maître en 1667, jusqu'à David Kam, qui en 1714 était encore doyen de la corporation. Tous furent de remarquables artistes. Les Kam s'adonnèrent plus spécialement au décor en camaïeu; et le plus illustre d'entre eux, Gerrit Pietersz (1675), créa un genre de décor surprenant. Ce sont ces grands plats (fig. 46), ces potiches immenses, aux allures japonaises, chargés de personnages fantastiquement contorsionnés, humoristiquement jetés, Chinois mêlés d'éléphants (notez bien ce fait) et d'autres animaux indiens; mélange hétéroclite, extravagant, admirablement dessiné, et dont chaque détail est enveloppé dans un trait noir, preste, habilement tracé, ayant toute la netteté d'une incision au burin. N'y a-t-il pas là une phase curieuse de l'art céramique : la faïence européenne interprétant l'art chinois à sa façon, juste au moment où celui-ci copie à profusion les dessins européens qui lui sont prodigués par la Compagnie des Indes?

Chez les Eenhoorn, l'ensemble fut moins parfait. Deux s'adonnèrent à la polychromie, et le troisième au camaïeu, car je n'hésite pas à attribuer à Samuel Van Eenhoorn les pièces qui portent le monogramme suivant :



œuvres à l'engobe teinté d'azur, à l'émail éclatant, si personnelles de conception, si intéressantes de facture, si originales

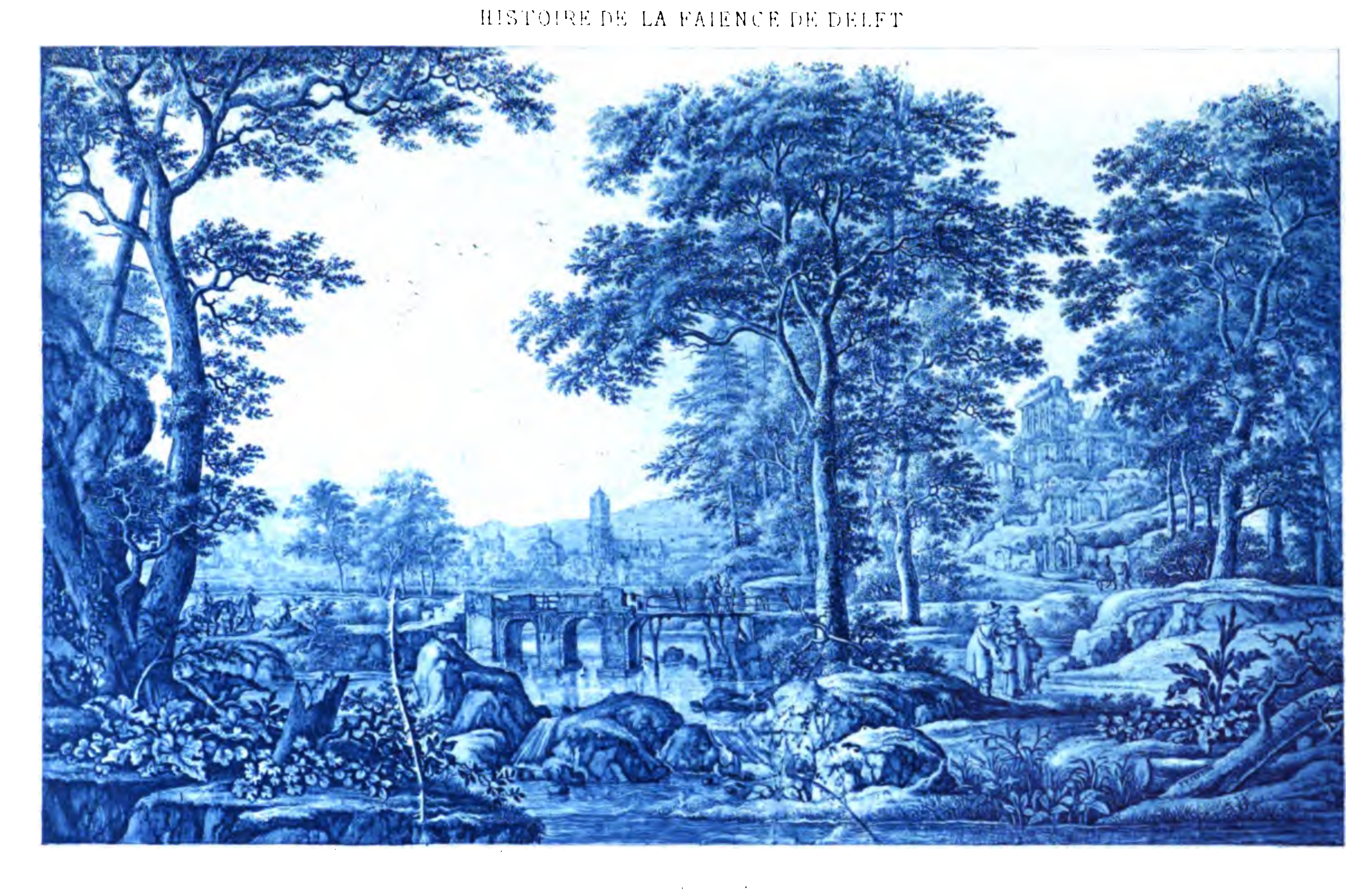


PLANCHE VIII. PLAQUE DÉCORÉE EN CAMAIEU BLEU

par Frederic Van Frytom

Appartenant au Musée [illegible]

E. Plon et Cie Éditeurs

de formes, et qui semblent donner une note à part dans ce concert brillant de lignes gracieuses et de couleurs éclatantes.

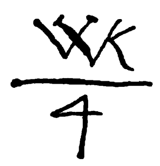
Ce sont ces mêmes ouvrages délicats, un peu pâles, qu'on a donnés à un mystérieux Suter Van der Even, dont les traces sont insaisissables, qui n'a jamais vécu à Delft, et dont le nom, nullement hollandais, fut inventé sans doute pour expliquer une signature.



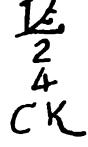
Fig. 52. — Cafetière polychrome cannelée (décor cachemire).
(Collection J. F. Loudon.)

Quant à Wouter et à son second fils Lambartus, leurs œuvres polychromes peuvent compter parmi les plus belles et les plus hardies. Déjà, du temps du vieux Wouter, elles étaient justement admirées; c'est à lui que le « Magistrat » de Delft s'adressait quand il voulait faire quelque cadeau d'importance à des princes ou à des ambassadeurs. Mais il appartenait à Lambartus de porter ces grands et beaux ouvrages à une perfection qui n'a pas été égalée depuis. Élève de son oncle Willem Kleftyus, il continua la manière de

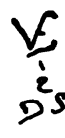
celui-ci en la perfectionnant. Et dans ces potiches merveilleuses, aux dimensions colossales, aux profils harmonieux, cannelées, décorées dans ce genre spécial qu'on a nommé « cachemire », mélange de lambrequins majestueux, de fleurs éclatantes et d'oiseaux fantastiques, qui sortent pour la plupart de ses mains, on reconnaît, agrandie, élargie, rajeunie, l'inspiration du céramiste qui signait ses œuvres du monogramme suivant :



Lambartus n'eut guère dans ce genre magnifique (voir figure 15) qu'un émule, qu'un rival, Louis Fictoor, dont, soit hasard, soit concordance volontaire, le monogramme se rapproche singulièrement de sa signature. Et leurs œuvres se confondent si bien, qu'aujourd'hui, pour faire la part de chacun d'eux, il nous faut chercher dans des combinaisons monogrammatiques quelques traits accidentels qui viennent nous éclairer.



Monogramme de Lambartus Eenhoorn.



Monogramme de Louis Fictoor.

Même dans leurs plus délicats ouvrages, leurs cafetières (fig. 52), leurs théières et leurs plaques, c'est la même préoccupation d'élégance, la même délicatesse d'exécution, la même finesse et le même éclat. Et s'il nous fallait décerner à l'un d'eux une couronne ou une palme, nous serions certes dans un grand embarras.

Pour en finir avec cette éclatante période, il nous reste à dire quelques mots d'un industriel de mérite, dont l'existence n'était même pas soupçonnée, et qui fut cependant l'un des producteurs les plus féconds et les plus variés de son temps. Je veux parler d'Aegestyn Reygsnsbergh ou Reygens. C'est par lui que nous terminerons cette étude de la grande, puissante et féconde époque de la céramique delftoise.

Aegestyn Reygens est ce faïencier dont le nom absolument inconnu a fait attribuer à un Français, Claude Révérend, une foule d'ouvrages produits par les *plateelbackers* de Delft. Malheureusement pour l'artiste français, le *meestersboek* de Saint-Luc n'admet pas de discussion. Il est formel. Aegestyn Reygens n'est pas un être de raison. En 1663, il s'établit à Delft, prit à son service un élève d'Aelbregt de Keizer, Jan Jansz Culick, déjà en possession du secret de ce beau rouge qui avait alors tant de succès. Reygens, en outre, était riche; il fabriqua beaucoup; et c'est à lui qu'il faut reporter la plupart de ces services si remarquables, copiés du reste sur ceux des Keizer et des Pynacker, et qui sont marqués :



Ce qui, malgré la différence des initiales, avait causé cette confusion et fait donner à Claude Révérend la plupart de ces œuvres délicates, ce sont certaines assiettes avec des inscriptions en notre langue. Mais en les examinant bien, ces inscriptions prouvent, au contraire, qu'on a sous les yeux l'œuvre de peintres ignorant absolument le français. Les *u* accentués, les majuscules mal réparties, les césures faites de travers,

des mots incomplets ou mal orthographiés : *veues* pour veuves, *tablaeu* pour tableau, suffiraient à dénoncer une main étrangère, si la forme de la lettre ne venait révéler un écrivain hollandais. Les Japonais, pour charmer la Hollande, copiaient les dessins de M. Wagenaar ; qu'y a-t-il de surprenant que les Hollandais aient expédié en France des assiettes munies d'inscriptions dans notre langue ?



Fig. 53. — Assiette à décor polychrome, faussement attribuée à C. Révérend.
(Collection de M. Gasnault, à Paris.)



Fig. 54. — Assiette en camaïeu avec le portrait de Louis XV et motif de la bordure.
(Collection de M. P. Gasnault.)

LA DERNIÈRE PÉRIODE
DE
FABRICATION



Fig. 55. — Aiguière décorée en camaïeu bleu.
(Collection J. F. Loudon.)

AVEC le dix-huitième siècle, l'industrie des *plateelbackers* de Delft devait encore subir une nouvelle transformation. A ce moment, l'emploi de la faïence se généralise et se démocratise. Jusque-là elle avait été un objet de luxe, réservé pour les grands personnages, pour les riches familles, pour les patriciens en un mot. Elle était moins coûteuse que la porcelaine des Indes; mais son prix, encore trop élevé, lui avait fermé les modestes demeures. Suivez Pieter de Hooch dans ses intérieurs bourgeois; accompagnez W. Kalf à la cuisine, N. Maas à l'office, J. Steen au cabaret, nulle part vous ne verrez la faïence abonder. Par-ci par-là, un broc sans

décor ou une canette commune; de loin en loin, un grand plat à huîtres peint en camaïeu, et c'est tout. Les Gildes elles-mêmes ne comptaient pas la faïence parmi leur attirail mobilier. Voyez plutôt tous ces beaux gardes civiques qui peuplent le grand *Banquet* de Van der Helst. Ils mangent bravement sur leur pouce, et c'est à peine si leur couvert compte une douzaine d'assiettes en étain.

Ce métal régnait alors en maître; son emploi était universel, et les intérieurs riches et cossus n'y renoncèrent pas volontiers. Même quand la porcelaine et la faïence eurent pénétré dans les demeures aristocratiques, il resta en possession de certaines prérogatives, et les vases, de forme spéciale, dont les médecins de Jan Steen étudient si attentivement le contenu, continuèrent d'être en étain. Bien mieux, la fabrication des faïences, s'inclinant devant une possession si bien établie, n'hésita pas à s'abriter sous son patronage, et dès 1639 nous trouvons une *plateelbackery* prenant un pot de métal pour enseigne avec l'inscription : *Jn de metale Pot.*

Mais tout cela allait changer, se modifier, se transformer. Dès la fin du dix-septième siècle, l'exploitation des faïenceries s'était faite commerciale. Ce ne sont plus exclusivement des « Maîtres » qui dirigent les fabriques, mais des *Winckelhouders,* c'est-à-dire des négociants ou des capitalistes. Dès lors la concurrence se développe, la production s'augmente, et les prix tendent à s'abaisser. En même temps, la fabrication se façonne sur le goût de sa nouvelle clientèle. Elle se modèle sur ses besoins. Elle se met à l'unisson de ses connaissances, à son niveau intellectuel; et comme conséquence, les qualités vraiment artistiques tendent à disparaître. Les œuvres

fortes font place aux jolis ouvrages. Les yeux, moins difficiles sur la forme, deviennent plus exigeants sur la variété du décor. Il faut du pimpant, du clinquant; les tons heurtés et criards ne déplaisent pas trop; les décors chargés, compliqués, sont ceux qu'on préfère. Ce n'est pas à dire, toutefois, que la production devienne tout d'un coup vulgaire et commune. Non, certes, et ce qui nous en reste à étudier serait encore capable de faire l'orgueil de maint autre centre de fabrication. Mais, comparée aux merveilles de l'époque précédente, elle indique déjà une sorte de décadence. La grandeur, qui jadis était le cachet général, se perd, ne forme plus qu'une exception, et les nobles conceptions font place à des préoccupations seulement ingénieuses.

Cette ingéniosité, un des traits marquants du caractère hollandais, s'était déjà manifestée, du reste, pendant la grande époque. Ces tableaux de faïence, petits chefs-d'œuvre d'Abraham de Kooge et de Frytom, ne sont-ils pas eux-mêmes une plaisante originalité, surtout dans un pays où les peintres en renom abondent et dans lequel chaque ville a son école, son genre, ses préférences et ses artistes de prédilection? Et pourtant ces tableaux céramiques sont des œuvres honorables s'il en fut, les plus glorieuses peut-être qu'aient produites les faïenciers hollandais, car ils constituent une création véritable, indiscutable, qui ne peut en aucun cas être qualifiée d'adaptation.

Mais ces tableaux ne sont rien comme ingéniosité auprès de toutes ces œuvres singulièrement plus curieuses, plus étranges, plus excentriques : *stoven* ou chauffe-pieds, *hand-warmers* ou chauffe-mains, ayant la forme de livres de prières, cages véritables avec tout leur attirail, brosses de toutes

espèces, appliques bizarres, têtes à perruque, pupitres à musique et même violons.



Fig. 56 et 57. — Violon décoré en camaïeu bleu.
(Musée céramique de Rouen.)

Il a été beaucoup raconté d'histoires diverses sur ces derniers objets. On a forgé sur leur fabrication des légendes qui n'ont qu'un défaut, celui d'être d'une impossibilité fla-

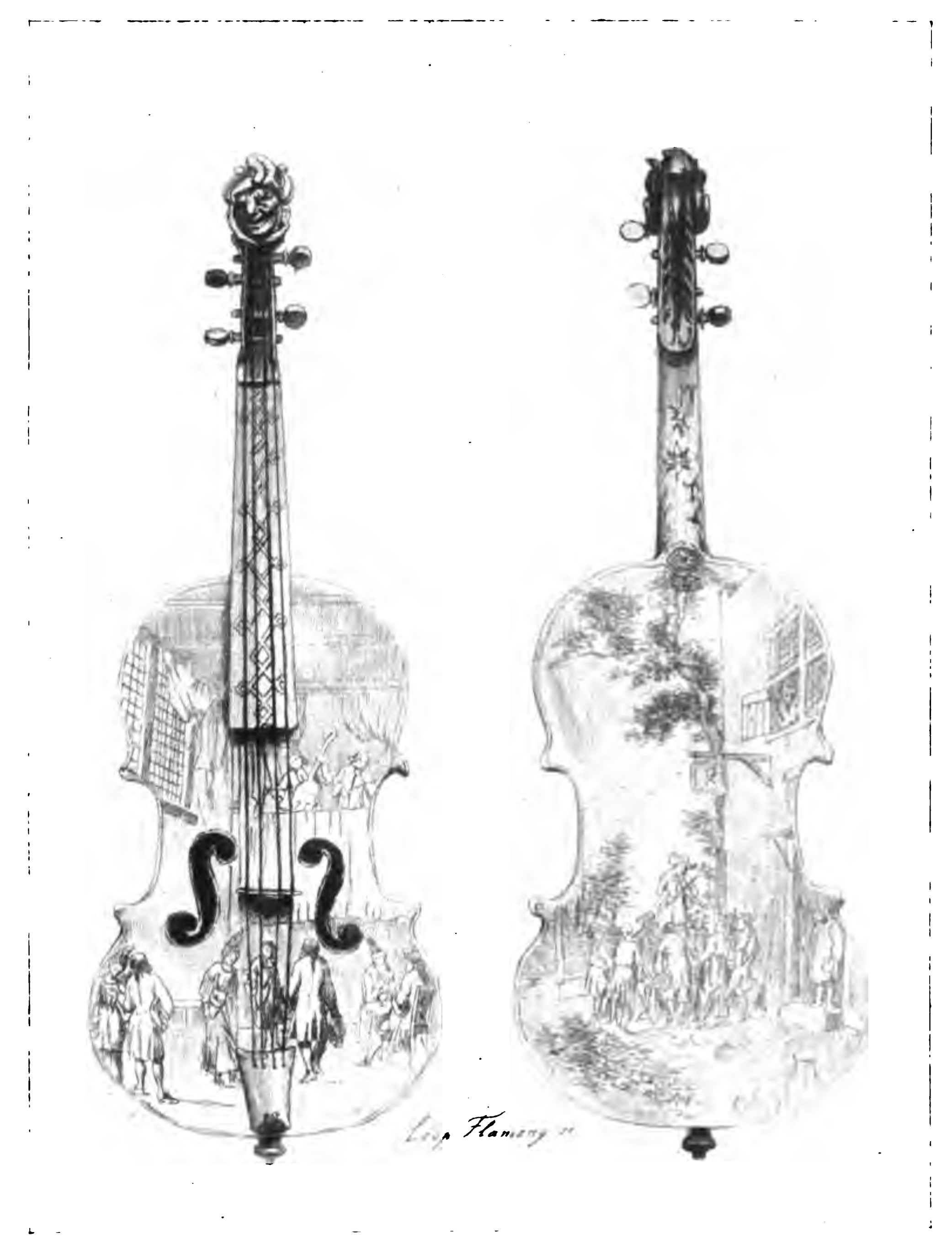


PLANCHE IX. VIOLON DÉCORÉ EN CAMAÏEU BLEU.
Collection J. F. Loudon, à la Haye.

E. Plon et Cie Editeurs.
Imp. A. Salmon Paris

grante. Mieux inspiré, un conteur d'un esprit délicat et charmant leur a consacré un volume plein d'humour et



Fig. 58 et 59. — Violon décoré en camaïeu bleu.
(Collection Evenepoel, à Bruxelles.)

d'entrain, qui eût suffi à les rendre célèbres. En outre, leur excessive rareté leur assurait une place dans les collections les plus illustres. On n'en connaît que quatre, en effet. Deux

appartiennent à la grande époque : celui du Musée de Rouen, merveilleusement décoré (fig. 56 et 57) dans un style large, et avec une richesse ornementale exceptionnelle, et celui de la collection Loudon, qui, pour être moins pompeux et plus hollandais, n'en brille pas moins par d'exquises qualités de facture (voir planche VIII). Les deux autres, moins finis et moins beaux, moins élégants surtout, celui de M. Evenepoel (fig. 58 et 59) et celui du Conservatoire national de musique, sentent déjà la décadence (1).

S'il nous était permis, à notre tour, d'ajouter une explication à toutes celles qu'on a données déjà, nous appellerions l'attention de nos lecteurs sur un fait inconnu jusqu'à présent. Quatre membres d'une famille patricienne de Delft, la famille Van der Hoeve, appartinrent en qualité de maîtres à l'industrie des *plateelbackers :* Cornelis Rochusz Van der Hoeve, qui figura parmi les premiers compagnons d'Herman Pietersz; Jan Gerritsz Van der Hoeve, qui fut admis en 1649, et les deux Cornelis, qui obtinrent leur brevet, l'un en 1662, et l'autre en 1698. Or les Van der Hoeve portaient dans leurs armoiries trois violons de sable sur fond d'argent. Leur écu, du reste, n'est pas inconnu des amateurs. C'est lui qui se trouve sur ce grand plat de la collection Arnauldet que nous reproduisons fig. 60. C'est encore lui que nous

(1) Dans ces dernières années, il s'est manifesté un certain nombre de violons nouveaux sur l'authenticité desquels les connaisseurs ont élevé quelques doutes. C'est ainsi qu'un amateur de Bruxelles, homme de science et de tact, n'a pas hésité à sacrifier un de ces instruments qui ne lui paraissait pas réunir toutes les garanties désirables. Au moment où ce livre est sous presse, on m'en signale un nouveau qui vient d'apparaître à Nîmes. Il est en la possession de M. Bérard, et si, comme le croit son possesseur, il est vraiment ancien, il constitue une pièce exceptionnelle, car c'est le seul violon qu'on connaisse polychrome et doré.

voyons sur une assiette de la collection Arosa, et sur une applique appartenant à M. Gasnault.

L'un de ces quatre céramistes voulut-il laisser à la postérité les emblèmes tangibles de ses armes? Plusieurs d'entre eux eurent-ils cette même idée? Ce dernier point semblerait infiniment plus probable, car les quatre violons connus sont de quatre céramistes différents. Ce n'est là toutefois qu'une supposition gratuite, sans plus de fondement que les autres, et le seul fait certain que puissent attester ces instruments à la fois si bizarres et si remarquables, c'est l'ingéniosité exceptionnelle des céramistes de Delft et le goût passionné des Hollandais pour la musique.

Ce goût, du reste bien connu, souvent constaté, avait trouvé un autre moyen céramique de se manifester, et cela d'une façon plus générale, moins coûteuse et par conséquent infiniment plus pratique; je veux parler des assiettes à musique.

Il y aurait tout un chapitre à écrire sur ce curieux sujet. J'ai dit autre part (1) quelle importance les chansons avaient eue, pendant deux siècles, dans la vie hollandaise. Pas de paysan sans *mopsjes*, c'est-à-dire sans un recueil minuscule de chansons grivoises, qui pouvait tenir dans son gousset; et sous ce rapport bon nombre de bourgeois étaient un peu paysans. Au dessert, quand le vin avait nettoyé les gosiers, délié les langues et capitonné les oreilles, chacun tirait son recueil de sa poche et donnait à la société un échantillon de son savoir-faire et de son goût. On comprend quelle mine il y avait à exploiter là pour les *plateelschilders* hollandais. Une douzaine d'assiettes avec des couplets variés était une source

(1) Voir les *Villes mortes du Zuiderzée*, p. 287, et *Amsterdam et Venise*, p. 412.

de joyeux quolibets avec des reprises en chœur qui manquaient moins d'entrain que de justesse.

Un grand nombre de ces assiettes à chansons sont parvenues jusqu'à nous; la moitié portent des inscriptions hollandaises, et celles de l'autre moitié sont rédigées dans notre langue. Les



Fig. 60. — Plat décoré en camaïeu bleu, aux armes des Van der Hoeve, appartenant à M. Arnauldet.

unes et les autres sont, du reste, empreintes du même esprit, beaucoup plus de légèreté grivoise qu'autre chose. J'ai recueilli une centaine de ces couplets tant hollandais que français. J'en donnerai deux ici; ils feront juger des autres.

Pour peu que dure ma peine,
Vous allez perdre un amant.
Ah! cessez d'être inhumaine,
Et donnez soulagement
A mon mirliton, mirliton, mirlitaine,
A mon mirliton, don, don.

Si la rime est riche, la pensée poétique n'est guère relevée, et les termes dans lesquels elle est exprimée ne font pas montre d'un goût bien délicat. Mais c'étaient les habitudes du temps, et il ne faut pas juger les époques disparues avec notre pruderie courante et nos préjugés mondains.



Fig. 61. — Assiette à musique décorée en camaïeu bleu.
(Collection de M. Cussac, à Lille.)

Le second couplet que je veux citer est un peu moins naïf, mais il est pour le moins aussi grivois. Le voici :

AIR : *Ma mère était bien obligeante.*

Lucas est un voisin aimable :
Chez lui l'on boit, on chante, on rit;
Il reçoit ses amis à table,
Sa femme les reçoit au lit !
Lucas est un voisin aimable :
Chez lui l'on boit, on chante, on rit.

D'autres assiettes du même genre, de la même famille, si j'ose ainsi dire, au lieu de donner seulement le couplet et d'indiquer l'air, donnent la notation complète; d'autres, au contraire, portent des airs de menuet ou de gavotte, mais sans paroles (fig. 61); enfin, il en est qui non-seulement nous disent des airs de danse, mais encore nous montrent les danseurs : tel est ce joli plat de la collection Pannier que nous reproduisons plus loin.

Comme contre-partie à cette musique sans paroles, nous avons, sur certaines autres pièces, des paroles sans musique. Celles-ci affectent généralement des allures satiriques, et quelquefois même contiennent une allusion plus ou moins transparente à quelque événement politique, fournissant ainsi indirectement la date de leur fabrication. L'assiette qui porte le distique suivant :

Quand les Français prendront Arras,
Les souris mangeront des chats.

possède une date certaine; car l'année suivante, l'inscription n'aurait plus eu de raison d'être. Celles qui sont décorées de quatrains moqueurs ou de pièces satiriques sont d'époques moins faciles à déterminer. A quel temps, en effet, attribuer l'inscription que voici :

Un Sennor en Espagne,
Un Milord en Angleterre,
Un Monsieur en France,
Un Hidalgo en Portugal,
Un Évêque en Italie,
Un Comte en Germanie,
Sont pauvre compagnie!

A l'époque de la déconfiture de Law, il parut en Hollande un nombre très-considérable de caricatures, dessins, gravures,

estampes de toutes sortes, fort épicés, fort corsés, odorants même, ridiculisant cette fièvre de spéculation qui s'était emparée de Paris. Ces caricatures passèrent du papier sur les assiettes. La faïence les adopta, et la porcelaine aussi, car j'ai retrouvé la série de ces dessins sur un service de la Compagnie des Indes.

Fait surprenant, dans un pays où le patriotisme fut pendant trois siècles une des vertus dominantes, on compte fort peu de faïences patriotiques ou, pour parler un meilleur langage, de pièces de faïence représentant des sujets patriotiques.

Il faut presque arriver à la fin du dix-huitième siècle, à l'époque de la campagne antiorangiste de 1787, pour voir les allusions politiques envahir la céramique. Généralement, du reste, ces interprétations ne sont pas heureuses au point de vue de l'art. Des portraits de Guillaume V et de la princesse d'Orange en font presque tous les frais. Parfois le prince est représenté à cheval; plus fréquemment il est en buste de profil et faisant face à la princesse. Tout cela est grossièrement traité, mal dessiné, mal peint, et provient le plus souvent de la fabrique anglaise que Bellaert et Sanderson avaient établie à Delft.

Avant ce temps, les pièces patriotiques sont très-rares. Dans la première période, nous ne trouverons guère à citer que les deux carreaux de la collection Mandl. Plus tard, on en rencontre plus fréquemment, mais sans qu'elles soient nombreuses. Ce sont quelques plaques, une, entre autres, assez étrange, représentant le triomphe de l'amiral Tromp (fig. 62); un petit broc de la fabrique des Hoppestein, appartenant au *Nederlansch Museum* de la Haye, couvert d'armoiries et d'inscriptions en vers célébrant la gloire du même

héros ; la charmante aiguière de M. P. Gasnault (fig. 63), et une autre aiguière, non moins intéressante, quoique moins fine, conservée à la Bibliothèque universitaire de la ville de Gand.

Quelque amusante que puisse paraître une digression sur le terrain humoristique où les faïenciers de Delft aimèrent à s'égarer si souvent, nous ne pouvons ni ne devons nous y arrêter plus longtemps. Ces productions ingénieuses, ori-



Fig. 62. — Plaque décorée en camaïeu, représentant le *Triomphe de l'amiral Tromp*, et appartenant à M. Georges Roullier.

ginales, curieuses au point de vue ethnique, ne forment, en effet, qu'un des points saillants qui peuvent guider des amateurs dans cette troisième et dernière période de la fabrication delftoise ; car si, dans son ensemble, elle compte moins de grandes œuvres que l'époque précédente, elle peut cependant réclamer avec orgueil un certain nombre de céramistes de premier ordre, et ce sont surtout les œuvres de ces céramistes d'élite qu'il nous faut étudier.

Quatre grands noms dominent toute cette dernière période : ceux de J. Van der Haagen, des Dextra, de G. Verhaast et de Piet Vizeer. Deux d'entre ces grands artistes, J. Van der Haagen (ou Verhaagen) et Piet Vizeer, essayèrent de lutter contre le courant, et cherchèrent à faire reprendre à



Fig. 63. — Aiguière patriotique décorée en camaïeu bleu.
(Collection de M. Gasnault, à Paris.)

leurs contemporains les traditions de la grande époque; les deux autres, suivant l'impulsion générale, firent du neuf et marchèrent dans des voies inexplorées; mais tous quatre furent des artistes de premier ordre, des céramistes hors ligne, et leurs ouvrages méritent toute notre admiration.

Bien que Johannes Van der Haagen et Piet Vizeer se soient proposé le même objectif, il n'y a cependant rien de commun entre eux, si ce n'est le but. Ils ne sont pas

contemporains; ils ont chacun leur individualité bien distincte; leurs moyens sont différents et leurs procédés aussi, et, alors que Piet Vizeer semble vouloir s'inspirer des chefs-d'œuvre polychromes de Lambartus Van Eenhoorn, J. Verhaagen, et c'est là sa gloire, s'efforce de marcher sur les traces d'Abraham de Kooge.

Il se montra imitateur si fervent de ce faïencier célèbre, qu'il alla jusqu'à copier son enseigne. Ne pouvant acquérir, sans doute, la fabrique illustrée par le maître et par ses successeurs, il s'établit à la *Nouvelle Tête de Maure.* Comme ses glorieux émules, J. Verhaagen dédaigna la polychromie; il concentra tous ses soins sur les peintures en camaïeu, et, dans ce genre difficile, comme eux aussi, il atteignit à la perfection. Certains de ses ouvrages, le grand plat de la collection Loudon, par exemple (fig. 42), sont des chefs-d'œuvre de conception, d'exécution et de goût. Quand on voit le talent dépensé dans un morceau pareil, on comprend l'enthousiasme qui devait animer son auteur, et l'on s'étonne moins qu'il ait remonté aux grandes et belles sources de l'art hollandais, et qu'il ait voulu y faire remonter ses contemporains. C'est de lui, en effet, que nous parlions dans un précédent chapitre; c'est lui qui osa, en pleine Régence, retourner aux œuvres archaïques de Goltsius. Une douzaine d'assiettes sont encore là pour attester le talent qu'il déploya dans cette tentative généreuse, et leur exécution est si magistrale qu'on s'explique qu'il n'ait pas désespéré de réussir dans une aussi difficile entreprise.

Notez qu'il ne s'agit pas ici de gravures décalquées au poncis. Le céramiste a copié librement l'eau-forte du maître. Il en a même changé la forme, la faisant, pour les besoins

du moment, passer du carré long dans lequel elle avait été conçue, dans la forme ronde nécessitée par le plat qu'elle doit orner. De cette façon, il a été obligé de dénaturer l'œuvre, y ajoutant sur les côtés des personnages de son cru, des architectures de son goût, et affirmant par son peu de respect même l'habileté de son pinceau et la solidité de son savoir (fig. 64 et 65).

C'est entre 1725 et 1735 que J. Verhaagen produisit ses œuvres les plus belles. Sa signature,

IVH
1729

qu'on a fort gratuitement attribuée au problématique Ter Himpel, est généralement accompagnée d'une date comprise entre ces deux années extrêmes. Il fabriqua, toutefois, jusqu'en 1760, mais après 1735 sa production devient plus commerciale et commence à présenter de grandes inégalités. Dans la même œuvre, on sent souvent la facture de plusieurs mains, et il arrive qu'une guirlande, admirable de composition et d'exécution, enveloppe une scène dessinée d'une façon enfantine. Un plat de la collection Loudon (nº 304 du Catalogue) peut fournir un curieux échantillon de ces pénibles inégalités.

Au moment où Johannes Verhaagen déclinait, Piet Vizeer était dans tout l'éclat de sa force et de son talent. Quand j'ai dit qu'il marcha sur les traces de Lambartus Van Eenhoorn, c'est comme peintre que j'ai entendu dire cela. On ne connaît, en effet, ni potiches gigantesques, ni vasques cannelées, ni

gracieuses cafetières, qui nous montrent sa signature, mais celle-ci brille sur les carrelages, elle étincelle sur les plaques, et dans ce genre un peu réduit P. Vizeer tient le premier rang.



Fig. 64. — *Le Chemin de la Croix* de Goltsius.
(Calque de l'une des planches originales.)

Nul céramiste, en effet, en aucun temps et en aucun pays, ne maria plus admirablement les couleurs du grand feu, ne leur donna plus d'éclat, plus de vigueur, plus d'intensité; aucun, pas même G. Verhaast, qui cependant, lui aussi, est un maître absolument exceptionnel.

Gysbrecht Verhaast, qu'on a confondu fort à tort avec les

Verhaast de Gouda, et dont j'ai été assez heureux pour retrouver la date de sa naissance (12 mai 1737), est un artiste plus soigneux, plus complet peut-être, qui compose de ravissants



Fig. 65. — Assiette décorée en camaïeu bleu, copie de Goltsius. (Collection John F. Loudon.)

tableaux, qui les nuance d'une façon délicate, et, sous un émail merveilleux, dispose de la palette la plus complète qu'on puisse rêver. Jamais artiste consommé ne connut mieux la juste distribution des valeurs, et ses tableaux polychromes, réduits à deux tons par la photographie, présentent encore des images nettes, charmantes, irréprochables (planche IX). Ce sont ces

œuvres extraordinaires que certains spéculateurs n'ont pas hésité à attribuer à Johannes Vermeer, pendant que les amateurs déroutés par ces combinaisons savantes, par cette exécution extraordinaire, n'osaient protester. Plus tard, fort heureusement, les pièces signées sont apparues. Dès lors la lumière s'est faite. G. Verhaast est rentré en possession de son bien, et s'est trouvé placé tout d'un coup au premier rang des artistes de Delft; car si ses œuvres n'atteignent pas à la largeur de Piet Vizeer, si sa touche est moins grasse, sa couleur moins éclatante, si, en un mot, il se montre davantage peintre alors que son rival se révèle avant tout comme décorateur, et partant se trouve être plus céramiste, par contre, on ne peut lui refuser un mérite auquel Piet ne saurait prétendre, celui d'être un initiateur. Avant lui, en effet, nous ne trouvons qu'un artiste qui se soit exercé dans ce genre précieux, F. Van Hess, et il y a une telle différence entre eux que Hess semble plutôt être un élève de Verhaast que son précurseur.

Pour terminer avec cette étude, il nous reste encore à dire quelques mots sur les Dextra. On compte deux céramistes de ce nom : Zacharie Dextra, établi aux *Trois Tonneaux de cendre* (Drie astonne), et J. T. Dextra, que ses contemporains avaient surnommé le Jeune Dextra (*de jong*), pour le distinguer de Zacharie. Ce dernier dirigea la fabrique de l'A grec, et tous deux poussèrent la faïence de Delft dans l'imitation de la porcelaine de Saxe. Zacharie surtout obtint des résultats surprenants. C'est lui qui confectionna cette admirable fontaine, si finement gravée par Léopold Flameng, et cette magnifique soupière (fig. 66), qui comptent parmi les plus belles pièces de la collection Loudon. En dehors de cela, on possède

de lui un certain nombre de drageoirs, de corbeilles polychromes et dorées de la façon la plus étonnante. N'étaient l'épaisseur du biscuit et son opacité, on croirait avoir de la porcelaine sous les yeux. Malheureusement, si la pâte est belle, l'engobe magnifique, les couleurs au petit feu variées et éclatantes, l'émail onctueux et brillant, on peut dire que le caractère artistique se perd. Le décor devient bizarre, criard, et, dans tout ce qui sort des imitations japonaises ou chinoises, naïf et enfantin. En outre, cette décoration à petit feu, sans grande originalité et sans caractère, ne se borne pas à énerver le goût; elle porte un coup terrible à l'industrie des *plateelbackers*. Elle enlève, en effet, le travail aux peintres sur faïence, discrédite leur noble profession, dégoûte les apprentis et empêche ainsi les ateliers de se recruter en artistes instruits, capables et habiles.

Rien n'est à la fois curieux et pénible comme d'entendre les plaintes de ces glorieux artistes qui se voient menacés de perdre leur gagne-pain. Dès 1746, le mal était déjà arrivé à un tel point que les peintres avaient dû saisir de leurs réclamations les doyens de la Gilde de Saint-Luc. Toutefois, il ne faudrait pas imputer aux Dextra tout le poids de cette transformation funeste. Bien avant eux, on décorait déjà à petit feu, et je crois qu'on peut fixer au commencement du dix-huitième siècle l'époque où ce nouveau procédé se généralisa.

Ce ne fut pas, en effet, sur les faïences qu'on commença à pratiquer le feu de moufle; ce fut sur la porcelaine. Nous avons vu que les Hollandais expédiaient au Japon les modèles des services qu'ils faisaient copier par les artistes orientaux. Bientôt cette fabrication interprétatrice ne suffit plus; on lui

substitua une décoration mixte. Les Hollandais établis à Décima expédièrent à leurs compatriotes restés au pays des pièces à moitié décorées, et en Europe on compléta la décoration en ajoutant au décor primitif des chiffres, des armoiries, des initiales ou des dates, et même, plus tard, une ornementation complète se raccordant plus ou moins avec l'ornementation primordiale. Jadis, en dressant le catalogue de la



Fig. 66. — Soupière polychrome et dorée; imitation de la porcelaine de Saxe. (Collection de M. J. F. Loudon.)

collection Van Romondt, j'ai trouvé des centaines de pièces décorées de la sorte, et même une énorme potiche qui attendait encore sa décoration.

Aux premières années du dix-huitième siècle, ce commerce de porcelaines décorées après coup était déjà si important qu'un industriel, Gerrit Van der Kaade, ouvrit à Delft même un magasin où l'on ne vendait que cet article (17 octobre 1705). Les *plateelbackers*, frappés dans leurs transactions par ce produit nouveau avec lequel on venait leur faire concurrence



PLANCHE X FAC SIMILE D'UNE PLAQUE POLYCHROME DE G VERHAAST

reduite à 2 tons par la photographie

Collection J. F. Loudon à La Haye

sur leur propre terrain, saisirent l'arme dont on cherchait à les frapper et la retournèrent contre ces concurrents de la dernière heure. De là, cette application devenue tout d'un coup générale du décor au petit feu par les faïenciers de Delft. C'était faire du petit art, il est vrai; mais les *plateelbackers* se modelaient, en cela, sur le goût de leur temps. Le sens artistique des Hollandais, troublé, dégénéré, affadi, en



Fig. 67. — Plaque à moitié décorée au grand feu.
(Appartenant au musée de Sèvres.)

était arrivé à préférer les tableautins de Gérard Douw, les mièvreries des Miéris, des Van Tol, des Schaelken, des Lairesse, aux œuvres saines et généreuses des grands maîtres. Un Rembrandt se vendait quatre-vingts florins, et une petite fadeur du chevalier Van der Werff représentait une fortune.

Les faïenciers firent donc ce qu'avaient fait les importateurs de porcelaines du Japon. Ils demandèrent à leurs peintres de dessiner sur le cru les fonds bleus et les traits généraux de la composition. Puis on cuisait, et là-dessus, après cuisson, des

peintres ordinaires reprenaient avec des procédés divers ces figures ébauchées qu'ils complétaient par des coloriages.

Une plaque fort curieuse qui se trouve au Musée de Sèvres (fig. 67) nous montre ce travail en cours d'exécution. Les bleus sont en place, la première cuisson est faite, et la mythologiade indiquée attend qu'un artiste étranger lui donne son dernier aspect. Nous disons « artiste étranger » parce que ce procédé avait pour résultat, en amoindrissant singulièrement les difficultés, de supprimer le travail du peintre céramiste. Il n'était plus nécessaire, en effet, d'avoir cette prestigieuse légèreté de main indispensable aux artistes peignant sur le cru. Car la faïence recuite, émaillée, n'offrait plus une surface spongieuse, où le moindre arrêt, la moindre indécision, la plus petite distraction, formaient pâté et faisaient tache; où les repentirs étaient interdits, et où il fallait faire bien du premier coup. Sur l'émail on pouvait peindre comme on voulait et avec quoi l'on voulait, sans qu'il fût nécessaire d'apprendre la pénible composition de ces couleurs qui changeaient de nuance au grand feu. De là l'emploi de peintres non céramistes et les justes plaintes de ceux qui, s'étant préparés par un long et difficile apprentissage à cette délicate profession, se trouvaient tout d'un coup privés de travail et menacés de douloureux chômages.

En 1746, les *plateelschilders* avaient réclamé une première fois, et ils avaient obtenu qu'on leur garantît un certain nombre de pièces à décorer. Plus tard, en 1767, ils renouvellent leurs plaintes, saisissent de nouveau le collége des bourgmestres de leurs doléances, et, après enquête et contre-enquête, celui-ci décide qu'il sera payé aux peintres céramistes un droit par chaque pièce soumise à la cuisson sans

avoir été préalablement décorée par eux, ou alors que cette décoration serait incomplète. Deux peintres dans chaque fabrique devaient tenir registre des pièces soumises au grand feu. Ces pièces étaient divisées en trois catégories : blanches, à moitié décorées, et complétement décorées. Toutes celles dont la décoration était incomplète donnaient droit au payement d'un tiers du prix qui aurait été dû aux peintres céramistes, s'ils eussent été chargés de les achever. Mais, comme les rétributions variaient d'une fabrique à l'autre, on dut arrêter un tarif commun, et la valeur moyenne de ces décors incomplets fut fixée à quatre sols (1).

Ce dernier chiffre a une importance extrême. Il nous donne, en effet, une idée des prix qui étaient alors payés au décorateur. Il n'est personne qui n'ait lu les exagérations grossières auxquelles a donné lieu la rétribution de ces habiles artistes. On le voit dans ce document officiel, c'est par sous et non par florins que la décoration des divers articles était comptée. Du reste, il ne pouvait en être différemment, eu égard au bas prix auquel se vendait alors la faïence. Quelques pièces parvenues jusqu'à nous portent en effet leur tarif avec elles, et ce tarif est trop modeste pour prêter à controverse. L'inscription suivante, que je relève sous une délicieuse bouteille polychrome appartenant à M. F. Fétis, de Bruxelles :

G : NH . 7 S 1 :

nous apprend que ces charmants objets, qui valent aujour-

(1) J'ai retrouvé toutes les pièces de cette curieuse information aux Archives de Delft.

d'hui des prix fous, se vendaient alors 7 *Stuivers,* c'est-à-dire 7 sols de Hollande, ou 14 sols de notre monnaie. Bien mieux, une lettre de commande, récemment retrouvée (1), nous donne la nomenclature presque complète des prix de ce temps.



Fig. 68. — Plat à musique, décor polychrome.
(Collection de M. Pannier, à Paris)

Ce curieux document, daté du 12 mars 1758, était adressé à *Monsieur Jacquary Dextraat, à la manufacture de faïence, aux trois Tonnes, vis-à-vis les Cannon, à Delft.* Il émanait

(1) Retrouvée et publiée par M. le conseiller Frédéric Fétis, de Bruxelles.

de Pierre-François Desfontaines, marchand de faïences à Tournay. Pour ne nous occuper que des pièces décorées, nous y relevons :

6	douzaines de grand plat fon bleux et en couleur des nouvaux dessains à.	50 sols.
6	douzaines dito moien plat bleu et en coulleur à. .	40 »
2	douzaines salladier a cartiez deu bleux à.	50 »
2	douzaines salladier à cartiez deu bleux à.	34 »
100	douzaines de tasse à caffée bleux est en couleur rouge.	8 »

Quels prix, aujourd'hui, se vendraient ces tasses polychromes, ces grands plats à fond bleu et en couleur, ces saladiers, ces plats moyens? Les douze cents tasses à elles seules constitueraient une petite fortune, car cette fabrication de Zacharie Dextra nous est connue, et nous savons ce que valent les moindres pièces sorties de ses mains.

Encore ne faudrait-il pas croire que les prix que nous voyons au regard de chaque article sont ceux de la pièce. Ce sont les prix de la douzaine. Un tarif retrouvé aux Archives de Delft, et qui date du milieu du siècle dernier, nous le dit formellement (1).

(1) Cette pièce est ainsi conçue : *De Meesters Plateelbackers zijn om verscheide reedenen genoodzaakt de onderstaande goederen af te leveren voor de volgende pryzen als.* Traduction : Les maîtres faïenciers se sont obligés, pour les pièces séparées, à fournir les articles ci-dessous aux prix suivants :

't koffy goed,	*9 st.;*	*en wit,*	*7*	*st. 't dozyn.*	Service à café,	9 sols.	et en blanc,	7 sols	la douz.
't groote thee goed,	*8 —*	—	*5 1/2*	—	Gr. serv. à thé,	8 —	—	5 1/2	—
't kleine —	*7 —*	—	*4 1/2*	—	Petit —	7 —	—	4 1/2	—
't kinder —	*6 —*	—	*3 1/2*	—	— p. enfant,	6 —	—	3 1/2	—
De zeziere kenenburgers		—	*13*	—	Bols de 7 pouces		—	13	—
— groote —		—	*11*	—	Grands bols		—	11	—
— kloekkarels —		—	*10*	—	Petits bols		—	10	—
— groote vetjes —		—	*9*	—	Grands bols avec moulures		—	9	—
— kleine —		—	*8*	—	Petits bols —		—	8	—
— duketons,		—	*7*	—	— duketons (?)		—	7	—

J'ai tenu à donner cette liste à cause des termes oubliés aujourd'hui qu'elle renferme, et dont je n'aurais pu connaître la signification sans les précieuses explications du vieux faïencier Tulk et de son patron, M. Thooft.

Une autre exagération, dont il nous faut également faire justice, ce sont ces chiffres fabuleux entassés comme à plaisir et qui donnent à la fabrication des faïences de Delft des allures fantasmagoriques. Certes, Delft a été pendant un siècle et demi le centre de fabrication le plus important de l'Europe. Mais, en 1680, à l'époque de sa plus haute prospérité, sa population ne dépassait pas vingt-quatre mille habitants. Les autorités les plus respectables (1) sont là pour nous l'affirmer. Le nombre de ses céramistes n'a donc jamais pu être de dix mille, comme on l'a prétendu (2). Faites la part des femmes et des enfants, des gens riches, des domestiques et des industriels de toutes sortes, et s'il reste quinze cents à deux mille *plateelbackers*, c'est plus qu'on n'en peut espérer.

De même pour les fabriques. Il n'y en eut jamais ni cent, ni même cinquante. Tous les témoignages sérieux et compétents concordent pour fixer leur chiffre à trente au maximum. Bleyswijck, secrétaire de la ville, et par conséquent en position d'être mieux renseigné que personne, n'en a jamais compté plus de vingt-huit (3). La création de la fabrique du *Timon* en 1696, et l'ouverture, en 1711, des *Quatre Héros de Rome*, portèrent ce nombre à trente. Mais ce chiffre, cité par Gerrit Paape et Noël Chomel, ne fut pas de longue durée. Dès les premières années du dix-huitième siècle, la décadence se fit sentir. En 1742, un auteur digne de foi nous apprend que les *plateelbackerijen* étaient réduites à vingt (4); et le *Tegen-*

(1) Voir le *Recueil van de Pensionaris van Hoornbeeck*, p. 56, aux Archives de Delft. Ce dénombrement de la population, en 1680, fut occasionné par l'impôt sur le savon et le sel.

(2) M. Demmin, *Guide de l'amateur de faïences*, etc., ouvrage cité, page 75.

(3) Voir sa *Beschryvinge*, p. 736.

(4) Voir *Hed. Hist. of Teg. Staat van alle Volkeren*, t. XIV, p. 275.

woordige Staat der Vereenigde Nederlanden, en portant ce chiffre à vingt-quatre, fait remarquer qu'il comprend dedans quatre *Geleybakkerijen* « où, nous dit l'auteur, on fait une sorte de poterie plus grossière ».

En 1759 et 1764, deux documents officiels, irréfutables, déposés aux Archives de Delft, n'en accusent plus que vingt-trois. Au temps où Chalmot donnait ce qu'on est convenu d'appeler la *Suite du Dictionnaire de Noël Chomel*, leur nombre était réduit de moitié. En 1794, Gerrit Paape n'en comptait plus que dix, et en 1808, lors de la réorganisation de la Corporation, il n'en existait plus que huit : la LAMPETTE (*Lampetkan*), la BOUTEILLE DE PORCELAINE (*Porceleine fles*), le POT DE FLEURS (*Bloempot*), la GRIFFE (*Klauw*), l'A GREC (*Grieksche A*), et les TROIS CLOCHES (*Drie Klokken*), auxquelles il convient d'ajouter la ROSE (*de Roos*), qui, ne fabriquant plus que des carrelages, avait dès lors pris le nom de *Tegelbakkerij*, et l'établissement de faïences anglaises de Sanderson et Bellaerd, que le document officiel auquel j'emprunte ce renseignement nomme *fabrikeurs in zogenaamd engelsch aardwerk* (1).

N'est-il pas curieux de rencontrer une maison anglaise établie en 1808 à Delft? C'était, en effet, le sort singulièrement étrange réservé à cette industrie que d'être supplantée chez elle par la fabrication britannique; elle qui avait expédié ses produits en Angleterre et aux colonies anglaises avec une profusion telle que, de nos jours encore, le nom de Delft est, dans le Royaume-Uni et l'Amérique, le synonyme de faïence.

Car c'est à l'introduction des produits anglais que Chal-

(1) *Concept-reglement voor de Corporatie*, etc., aux Archives de Delft.

mot n'hésite pas à attribuer en partie la décadence de la fabrication delftoise. De son temps, l'usage en était déjà général; il le constate et l'explique par ce que cette poterie pouvait être mise impunément sur le feu, qualité qui faisait défaut à la faïence de Delft. Gerrit Paape répète ces mêmes raisons; mais, écrivain mieux renseigné, observateur plus clairvoyant, il donne encore d'autres motifs qui deman-



Fig. 69. — Buire polychrome, à sujet patriotique, appartenant à la Bibliothèque de l'Université à Gand.

dent à être médités, et qu'on trouvera au chapitre suivant.

A ce moment, du reste, la partie était perdue pour les faïenciers de Delft, et leur industrie touchait à son déclin. Eux-mêmes le reconnaissaient; et, dans la supplique qu'ils adressaient aux états généraux pour demander la prohibition de l'importation anglaise (1), ils avouent avec douleur que « les faïenceries de Delft sont tombées dans un tel état de

(1) Voir la Requête, aux Archives de Delft.



PLANCHE XI. CAGE POLYCHROME ET DORÉE, AVEC LE DÉTAIL DE LA BASE.

E. Plon et Cie Éditeurs *Collection de M. le docteur Mandl à Paris.* Imp. A. Salmon.

décadence, que, depuis quatorze années, un tiers d'entre elles a été démoli..., et une grande partie des ouvriers, qui gagnaient jadis largement leur existence, sont aujourd'hui forcés de tendre la main et de s'adresser aux établissements charitables ».



Fig. 70. — Assiette à décor japonais (camaïeu bleu).
(Collection de M. P. Gasnault, à Paris.)

Ce commerce avec l'Angleterre avait pris en quelques années de telles proportions que le faïencier anglais Turner (1) avait créé des modèles spéciaux munis d'inscrip-

(1) Les faïences de Turner sont ces affreuses assiettes jaunes avec des décors rouges, à personnages grossiers et criards. Ces assiettes fort communes ont été restituées à Turner par M. Willam Chaffer. Celles qui portent la marque du

tions hollandaises, pour faire importer en Hollande. Ses modèles et ses qualités de faïence avaient été si favorablement accueillis par le public hollandais, qu'ils furent repris, à Delft même, par les faïenciers du pays; et Sanderson et Bellaert d'abord, le capitaine Piccardt ensuite, non-seulement copièrent les produits de Turner, mais allèrent jusqu'à employer des ouvriers anglais.

Cette dernière physionomie de soldat-faïencier (je veux parler du capitaine Piccardt) est assez intéressante, du reste, pour que nous lui consacrions quelques lignes. La politique violente qui signala, en Hollande, les dernières années du dix-huitième siècle, avait partagé le pays en deux partis très-tranchés : les Orangistes et les Patriotes. Delft, non plus que ses faïenceries, ne furent exempts de cette division. Chacun dut prendre parti; et alors que Gerrit Paape s'acquérait la renommée d'un patriote ardent, Piccardt, au contraire, se rangeait avec passion parmi les partisans de la maison d'Orange.

Quand la révolution eut éclaté dans les Pays-Bas, et quand les Français eurent proclamé la république batave, Piccardt, privé de son commandement, se jeta dans l'industrie; il reprit la fabrique de la BOUTEILLE DE PORCELAINE, *de porcelaine flesch*, et, pour être sûr de n'avoir pas de républicains sous ses ordres, il engagea, de l'autre côté du détroit, des ouvriers anglais.

C'est alors que de tout côté se répandit ce déluge d'as-

céramiste sont assez rares. On en rencontre, toutefois, dans diverses collections, notamment dans celle de M. Henry Howard, secrétaire de la légation britannique, à la Haye.

siettes patriotiques, contrefaçon des œuvres de Turner, avec le portrait de Guillaume V, assiettes qui, dans toutes les familles, furent chargées de rappeler la dynastie nationale, légitime, proscrite et prête à revendiquer ses droits.

Heureusement, les rares fabricants qui restaient encore à Delft ne comprirent pas tous de cette façon un peu exclusive l'amour de leur patrie. D'autres restèrent fidèles tout au moins aux anciens procédés, et les produits qui nous sont parvenus de ces céramistes *in extremis* sont encore fort dignes de remarque. Je n'en citerai pour preuve qu'un charmant plat à barbe, qui porte la signature de H. Van den Bosch, la date de 1803, et qu'on peut voir encore aujourd'hui à Delft chez M. G. de Kuizer, pour l'ancêtre duquel il a été fabriqué.

Cette petite pièce, toute chargée de sujets allégoriques, rappelle le meilleur temps; mais c'est un peu une œuvre exceptionnelle. Ces ouvrages délicats étaient en quelque sorte le chant du cygne de l'industrie delftoise. Peu à peu les fabriques s'éteignirent. La LAMPETTE disparut pendant l'occupation française (*in den franschen tijd*), comme on dit encore aujourd'hui, c'est-à-dire entre 1810 et 1813. Le POT DE FLEURS fut démoli aux environs de 1816. L'A GREC cessa de travailler quelques années plus tard. En 1840, la GRIFFE se fondit avec les TROIS CLOCHES, dont les propriétaires cédèrent l'emplacement à l'État pour agrandir l'arsenal. Et cette dernière fabrique continua jusqu'en 1850 à représenter à Delft, conjointement avec la BOUTEILLE DE PORCELAINE, la grande industrie de la faïence, aujourd'hui disparue.

Mais, fait digne de remarque, alors que les demoiselles Piccardt, les filles du capitaine céramiste, laissaient péri-

cliter entre leurs mains l'établissement qu'elles avaient hérité de leur père, la fabrique des Trois Cloches, demeurée fidèle aux procédés anciens, continua jusqu'en 1850, sous l'habile direction de MM. J. Van Putten et Cie, à produire des œuvres élégantes; et, sans le monogramme qui les signe, ces œuvres pourraient être attribuées aux bons céramistes du siècle dernier.

En 1850, les bâtiments des Trois Cloches furent vendus à leur tour à l'hospice communal. Aujourd'hui, il ne reste plus des trente usines de Delft qu'un seul four de faïencier : celui de l'ancienne Bouteille de porcelaine, dont un jeune ingénieur, M. Thooft, se sert pour cuire des briques réfractaires.

Pour que cette étude soit complète, il nous faut maintenant restituer les procédés des anciens fabricants. La meilleure restitution que nous en puissions donner est la brochure de *Gerrit Paape*, contemporain de la fabrication et fabricant lui-même. C'est par la traduction de cette plaquette, très-rare aujourd'hui, que nous terminerons la première partie de notre travail.



Fig. 71. — Crachoir portant la signature de Van Putten et la date de 1848.
(Appartenant à M. J. Soutendam.)



Fig. 72. — Détails de la fabrication des faïences, empruntés à un pot décoré en camaïeu et appartenant à M. Évenepoel.

LE FAÏENCIER

OU FABRICANT D'OUVRAGES EN TERRE, DE DELFT

(De Plateelbacker of Delftsch aardewerkmaaker.)

INTRODUCTION



Fig. 73. — Le Peintre sur faïence, d'après l'enseigne de la *Fortune.*

La faïence de Delft est une sorte de porcelaine qui fut inventée (*uitgevonden*) dans les Pays-Bas, au milieu du siècle dernier (1). Dès les premiers produits, la fabrication en fut si bien réussie que dans beaucoup de provinces et de royaumes étrangers, elle ne tarda pas à jouir d'une grande vogue. Ceux-là mêmes qui pouvaient se vanter d'avoir inventé la porcelaine des Indes orientales s'étonnaient grandement de la beauté de l'imitation, et, bien qu'en possession des plus

(1) La date du livre est 1794.

magnifiques pièces originales, n'hésitaient pas, tant ils les estimaient, à acquérir des copies.

Dans un certain nombre de localités de notre République, on établit également des fabriques de faïence. Mais nulle part la fabrication ne réussit aussi bien qu'à Delft. Introduite à l'époque où les brasseries allaient en périclitant, elle sembla rendre à la ville une existence nouvelle.

A Delft on s'efforça de donner à la faïence toutes les qualités de la porcelaine des Indes; et si l'on n'atteignit pas jusqu'à cette perfection, c'est plus aux circonstances qu'il faut s'en prendre qu'au zèle et à l'activité des premiers fabricants et de leurs successeurs immédiats.

De cette fabrication, autrefois si florissante, il ne reste plus aujourd'hui que des débris languissants. Jadis on comptait environ trente fabriques, maintenant il n'en existe plus qu'une dizaine, et encore sont-elles presque toutes en pleine décadence. On calcule que, depuis trente ou quarante ans, près de cinq cents familles se sont vues, par suite de ce dépérissement, privées de leur gagne-pain.

Les principales causes de cette regrettable décadence doivent être recherchées, en premier lieu, dans l'émulation de nos voisins. Un certain nombre de nations en Europe ont commencé, en effet, à fabriquer de la porcelaine; et plusieurs se sont trouvées dans de meilleures conditions que les Pays-Bas, tant sous le rapport des matières premières, qui sont préférables, que sous celui du bon marché de la main-d'œuvre.

Les gouvernements intéressés n'ont pas tardé à constater les heureux résultats de cette imitation, et à l'encourager par tous les moyens. Quelques-uns même n'hésitèrent pas,

pour favoriser la fabrication nationale, à interdire l'importation des faïences hollandaises; et il en est résulté un double dommage pour notre industrie. Certaines contrées, où jadis les faïences de Delft étaient fort recherchées, sont maintenant fermées à la fabrication hollandaise, et, grâce à l'industrie de leurs habitants, parviennent à fournir à la Néerlande des porcelaines qui méritent une légitime préférence.

Dans notre pays, au contraire, où l'on semble plus enthousiaste pour gagner de l'argent que pour donner aux arts et aux sciences tout le développement qu'ils comportent, on cessa bientôt d'apporter à la décoration justement célèbre de nos faïences le même soin que par le passé, et la qualité diminua en même temps que la beauté extérieure. L'ouvrier qui, par la cherté sans cesse croissante des moyens d'existence, avait plutôt besoin d'une augmentation que d'une diminution de salaires, ne pouvait plus, de son côté, apporter dans son travail ce soin et cette délicatesse qui avaient rendu ses produits justement célèbres. En outre, les enfants de la bonne bourgeoisie, qu'on destinait jadis à embrasser cette florissante profession et qui, par suite de la fortune de leur famille, pouvaient acquérir une instruction solide, ne furent plus élevés en vue d'un métier qui déclinait visiblement. Un personnel moins instruit leur succéda, et ce qu'on pouvait nommer l'art de la profession (*de kunst van het ambagt*) finit par se perdre. Enfin, par suite de l'accroissement pour ainsi dire régulier du prix des matières premières, les patrons se virent dans la nécessité, ou d'abaisser leurs qualités, ou d'augmenter leurs prix; et de cet ensemble de motifs il résulta une décadence funeste, qui devait peser lourdement sur l'existence de centaines de familles.

Plus tard, il est vrai, on a fait quelques efforts pour rendre la santé à la pauvre malade; mais il était trop tard; et les faïences anglaises, auxquelles, par engouement de tout ce qui est étranger, on avait, sans la moindre résistance, laissé prendre la place des produits de Delft, étaient, par suite de leur bonne qualité et de leur extrême bon marché, trop

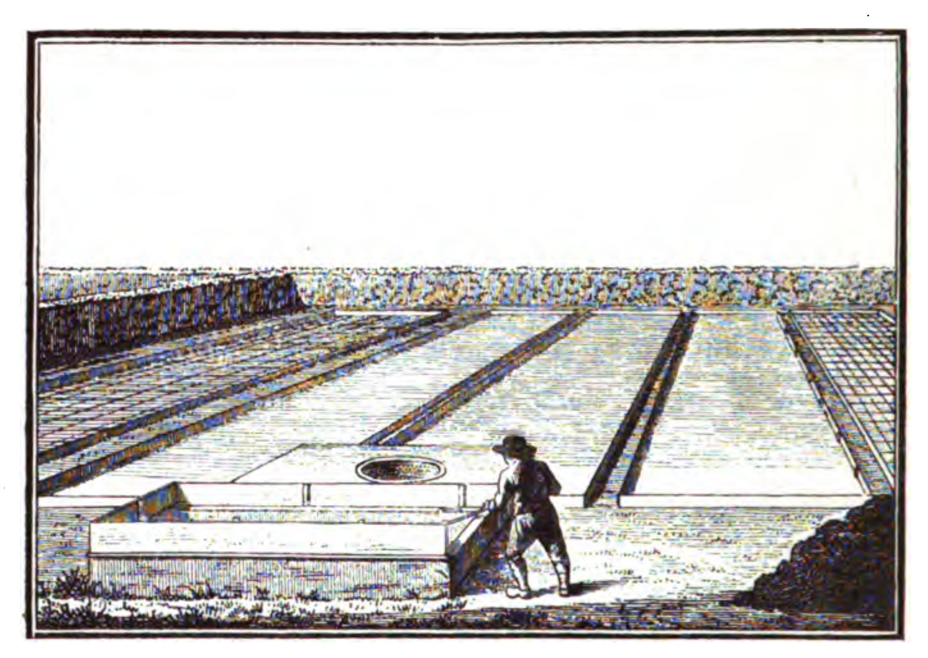


Fig. 74. — Une *Aardwascherij* (laverie de terre), fac-simile d'une ancienne gravure. (Extraite de l'ouvrage de Gerrit Paape.)

recherchées tant en Hollande que dans les pays limitrophes, pour qu'on pût rien espérer des plus énergiques efforts.

Pour donner une idée exacte de la manière dont se fabrique la faïence de Delft, nous commencerons par expliquer les opérations préliminaires; nous décrirons ensuite les différentes manipulations auxquelles on se livre, et nous terminerons en donnant la composition des différents ingrédients qui sont employés dans cette fabrication.

I

LE LAVAGE DE LA TERRE (*HET AARDEWASCHEN*).

(PREMIÈRE PARTIE)

Pour la fabrication de la faïence, trois sortes de terre sont nécessaires : la terre de Tournai, celle du pays du Rhin (*Rhijnlandsche*), qu'on nomme aussi terre noire, et la terre de Delft. Ces espèces de terre, convenablement bêchées et préparées dans leurs lieux d'origine, diffèrent l'une de l'autre par la quantité d'argile qu'elles renferment (ce qui les rend plus ou moins grasses), et par leur couleur. On les amène, pour être purifiées et lavées, à des lavoirs spéciaux (*aardwascherijen*), dont autrefois on rencontrait un très-grand nombre dans les environs de Delft, mais dont maintenant le chiffre, comme celui des faïenceries, a singulièrement diminué.

Ces lavoirs consistent en un emplacement découvert, de médiocre grandeur, situé le long de la rivière de Schie, et muni d'une maison qui sert d'habitation pour l'ouvrier. Le lavage s'opère de la manière suivante.

On prend six brouettes ordinaires de terre de Tournai, trois de terre du Rhin et deux brouettes de terre de Delft (1), en variant les quantités en plus ou en moins, suivant que le laveur le juge nécessaire d'après la qualité de la terre.

(1) La terre de Tournai fut souvent remplacée par des argiles du Brabant. Quant à la terre du Rijnland, c'était, à proprement parler, de la terre des environs de Leyde et même des environs de Delft.

Ces différentes sortes de terre, étant convenablement sèches, sont jetées dans un énorme baquet ou bassin, qui se trouve, pour les deux tiers, enfoncé dans le sol, et qu'on a eu soin d'établir auprès d'un canal, afin de pouvoir, à volonté, le remplir d'eau.

On laisse la terre dans le bassin, recouverte par l'eau, jusqu'à ce qu'elle soit suffisamment imbibée; ensuite on la tourne à l'aide d'une pelle de forme spéciale (fig. 75), ayant soin



Fig. 75. — Pelle à couper et à retourner la terre.

d'écraser contre les rebords du bassin les morceaux qui auraient conservé quelque dureté.

Ce mélange, opéré avec soin, est jeté ensuite dans un tamis de cuivre, à l'aide d'un seau emmanché au bout d'un

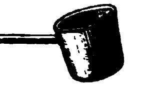


Fig. 76. — Seau pour verser la terre dans le tamis.

long bâton (fig. 76). Le tamis, qui consiste, comme l'indique notre figure 77, en un grand chaudron de cuivre percé d'une infinité de trous, est enchâssé dans une lunette de bois. On

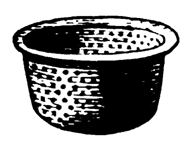


Fig. 77. — Tamis en cuivre pour passer la terre.

le place au-dessus d'un cuvier destiné à recevoir la bouillie qui filtre au travers du tamis. Ce cuvier, muni d'une ouverture assez élevée au-dessus du sol, est mis en communication par

un tuyau avec un grand bassin carré dont les planches latérales sont enfoncées dans le sol à deux pouces de profondeur et dépassent celui-ci d'environ neuf pouces. Le fond du bassin doit être d'une grande dureté.

Le mélange passe par le tuyau pour se rendre du cuvier dans le grand bassin, dont on a soin de garnir le fond avec du sable fin, pour que le mélange ne puisse s'y attacher. Lorsque le bassin est rempli, on le laisse quelque temps en repos afin que la terre ait le temps de se déposer au fond. Puis, quand l'eau est clarifiée, on la fait échapper par un trou qu'on avait eu soin de tenir clos jusque-là. Cela fait, on abandonne la terre à elle-même pour qu'elle sèche.

Lorsque la terre a obtenu le degré de sécheresse convenable, on la coupe avec une espèce de crochet (fig. 78), on la débite

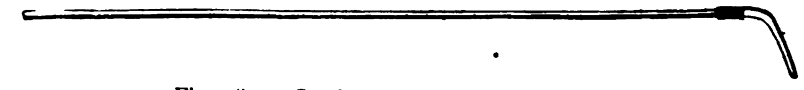


Fig. 78. — Crochet pour couper la terre sèche.

par morceaux carrés qu'on place sur le côté pour qu'ils continuent de sécher; puis, après les avoir brossés avec soin pour enlever le sable qui a pu y demeurer attaché, on transporte la terre ainsi préparée aux faïenceries.

Un coup d'œil fixé sur notre figure 73 fera saisir, dans leur ensemble, les différentes parties de cette première opération.

II

LE FOULAGE DE LA TERRE *(DE AARDETRAPPER).*

Lorsque la terre est arrivée à la fabrique de faïence, on la descend dans des puits maçonnés préparés à cet effet, et on l'arrose de temps en temps pour la conserver molle et malléable.

Lorsqu'on a besoin de terre, un ouvrier qu'on appelle *de aardetrapper* vient en chercher dans ces puits; il la jette de façon à former un tas assez élevé sur un plancher de bois, qu'il a eu soin de saupoudrer de sable. Les pieds nus, il monte sur le tas et commence à le fouler, en lui donnant une forme circulaire, jusqu'à ce que la masse écrasée ait pris la forme d'un gros gâteau rond (*een groote ronde koek*).

Lorsque la terre a été suffisamment foulée et massée de cette façon (opération qu'on fait le mieux avec les pieds nus, parce qu'on peut ainsi découvrir les parties résistantes et les écraser ou les séparer du tas), on la divise en morceaux carrés qu'on pétrit de nouveau et qu'on porte ensuite à l'ouvrier tourneur.

La terre qui sert à la confection des *kokers* (?) et des tuiles, et qui se compose de terre noire, ou de terre d'Oosterhout, ou encore de terre de la Tamise, est travaillée de la même façon.

III

LE TOURNEUR *(DE DRAAIER)*.

Cet artiste (1) a besoin pour son travail d'un certain nombre d'objets spéciaux. Il lui faut un banc de tourneur, avec une roue, des guides, des fers et un rabot.



Fig. 79. — Le tourneur à son établi (d'après Gerrit Paape).

La roue, nécessaire à son genre de travail (voir fig. 80), consiste dans une sorte de grand disque, suffisamment épais, monté sur une tige, se terminant par une pointe de fer qui peut tourner à volonté dans une encoche de même métal.

Au sommet se trouve un autre disque de bois, de la grandeur d'une assiette; et, au-dessous, une sorte de collier en fer, qui sert à fixer l'appareil. Construite de la sorte, la roue peut être facilement mise en mouvement par l'ouvrier. Celui-ci se place sur un banc installé obliquement; il pose l'un de ses

(1) On remarquera que l'auteur, qui n'avait jusque-là parlé que de ***werkman*** (ouvrier), appelle le tourneur ***kunstwerker*** (littéralement : travailleur d'art).

pieds sur une planche fixe disposée à cet effet et chasse le disque de l'autre pied, accélérant ou ralentissant le mouvement suivant les besoins de son travail.

Derrière le banc où s'assoit l'ouvrier se trouve une petite table appelée *walkbank* (1), sur laquelle il fait sa première opération.

Les cubes de terre qui lui sont apportés par l'*aardetrapper* sont partagés en morceaux de grandeur convenable pour être

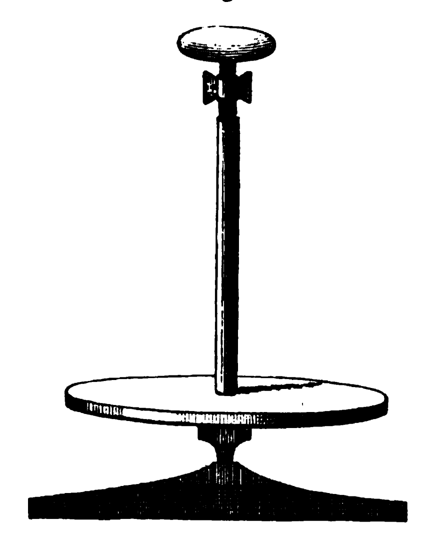


Fig. 80. — Le tour d'un faïencier (d'après Gerrit Paape).

travaillés, ou, suivant le terme technique, pour être pétris (*walken*).

C'est avec les mains qu'il pétrit la terre afin d'en augmenter la souplesse; ensuite, il la divise en petits blocs, dont il proportionne la grosseur aux œuvres d'art (*kunststukken*) qu'il a l'intention de fabriquer.

Cette première opération terminée, le *draaier* s'installe devant sa roue et lui imprime avec le pied un mouvement de rotation; il place ensuite sur le disque supérieur un de ses blocs

(1) Mot formé de *bank, banc,* et *walken*, qui veut dire *pétrir*.

de terre qu'il a soin de fixer au centre. Le bloc tourne entre ses mains, et, à l'aide de ses doigts ou d'ébauchoirs en bois (fig. 81 et 82), il lui imprime la forme désirée.




Fig. 81 et 82. — Ébauchoirs.

Afin que l'ouvrier puisse donner aux diverses pièces qu'il fabrique des formes identiques, il place devant son disque un guide qu'on appelle le mât (*de mast*). Ce guide consiste en un petit bâton verticalement planté dans un morceau de bois et muni à différentes hauteurs de baleines horizontales. Une de ces baleines est chargée spécialement d'indiquer la hauteur totale de l'objet en cours de fabrication, et une autre sa largeur. De cette façon, l'ouvrier peut achever son travail en donnant à toutes ses pièces les mêmes dimensions.

Quand l'œuvre a reçu sa forme, le tourneur prend un fil d'archal d'une grande ténuité, et le tendant, en le tirant par les deux bouts, il le passe entre le disque et la pièce tournée. Celle-ci se trouvant de la sorte séparée du disque, il la pose sur une planche placée à côté de lui et qu'on nomme *draaibord,* ou planche de tourneur. Quand cette planche est couverte, on la porte au séchoir, afin que les pièces puissent acquérir la solidité indispensable pour subir les opérations suivantes.

Ces séchoirs sont situés dans le voisinage des fours et jouissent d'une température fort élevée, parce que les fours restent allumés toute la semaine. Ils servent non-seulement à faire sécher les pièces tournées, mais encore à protéger pendant l'hiver les pièces fraîchement faites contre la gelée, qui, sans cela, pourrait les gâter.

Pour activer le séchage, des porte-vaisselle en treillage sont disposés de bas en haut tout autour des séchoirs, et l'on place sur eux les planches chargées de vases tournés. L'espace demeuré libre entre les planches laisse un passage à la chaleur.

Lorsque les objets ont acquis le degré de sécheresse convenable, le tourneur les reprend et les porte de nouveau à son établi. On estime que la sécheresse est convenable lors-



Fig. 83. — Le tourneur à son établi, d'après un vase en faïence de la collection Evenepoel.

que, avec un couteau, on peut couper la terre sans briser la pièce ni sans la déformer.

Quand le tourneur a façonné une pièce, une assiette par exemple, il reste sous cette assiette un morceau de terre assez semblable au pied d'une vieille tasse, mais plus informe. Ce pied, séparé du disque en même temps que l'assiette, sert à l'ouvrier pour saisir la pièce et la placer sur sa planche, car l'assiette est encore trop fraîche pour pouvoir être maniée sans être déformée. Ce pied, toutefois, doit être enlevé; c'est en cela que consiste l'opération qu'on appelle polir (*schaven*).

On place alors sur le disque une forme de bois, offrant en saillie la courbure intérieure de la pièce tournée. Quand ce sont des assiettes, celles-ci, s'appliquant exactement sur la forme, font, pour ainsi dire, corps avec elle, de façon à n'être pas ébranlées par le travail. L'assiette étant disposée de la sorte et le pied en haut, le tourneur appuie avec son pouce gauche sur le sommet du pied, pendant que de la main droite, armée d'un rabot en fer, dont la forme varie, il sépare le pied du fond de l'assiette et donne à celle-ci sa forme définitive. Ces deux opérations, tourner et polir, exigent une habileté de main particulière et une longue pratique; aussi les ouvriers y sont-ils dressés le plus souvent dès leur enfance.

Les œuvres polies de la sorte sont déposées de nouveau sur la planche du tourneur, mais placées cette fois de façon à pouvoir sécher rapidement. Pour cela, on met deux assiettes l'une sur l'autre; la première est posée à plat, et celle de dessus a le fond tourné en haut. Cette dernière sèche très-rapidement, et alors on renverse les assiettes pour faire pareillement sécher celle de dessous. On tourne de la même façon les autres pièces; on les polit de la même manière, et ensuite elles sont portées par le *draaier* au séchoir.

Une fois qu'elles sont convenablement sèches, ces différentes pièces sont enlevées des séchoirs et réunies en tas.

On distingue plusieurs sortes de tourneurs : les tourneurs de grand (*groot draaiers*), les tourneurs de rond (*rond draaiers*) et les tourneurs de plat (*plat draaiers*), ainsi nommés suivant qu'ils façonnent de grandes pièces, des vases, ou des assiettes, des plats, etc.

IV

LE FORMEUR *(DE VORMER).*

Il existe un certain nombre de pièces qui ne peuvent être tournées : ce sont celles qui n'ont pas une forme ronde, et celles aussi qui se composent d'un nombre beaucoup trop considérable de fragments divers. On a recours alors à d'autres artistes, nommés formeurs, qui, avec la même terre qu'emploie le tourneur, façonnent toutes sortes d'objets et d'ornements.

Le premier soin du formeur doit être de fabriquer les moules à l'aide desquels il fera prendre à ses œuvres la forme désirée. A cette fin, il commence par modeler en terre un vase, une statuette, ou tel autre objet qui lui est demandé, travail pour lequel il emploie toute une série d'ébauchoirs, ainsi que des pinceaux et une éponge.

Son modèle achevé et suffisamment séché, il maçonne tout autour une sorte de muraille en terre (*een dam van aarde*), ou bien, si le modèle se compose de plusieurs pièces (deux, trois, ou davantage), il répète cette opération autour de chacune d'elles, mais en ayant soin de conserver entre la muraille et l'objet un espace convenable pour la grosseur du moule.

Cela fait, le formeur prend du plâtre ordinaire, le gâche dans sa main, en y ajoutant la quantité d'eau nécessaire pour le transformer en une pâte suffisamment liquide pour pénétrer dans tous les creux de la pièce modelée. Le plâtre, ainsi préparé, est ensuite versé entre la pièce et le mur de terre, et doit dépasser le sommet de la pièce de toute la hauteur nécessaire à l'épaisseur du moule. Quand le plâtre

a durci, on enlève la terre, on retourne la forme, on en extrait la pièce, qui a laissé son empreinte dans le moule, et l'on fait sécher celui-ci jusqu'à ce qu'il soit en état d'être employé.

Pour façonner une nouvelle pièce, le formeur n'a plus qu'à prendre un morceau de terre bien pétrie, ensuite il en fait une boule qu'il place sur une planche bien lisse recouverte, au préalable, avec une peau de veau ou de mouton préparée; puis, à l'aide d'un rouleau de grosseur convenable, il roule la boule de terre jusqu'à ce qu'elle forme une galette d'une épaisseur proportionnée à la pièce qu'il se propose de faire.

L'ouvrier place ensuite ce gâteau sur le moule, et, à l'aide d'une éponge humide, il le fait entrer dans l'intérieur, ayant soin que la terre pénètre dans les moindres creux; puis, à l'aide d'un fil d'archal, il coupe tout ce qui dépasse les bords du moule. Lorsque le moule se compose de deux, trois morceaux ou plus, on procède de la même façon pour chacun d'eux; et si les différentes parties doivent former un ensemble, on a soin de les laisser assez longtemps dans le moule pour que, s'étant solidifiées, elles puissent être enlevées sans se rompre et sans se déformer.

A la sortie du moule, l'œuvre n'est pas parfaite. Elle a besoin d'être polie, surtout lorsque le moule se compose de plusieurs parties, parce que, dans les endroits où ces parties se joignent, il reste des arêtes, des sutures, qui révèlent la place de la jonction. Ces inégalités sont enlevées à l'aide de petits outils en fer, et c'est de cette façon qu'on donne à l'œuvre la netteté et le fini nécessaires. Cette opération se nomme le rognage.

Quelques menus détails particulièrement délicats, comme les oreilles, les pieds, les boutons et autres ornements, se font séparément, soit à la main, soit dans de très-petits moules, et s'attachent ensuite à l'aide d'une argile spéciale (1). Pour les attacher, on fait usage de poinçons et de couteaux de grandeurs et de formes différentes.

Les objets façonnés de cette manière sont, ainsi que ceux qui sortent des mains du tourneur, placés dans des séchoirs où, pendant l'hiver, on entretient une température élevée à l'aide de poêles. Ces pièces sont, nous l'avons déjà dit, d'une grande susceptibilité. Elles ne peuvent résister à un froid un peu vif, et lorsque l'eau qu'elles renferment vient à se geler, les pièces, en séchant, se brisent et tombent en miettes.

En temps utile, nous donnerons une description des fours de cuisson, et nous expliquerons la façon dont celle-ci s'opère; pour le moment, nous allons nous occuper du travail des *vloerwerkers*.

---

(1) Il y a *kles* dans le texte; ce mot me paraît une corruption de *klei*, argile.

V

DE VLOERWERKER (1).

Lorsque la faïence a été cuite une première fois, elle a une couleur jaune très-marquée, et doit alors passer par les mains des *vloerwerkers*.



Fig. 84. — Le *geever* devant sa cuve, d'après un vase appartenant à M. Evenepoel.

Ceux-ci se divisent en plusieurs catégories : les chauffeurs à grand feu (*groot vuurstookers*), les chauffeurs à petit feu (*klein vuurstookers*), les ouvriers, les apprentis ou garçons et les aides. Tous portent le nom général de *vloerwerkers*, parce que c'est à terre (*op de vloer*) (2), devant le four, que se fait presque tout leur travail. Celui-ci consiste tout d'abord

(1) Ce nom est intraduisible. Son explication et sa raison d'être se trouvent, du reste, indiquées au cours du chapitre.

(2) Mot à mot, « sur le carreau ».

a apprêter le four, à le remplir et à cuire les ouvrages tournés et séchés.

La première opération que subissent les objets retirés du four se nomme *gespast*, c'est-à-dire qu'on les débarrasse, à l'aide d'une brosse douce, de la poussière qui s'est déposée sur eux, soit au moment où l'on allumait le four, soit alors qu'on les en sortait. En cet état, la faïence, ayant subi sa première cuisson, prend le nom de *ruw goed* (1).

Ce *ruw goed*, bien nettoyé à l'aide de la brosse, est plongé, pièce par pièce, dans une grande cuve pleine d'une composition liquide (dont nous parlerons plus tard) qu'on nomme le blanc (*wit*), et c'est de cette façon qu'il est recouvert de la substance qui, après une nouvelle cuisson, formera l'émail (2). Cette opération, qu'on nomme *geeven* (donner), réclame une grande dextérité. L'ouvrier qui s'acquitte de ce travail prend de sa main gauche l'assiette ou le plat qu'il s'agit d'émailler, le jette dans la cuve au blanc (comme le font les enfants qui s'amusent avec des pierres plates à faire des ricochets), de telle sorte qu'après être descendue, la pièce remonte de l'autre côté. A sa sortie, l'ouvrier doit la saisir avec deux doigts de la main gauche et deux doigts de la main droite appuyés sur la tranche, en ayant bien soin, de peur de la tacher, de ne pas replier les autres doigts sur les bords et de maintenir le plat par une simple pression.

(1) *Ruw* signifie *rude, grossier*, et *goed*, qui littéralement veut dire *bon*, signifie ici *service*.

(2) Dans le texte, *verglaaszel of vernisch*, c'est-à-dire l'émail ou vernis. Il est clair que c'est là un premier émail teinté, celui que nous appelons engobe ou couverte ; plus tard nous en verrons la composition.

La faïence cuite est très-spongieuse; elle boit toute humidité avec laquelle elle se trouve en contact; aussi le *geever* (donneur) — tel est le nom sous lequel on désigne l'ouvrier qui s'acquitte de cette besogne — doit-il faire preuve, pendant toute l'opération, d'un grand soin et d'une excessive attention. Les centaines de pièces qu'il plonge successivement dans la cuve, et auxquelles il *donne* l'émail, doivent, en effet, avoir exactement la même épaisseur de blanc, et cette épaisseur dépend uniquement du temps que la pièce demeure en contact avec la composition.

Lorsque certaines pièces plates, comme des assiettes, des plateaux, ou d'autres objets de même sorte, doivent avoir à l'intérieur une couche de blanc plus épaisse, le *geever*, avant de plonger l'objet dans la cuve, prend un peu de blanc dans sa main droite, le jette rapidement dans l'intérieur, couvre le fond de la pièce, puis *donne* ensuite une nouvelle couche générale en plongeant, d'après la méthode décrite, la pièce dans la composition.

Le même résultat est encore obtenu par un autre moyen. On frotte avec une brosse humide le dessous ou les côtés de la pièce, qui doivent être le moins émaillés. La partie qu'on a humectée boit naturellement moins de blanc que la partie qui est demeurée sèche, et de cette façon le but est également atteint.

Dans ce dernier cas, il faut avoir bien soin que l'eau qu'on emploie soit d'une extrême pureté. La moindre saleté, en effet, peut gâter le *ruw goed*, soit en empêchant le blanc de s'y attacher, soit en faisant couler celui-ci pendant la cuisson, ce qui rend la pièce impropre à la vente.

Le *geever,* ayant plongé la pièce dans la cuve, la tient un moment dans une position verticale; ensuite il la secoue légèrement pour permettre à l'excédant de blanc de s'en détacher; puis il la pose devant lui sur une planche (*geefplank*), pourvue de petits clous enfoncés à moitié. Ces clous sont disposés en triangles, de façon à pouvoir sou-

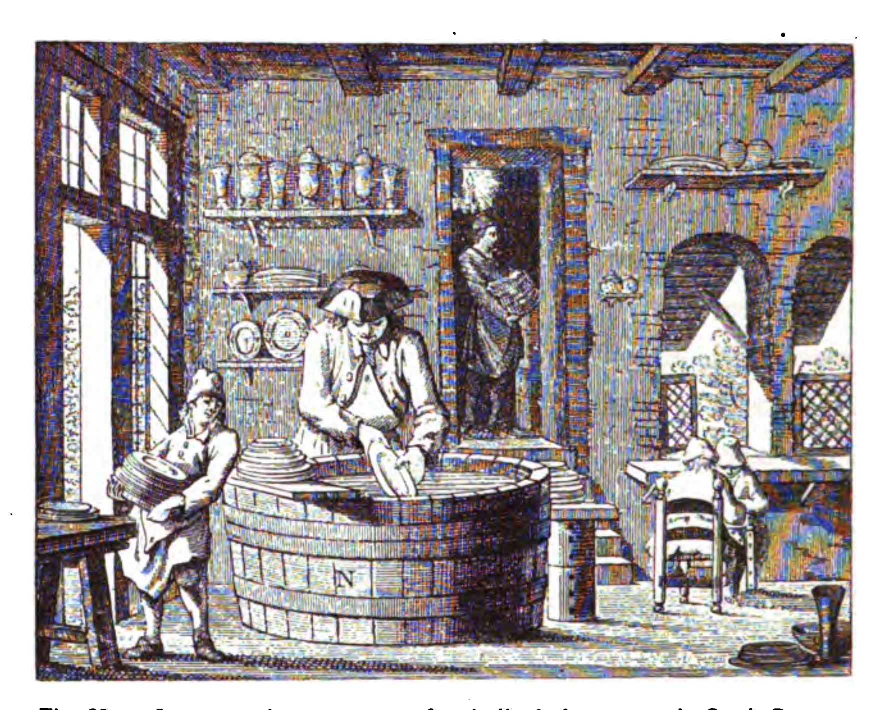


Fig. 85. — Le *geever* devant sa cuve, fac-simile de la gravure de Gerrit Paape.

tenir des plats, des assiettes et autres pièces planes. Pour les coupes, les écuelles, les tasses à thé et autres objets de même nature, on les place, le pied en l'air, sur une latte munie d'une rigole avec deux bords aigus. Les pots, les vases pesants, auxquels on conserve un pied grossier, sont placés sur ce pied, qui plus tard doit être détaché avec un morceau de verre.

Les pièces blanchies sont disposées sur le *geefplank,* de

telle façon que la première de ces pièces est placée à la gauche du *geever* et que celui-ci continue en avançant toujours vers la droite jusqu'à ce que la planche soit pleine. A ce moment, un garçon qu'on appelle l'*afneemer* (1) enlève la première pièce de droite, qui a eu quelque temps pour sécher, et la place devant lui sur un banc ou sur une planche de tourneur (*draaibord*) (2). Le *geever* remplit cette place vide, en même temps que l'*afneemer* enlève la pièce suivante, dont la place est de nouveau remplie par le *geever*, et le travail continue de la sorte.

Quand les faïences blanchies sont fines, l'*afneemer* a devant lui, ainsi que nous venons de le dire, une planche de tourneur. Cette planche, longue et étroite, est entièrement couverte de pièces, puis elle est portée dans un porte-vaisselle où les divers objets qui la couvrent peuvent convenablement sécher.

Quand, au contraire, la faïence blanchie est de qualité ordinaire, on se borne à empiler les pièces, mais avec soin toutefois, pour qu'elles ne s'attachent pas les unes aux autres.

L'ordre de la fabrication exige maintenant que nous abandonnions quelques instants les *vloerwerkers* pour parler des peintres.

---

(1) *Afneemer*, celui qui ôte, qui enlève, du verbe *afnemen*, ôter, enlever, prendre. Nous avons cru devoir conserver les noms hollandais pour éviter toute confusion.

(2) C'est une planche semblable à celle sur laquelle nous avons vu le tourneur placer les objets qu'il vient de fabriquer pour les porter au séchoir.

VI

LE PEINTRE (*DE SCHILDER*).

Nous parlerons à la fin de cet ouvrage des couleurs dont le peintre sur faïence fait usage et de leur composition. Quant aux pinceaux, nous nous bornerons à observer qu'ils diffèrent considérablement de ceux qui sont employés couramment par les peintres à l'huile et les aquarellistes ou miniaturistes. Généralement, le peintre sur faïence les prépare lui-même; il emploie pour cela des poils d'oreille de vache, et, les enfermant dans un tuyau de plume ou de cuivre, il en fait des pinceaux de la taille qu'il désire.

Ces pinceaux ont ordinairement de longues barbes et sont d'une moyenne flexibilité, de façon à pouvoir contenir une quantité suffisante de couleur.

Il y a une méthode spéciale pour les employer, d'abord parce que la couleur dont on se sert n'est qu'un mélange de matière colorante (toujours très-fluide elle-même) avec de l'eau pure, sans adjonction de gomme ou de colle, ou de quelque autre matière pouvant lui donner de la cohésion ; ensuite parce que le fond sur lequel on doit peindre boit avidement toute humidité avec laquelle il se trouve en contact; de sorte que si l'on veut tracer des lignes fines et régulières, il faut passer le pinceau avec une rapidité excessive, et ne pas le laisser se reposer un seul instant sur le fond, sans quoi la couleur se trouve absorbée et la pièce salie et gâtée.

Il résulte de là que la couleur doit être placée avec une

parfaite justesse; car la netteté des contours dépend de la limpidité de la couleur qu'on emploie et de la rapidité qu'on apporte dans le travail. Quant aux ombres, il faut bien prendre garde à l'épaisseur qu'on leur doit donner; car, quelque fluide que soit la couleur, il suffit de travailler lentement pour rendre les ombres épaisses et obscures. Le peintre doit donc, par un long apprentissage, s'habituer à toutes ces difficultés et savoir, au moment où il saisit le pinceau, le degré d'intensité que prendront ses contours et ses ombres, une fois qu'ils auront passé par la cuisson. Sans cette connaissance préalable, il a mille chances contre une pour faire de mauvaise besogne.

La couleur que le *plateelschilder* emploie est exactement dans l'état où elle sort du moulin. Il se borne à y ajouter de l'eau pure lorsqu'elle est trop épaisse; et, quand elle est trop claire, il la laisse déposer pour enlever l'eau qui s'y trouve en excédant. On n'emploie, du reste, ni la palette ni le reste de l'attirail artistique.

Généralement, le premier ouvrage du peintre est de tracer sur la pièce qu'il doit décorer ce qu'on nomme des filets, ou bien encore des bandes, dont la mission est d'indiquer les bornes de sa peinture.

Ces filets, ce sont ces ronds larges ou étroits qu'on remarque sur le bord des plats, des assiettes, et généralement autour du creux de celles-ci.

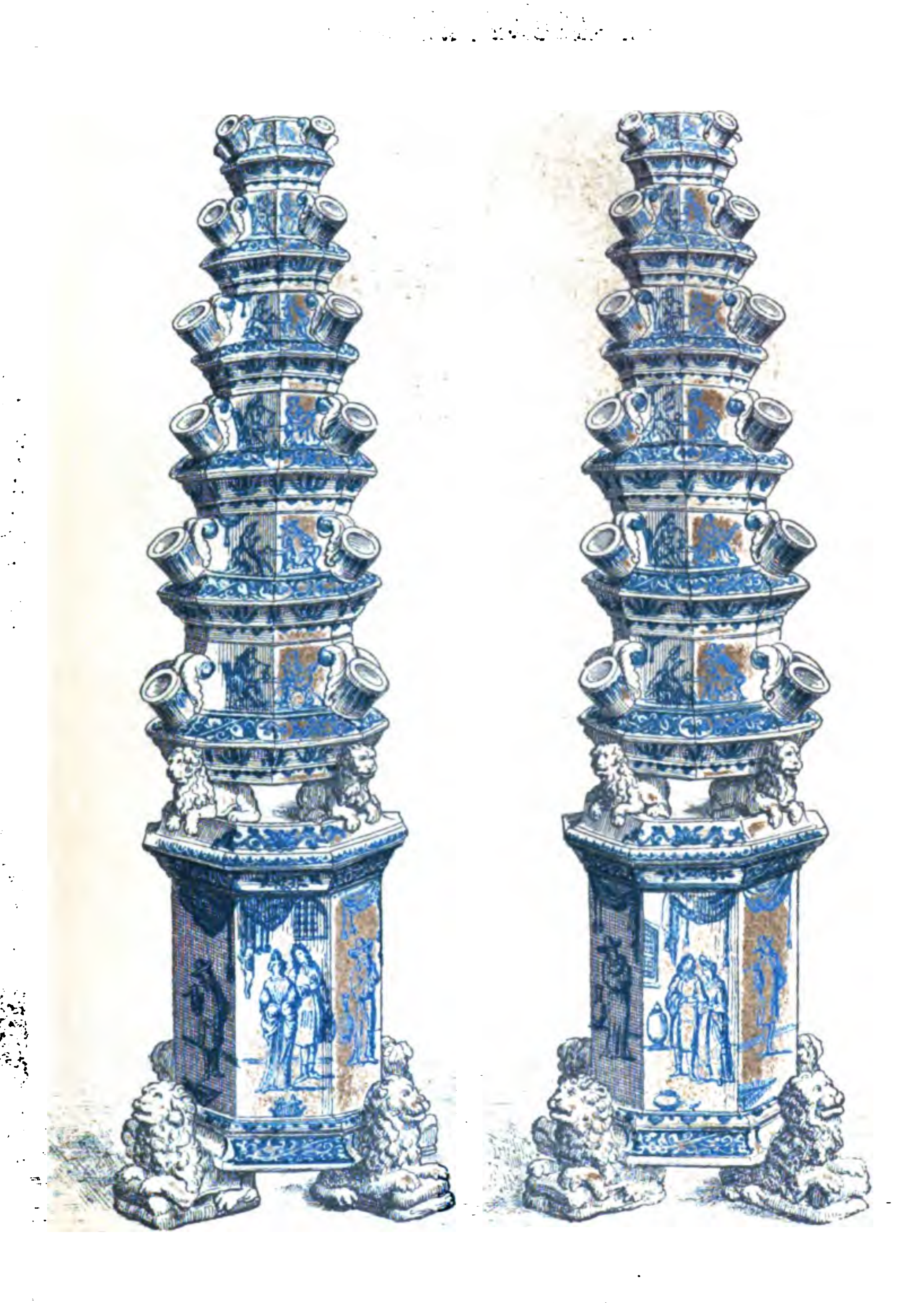
Pour faire les filets ou bandes, le peintre a recours à un instrument qui porte le nom de rouet à profiler (*profileerwiel*). Cet instrument consiste en une sorte de potence en bois, haute d'environ un pied et demi. Au milieu, se trouve une tige munie d'une pointe en fer à sa base; cette

tige est attachée en haut à la traverse de la potence, mais d'une façon assez lâche pour pouvoir tourner facilement. Au bas de la tige, un peu au-dessus du fer, il existe un grand disque de bois, et au sommet un autre disque, celui-là plus petit qu'une assiette, et destiné à recevoir les pièces que l'on veut décorer.

Le peintre pose ses deux pieds sur la base de l'appareil et maintient avec ses genoux les extrémités de la traverse; tenant ainsi le rouet immobile, il pose sa main gauche contre la tige, à peu près à égale distance des deux disques, et en tirant brusquement à lui la paume de sa main il fait tourner le rouet, répétant cette manœuvre aussi souvent que son travail l'exige.

La pièce à décorer étant placée sur le disque supérieur, le peintre prend un pinceau en rapport avec la largeur des filets qu'il veut tracer; il le plonge dans le pot à couleur, il appuie son coude droit sur le genou, de façon à lui donner l'aplomb nécessaire, puis il approche sa main de la pièce, jusqu'à ce que l'extrémité de son pinceau vienne à l'effleurer. Alors, tournant rapidement le rouet, il met le pinceau en contact avec la terre, et en un instant le filet désiré se trouve tracé. Le peintre alors enlève vivement le pinceau, et fait, par le même procédé, autant de bandes ou filets qu'il le juge nécessaire. Puis, cette première partie de son travail achevée, il commence à peindre, opération pour laquelle il se sert tout d'abord du poncis (*sponsen*).

Le peintre, dans son travail par douzaines, étant obligé de répéter un certain nombre de modèles ou de décors qui doivent être identiquement semblables, et ces décors devant être reproduits sur dix, vingt douzaines et quelquefois



P. Plon et Cie Edit.rs

PLANCHE XII. Bouquetiers à Jacinthes décorés en Camaïeu bleu

appartenant à La Comtesse P. Bielke à Sturefors (Suède.)

davantage, dans le but de faciliter son travail, on a imaginé le poncis, et voici comment on s'en sert.

On commence par prendre un morceau de papier de la grandeur de la pièce qu'on veut décorer; on y trace les contours du décor qui doit être peint; puis, à l'aide d'une aiguille montée sur un manche, on pique avec beaucoup de soin et le plus nettement possible ces contours. C'est ce papier ainsi préparé qu'on nomme le poncis.

Ce poncis est appliqué sur l'assiette, le plat ou toute autre

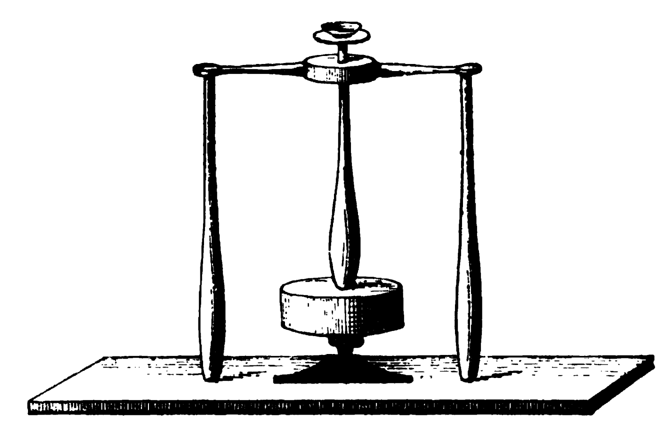


Fig. 86. — Le *profilerwiel*, ou rouet du fileur, d'après l'ouvrage de Gerrit Paape.

pièce que l'on veut décorer; ensuite, on prend un petit sac fait de coutil et rempli de poudre de charbon de bois. On promène ce petit sac sur le poncis qu'on a soin de tenir bien serré contre la terre du vase, de façon qu'il ne puisse changer de place. Cette opération faite, on enlève le papier et l'on découvre le modèle dessiné en noir par le charbon de bois. Quand on a fini de poncer une pièce, on en prend une autre, et ainsi de suite.

Le peintre, ayant ainsi sous les yeux le contour de son modèle, couvre à l'aide de son pinceau ces contours avec de

la couleur; puis, lorsqu'il n'a plus besoin des indications fournies par le charbon de bois échappé de la poncette, il les efface avec un morceau de fourrure, et le contour apparaît dans toute sa netteté.

Après avoir tracé les contours au pinceau, le peintre s'occupe de faire les masses profondes et les ombres épaisses; ensuite, il peint les ombres légères. La première partie de ce travail se nomme communément *blauwen* (1); la seconde, *dunnen* (2).

La plupart des faïences de Delft sont peintes en bleu. Quelques-unes sont polychromes. Le décor de ces dernières, qui manque le plus souvent d'éclat, à cause du peu de différence que les couleurs présentent entre elles, s'obtient de la même façon que le décor bleu (3).

Jadis, on rencontrait parmi les peintres de faïence un grand nombre d'artistes habiles qui savaient unir une grande distinction de dessin à un savant traitement des couleurs. Les œuvres de ces artistes méritaient les louanges de tous les connaisseurs, et quelques pièces demeurées entre les mains des amateurs de la faïence de Delft sont là pour attester la perfection de leur travail.

Mais cette artistique habileté est aujourd'hui, sinon complétement perdue, du moins très-difficile à rencontrer.

Il ne faut pas, du reste, nous en montrer surpris; car, comme nous l'avons dit en commençant, ce sont des mains vulgaires qui manient de nos jours le pinceau, et le travail

(1) Littéralement, passer au bleu.

(2) Littéralement, faire mince, amincir.

(3) L'auteur parle ici de son époque, et non du siècle précédent.

rapporte à peine à l'artiste de quoi manger du pain sec (*droog brood*).

Lorsque cette profession était en pleine floraison, alors qu'on pouvait encore y trouver une lucrative existence, il était possible de chercher des améliorations et des perfectionnements; mais à quoi bon dépenser maintenant son temps et son argent en pure perte?

De ce que nous venons de dire, le lecteur conclura facilement que l'art des peintres sur faïence a perdu toute valeur, et il n'est pas besoin d'un œil bien exercé pour constater leur manque de goût. La plupart de leurs décors sont des imitations de la porcelaine des Indes, laquelle, déjà incorrecte à son origine, perd encore de sa valeur en passant par des mains qui se hâtent pour gagner le pain quotidien.

On a bien institué quelques écoles de dessin, pour l'enseignement des jeunes gens qui veulent peindre sur faïence; mais le principal y fait défaut, à savoir, la science d'un côté, et de l'autre l'envie d'apprendre.

Le tourneur et le peintre sont payés aux pièces, le premier ordinairement par centaines et le second par douzaines; les salaires sont fixés par des règlements. Jadis, à l'époque de la prospérité de l'industrie, cet état de choses était aussi favorable à la production qu'il lui est nuisible de nos jours. On peut dire qu'il a hâté la décadence des fabriques.

Ayant terminé avec le peintre, il nous faut revenir maintenant de nouveau aux *vloerwerkers*.

VII

LES *VLOERWERKERS*.

(DEUXIÈME PARTIE)

Lorsque la faïence sort des mains du peintre, elle subit entre les mains des *vloerwerkers* une opération nouvelle que nous allons décrire.

Elle est *gekwaart*, c'est-à-dire passée au *kwaart* (1). Le *kwaart*, dont nous ferons connaître plus tard la composition, a pour but de donner un brillant très-vif à la faïence, et surtout de communiquer aux couleurs un éclat particulier.

La composition est placée dans un tonneau scié aux deux tiers, et dont la partie inférieure a été conservée de façon à figurer une cuve au-dessus de laquelle serait demeurée la moitié d'un tonneau. L'ouvrier, ayant à la main une brosse courte à poils rudes, prend place devant cette cuve pleine de *kwaart*. Il plonge cette brosse dans la composition, il en rejette l'excédant en la secouant fortement au-dessus de la cuve, et il en asperge ensuite la pièce qu'il tient entre les mains, jusqu'à ce que celle-ci soit devenue aussi blanche que la neige.

Une fois que la faïence a été passée au *kwaart*, on lui fait subir une nouvelle opération nommée *gevold*, mot

(1) Il s'agit ici d'un second vernissage. Le *wit* était l'engobe, ou vernis opaque; le *kwaart* est un vernis translucide à base d'étain. Ce mot *kwaart* n'a plus de signification en hollandais, et n'en a peut-être jamais eu que dans la technique des faïences de Delft : c'est pourquoi j'ai cru devoir le conserver.

technique qui signifie qu'on la dépose dans des étuis ou caisses rondes (1).

Ces étuis ont la forme de cylindres; ils sont percés de petits trous figurant généralement trois étages superposés et dans lesquels on placera plus tard des chevilles. Ces chevilles servent à maintenir dans l'isolement les pièces qu'on enferme dans les étuis (2).



Fig. 87. — L'ouvrier passant les pièces au *kwaart*. (Fac-simile de la gravure de Gerrit Paape.)

En possession de ces étuis, le rangeur (*vulder*) les rem-

(1) La fabrication de ces étuis (qui ne sont autres que les gazettes qu'on emploie encore aujourd'hui) et la façon dont on les emploie sont détaillées par l'auteur avec une minutie fastidieuse. J'ai cru devoir résumer toute cette partie, qui, du reste, ne présente qu'un intérêt secondaire.

(2) Ce sont ces chevilles qui marquent ces trois petits points qu'on rencontre sans émail à l'envers de presque toutes les assiettes en faïence de Delft.

plit avec des plats ou des assiettes, plaçant d'abord trois chevilles et une assiette dessus, et continuant de la sorte jusqu'à ce qu'il ait rempli tous les trous. Comme ceux-ci sont généralement au nombre de vingt-sept, les pièces enfermées dans l'étui se trouvent être au nombre de neuf. Dans son travail, l'ouvrier prend toujours grand soin qu'il n'y ait aucun contact entre les différentes pièces, parce que, pendant la nouvelle cuisson qu'elles vont subir, l'émail entrant en fusion, il se produirait adhérence entre elles, et elles se trouveraient collées ensemble.

Quand le *vulder* doit mettre dans les étuis des pots, des vases, des tasses à thé, etc., qui ne pourraient être maintenus par des chevilles, il les place sur des plateaux en terre cuite percés d'un trou au milieu et qui eux-mêmes reposent sur trois chevilles. Sur ces plateaux, il dispose les grandes et les petites pièces de façon qu'il en tienne le plus grand nombre possible, sans qu'elles se touchent, pour éviter toute adhérence entre elles; en outre, il a soin de racler le pied de chaque pièce avec un morceau de verre, de peur que l'émail en fusion ne soude la pièce au plateau.

L'auteur entre ensuite dans de longs et minutieux détails sur le nom, la destination, la taille, etc., des principales sortes d'étuis employées de son temps. Ces détails n'ayant qu'un rapport accidentel avec la fabrication de la faïence de Delft, nous les négligerons pour arriver au moment où l'on place les étuis dans le four. Mais avant tout, il nous faut donner une description succincte de ce dernier.

VIII

LE FOUR.

Le four est un édifice carré, muni de très-solides et très-épaisses murailles. Dans la façade antérieure se trouve ménagée une bouche par où le bois est introduit dans le foyer, situé sous le four proprement dit. Ce foyer est recouvert par une voûte qui, dans sa partie centrale, est élevée de trois ou quatre pieds au-dessus du sol.

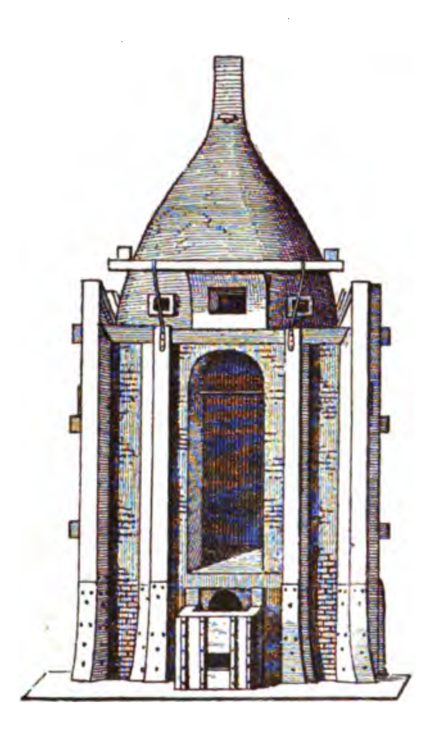
Sur cette voûte repose un pavé fort, uni, qui forme le sol de l'intérieur du four. Celui-ci consiste en une pièce carrée, également recouverte par une voûte, mais assez élevée. On y pénètre par une ouverture située au-dessus du foyer. Pour faciliter l'entrée, on place un escalier qui va du sol jusqu'à l'ouverture de la porte.

Au-dessus de cette chambre se trouve un troisième étage qui porte le nom de *kruin* ou sommet. Il consiste en un pavé plat établi sur la voûte du second étage, et sur ce pavé s'élève une coupole (*klok*, littéralement : cloche), formée par une voûte hémisphérique au milieu de laquelle est placée une cheminée.

Dans cette cheminée, on a pratiqué sur le devant une ouverture, munie d'une plaque de fer mobile, qui peut être poussée du dehors, et de cette façon l'on ferme ou l'on ouvre la cheminée suivant les besoins de la cuisson. Cette plaque de fer porte le nom de *schuif* (1).

(1) Tiroir, volet à coulisses.

Le pavé intérieur du four est divisé en trois parties, qui prennent le nom de voûte de devant, voûte du milieu et voûte d'arrière. Ces divisions sont formées par des rainures qui crèvent le pavé et mettent le four en communication directe avec le foyer.



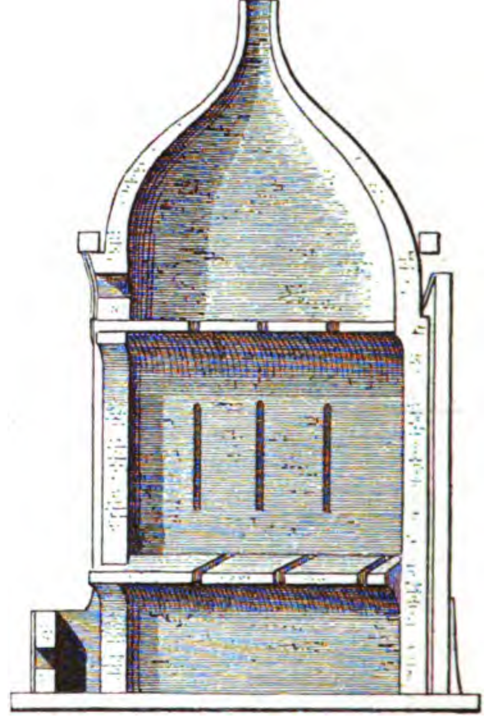


Fig. 88. — Le Four (élévation). Fig. 89. — Le Four (coupe latérale).
Fac-simile des gravures de Gerrit Paape.

Au-dessus de ces trous, il en existe d'autres percés dans la voûte supérieure du four proprement dit, qui font communiquer celui-ci avec la coupole du sommet. Telle est la construction des fours de faïenciers; on en aura une idée exacte en considérant les deux figures insérées dans le présent chapitre.

IX

LA MISE EN PLACE (*HET ZETTEN*).

On appelle mettre en place (*zetten*) l'action de remplir le four, opération dont est généralement chargé le chef des *vloerwerkers*, qu'on désigne sous le nom de *zetter*, ou encore sous celui de *stooker*.

Le premier soin de cet ouvrier est de disposer en murailles les rangées d'étuis qui garnissent la paroi du fond. Chacun de ces étuis renferme, on l'a déjà vu, une certaine quantité de vaisselle. Une fois un étui mis en place, on pose sur son sommet une tuile plate, et sur cette tuile un nouvel étui, formant ainsi des piles successives de neuf, dix et onze étuis.

Commençant par le fond, les premiers étuis qu'on place contre le mur doivent renfermer des poteries déjà cuites et ayant reçu l'émail. Ces étuis sont disposés de telle façon qu'ils se touchent presque, et les petits vides qui demeurent entre eux sont remplis à l'aide d'autres étuis de moindres dimensions. On consolide les colonnes formées de la sorte au moyen de fils de fer, de façon qu'elles ne puissent s'incliner et tomber les unes sur les autres. On réserve pour les rangées inférieures les pièces qui ont besoin de la plus haute température, et l'on gradue ainsi à mesure qu'on s'élève jusqu'aux plus hautes rangées, pour lesquelles on a soin de réserver les pièces qui ont le moins besoin de chaleur.

La partie postérieure du four, se trouvant naturellement la plus éloignée de la bouche du foyer, reçoit ainsi les pièces qui réclament la température la moins élevée.

Lorsque le four est garni, dans sa largeur, par des rangées de colonnes de dix ou onze étuis de hauteur, il reste encore au-dessus de ces rangées un emplacement libre, notamment l'espace compris entre les courbures de la voûte. Cet emplacement étant destiné à recevoir les poteries grossières (*ruwwerk*), on organise sur le sommet des étuis une espèce de plafond fait avec des tuiles plates; sur ces tuiles on dépose les faïences grossières, ayant soin de glisser les petites pièces entre les grandes, de façon qu'il ne reste pas de vides entre elles, emplissant les pots de chambre, cuvettes, etc., avec d'autres objets de petit volume. Lorsqu'on a ainsi rempli tout le fond du four, on procède de la même façon pour le milieu et enfin pour la partie antérieure. Mais, comme cette dernière partie doit subir le feu depuis le commencement jusqu'à la fin, on a soin de ne mettre dans les étuis inférieurs que des pièces communes qui ne craignent pas d'être endommagées.

Le four étant plein, on ferme la porte. Pour cela, on fait usage de briques ordinaires, dont on élève un mur, sans mortier. Ce mur construit, on le plâtre à l'extérieur avec des débris de poteries brisées en petits morceaux et mélangées avec du sable. Cet enduit ayant été fixé à la main, on prend une brosse mouillée, et on le frotte pour l'égaliser et l'empêcher de se crevasser. Toutefois, si, malgré ces précautions, quelques crevasses venaient à se produire pendant la cuisson, on devrait s'empresser de les boucher avec soin.

X

LA CUISSON (*HET STOKEN*).

Lorsque la porte est close, on commence à allumer le foyer. Le premier feu doit être à peu près insignifiant. On appelle cette partie de l'opération *smeulen* (couver). Ce premier feu dure environ cinq ou six heures. Après ce temps, un ouvrier nommé chauffeur à petit feu élève en avant de la bouche du foyer une sorte de rempart destiné à régler l'entrée de l'air dans le brasier, et à protéger les chauffeurs contre la réverbération et les ardeurs de la flamme.

Puis, à l'aide de longues pinces de fer, il introduit dans le foyer des bûches de bois, attisant et distribuant les matières incandescentes, les répartissant avec un crochet sur la surface entière, de façon que la température soit égale partout.

Cette partie de l'opération, confiée au chauffeur à petit feu, dure environ de cinq heures du matin à neuf heures du soir; l'ouvrier doit savoir graduer l'intensité du feu, de manière que celui-ci devienne de plus en plus violent.

Puis vient le chauffeur à grand feu, qui, à l'aide de bûches de chêne et ensuite avec du bois de bouleau, doit entretenir le feu dans toute son intensité.

Pour savoir si la faïence est assez cuite, on calcule d'après la durée du grand feu, laquelle doit être de vingt-huit à trente heures. Mais, dans ce calcul, il faut tenir compte de la température et de la saison. En hiver, un plus long temps est tout naturellement nécessaire. Pour s'assurer de l'état de la cuisson, on détache une brique de la clôture,



PLANCHE XIII GRANDE PLAQUE DÉCORÉE EN CAMAÏEU BLEU

copie de Wouvermans

appartenant au Nederlandsch Museum.

E. Plon et Cie Éditeurs

XI

LA FAÇON DONT ON BRULE LA POTÉE D'ÉTAIN (1).

Pour brûler la potée d'étain, on prend communément trois parties de plomb et une partie d'étain anglais.

Le four dans lequel a lieu l'opération a beaucoup d'analogie avec un four de boulanger; il est cependant plus large et moins élevé. Il est muni sur le côté d'un fourneau de chauffe. La flamme de celui-ci, pénétrant dans le four par une ouverture pratiquée dans la paroi, en longe les murs latéraux, les échauffe et, finalement, sort par la bouche du four et s'élance dans la cheminée en entraînant la fumée avec elle.

On commence par allumer le fourneau pendant quatre ou cinq heures, puis on y place un certain nombre de barres ou de lingots d'étain et de plomb. Ces barres, tant par suite de la chaleur du four qu'à cause de la flamme qui passe sur elles, ne tardent pas à entrer en fusion; le métal coule sur le pavé du four et le recouvre entièrement. Alors on cesse le feu, la chaleur diminue rapidement, et le métal se transforme en potée d'étain (1). Cela fait, l'ouvrier prend un crochet emmanché à un long bâton, sépare les cendres du métal encore solide et les pousse derrière le lingot à un endroit où le sol du four se relève; puis il recommence jusqu'à ce que l'étain soit entièrement transformé en cendres.

(1) On appelle potée d'étain l'étain calciné (oxyde d'étain). Il s'emploie dans l'industrie pour polir, et entre dans la composition de certains émaux.

XII

AUTRES INGRÉDIENTS QUI ENTRENT DANS LA FABRICATION.

LA POTÉE DE PLOMB OU CENDRES DE PLOMB (*de Lootasch*).

Les faïenciers vont généralement chercher les cendres de plomb qui leur sont nécessaires chez les plombiers, où ils les trouvent toujours en assez grande abondance.

LE MASTIC (*de Masticot*).

Le mastic est un des ingrédients qui entrent dans la composition du blanc. Voici comment on le fabrique. On prend :

500 livres de sable ordinaire. — 60 livres de sel marin.
30 livres de sel de soude.

On mêle avec soin ces différentes quantités, puis on les place dans le four, quelques instants avant de l'allumer. On dispose le plus souvent ce mastic dans la forme d'une digue haute d'un pied environ, décrivant un arc dont les deux extrémités touchent la muraille. L'espace demeuré libre au centre de cette digue est rempli avec la composition qui sert à faire le blanc (*wit*).

De cette façon, la digue de mastic empêche le blanc de couler lorsqu'il est liquéfié par la chaleur. Les chauffeurs doivent prendre grand soin de ne laisser tomber ni charbon ni flammèches sur la digue de mastic ni dans le blanc.

LE BLANC (*Wit*) (1).

Le blanc est la composition à l'aide de laquelle on donne à la faïence sa couleur en même temps que l'émail.

(1) Appelé chez nous engobe ou couverte.

Pour faire du blanc ordinaire, on prend :

50 livres de potée d'étain. — 65 livres de mastic. — 1/2 livre de smalt.
5 demi-onces (*loot*) de limaille de cuivre rouge.

Le smalt et les autres ingrédients sont mêlés séparément, puis ensuite avec la potée d'étain et le mastic.

Lorsque le feu est éteint et que le four est ouvert, la digue de mastic que la chaleur a transformée en un corps fragile est enlevée; le blanc, qui a acquis une extrême dureté, est également retiré. On les porte l'un et l'autre au moulin, où le premier doit être pilé, alors que le second sera écrasé à la meule.

LE KWAART (1).

Voici comment on le compose :

36 livres de mastic. — 42 livres de litharge d'or (*goudglette*).
4 livres de potasse. — 7 livres de sel.

On mêle avec soin; ensuite on fait une espèce de pâté, comme avec le blanc; ce pâté est rond, et on le place au milieu du blanc. Le *kwaart* cuit de cette façon devient une substance d'une extrême dureté. On le transporte au moulin, où on le fait moudre en poudre excessivement fine.

LE BLEU.

Pour peindre sur faïence, on se sert de bon saphir (?) (*beste zaffer*). On pourrait prendre également du cobalt; mais comme celui-ci se trouve rarement pur dans le commerce, on fabrique le bleu de la manière suivante. On prend :

8 livres de saphir. — 5 livres de smalt. — 4 livres de mastic.

(1) Le *kwaart* est un émail quartzeux, translucide; on se souvient qu'il est appliqué sur la faïence blanchie pour lui donner plus d'éclat et ajouter à la vivacité des couleurs.

Tout ceci bien mêlé, cuit dans des creusets et moulu ensuite avec soin, donne un blèu de qualité courante.

AUTRE FORMULE DE BLEU.

50 livres de saphir. — 25 livres de sable. — 25 livres de potasse.

On fait également cuire le tout dans des creusets, et l'on moud ensuite.

On rend le bleu commun en faisant entrer dans sa composition plus de sable ou de mastic et moins de saphir.

On améliore, au contraire, le bleu en augmentant la dose de saphir, et en diminuant celle de sable ou de mastic. Chaque artiste a, du reste, sa méthode particulière pour composer le bleu qu'il emploie de préférence. Il en est de même pour la substance suivante.

LE TREK (1).

On nomme ainsi la couleur dont les peintres se servent pour dessiner les contours de leurs décors, afin de mieux en faire ressortir la couleur bleue.

Pour composer le *trek*, on se sert généralement de saphir qu'on mélange avec de l'oxyde de fer. D'autres se bornent à prendre du bleu sale, c'est-à-dire les résidus qu'on trouve au fond des pots de bleu, et à le mêler avec un peu de saphir. Cette dernière façon d'opérer fournit le meilleur *trek*.

LE ROUGE.

Du bon *bolus* (1) qu'on fait brûler cinq ou six fois, en ayant

(1) *Trek :* littéralement, trait.

(2) Le *bol* ou *bolus* est une terre argileuse, qui doit ses propriétés colorantes aux oxydes de fer qu'elle contient.

soin de le remuer pendant la cuisson, donne d'assez bon rouge.

LE JAUNE.

On le fabrique avec :

9 livres d'antimoine. — 7 livres de litharge d'or. — 1 livre 1/2 de potée d'étain. — 1 livre 1/2 de sel.

On fractionne ce mélange en petites parties qui sont placées sur des assiettes en terre grossière, et l'on fait cuire. Toutefois, de peur que la composition ne s'attache aux assiettes, on a soin de frotter celles-ci avec du sable et de les placer au sommet du four.

AUTRE FORMULE.

10 livres d'antimoine. — 6 livres de litharge d'or. — 2 livres de potée de plomb. — 3 livres de sel.

En plaçant ce mélange sur de petites assiettes et en le faisant cuire deux ou trois fois, on obtient un bon jaune.

LE VIOLET.

8 livres de sable. — 8 livres de potasse. — 4 livres de pierre brune (*bruinsteen*).

On fait moudre et cuire absolument comme pour le bleu.

6 livres de pierre brune, — 6 livres de mastic (*masticot*),

placés sous le four, cuits et ensuite moulus, donnent une bonne couleur violette.

BRUN DE PORCELAINE.

(*Porceleinbruin.*)

On prend pour cette couleur du mauvais bolus, qui, une fois brûlé, affecte une nuance brune; on le mêle de kwaart

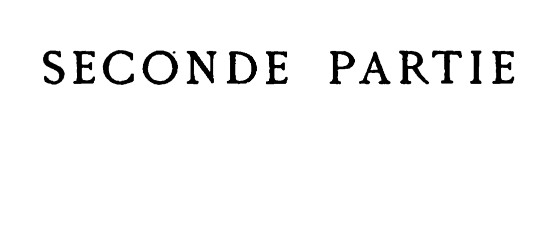
pour lui donner de l'éclat, et l'on y ajoute un peu de bleu ou encore du violet.

On emploie ce brun pour le décor des assiettes, mais surtout pour brunir (*bruineeren*), c'est-à-dire pour noircir le rebord des assiettes et des plats.

Il n'y a pas d'autres couleurs en usage. Le vert s'obtient par un mélange de jaune et de bleu; l'orange, en mêlant du rouge et du jaune. Les peintures obtenues avec ces matières colorantes peuvent difficilement passer pour des chefs-d'œuvre.



Fig. 90. — Plaque décorée en camaïeu, représentant un atelier de faïenciers. (Collection de M. le comte de Liesville.)



SECONDE PARTIE





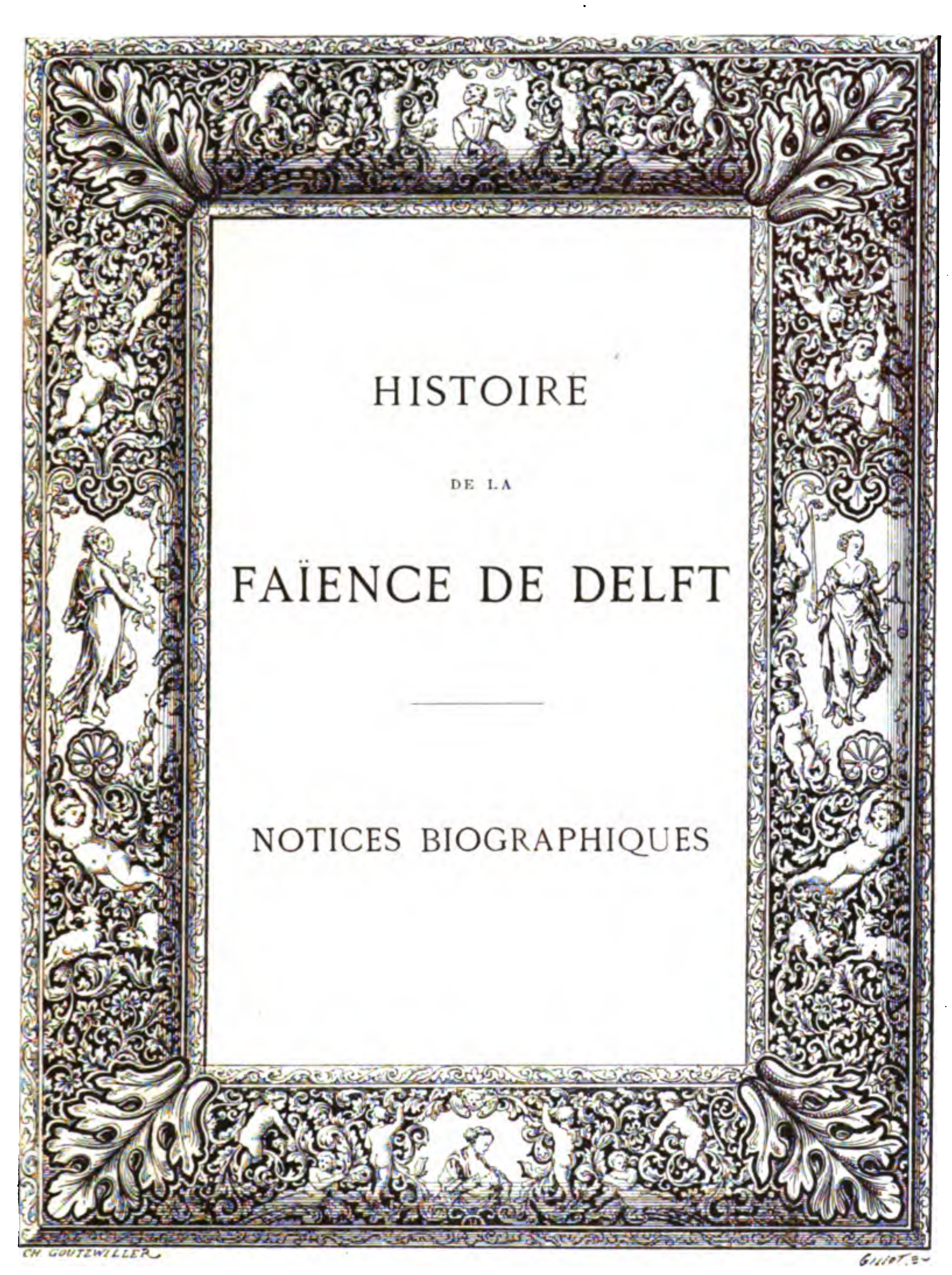
PLANCHE XIV.

Assiette polychrome et dorée
aux armes de Louis Alexandre de Bourbon, Comte de Toulouse.
(Amiral de France.)
appartenant au Musée de Sèvres.

Assiette polychrome et dorée
aux armes de Frédéric II. Roi de Prusse.
appartenant à M^r le Docteur Mandl, à Paris.

E. Plon & Cie Edit^rs

Imp. Lemercier & Cie Paris



HISTOIRE

DE LA

FAÏENCE DE DELFT

NOTICES BIOGRAPHIQUES

Fig. 91. — Cadre de miroir décoré en camaïeu bleu.
(Collection de M. J. F. Loudon.)



Fig. 92. — Paysage tiré d'un plat décoré en camaïeu, appartenant à M. le chevalier de Stuers.

AVERTISSEMENT



Fig. 93. — Statuette polychrome, à M. Arosa.

Les Biographies qui composent cette seconde partie ne sont empruntées à aucun des ouvrages précédemment publiés. Ces ouvrages, du reste, n'auraient pu être pour nous qu'une source d'erreurs. Elles ont toutes été entièrement reconstituées d'après des documents officiels, ignorés pour la plupart, ou qui, par les difficultés de lecture qu'ils présentaient, n'ont pu être consultés par nos prédécesseurs.

Ces documents, et c'est là leur grand mérite, sont aujourd'hui à la disposition de tous les érudits. C'est donc pour nous un devoir d'indiquer, à ceux qui dans la suite voudraient contrôler ou compléter notre travail, les sources où nous avons puisé.

De 1611 à 1715 les noms des Maitres faïenciers nous ont été fournis par les *Meestersboeken* de la Gilde de Saint-Luc, formant deux registres manuscrits déposés à la Bibliothèque royale de la Haye. Passé ce temps, nous avons eu à notre disposition la liste des faïenciers dressée en 1759, « *Naamen der Meesters plateelbackers beneevens derselver Plateelbackerijen en haare woonplaatsen* », et retrouvée par nous aux Archives de Delft; ainsi que le registre des marques de 1764, « *Merken van de Mrs Plateelbackers binnen Delft* », déposé dans ces mêmes Archives. Enfin, pour les derniers temps, une série de placets, de résolutions, et surtout le Projet de règlement, « *Concept reglement voor de fabrikanten*, etc. », nous ont fourni, par les signatures qu'ils portaient ou les indications qu'ils renfermaient, des renseignements fort précieux. Quant aux lacunes laissées entre ces documents successifs, nous les avons comblées de notre mieux au moyen des documents céramiques que nous avons rencontrés dans les principales collections. C'est ainsi que, par exemple, l'existence de F. van Frytom, de G. Verhaast, de Piet Vizeer, etc., etc., qui était attestée par des signatures bien authentiques, a pu se trouver éclaircie par nos recherches dans l'état civil de Delft.

Ces recherches ont porté sur l'ensemble des cent soixante-cinq volumes qui constituent le ***Burgerlijke stand*** de Delft, depuis les époques les plus reculées, c'est-à-dire depuis 1575, jusqu'en 1808. Les huit à neuf cent mille mentions renfermées dans ces cent soixante-cinq volumes, qui représentent la vie d'une importante cité pendant plus de deux siècles, ont été dépouillées par nous avec autant de soin qu'il nous était possible. Nous ne prétendons pas qu'il n'ait pu se glisser dans cette longue et pénible lecture, embrassant cinq à six millions de noms propres, souvent mal orthographiés et fort difficiles à lire, quelque omission, ou même quelque erreur; mais nous espérons que les amateurs, auxquels cette partie de notre livre s'adresse spécialement, nous les pardonneront à la faveur du travail exceptionnel que nécessitait une pareille tâche et de la multitude de renseignements qu'elle nous a fournis; car non-seulement l'état civil est venu compléter les indications qui nous étaient données par les livres précédemment cités, mais il nous a encore révélé l'existence d'un chiffre considérable de faïenciers qui n'étaient pas mentionnés sur les registres de la Corporation. C'étaient là incontestablement des faïenciers de second ordre, ou même encore des ouvriers. Nous avons cru, néanmoins, devoir recueillir leurs noms. Et pour que, dans la série de nos Biographies, on les distinguât facilement, nous avons fait précéder du titre de MAÎTRE ceux de tous les ***plateelbackers*** qui se trouvent mentionnés dans les pièces officielles relatées plus haut.

Enfin, parmi les documents que nous avons consultés, il nous faut encore citer les Livres d'impôt sur les foyers, « ***Register vant' haertsteedegelt,*** etc. », et les Registres des biens-fonds, « ***Legger van de Verpondingen,*** etc. », auxquels nous sommes redevables de précieuses indications sur les principales fabriques et sur leur situation. Les titres de ces registres sont, du reste, mentionnés après chacun des renseignements qu'ils nous ont fournis. Pour les livres de l'état civil, nous avons indiqué également leurs numéros d'ordre et leur nature par des initiales. DB. signifient ***Doopboek,*** ou livre de baptême; TB., ***Trouwboek,*** ou registre du mariage civil; HL., ***Huwelycks legger,*** livre du mariage religieux. Quant aux chiffres qu'on rencontrera sans lettres explicatives, ils indiquent les registres de décès. Grâce à ces précautions, nous espérons que les « curieux » qui seraient désireux de reprendre notre travail pour le compléter ou le parfaire, se retrouveront aisément dans les deux cents volumes manuscrits qui lui ont servi de base.

Ces Notices biographiques sont rangées chronologiquement. La date qui nous a servi de point de départ pour notre classement est celle où pour la première fois nous avons rencontré le nom du faïencier accompagné de la désignation professionnelle, et c'est également celle que nous avons consignée en tête de chacune de nos Notices.



Fig. 94. — Fleuron composé avec les principales enseignes des anciens faïenciers de Delft.

NOTICES BIOGRAPHIQUES

1. Me HERMAN PIETERSZ. 1584.

Né à Haarlem, il vint s'établir à Delft, aux environs de 1584. Il était veuf d'un premier mariage. Il habita d'abord sur la *Verwersdyck*, où, le 1er septembre 1584, il épousa Anna Cornelisz. En 1600, Herman fut inscrit avec le titre de *plateelbacker* sur le Livre d'imposition des foyers (1), comme propriétaire d'une maison située sur le côté occidental de l'*Oosteynde*, dans la partie comprise entre la *groote Broerhuissteeg* et la *Langendyck*. Cette maison, qui contenait sa fabrique, renfermait un four et trois foyers ordinaires.

Indépendamment de cette fabrique, Herman possédait encore, à cette même date, deux autres maisons situées non loin de là. L'une de ces maisons, qui avait sa façade dans la *groote Broerhuissteeg*, était occupée par un tonnelier nommé Pieter Jansz, et l'autre, qui donnait sur l'*Oosteynde*, entre la *Broerhuissteeg* et la *Blaeu poort*, était louée à un tailleur.

Herman Pietersz, qui paraît avoir joué dans l'industrie dont il fut le promoteur un rôle considérable, est inscrit le premier sur la liste des faïenciers de la Corporation de Saint-Luc. Il a dû, par conséquent, concourir activement à la fondation de la Gilde.

Aux environs de 1610, il s'associa avec un autre faïencier nommé Egbert Huygensz (2) et monta un second établissement qui occupait les deux côtés de la *Dronckensteeg*. Après sa mort, advenue le 31 janvier 1616, ce nouvel établissement fut attribué à sa petite-fille Vroutjen Gerritsz. Quant aux autres maisons, l'une passa entre les mains de Gerrit Hermansz son fils, et les deux dernières demeurèrent la propriété de sa veuve, qui, ainsi que l'atteste une mention portée sur le registre de la Gilde, continua à gérer sa fabrique.

On sait peu de chose de la production de cette première manufacture. Voir cependant, première partie, pages 88 et suiv., où l'on trouvera quelques détails sur la fabrication et des renseignements sur le rôle joué par Herman Pietersz dans les origines de la céramique delftoise.

---

(1) *Register vant' haertsteedegelt bynnen de Stadt Delft ende jurisdictie van dijen*, 1600.
(2) *Legger van de Verpondingen opten Huysen*, 1620.

2. HENDRICK GERRITSZ. 1600.

Inscrit en 1600 sur le *Register vant' haertsteedegelt*, etc., avec la qualité de *plateelbacker*, ne paraît être demeuré que fort peu de temps à Delft. Son nom est, en effet, couvert de ratures presque contemporaines de l'écriture primitive. En outre, il ne figure ni sur le livre de la Gilde de Saint-Luc, ni sur le *Legger* de 1620.

3. Me POUWELS BOURSETH. 1611.

Son nom se trouve écrit BOURSETH, BEUSETH et BURCHET. Sa signature, que nous donnons plus bas, indique quelle en était la véritable orthographe. Il fut inscrit le second sur les registres de la Gilde de Saint-Luc. En 1615 il perdit un de ses enfants, et en 1621 son nom figure sur le livre des orphelins de Delft. — Il paraît avoir joui d'une certaine fortune. Le *Legger* de 1620 (fos 257 v. et 266 r.) nous le montre en effet propriétaire de trois maisons sises sur l'*Oosteynde;* en outre (fo 192 r.), il possédait une maison sur le côté sud de la place du marché; c'est là sans doute qu'était son magasin. Une mention, *doot*, placée sur le *Meestersboek* de la Gilde de Saint-Luc, indique qu'il est mort faisant encore partie de la Corporation, mais aucune date ne vient préciser l'époque de sa mort. — Sa signature, que nous avons retrouvée aux Archives de Delft, était la suivante :

pouwels bourseth

4. Me CORNELIS ROCHUSZ VAN DER HOEVEN. 1611.

Inscrit le troisième, et sans date, sur le livre de la Gilde de Saint-Luc, avait en 1620 son établissement près de la porte de Rotterdam (*Legger*, fo 424 v.); paraît avoir appartenu à une famille patricienne, car le nom de VAN DER HOEVEN est mentionné à plusieurs reprises sur le registre généalogique des quarante conseillers de Delft (1). Vers 1615, il maria sa sœur à son confrère EGBERT JANSZ.

Le livre de Saint-Luc porte la mention *is utstadt*, indiquant que CORNELIS ROCHUSZ avait quitté la ville.

5. Me EGBERT HUIJGENSZ. 1611.

Inscrit le quatrième sur le registre de Saint-Luc, fut associé avec HERMAN PIETERSZ (voir no 1) et occupa dans la *Dronckensteeg* les deux côtés de la ruelle. En marge de son nom, le registre porte la mention *is doet* (est mort); cette mention n'est pas accompagnée de date, mais elle est probablement de l'année 1620, car le *Legger van de Verpondingen* de cette année nous signale la veuve de EGBERT HUIJGENSZ, *plateelbacker*, comme propriétaire d'une maison sur le côté oriental de l'Oud-Delft (*Legger*, fo 501 v.).

EGBERT HUIJGENSZ eut deux fils, CORNELIS et GERRIT, qui tous les deux suivirent la profession paternelle et furent inscrits dans la corporation de Saint-Luc comme Maîtres *plateelbackers*, le premier, le 28 mars 1616, le second, le 25 octobre de la même année.

(1) *Naamen en Stamdeelen der Heeren veertigraaden der Stadt Delft, zedert den Jare 1672 tot 1795.* La famille van der Hoeven avait pour armoiries *trois violons de sable sur champ d'argent.*

6. Me MICHIEL NOUTSZ. 1611.

Inscrit le cinquième sur le registre de Saint-Luc, demeurait sur le côté sud de la *groote Broerhuissteeg* (*Legger*, f° 238 v.). — Son fils, Servaes Noutsz, fut admis le 29 octobre 1627 en qualité de Maître dans la Gilde de Saint-Luc.

7. Me THOMES JANSZ. 1590. 1611.

Né en Angleterre, au delà de Londres, dit son acte de mariage (TB. n° 8), vint à Delft comme soldat de la compagnie du capitaine Hamwout, fut logé sur la *Nieuwenlangendyk*, où, le 19 septembre 1599, il épousa Fijtje Louis, veuve de Jacob Pietersz. A la suite de son mariage, il délaissa le service militaire pour la céramique, et fut inscrit le sixième (sans date) sur le *Meestersboek* de Saint-Luc. La mention *utstadt* qui se trouve sur ce même livre, en face de son nom, indique qu'il a quitté la ville.

La collection J. F. Loudon, à la Haye, renferme un grand plat polychrome (bleu, jaune et brun) qui porte sa signature et représente le Jugement dernier.

Dans le haut de cette pièce capitale et d'une décoration fort compliquée, apparaît Dieu représenté sous la forme et le costume d'une jeune femme nimbée et assis sur un arc de nuages. A sa droite se trouve le soleil, et à sa gauche la lune, qui éclairent les élus groupés sous leur lumière. Au-dessous, se presse une troupe d'archanges sonnant de la trompette, pendant qu'au bas de la composition les morts sortant de leurs tombes sont triés avec soin par des anges, les uns guidés vers le ciel, et les autres entraînés par des diables vers une cité en flammes chargée de représenter l'enfer.

Cette grande composition, qui comprend plusieurs centaines de personnages, est du plus curieux effet. L'ordonnance en voudrait être savante et conserve un grand fonds de naïveté. Les nombreuses incorrections de dessin qu'on y remarque enlèvent toute idée de reproduction à l'aide du poncis. Sur le marli, une guirlande de palmes entremêlée de petits génies complète le décor de cet intéressant morceau. A l'envers, on trouve la signature ci-contre. La couverte est de qualité ordinaire; quant à l'émail, il est brillant et vitreux.



8. Me ABRAHAM DAVITSZ. 1611.

Il épousa Maertje Corstiaens, dont il eut plusieurs enfants, notamment une fille nommée Judith (14 décembre 1620, DP. 11) et un fils qui reçut le nom de Davidt (22 février 1623, DP. 1). Avant ce temps, en 1618, à la date du 11 juin, nous rencontrons sur le livre de décès n° 114 la mention de la mort d'un autre enfant (*Een Kindt van Abraham Davits plateelbacker*).

Il fut inscrit le septième et sans date sur le *Meestersboek* de la Gilde de Saint-Luc, et habita sur le côté oriental de l'*Oosteynde*, non loin de la *Nieuwenlangendijk*, à une époque assez difficile à préciser, mais comprise entre décembre 1620 et février 1623; il céda son établissement à Cornelis Hermansz.

9. Me EGBERT JANSZ. 1613.

Étranger à la ville de Delft, il fut admis le 1er juin 1613 à faire partie de la Gilde de Saint-Luc en qualité de Maître *plateelbacker*. Marié en premières noces à Lysbeth Rochusz,

il en eut un enfant qui mourut le 14 juillet 1616 (114), et le 4 mars 1619 (DB. 2) un autre fils qui reçut le prénom de Rochus. Vers le même temps, il devint propriétaire, par héritage sans doute, de deux maisons contiguës à celles qu'occupait son beau-frère, le *plateelbacker* CORNELIS ROCHUSZ (*Legger*, f° 426 r.).

Devenu veuf une première fois, EGBERT JANSZ épousa, en 1621, Geertje Barents, dont il eut quatre enfants : le premier en 1623, et le dernier en 1626 (DP. 2 et 11). Ayant perdu sa seconde femme dans cette même année (22 août 1626, HL. 36), il épousa Grietgen Janszs, veuve du charpentier Joost Joosten. A cette dernière date, il habitait sur le *Suyteinde*.

10. Mᴱ HANS DE WINT. 1613.

Né à Anvers, HANS DE WINT vint s'établir à Delft, aux environs de 1590. Il y habita sur la *Gasthuislaan*, où il exerça la profession d'armurier (*spiesmaker*). Le 22 août 1592, il épousa Neeltje Lambrechtsz de Bois-le-Duc, veuve de Claes Wouters de Breda. Il délaissa, dans la suite, son premier métier pour celui de *plateelbacker*, et fut reçu Maître le 1ᵉʳ juillet 1613.

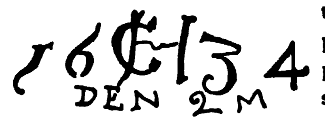
11. Mᴱ GERRIT HERMANSZ. 1614.

Fils d'HERMAN PIETERSZ, se maria de bonne heure, épousa Belitje Jans, en eut, en 1614, un fils qui mourut le 19 octobre (114); en 1616 et 1620 (DP. 11) il eut deux autres enfants. Devenu veuf en cette dernière année, il se remaria presque immédiatement avec Maertyen Markus, dont il eut, en 1621, 1624 et 1628, trois enfants (DP. 12 et 2). Dans le dernier des trois actes de baptême, GERRIT HERMANSZ adjoignit à son nom celui de VAN EST.

En 1614, le 2 juin, il avait été admis dans la Gilde de Saint-Luc en qualité de Maître *plateelbacker*. D'abord, il paraît avoir travaillé avec son père; puis, après la mort de celui-ci, avoir aidé sa mère dans la direction de la fabrique. En 1620, il habitait sur le côté occidental de l'*Oosteynde*, dans la partie comprise entre la *groote Broerhuissteeg* et la *Blaeu poort* (*Leg.*, 239 v.). Plus tard, il reprit pour son compte la fabrique que sa mère avait continué de diriger après le décès d'HERMAN PIETERSZ.

Selon toute probabilité, il ne vécut pas très-âgé, car la mention « sa veuve continue », portée en marge de son nom, nous donne à supposer qu'à l'époque de sa mort ses enfants n'avaient pas atteint leur majorité.

On connaît quelques-unes de ses productions. Les pièces qu'on lui attribue sont fort intéressantes; l'engobe en est généralement beau; les sujets, trop ambitieux pour le talent du dessinateur, manquent le plus souvent de vigueur et de fermeté. Ce sont presque toujours des batailles ou des motifs historiques très-chargés de personnages et trop compliqués. Un de ces plats que nous reproduisons page 92 est signé du monogramme ci-contre. Un autre plat, exposé à Amsterdam en 1873, et représentant une scène de l'histoire romaine, portait une signature analogue.



12. Mᴱ FRANCHOYS DU BOYS JOLY. 1614

Fut admis le 28 juillet 1614 dans la Gilde de Saint-Luc. Il était étranger à la ville, et d'origine française. Au moment de son arrivée à Delft, il était marié à une de ses compatriotes, la demoiselle Desplanches. Devenu veuf, il épousa en secondes noces une

Hollandaise, Maertye Thonis (peut-être la sœur d'Andries Thonisz [voir page 213]), et en eut une fille (7 mars 1630, DB. 12), qui fut appelée Suzanne.

Son nom, dénaturé peu à peu par les écrivains de Delft, était à cette époque devenu Boselij.

13. Me LEENAERT ou LEENDERT JANSZ. 1614.

Né à Delft et bourgeois de la ville, se fit recevoir en 1614 comme Maître *plateelbacker*. Marié à Sara Jansz, il en eut un fils (1er janvier 1623, DB. 14) qui reçut le prénom de Jan, et mourut peu de temps après (16 septembre 1624, 114). Devenu veuf, il épousa en secondes noces Maertyen Pietersz, dont il eut une fille (5 décembre 1634, DB. 2) qui reçut le prénom maternel. La mention marginale, *utstadt*, placée à côté de son nom sur la table des faïenciers, indique qu'il avait quitté la ville.

14. Me CLAES MATHEEUSZ ou THEEUSZ. 1615.

Né à Delft et de famille bourgeoise, fut admis le 9 mars 1615 comme Maître *plateelbacker* par la Gilde de Saint-Luc. La mention marginale, *utstadt*, indique qu'il quitta Delft.

15. Me CORNELIS HARMENSZ. 1615.

Fils d'Herman Pietersz, il se fit admettre, le 22 octobre 1615, en qualité de Maître peintre, dans la Gilde de Saint-Luc, épousa vers la même époque Grinpge Cornelis, dont il eut deux enfants, l'un le 26 décembre 1617, l'autre le 30 juin 1619 (DB. 11).

Vers l'année 1617, il abandonna palette et pinceaux pour se faire inscrire parmi les *plateelbackers*, et aux environs de 1621 il prit à son compte la faïencerie exploitée par Abraham Davidts (voir page 207), et acquit la maison que celui-ci avait occupée sur l'*Oosteinde*.

16. Me HENDERICK BOEKELSSOON. 1616.

Né à Delft et de famille bourgeoise, se fit recevoir Maître faïencier le 11 janvier 1616. Vers la même époque, il épousa Catalina Pauwels, dont il eut une fille (4 juin 1621, DB. 11), qui reçut le prénom de Maertje. Devenu veuf, le 13 août 1623 il convola en secondes noces avec Jorisyen Aaryens (HL. 36. Une autre mention de son mariage, concordante comme date, donne à sa femme les noms de Jopyen Cornelis), dont il eut deux enfants, Beuckel Hendryksz, qui prit le nom de van der Burch et devint Maître *plateelbacker*, et Annetje, qui épousa le célèbre peintre Pieter de Hooch. Henderick demeura sur l'*Oosteinde* où se trouvait sa fabrique. Le 18 mai 1654 il céda celle-ci à son fils et vint s'installer près de la *Binnenwaterslootschepoort*. En 1655, il servit de parrain au premier enfant que Pieter de Hooch eut de sa fille.

17. Me GERRIT PIETERSSOON. 1616.

Né à Delft et de famille bourgeoise, il fut admis comme Maître *plateelbacker* dans la Gilde de Saint-Luc le 11 janvier 1616. Il habitait dans la *Molslaan*, et, le 20 mai 1618, épousa Lysbet Cornelis, probablement l'une des filles du potier de ce nom (HL. 36).

18. Me MEYNAERT GARREBRANTSSOON. 1616.

Il fut admis comme Maître *plateelbacker* dans la Gilde de Saint-Luc le 8 février 1616.

— Une double mention : *utstadt,* écrite en marge et au-dessus de *weduwe conteynuert,* coïncidant avec l'effacement du nom, semble indiquer qu'au moment de quitter la ville, MEYNAART est mort à Delft. Peu de temps après, sa veuve épousa le libraire HENDERICK JANSZOON, qui reprit la *plateelbackerij* pour son compte.

19. Me HENDERICK JANSZOON. 1616.

Né à Delft et de famille bourgeoise, il se fit admettre dans la Gilde de Saint-Luc le 28 mars 1616 en qualité de libraire (?); en 1623 il épousa Meyntje Gerritsz, veuve de MEIJNAART GARREBRANTSZOON, dont il eut deux enfants : le premier qui reçut le prénom de Jan (14 février 1624), et le second celui de Lysbet (DB. 1 et 2); il reprit l'établissement de MEYNAART GARREBRANTSZOON et figure comme faïencier sur la table des *plateelbackers.* La mention marginale, *utstadt,* indique qu'il quitta la ville sans intention de retour.

20. Me CORNELIS ECBERSSOON. 1616.

Fils d'EGBERT HUYGENS, il habita sur l'*Oud-Delft.* Le 19 juillet 1615, il épousa Jorisgen Dircksz, dont il eut deux enfants. L'un d'eux, Jan, né le 20 septembre 1720 (DB. 11), mourut le 9 octobre de la même année. Ayant perdu sa femme le 4 juillet 1621, et l'autre de ses enfants le 14 septembre 1624 (114), CORNELIS ECBERSSOON se remaria avec Ariaentyen Claes, dont il eut également deux enfants. L'aîné, qui reçut le nom de Claes, naquit le 4 mai 1627, et le plus jeune, Pieter, le 30 novembre 1629 (DP. 2 et 12).

Dès le 28 mai 1616, CORNELIS avait obtenu son brevet de Maître faïencier dans la Gilde de Saint-Luc.

21. Me JAN GERRITSOON. 1616.

Il était étranger à Delft. Le 14 juillet 1616, il sollicita son admission dans la Gilde, en qualité de Maître, et versa par provision une somme de six florins; peu après, il quitta la ville, sans qu'il paraisse y être revenu.

22. Me GERRIT ECBERSSOON. 1616.

Fils du *plateelbacker* EGBERT HUYGENS, et frère de CORNELIS ECBERSSOON, GERRIT obtint, le 25 octobre 1616, son brevet de Maîtrise; la même année, il avait épousé Geertgen Jacobsz, dont il eut deux enfants : une fille nommée Anna, qui fut baptisée à la *Oudekerk,* le 4 juillet 1617 (DB. 1), et un fils, Jacob, qui fut baptisé à la *Nieuwekerk,* le 26 juin 1620 (DB. 11). Deux mentions tracées sur la table des *plateelbackers,* l'une avant, l'autre après le nom de GERRIT, indiquent que sa mère d'abord, et sa veuve ensuite, ont continué l'exploitation de sa fabrique.

23. JAN EVERTSZ. 1617.

Il épousa Anna Marcellis, dont il eut un enfant, qui fut baptisé le 2 avril 1617. Sur l'acte de baptême (DB. n° 11), JAN EVERTSZ est qualifié *plateelbacker.*

24. Me JAN LOQUEFIER (VAN RYSBURCH). 1617.

Né à Delft et fils du notaire Gedeon Loquefier, paraît avoir été, à cause de sa qualité,

dispensé des formalités préliminaires et admis, sur sa simple requête, parmi les Maîtres *plateelbackers* de Delft. Cette admission eut lieu le 9 octobre 1617. Il s'établit sur l'*Oosteynde*, et, le 9 mai 1626, épousa Engeltyen Coerten (HL. 36), dont il eut cinq enfants (le premier en 1627, le dernier en 1633, DP. 12). Devenu veuf une première fois, Jan épousa en secondes noces Annetyen Hendricks, dont il eut deux enfants (1636 et 1643, DB. 13). Devenu veuf une seconde fois, il épousa, le 19 juillet 1643 (HL. 41), une jeune fille du nom de Aetyen Jansz. A cette époque, Jan Loquefier habitait dans la *Vlamingstraat* et avait ajouté à son nom celui de Van Rysburch. En 1650, nous le retrouvons établi à Delfshaven.

25. PIETER HUYGENS. 1617.

Il épousa Tryntje Beukels, dont il eut un fils, qui fut baptisé le 5 novembre 1617. La déclaration baptismale nous désigne Pieter Huygens comme *plateelbacker* (DB. n° 11).

26. CORNELIS HUYBRECHTSZ. 1617.

Il épousa Jorisken Dircks et en eut une fille qui fut baptisée le 5 novembre 1617 à la *Nieuwekerk*. Sur l'acte de baptême (DB. n° 11), Cornelis prit la qualité de *plateelbacker*.

27. JAN JANSZ. 1618.

Inscrit sur le livre des biens-fonds de la ville de Delft avec la qualité de *plateelbacker*, il habitait en 1620 une maison sise au côté nord de la *groote Broerhuyssteeg*, maison dont il était propriétaire (voir *Legger*, f° 217, r.). Il avait épousé une nommée Suzanna Pietersz, dont il eut deux enfants (1618 et 1620. DB. 1 et 11).

Ce nom de Jan Jansz fut, du reste, porté par plusieurs autres faïenciers, notamment par un *plateelbacker* de la *Hopsteeg*, qui épousa le 27 mai 1635 Magdalentge Jacobs (HL. n° 40);

2° Par un jeune homme qui habitait sur la *Langendyk*, et qui épousa le 16 juin 1640 une jeune fille du nom de Sara Jansz, domiciliée sur le *Rietvelt* (HL. 41);

3° Par un faïencier de la *Molslaen* qui, le 14 juin 1643, se maria avec une jeune fille domiciliée sur le *Geer*, et appelée Geertyen Jansz (HL. 41);

4° Par un jeune homme de la *Hopsteeg*, qui épousa, le 2 mai 1648, la jeune Cathalyntgen Pieters, laquelle demeurait derrière l'église neuve (HL. 43);

5° Et enfin par un faïencier de la même rue qui se maria le 23 juillet 1651 (HL. n° 45). Tous les extraits de l'état civil ayant rapport à ces diverses personnes portent la qualification de *plateelbacker*.

28. WOUTER JANSZ. 1618.

Il épousa, en premières noces, Neeltje Ariaens, dont il eut deux filles : Neeltje, baptisée le 5 juillet 1618 (DB. n° 11), et Tryntgen, le 6 juillet 1627 (DB. n° 2). Devenu veuf, il épousa, le 4 janvier 1632, Marityen Corstiaens, veuve de Harman Dircks Hoedemon (HL. 38). Soit que cette seconde femme vînt à mourir subitement, soit que son mariage ait été frappé de nullité, nous le retrouvons, le 5 juin de la même année, contractant une nouvelle union avec Arckyen Huygens, veuve de Claes Pieters (*ibid.*). Sur toutes ces mentions de l'état civil, Wouter Jansz est désigné comme étant *plateelbacker*.

29. ELIAS LIEVENS. 1618.

Il habitait sur l'*Oosteynde*. Le 7 juillet 1618, il épousa Marityen Dircks et prit sur l'acte

de mariage la qualité de *plateelbacker* (HL. n° 36). En 1621, il perdit un de ses enfants (114).

30. REYNIER REYNIERS. 1619.

Il épousa Sara Adams, dont il eut un fils, qui fut baptisé le 13 janvier 1619 et reçut le prénom de Reynier. Cette mention baptismale désigne le père comme exerçant la profession de *plateelbacker* (DB. n° 11).

31. GERRIT ARIENSZ. 1619.

Il demeurait sur le *Suyteynde*. Le 18 septembre 1619, il épousa Maddaleentyen Jans et prit, sur le registre des mariages, la qualité de *plateelbacker* (HL. n° 36). Devenu veuf, il épousa, le 27 janvier 1636, Styntyen Jacobs van Couwenhove, veuve de Jacob Jansz, *Saywerker* (HL. n° 40). A cette époque, GERRIT habitait dans la *Cruysstraet*.

32. DIRK JACOBSZ. 1620.

Il épousa Maertje Jansz ; en eut, le 25 avril 1620, un enfant, sur l'acte de baptême duquel il prit la qualité de *plateelbacker* (DB. n° 11). Devenu veuf, il se remaria, le 5 novembre 1636, avec Judickjen Ariens. A cette époque, il habitait sur la *Molslaen* (HL. n° 40).

33. MARTEN WILLEMS. 1620.

Il habitait sur l'*Oosteynde*. Il épousa, le 21 mai 1620, Martyne Evry et prit sur sa déclaration de mariage la qualité de *plateelbacker* (TB. n° 109).

34. PIETER JANSZ. 1620.

Il habitait sur le *Brabantscheturfmarct*. Le 16 août 1620, il épousa Jannetje Bechters (HL. n° 36), dont, le 25 mai 1621, il eut un fils qui fut nommé Johannes (DB. n° 11). Devenu veuf peu après, il se remaria dans la même année, le 2 octobre, avec Dignom Jans (HL. n° 36), dont il eut également un fils, qui fut baptisé le 24 mars 1637, et nommé Cornelis (DB. n° 13). En 1645, le 7 décembre, il perdit un de ses enfants (116). Toutes ces mentions de l'état civil lui accordent la qualité de *plateelbacker*.

35. JOOST ZENTZ DE FLESSINGUE. 1620.

Natif de Flessingue et demeurant dans l'*Achtersack*, il épousa, le 17 septembre 1620, Cryntye Engely (HL. n° 36). L'acte de mariage lui donne la profession de *plateelbacker*.

36. HARMEN HUYBRECHTSZ. 1620.

Se trouve mentionné sur le Livre des mariages, n° 36, à la date du 24 octobre 1620, avec la désignation de *plateelbacker*. A cette époque, il habitait Rotterdam, ainsi que Ermpye Pietersz avec laquelle il se maria.

37. CORSTIAEN LOUWIS. 1620.

Il habitait, en 1620, sur la *Gasthuyslaen*. Le 31 octobre de cette année, il épousa Lysbeth Leenderts, et prit sur l'acte de mariage le titre de *plateelbacker* (HL. n° 36).

38. GERRIT GERRITS. 1620.

Il habitait dans l'*Achtersack*. Le 31 octobre 1620, il épousa Marytie Lambrechts, et prit sur le Registre des mariages la qualité de *plateelbacker* (HL. n° 38). Devenu veuf, il épousa, le 10 juillet 1639, une jeune fille, Lyntgen Ariens, qui logeait sur le *Beestenmarct*. A cette époque, Gerrit habitait dans la *Sint-Annastraat* (HL. n° 43).

39. ANDRIES THONISZ. 1620.

Il épousa Maertijntje Jans, et en eut une fille, qui fut baptisée le 21 novembre 1620. Sur la déclaration de baptême, Andries prit le titre de *plateelbacker* (DB. n° 11).

40. M^E^ CORNELIS JANSZOON VAN DER GRAEFF. 1621.

Né à Delft et appartenant à une famille bourgeoise, il fut admis comme Maître *plateelbacker* le 29 mars 1621. Une mention marginale semblerait indiquer qu'il quitta la ville en 1623; mais il y revint certainement peu de temps après, car, le 20 août 1624, il faisait baptiser à la vieille église de Delft un enfant qu'il avait eu de sa femme Maertje Phillips (DB. 2), et c'est à la *Nieuwekerk* qu'eut lieu le baptême de deux autres de ses enfants (Jannetje en 1626, et Johannes en 1629) (DB. 12).

Le 10 octobre 1639, il exerçait encore sa profession, car il prit à son service CORNELIS GABERELSEN. La durée du contrat devait être de deux ans. La même année, le 21 août, il avait marié l'une de ses filles au peintre ISAAC JUNIUS. En 1643, il en maria une autre au jeune peintre JAN HANSE DE MILDE. A cette époque, il habitait dans la *Vlamingstraat*.

41. M^E^ ARYAEN PIETERSZ. 1621.

Né à Delft et appartenant à une famille bourgeoise, il fut admis comme Maître *plateelbacker*, par la Gilde de Saint-Luc, le 29 mars 1621. Il habitait dans la *Susterlaen*. Le 28 octobre 1623, il épousa Magdalena Pousken (HL. 36), et mourut le 27 mai 1644 (116).

42. M^E^ ADERYAEN HONDEKOETER. 1621.

Admis comme membre de la Gilde de Saint-Luc, antérieurement à 1613, en qualité de peintre à l'eau (*waterschilder*) (1), il se fit inscrire en 1621 parmi les peintres sur faïence, et figure à ce titre sur le tableau des faïenciers.

43. M^E^ LEENDERT PIETERSZ. 1621.

Se trouve mentionné sur la liste des *plateelbackers* de la Gilde de Saint-Luc sans que son procès-verbal d'introduction figure sur le *meestersboek* de la Gilde. Il demeura dans la *Bagynensteeg* et épousa Dingman Claes, dont il eut, le 9 septembre 1618, une fille qui reçut le prénom de Lysbeth (DB. 1). Cette enfant mourut le 3 novembre 1624, et LEENDERT, qui avait, à la suite de ce décès, quitté son domicile pour aller habiter dans la *Molenstraat*, ne tarda pas à la rejoindre (144).

(1) La classe des *waterschilders* comprenait sans doute les peintres miniaturistes, les aquarellistes et les enlumineurs de gravures, fort nombreux à cette époque.

44. Me PHILLIPE CLAES VAN ADRICHEM. 1621.

Désigné comme *plateelbacker* sur le livre des biens-fonds de Delft, il fit d'abord partie de la Gilde de Saint-Luc comme fabricant de vitraux, et figure en cette qualité sur la table des *Ghlaseschryvers ende Maeckers* avec le n° 23. En 1620 il habitait sur le côté ouest de la *Cruysstraat* (voir *Legger*, f° 331, v.).

La famille van Vredenburg van Adrichem était noble et patricienne, mais les tables généalogiques, conservées à la Bibliothèque royale de la Haye, ne mentionnent pas Philippe Claes parmi les membres de cette famille.

45. JAN REYERS ou REYNIERS VAN VELDEN. 1621.

Il épousa, en premières noces, Dirckje Leendertsz, dont il eut une fille, laquelle fut baptisée le 19 mai 1621 et nommée Reynierken (DB. n° 11). Devenu veuf, il se remaria, le 2 mars 1642, à Styntge Willems, veuve de Jan Jaspers. A cette époque, il habitait sur la *Molslaen* (HL. n° 41). Les deux registres de l'état civil lui accordent la qualification de *plateelbacker.*

46. JOB JACOBSZ CORNELIS. 1621.

Il épousa Jacobmyna Jeremias, dont il eut un fils, Kristiaentje, qui fut baptisé à la *Nieuwekerk* le 9 septembre 1621 (DB. n° 11), et qui paraît être mort le 28 août 1623 (114). Sur ces deux mentions de l'état civil, Job Cornelis est qualifié de *plateelbacker.*

47. JACOB TOMAS, dit ROSTHOUCK. 1621.

Il habitait dans la *Molslaen*. Le 3 octobre 1621, il épousa Sara Dircs (HL. n° 38). Devenu veuf, il se remaria en 1639, le 14 août, avec Maertje Tonis, veuve d'Isaac de Moor (HL. n° 43). Les deux mentions matrimoniales le désignent comme *plateelbacker.*

48. JOOST VINCENTJE. 1621.

Il épousa Kryntye Engelen, qui lui donna un fils nommé Jacob. Ce fils fut baptisé le 7 novembre 1621. La mention baptismale désigne Joost comme étant *plateelbacker* (DB. n° 11).

49. ARIAEN JANSZ. 1621.

Il habitait sur la *Molslaen;* le 8 novembre 1621, il épousa Jannetgen Maertens, et prit sur la déclaration de mariage la qualification de *plateelbacker* (HL. n° 36). Devenu veuf, le 18 juillet 1626, il épousa en secondes noces Aechyen Abrahams. A cette époque, il habitait encore au même endroit (*ibid.*).

50. CYPRIANIS JORIS. 1622.

Il habitait en 1622 sur le *Turfmarct*. Il épousa, le 11 juin de la même année, Martyen Huybrechtsz, et prit sur la déclaration matrimoniale la qualité de *plateelbacker* (HL. n° 36).

51. CORNELIS REYERS. 1622.

Il habitait à *Woerden*. Le 10 septembre 1622, il épousa, en secondes noces, Actyen Jansz, veuve de Willem Martin, tailleur à Delft.

Bien que Cornelis Reyers n'appartienne pas, à proprement parler, aux faïenciers de Delft, j'ai cru devoir consigner ici cette mention de l'état civil, qui lui donne le titre de *plateelbacker*, parce qu'elle semble révéler un nouveau lieu de fabrication.

52. GERRIT EGBERTS SAS. 1622.

Il demeurait sur l'*Oud-Delft*. Il épousa en 1622, le 17 septembre, Hillegont Jacobs Camen d'Amsterdam, et prit sur l'acte de mariage la qualité de *plateelbacker* (HL. n° 36).

53. ANDRIES FREDERIC. 1622.

Il habitait en dehors de la *Waterslootschepoort*. Le 15 octobre 1622, sur son acte de mariage avec Martyen Jansz, il prend la qualification de *plateelbacker* (HL. n° 36).

54. WILLEM JANSZ. 1622.

Il épousa Grietje Gerritsz, dont il eut un fils, baptisé le 15 octobre 1622 et nommé Gerrit. Cette mention baptismale attribue à Willem Jansz la qualité de *plateelbacker* (DB. n° 1).

55. JOOST ou JOSUÉ JANSZOON. 1622.

Il épousa Maertgen Heyndricks, dont il eut deux enfants : Claes, qui fut baptisé le 13 novembre 1622 (DB. n° 11), et Jooske, qui fut baptisé le 7 novembre 1629 (DB. n° 12). Les deux mentions désignent Joost comme *plateelbacker*.

56. CORNELIS BASTIAENSZ. 1622.

Il épousa Joristie Dircs, en eut un enfant qui fut nommé Hadewij et baptisé à la *Nieuwekerk*, le 18 décembre 1622. La déclaration de baptême donne à Cornelis Bastiaensz la qualité de *plateelbacker* (DB. n° 11).

57. JAN JACOBSZ. 1623.

Son acte de décès, dressé le 30 avril 1623, le qualifie de *plateelbacker*. Il mourut dans son domicile situé dans la *Broerhuissteeg* (114).

58. LODEWYCK HENDRICS. 1623.

Il habitait la *Dronkensteeg*. Le 26 août 1623, il épousa Marityen Philips, native d'Amsterdam, et la mention matrimoniale le désigne comme *plateelbacker* (HL. n° 36).

59. CORNELIS JACOBS. 1623.

Il habitait auprès de la *Nieuwekerk*. Le 9 septembre 1623, il épousa Marityen Pietersz, et prit sur l'acte de mariage le titre de *plateelbacker* (HL. n° 36).

60. ADRIAEN JACOBSZ. 1624.

Il habitait dans la *Vlamingstraat*. Le 13 avril 1624, il épousa Annet' Langevelt, et prit, sur la déclaration de mariage, le titre de *plateelb*

61. LUCAS ARIENS. 162/

Il habitait dans la *Pieterstraet*. Le 13 mai 1624, il épousa M de mariage le désigne comme *plateelbacker* (HL. n° 36).

62. FLORIS JANS.

Il demeurait dans l'*Achtersack*. Le 1er juin 1624, prit, sur les registres de la paroisse, la qualité de

63. PHILPS CR

Il habitait sur la *Molslaen*. Le 20 juillet mention de ce mariage nous le désigne c

64. JOHAN HUYBRECHT.

Le livre de décès (114) le qualifie de *plateelbacker*. Il mourut le 31 juillet son domicile, situé dans la *Molsteeg*.

65. JAN CORNELIS. 1624.

L'acte de décès d'un de ses enfants, en date du 29 août 1624, lui attribue la qualité de *plateelbacker* (114).

66. MATHYS JACOBS. 1624.

Inscrit sur le livre des biens-fonds de Delft (année 1620), et sur les registres de l'état civil (DB. 11), avec la qualité de *plateelbacker*, il épousa Jannetje Jaspers, dont il eut, le 25 mai 1618, une fille nommé Sara; il est, en outre, mentionné au *Legger* (folio 347 v.) comme propriétaire d'une maison située dans la partie orientale de l'*Achterzack*, maison habitée par lui. Cette inscription est postérieure à la rédaction du livre.

67. JACOBUS POLLEN. 1625.

Il épousa, le 2 août 1625, une veuve, Neeltje Dircks, qui demeurait dans la *Vlamingstraet* (HL. n° 36). Le 10 avril 1626, il en eut une fille qui fut nommé Jooske (DB. 12). Il mourut le 8 juin 1644 (116). Sur les trois registres, de baptême, mariage et décès, il est qualifié *plateelbacker*.

68. CLAES JANSZ. 1625.

Il habitait dans la *Cruysstraet*. Il épousa, le 15 novembre 1625, une jeune fille nommée



Imp Lemercier et Cie Paris

XV. Garniture de Potiches décorées en camaïeu bleu.

à Madame la Comtesse Bielke à Sturefors (Suède)

3

tor



E. Plon et Cie Edit^rs

Imp Lemercier et Cie Paris

PLANCHE XV. Garniture de Potiches décorées en camaïeu bleu.

à Madame la Comtesse Bielke à Sturefors (Suède)

Ariaentyen, qui logeait sur le *Beestemarct*, et, sur l'acte de mariage, il prit le titre de *plateelbacker* (36). Devenu veuf, il se remaria avec Grietyen Cornelis, veuve de Willem Reyniers, 3 mars 1652. A cette époque, il habitait dans la *Sint-Orselenstraat* (HL. nº 45).

69. HERMAN GERRITS. 1625.

Il paraît avoir été le fils de Gerrit Harmens. Il habitait sur le *Rietvelt*. Je n'ai rien trouvé sur son premier mariage, si ce n'est qu'il perdit un enfant le 20 novembre 1625 (114). En 1628, devenu veuf, il se remaria, le 21 mai, avec Arietyen Willems (HL. nº 38), dont il eut, en 1632, un fils, qui fut nommé Jan (DB. nº 2). Veuf une seconde fois, il épousa, en troisièmes noces, Maritye Lievens, 29 avril 1635 (HL. nº 40). Sur tous ces actes de l'état civil, Herman Gerrits est qualifié de *plateelbacker*.

70. CORNELIS JORISZ. 1626 ENVIRON.

Inscrit sur le Livre des Biens-fonds de la ville de Delft avec la qualité de *plateelbacker* (folio 431 v.) comme habitant une maison dont il était propriétaire, et qui était située entre la porte de Rotterdam et l'avenue de l'Hôpital (*Gasthuislaan*). Cette maison donnait sur l'avenue. Il mourut probablement en 1642, car une mention de l'état civil (HL. 41), portant la date du 16 août 1643, nous apprend que Altijen Pieters, veuve du *plateelbacker* Cornelis Joris, habitant *Jacob Gerritsstraat*, se maria ce jour-là avec Leendert Maertens van der Clefij.

71. PHILPS FLORIS. 1626.

Il habitait le *Suyteynde*. Le 18 avril 1626, il épousa, en secondes noces, Judick Tobias, et, sur le Registre des mariages (HL. nº 36), il est désigné comme *plateelbacker*.

72. WILLEM ARIENS. 1626.

Il habitait dans la *Gasthuyslaan*. Le 25 avril 1626, il épousa Neeltyen Ariens, et son acte de mariage nous apprend qu'il exerçait la profession de *plateelbacker* (HL. nº 36).

73. TOBIAS PHILPS (VAN ESS). 1626.

Il habitait dans la *Vlamingstraet*. Le 30 mai 1626, il épousa Geertgen Pieters, et sur son acte de mariage il est qualifié de *plateelbacker* (HL. nº 36).

74. GYSBRECHT THONIS. 1627 ENVIRON.

Il paraît être le fils d'un fabricant de poteries grossières (*geley*), nommé Thonis Adams, qui habitait Delft à la même époque. Il se trouve inscrit sur le Livre des Biens-fonds de la ville de Delft (année 1620) avec la qualité de *plateelbacker*. Il habitait à cette époque une maison dont il était propriétaire, et qui était située dans la partie nord du *Gasthuyslaen*. (Voir *Legger*, fol. 379 v.) Une mention de l'état civil (HL. nº 43) nous apprend en outre que, le 2 septembre 1643, Gysbrecht Tonis, *plateelbacker*, veuf, épousa Jettge Gillis, veuve de Crjin Sijmons.

28

75. BALTASAR JANSZ (VAN VALENCIJN). 1627.

Originaire de Valenciennes, il vint s'établir à Delft, sur le *Molslaen*, et s'y maria, en secondes noces, avec Jacobmyne Abrahams van Neck, veuve de Pieter Gerritsz van der Poel (4 avril 1627). Sur l'acte de mariage, il prit la qualité de *plateelbacker* (HL. n° 38).

76. JACOB JACOBSZ. 1627.

Il épousa Geertyen Cornelis; il en eut une fille, nommée Lysbeth, qui fut baptisée le 27 avril 1627. L'acte de baptême le qualifie de *plateelbacker.*

77. JACOB ARIENSZ. 1627.

Il demeurait dans la *Broerhuis*. Le 23 mai 1627, il épousa Annetje Jansz, et fut inscrit sur le livre des mariages avec la profession de *plateelschilder* (HL. n° 38).

78. JAN WILLEMS. 1627.

Il habitait dans le *Suyteynde*. Le 8 août 1627, il épousa Martyen Gerrits, veuve de Arent Pietersz, en son vivant fabricant de malt et habitant dans le cul-de-sac du *Jambon* (HL. n° 38). Il eut de ce mariage plusieurs enfants, dont un qui mourut le 18 janvier 1644 (116). Ces diverses mentions donnent à JAN WILLEMS la qualité de *plateelbacker.*

79. MAERTEN JACOBS. 1627.

Il habitait dans la *Cruysstraet*. En 1627, le 6 décembre, il épousa Setyen Claes van Ravesteijn; il est désigné comme *plateelbacker* par la mention matrimoniale (HL. n° 38).

80. DIRK JANSZOON. 1627.

Il figure avec la qualité de *plateelbacker* sur un titre de la *Chambre des orphelins*, daté de 1627 et conservé aux Archives royales.

81. ADRIAEN DIRCKSZ. 1628.

Il habitait sur l'*Oosteynde*. Le 20 février 1628, il épousa Ariantgen Lambrechtsz, et prit, sur l'acte de mariage, la qualification de *plateelbacker* (H. L. n° 38).

82. HERMAN WILLEMS BRAGEER. 1628.

Il demeurait dans la *Sint-Pieterstraat*. Le 7 mai 1628, il épousa Jannetje Gysbrechtsz, et prit, sur son acte de mariage, la qualité de *plateelbacker* (TB. n° 109).

83. JACOB PIETERSZ. 1628.

Il demeurait dans la *Susterlaen*. Le 18 juin 1628, il épousait Marityen Joosten, et le registre des mariages lui donnait la qualité de *plateelbacker* (HL. n° 38).

84. HENDRICK WILLEMS HORENBEEK. 1628.

Il habitait dans la *Molslaan*. Le 18 septembre 1628, il épousa Arrye Willems de Hooch, et sur la mention de l'état civil il est désigné comme *plateelbacker* (TB. nº 109).

85. Mᴱ CORNELIS CORNELISZ (SURNOMMÉ SCHIPPER BATELIER). 1628.

Né à Delft et appartenant à une famille bourgeoise, CORNELIS prit le surnom de SCHIPPER, sans doute pour se distinguer de cette famille de potiers qui portait également ce nom de CORNELIS, et dont nous avons parlé à plusieurs reprises. Il était, du reste, dans une position aisée. Le Livre des Biens-fonds (*Legger*, folio 332 v.) nous le montre propriétaire d'une maison sise au côté oriental de *Cruysstraat*. En 1628, le 14 octobre, il fut admis dans la Gilde de Saint-Luc en qualité de Maître *plateelbacker*. Il se maria tardivement, le 11 octobre 1649, avec une jeune fille nommée Marityen Jaspers (HL. 43), dont il eut, le 20 avril 1656, un fils qui reçut le prénom d'Hendrik (DB. nº 14). A l'époque de son mariage, CORNELIS habitait sur le *Bastiaensvest*.

On lui attribue quelques pièces de qualité courante qui portent son initiale comme marque. Une petite potiche octogone décorée en camaïeu bleu, motif chinois, un peu dure de ton et portant cette signature, figure dans la collection de M. Mesghelynck à Ypres.

C

86. WILLEM JACOBSZ. 1628.

Il épousa Aeltyen Jans, et en eut une fille, qui fut baptisée à la vieille église, le 24 octobre 1628, et reçut le prénom de Maertyen. Cette mention baptismale attribue à WILLEM JACOBSZ la profession de *plateelbacker* (DB. nº 2).

87. CAREL SYMONS. 1629.

Il habitait dans la *Cruysstraat*. Le 7 janvier 1629, il épousa Jannetyen Jansz, et prit, dans l'acte de mariage, la qualité de *plateelbacker* (HL. nº 38).

88. ARIEN ARIENSZ. 1629.

Il habitait dans la *Broerhuys*, et déclara la profession de *plateelbacker* lors de son mariage avec Jannetgen Jansz, lequel mariage eut lieu le 25 février 1629 (HL. nº 38).

89. EVERT EGBERTSZ. 1629.

Il habitait dans la *Cruysstraet*. En septembre 1629, il épousa Joostyen Pietersz, et, sur les registres de l'état civil, prit la qualité de *plateelbacker* (HL. nº 38).

90. PIETER JANSZ. 1629.

Il habitait la *Hopsteeg*. Le 23 décembre 1629, il épousa Neeltyen Pieters, et la mention de ce mariage nous le signale comme *plateelbacker* (HL. nº 38).

91. DIRK CORNELIS. 1630.

Il épousa, le 10 avril 1630, en secondes noces, Marytie Cornelis, veuve de Willem Jacobsz. A cette époque, il habitait sur le *Rietvelt*. Son acte de mariage lui attribue la qualité de *plateelbacker* (HL. n° 38).

92. CORNELIS THONIS. 1630.

Il habitait sur le *Rietvelt*. Le 11 août 1630, il épousa Jannetje Robbrechts, et prit, sur l'acte de mariage, la qualité de *plateelbacker* (HL. n° 38).

93. JAN JORIS. 1630.

Il habitait dans l'*Yperstraet*. Il épousa, en secondes noces, le 20 octobre 1630, Mary Jansz, veuve de Carel Raproy, laquelle demeurait dans la *Dronkensteeg* (HL. n° 38). Il alla loger dans la maison de sa nouvelle femme. Étant redevenu veuf, il épousa en troisièmes noces Annetje Michiels, veuve de Mathys Broeders, 26 octobre 1642 (HL. n° 41). Ces deux mentions matrimoniales le qualifient de *plateelbacker*.

94. JAN FRANS VAN DER LAER. 1631.

Originaire de Harlingen en Frise. Il fit enregistrer le 12 avril 1631 son mariage avec sa compatriote Rinske Sioerts. L'acte de l'état civil le qualifie de *plateelbacker* (HL. n° 38).

95. HARMAN HARMANS. 1631.

Il demeurait dans l'*Achtersack*. Le 20 avril 1631, il épousa Jannetje Jans. La mention du Registre de mariage le désigne comme *plateelbacker* (HL. n° 38).

96. ROBBRECHT HARMANS. 1632.

Il demeurait dans la *Gasthuislaan*. Le 15 février 1632, il épousa Cryntyen Jaspers. L'acte des mariages lui donne la profession de *plateelbacker* (HL. n° 38).

97. Mr ABERAM ou ABRAHAM DE COOGE ou DE KOOGE. 1632.

Étranger à la ville, il vint s'établir à Delft en 1632, et, en qualité de Maître étranger, il sollicita son admission parmi les peintres à l'huile de la Gilde de Saint-Luc. Le 11 juin 1632, il fut fait droit à sa demande, et on lui accorda un délai de trois mois pour qu'il pût faire venir le brevet qu'il avait obtenu dans sa ville natale. En temps utile, ce brevet fut produit, et ABRAHAM paraît avoir exercé pendant quelques années la profession de peintre. Il est probable, toutefois, qu'il s'essaya sur la faïence, et qu'il acquit dans ce genre une certaine réputation; car, le 16 mai 1648, il s'associa avec PIETER JOPPE OOSTERLAAN pour exploiter une fabrique que celui-ci venait de prendre à son compte. ABRAHAM tenant à conserver son titre de peintre, et PIETER n'ayant pas de brevet de Maîtrise, les deux

associés placèrent momentanément à la tête de leur établissement (« pour l'affranchir », suivant les règlements du temps) un contre-maître nommé Arendt Jacobz Cosijn; mais Pieter, ayant pu, dès 1652, se faire recevoir Maître *plateelbacker*, prit la direction officielle de l'exploitation, pendant qu'Abraham continuait d'en diriger la partie artistique. Celui-ci, cependant, avait conservé son titre de peintre à l'huile, et figura en cette qualité parmi les syndics de l'association (1666-1667), pendant que son associé était, comme Maître faïencier et précisément dans le même temps, élevé à la même dignité. Malheureusement, Pieter mourut à cette époque, et Abraham, pour ne pas laisser la manufacture à l'abandon, dut renoncer à son titre qui lui était si cher. Dispensé par ses collègues des formalités préliminaires, il fut, à son tour, admis le 6 décembre 1666 comme Maître *plateelbacker*. Dans sa nouvelle situation il ne perdit rien de l'estime de ses confrères, car nous le retrou-



Fig. 95. — Aiguière décorée en camaïeu bleu.
(Collection de M. J. F. Loudon.)

vons en 1673-74 et 1677-78 figurant de nouveau parmi les syndics de sa corporation, mais cette fois en qualité de faïencier.

Abraham de Kooge peut être considéré comme l'un des plus grands artistes qui aient illustré la faïence de Delft. Il fut l'un des rénovateurs de l'art céramique hollandais, et les belles plaques qu'on lui attribue peuvent figurer parmi les chefs-d'œuvre du genre. Ces plaques merveilleuses dont la plupart représentent des paysages, et quelques-unes des portraits (voir planche VII), sont peintes avec une largeur, une solidité et une ampleur qui n'ont pas été égalées depuis. Toutes sont décorées en camaïeu bleu. Les ombres y sont puissantes et grasses; le modelé est accusé par des demi-teintes d'une finesse exquise; les plans sont nuancés avec un art infini. Ces œuvres magnifiques ne sont jamais signées; pour ma part, du moins, je n'en ai jamais vu qui portassent un monogramme, mais presque toutes sont datées au dos, et quelquefois la date est enveloppée d'ornements qui décèlent un artiste de haute volée. J'en donnerai comme

exemple le cartouche ci-dessous, qui figure au dos d'une des plaques de la collection Evenepoel. Remarque intéressante : on ne trouve aucune de ces plaques portant une date antérieure à 1648, c'est-à-dire à l'association de Pieter-Oosterlan et d'Abraham de Kooge, ni postérieure à 1667, époque à laquelle Abraham devint l'unique directeur de la fabrique. La pièce la plus ancienne que nous ayons rencontrée de sa main est l'assiette commémorative que nous avons donnée (fig. 51), et qui porte la date de 1650.



En dehors de ces plaques, il existe un certain nombre de pièces d'un goût exquis, qui sont sorties de la fabrique d'Abraham de Kooge. Je citerai, entre autres, une délicieuse petite aiguière de la collection Evenepoel, le joli broc de la collection Loudon (fig. 95), qui porte la date de 1658. C'est, du reste, dans cette dernière collection que se trouvent les plus belles œuvres connues de notre céramiste.

98. DIRCK CLAES VAN DER EEST. 1632.

Il demeurait sur le *Brabantsturfmarct*. En 1632, le 12 août, il épousa Maeritjen Vriesen van Dramen et prit sur l'acte de mariage le titre de *plateelbacker* (HL. n° 48).

99. ALBRECHT JANSZ. 1633.

Habitait dans la *Pieterstraat*. Le 6 février 1633, il épousa Suzannetgen Ariens, et sur la déclaration de mariage prit le titre de *plateelbacker* (HL. n° 40).

100. ANDRIES HARMENS. 1633.

Il habitait sur la *Molslaan*. Le 8 mai 1633, il épousa Grietje Pieters, et, sur sa déclaration d'état civil, prit la qualification de *plateelbacker* (TB. n° 109).

101. Me EEVERDT JANSZ VAN DER WEST. 1633.

Né à Delft et bourgeois de la ville, il fut, le 29 août 1633, admis comme Maître *plateelbacker* dans la Gilde de Saint-Luc. En 1650, il fut appelé par la confiance de ses concitoyens au poste de syndic, qu'il occupa jusqu'au commencement de 1652.

102. LOURENS PIETERSZ. 1634.

Il habitait dans la *Broerhuys*. Le 21 mai 1634, il épousa Lysbeth Wouters. Il se trouve désigné comme *plateelbacker* sur le Livre des mariages (HL. n° 40).

103. Me PIETER HIERONIMUS (ou Jeronimus) VAN KESSEL. 1634.

Fils d'un bourgeois de Delft et né en cette ville. Il épousa, le 4 avril 1627, une jeune fille nommée Lysbet Lucas, qui demeurait dans la *Gasthuislaan* (HL. 38). Cette union fut

féconde, car dans un espace de dix-neuf années, du 13 février 1628 au 26 février 1647, Lysbet ne lui donna pas moins de dix enfants. Parmi ces couches, il en est une qui fut particulièrement remarquable, celle du 14 novembre 1642 (DB. 13), où Lysbet mit au monde trois enfants le même jour. Devenu veuf, en 1648, PIETER se remaria peu de temps après avec Gertruyt Jansz, dont il eut, le 28 mars 1649, une petite fille qui reçut le prénom de Sara.

Dès 1634 (31 juillet), il avait son brevet de Maîtrise, et sa fabrication paraît avoir joui tout de suite d'une grande activité et d'une importance considérable. En effet, Pieter, qui, au moment de son mariage, habitait modestement la *Broerhuislaan*, était devenu en 1641 propriétaire d'une maison située dans le plus beau quartier de la ville, l'*Oud-Delft*, et, en 1654, il était choisi par ses confrères pour figurer parmi les doyens de la Gilde. C'est vers cette même époque qu'il adjoignait à son nom celui plus brillant et plus sonore de VAN KESSEL.

On sait peu de chose de ses produits. On croit qu'il fut le fondateur du POT DE MÉTAL, dont l'enseigne incrustée dans la façade portait la date de 1639.

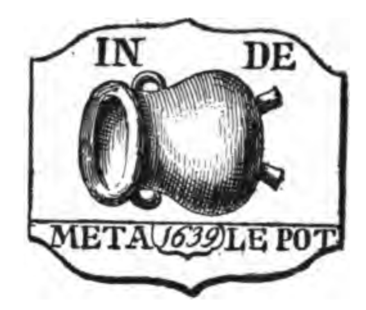


Fig. 96. — Enseigne de la fabrique du POT DE MÉTAL, d'après un manuscrit déposé aux Archives de Delft.

On lui attribue également quelques pièces décorées en camaïeu bleu et signées. En 1678, l'usine était passée aux mains de Cleffius.

PIETER VAN KESSEL figure sur un titre de la *Chambre des orphelins* daté de 1664 n° 1815, Archives royales).

Parmi les fils que lui donna Lysbet Lucas, il en est trois qui suivirent la profession paternelle : JERONIMUS, né le 13, février et qui obtint son brevet de maîtrise le 28 juin 1655; STEVEN, né le 10 mars 1633, et admis dans la Gilde de Saint-Luc le 30 mai 1661, et LUCAS, dont la date de naissance nous est inconnue, mais qui fut reçu Maître le 22 avril 1675.

104. ABRAHAM HILLEBRANTSZ. 1635.

Il demeurait dans la *Rysselstraat*. Le 28 mai 1635, il épousa Neeltje Ariens, et prit sur sa déclaration d'état civil la qualification de *plateelbacker* (TB. n° 109).

105. ARENT MELCHERTSZ. 1635.

Habitait sur l'*Oosteynde*. Le 5 juillet 1635, il épousa Tryntge Daniels, et prit sur son acte de mariage le titre de *plateelbacker* (HL. n° 40).

106. HENDRYCK CLAES. 1635.

Il demeurait dans l'*Achterom*. Le 16 septembre 1635, il épousa Neeltje Gerrits, et se fit

inscrire sur le registre de mariage avec la qualité de *plateelbacker* (HL. n° 40). Devenu veuf, il contracta, le 20 novembre 1644, un nouveau mariage avec Maertye Ritfers. A cette époque, il habitait sur le *Beestemarct* (HL. n° 41).

107. FRANK PIETERSZ GROENVELT. 1635.

Il habitait sur la *Nieuwelangendyck*. Le 14 novembre 1635, il épousa Neinsgen Cornelis, et déclara qu'il était *plateelbacker* (HL. n° 40). Il figure avec ce titre sur un registre de la *Chambre des orphelins* (Archives royales, 1333, *anno* 1654).

108. PIETER THEUNISSEN. 1635.

Il figure avec le titre de *plateelbacker* sur un registre de la *Chambre des orphelins de Delft* (Arch. roy., n° 739), à la date de 1635.

109. CLAES JACOBSZ. 1636.

Il habitait, en 1636, dans la *Pieterstraat;* il était veuf. Le 17 février de cette même année, il épousa Neeltge Willems, veuve de Claes Jansz Blanckvliet, et prit la qualité de *plateelbacker* (HL. n° 40).

110. Mᴱ HARMANUS OUTHUESDEN. 1636.

Né à Delft et appartenant à une famille bourgeoise, fut admis comme Maître *plateelbacker* par la Gilde de Saint-Luc, le 1er septembre 1636.

111. EDUWAERT. 1637.

Il épousa une nommée Magriet et en eut une fille, qui fut baptisée à la *Nieuwekerk*, le 19 avril 1637. L'acte le qualifie *plateelbacker* (DB. n° 13).

112. PIETER HARMENSZ. 1638.

En 1638 il habitait dans la *Dronkensteeg*. Le 23 mars de cette année, il épousait Lyntgen Ariens (HL. n° 40) dont il eut, le 18 mars 1640, une fille qui reçut le nom de Mietje (DB. n° 13). Ces deux mentions de l'état civil désignent Pieter Harmensz comme *plateelbacker*.

113. Mᴱ DIRCK HIERONIMUS (OU JERONIMUS) VAN KESSEL. 1638.

Né à Delft et frère de PIETER HIERONIMUS, il fut admis dans la Gilde de Saint-Luc, le 20 décembre 1638. Comme PIETER, aux environs de 1655, il adjoignit à son nom celui de VAN KESSEL et s'appela, dès lors, DIRCK VAN KESSEL. C'est sous cette dénomination que nous le voyons figurer en 1656 et 1657 parmi les syndics de la Gilde de Saint-Luc.

En 1661, le 30 mai, il faisait admettre son fils, STEVEN DIRCKSZ VAN KESSEL, en qualité de maître *plateelbacker*. Un autre de ses fils exerça la médecine (HL. 49).

DIRCK fut probablement l'associé de son frère, avec lequel il paraît avoir toujours

été dans des termes très-affectueux, car il fut parrain de deux de ses enfants (16 mai 1645 et 26 février 1647).

114. Me CORNELIS GABERELSEN. 1639.

Il exerça la profession de *plateelbacker* et fut employé en qualité de contre-maître par Cornelis Jansz van der Graef. La durée du contrat (qui fut passé le 10 octobre 1639) était fixée à deux années.

115. CLAES BOUWENS. 1639.

Il figure avec la qualification de *plateelbacker* sur un titre de la *Chambre des orphelins de Delft*, daté de 1639 (Archives royales).

116. JACOB JANSZ. 1640.

Mentionné avec la qualité de *plateelbacker*, à la date du 20 avril 1640, sur le livre des Orphelins de la ville de Delft (aux Archives royales). Il avait épousé, en 1616, Sara Wouters, et en avait eu quatre enfants. Sur les différents actes de l'état civil, il est qualifié de potier (*pottebacker*).

117. Me HENDERYCK, MAERSELIS VAN GOCH. 1640.

Étranger à la ville, il obtint, le 23 avril 1640, son brevet de Maître et fut admis dans la Gilde de Saint-Luc. Vers la même époque, il acquit une maison dans la *Molslaan*, non loin de la porte verte (*bij de groene poort*) (1). C'est là qu'il habitait encore en 1655, lorsqu'il se maria avec Barbara van Syssbergh (3 février, HL. nº 45). De cette union naquirent deux enfants qui furent baptisés à la vieille église : Hendricus, né le 19 décembre de la même année, et Mary, qui vit le jour dix ans plus tard, le 5 novembre 1665 (DB. 3 et 5).

118. Me LAMBRECHT GHISBRECHTS. 1640.

Étranger à Delft, il fut admis, le 23 avril 1640, en qualité de Maître faïencier par la Gilde de Saint-Luc. Lambrecht paraît avoir été un céramiste de grand talent. On lui attribue un certain nombre de pièces d'un émail éclatant et d'une couleur vive avec des jaunes et des verts de haute qualité; dans le nombre se trouvent notamment des oiseaux, coqs, canards, etc., assez habilement traités. Il signait habituellement de ses deux initiales.

Un petit coq, décor polychrome (rouge foncé, jaune vert et bleu grand feu), de la collection de Loudon est signé LG

Il habita à Delft sur la *Molslaan*. C'est là qu'il était venu s'établir avec sa femme Annetje Arentsz et ses enfants, déjà grands. Il n'exerça pas longtemps sa profession, et mourut le 16 novembre 1644 (115).

(1) Voir aux Archives de Delft le *Derde recognitie boek*, 1641.



E. Plon et Cie Edit^rs
Imp Lemercier et Cie Paris

PLANCHE XV. Garniture de Potiches décorées en camaïeu bleu.
à Madame la Comtesse Bielke à Sturefors (Suède)

Luc en qualité de Maître faïencier. Il avait épousé, avant cette époque, Lisbeth Willems, qui lui donna six enfants (DB. nos 13 et 14). Bien qu'il fût étranger, Aelbrecht de Keizer ne tarda pas à être en possession de la confiance de ses confrères. Lorsque, en 1648, les *plateelbackers* furent admis à nommer deux syndics ou chefs-hommes pour siéger parmi les doyens de la Gilde, il fut le premier choisi pour remplir ce poste élevé, et fut réélu à ces hautes fonctions en 1653, 1658, 1661 et 1663. En 1661, pendant l'un de ses exercices comme syndic, la Gilde transporta son domicile sur le *Voldersgracht*. Ses collègues des autres professions ayant décidé, pour témoigner de leur dévouement à la Corporation, de contribuer aux frais de la nouvelle installation, Aelbrecht de Keiser offrit, conjointement avec son collègue Quirijn van Kleinhove, dix chaises espagnoles couvertes en cuir de Russie.

C'est à la qualité supérieure et à la remarquable beauté de ses produits qu'il faut attribuer la haute influence qu'Aelbrecht de Keizer exerça sur son industrie. Il fut le premier à imiter les porcelaines du Japon, et ouvrit ainsi à la faïencerie delftoise des débouchés nouveaux et d'autant plus productifs, que la porcelaine orientale était fort recherchée à cette époque. Ses ouvrages, excessivement remarquables, sont d'une extrême légéreté et d'une étonnante minceur. La couverte en est très-blanche et très-pure; le décor, très-fin et très-riche sans être trop chargé; l'émail est superbe d'éclat. On remarque surtout de lui des tasses, des soucoupes, des assiettes, décorées en camaïeu (souvent à fond persillé), qui sont admirables de finesse et font illusion. Même la pièce en main on croirait voir de la porcelaine. Beaucoup de ces ouvrages sont marqués de ses initiales en bleu. D'autres portent cette même marque, mais tracée d'une façon plus élégante. Je citerai entre autres un grand plat à bords découpés, décoré en camaïeu bleu, appartenant à M. Suermondt à Aix la Chapelle, qui porte le monogramme

Quant à sa signature, j'ai eu la chance de la retrouver dans les Archives de Delft. En voici le *fac-simile :*

Aelbrecht de Keiser maria deux de ses filles avec deux céramistes qui devaient jouir plus tard d'une juste célébrité, les frères Pynacker. L'aîné, Jacob Pynacker, épousa, en 1671, Teuntje, qui était née avant l'arrivée d'Aelbrecht à Delft; et l'autre, Adriaan Pynacker, épousa, en 1680, Willemyna, qui avait été baptisée à Delft le 1er octobre 1651. Après la mort d'Aelbrecht, ses deux gendres s'associèrent avec son fils aîné, Cornelis, reçu Maître en 1668, et exploitèrent en commun, pendant quelques années, la manufacture paternelle, qui avait acquis une si juste célébrité.

131. Me JAN HANSE DE MILDE. 1643.

Né à Delft, fils de Hans Jansz de Milde et de Syburch Ariens, il appartenait, par sa naissance, à une ancienne famille patricienne dont les armoiries figurent sur les tables généalogiques des quarante magistrats de Delft.

Le 5 juin 1643, il épousa Claertyen Cornelis van der Graef, fille du céramiste de ce nom (voir page 213), dont il eut deux enfants : l'un en 1644 et l'autre en 1648 (HL. no 41, DB. no 13). L'année même de son mariage, le 12 décembre 1643, il fut admis dans la Gilde

de Saint-Luc en qualité de Maître peintre. En ce temps-là, il habitait chez son père dans la *Cromstraetsteeg* et n'était pas riche; car, sur les six florins qu'il devait pour son droit d'entrée, il n'en put payer qu'un, et son beau-père dut promettre qu'en cas de manquement, il viendrait parfaire la somme : « *Of by foute van dien belooft Cornelis van der Graef hetselfde te suppleeren.* »

Bien qu'il ait peint à l'huile dans le principe, Jan Hanse de Milde ne manqua pas, comme son beau-frère, Isaac Junius, de peindre sur faïence, et il semble avoir été la souche d'une importante lignée de *plateelbackers* qui brilla jusqu'au milieu du dix-huitième siècle. Son fils Johannes de Milde, baptisé le 28 mars 1644, suivit la profession paternelle, et fut reçu Maître le 23 juin 1692.

132. JACOB MARINIS. 1643.

Frère, sans doute, de Cornelis Marinis, il habitait sur l'*Achterom*. Le 5 juillet 1643, il épousa Burchyen Adams. La mention du Registre des mariages le désigne comme *plateelbacker* (HL. n° 41).

133. CORNELIS WOUTERSZ. 1644.

Il habitait la *Molslaen*. Le 3 janvier 1644, il épousa Aeltyen Pietersz, demeurant sur l'*Oud-Delft*, et prit, sur les registres de la paroisse, la qualité de *plateelbacker* (HL. n° 41). Il était probablement frère de Jacob Woutersz, mentionné plus haut.

134. JAN HENRICS. 1644.

Il est qualifié de *plateelbacker* par le Livre des mariages (HL. 41), à la date du 20 janvier 1644, jour où il épousa Martyen van der Waert. Son domicile était dans la *Pieterstraet*.

135. ELIAS CORNELIS. 1644.

Il demeurait dans l'*Achtersack*. Le 27 mars 1644, il épousa Magdaleentyen Jans, et prit sur les registres de mariage la qualification de *plateelbacker* (HL. n° 41).

136. ANTHON CORSTIAENS. 1644.

Il habitait dans la *Kerkstraet*. Il prit la qualification de *plateelbacker* lors de son mariage avec Annetge Matijs, lequel eut lieu le 3 avril 1644 (HL. n° 41).

137. MICHIEL JANSZ VAN DER BURG. 1644.

Il demeurait dans la *Vlamingstraet*. Le 19 juin 1644, il épousa Annetge Jans van der Brugge, et son acte de mariage le qualifie de *plateelbacker* (HL. n° 41).

138. WILLEM BENIAMYNS VAN DER SPINGE. 1644.

Il habitait sur le *Turfmarct*. Le 19 juin 1644, il épousa Jannetgen Corstiaens van den Brouck, et, sur le Registre des mariages, il fut inscrit avec la qualification de *plateelbacker* (HL. n° 41).

139. JOSUÉ CARELS. 1644.

Il habitait sur le *Rietvelt*. Le 3 juillet 1644, il épousa Martyen Francen, et se fit inscrire avec la profession de *plateelbacker* sur le Registre des mariages (HL. n° 41).

140. WILLEM GERRITSZ VAN DAMME. 1644.

Il habitait sur l'*Oosteynde*. Le 25 septembre 1644, il épousa Jacobmyntyen Joosten, veuve de Jan Cornelis van Vosch. Son acte de mariage nous apprend qu'il exerçait la profession de *plateelbacker* (HL. n° 41).

141. LOUIS ARENTSZ. 1644.

Il habitait dans la *Molsteeg*. Le 6 novembre 1644, il épousa Willempge Floris. La mention de son mariage le désigne comme *plateelbacker* (HL. n° 41).

142. ARYEN FLORISZ. 1644.

Il habitait sur le *Geer*. Le 27 décembre 1644, il perdit un de ses enfants, et fut mentionné sur l'acte de décès comme *plateelbacker* (116).

143. CLAES GERRITS. 1645.

Il habitait sur le *Turfmarct*. Le 30 avril 1645, il épousa Hillegont Bastiaens et prit sur son acte de mariage la qualité de *plateelbacker* (HL. n° 41).

144. CORNELIS BARENTS VAN DER VLIET. 1645.

Demeurait sur l'*Oud-Delft*. Il épousa, le 5 juin 1645, Francyntge Gillis van Leyenburch et prit sur l'acte de mariage la qualité de *plateelbacker* (HL. n° 41).

145. Me GHISBRECHT LAMBRECHTSE KRUYK. 1645.

Fils du *plateelbacker* Lambrecht Ghisbrecht, il perdit son père en 1644, et, le 23 octobre 1645, il obtint son brevet de Maîtrise. Nous savons que ses trois sœurs épousèrent trois céramistes distingués.

Lui-même, succédant à son père, continua avec succès la fabrication que celui-ci avait inaugurée, mais en lui imprimant un caractère très-personnel. Ses productions élégantes de formes, habilement modelées, ont en effet un aspect particulier. Leur décor un peu pâle, se détachant sur un fond légèrement azuré, les fait facilement reconnaître. Ghisbrecht signait avec ses initiales superposées ou enlacées. Une paire de bouteilles décorées en camaïeu bleu et appartenant à M. Edouard Fetis portent le monogramme reproduit à droite. Un petit broc de la collection Colson, décoré en camaïeu bleu, très-fin, et qui porte le monogramme de gauche, peut lui être également attribué.

Le 22 juillet 1646, il avait épousé Annetje Wouters van der Leth, dont le frère fut reçu

Maître en 1661 (HL. n° 46). Il en eut un enfant qui mourut le 20 décembre 1648. Après son mariage, il continua d'habiter dans le *Molslaan*, où avait habité son père, mais il ajouta à son nom celui de Kruyk ou van der Kruyk, avec lequel nous le voyons figurer sur les registres de l'état civil. Fort estimé par ses confrères, il exerça à plusieurs reprises les fonctions de doyen. Nommé une première fois en 1652-1653, il remplaça Frans Pouwels en 1654, fut réélu en 1663-1664, en 1670-1671, et figurait encore au nombre des syndics en 1681, année de sa mort. Le 5 octobre 1671, il avait été délégué par le Magistrat, conjointement avec Pieter G. Kam, pour surveiller l'enregistrement des contrats passés entre les Maîtres et les apprentis (KB. n° 8, fol. 338).

Selon toute probabilité, son établissement porta le nom de l'A grec (Griekse A), et il le céda, en 1674, à son neveu Samuel van Eenhoorn.

146. DIRK WILLEMS. 1646.

Il habitait sur le *Rietvelt*. Le 17 juin 1646, il épousa Neelgen Jacobs, et prit en cette occasion le titre de *plateelbacker* (HL. n° 43).

147. ASSUERUS PIETERSZ GROEN. 1646.

Il habitait sur la *Nieuwelangendyck*. Le 18 novembre 1646, il épousa Sara Jansz de Graef, et prit sur sa déclaration de mariage la qualité de *plateelbacker* (HL. n° 43).

148. DIRCK ANTHONISZ. 1647.

Il habitait sur l'*Achterom*. Le 2 mars 1647, il épousa Cathalyntye Stevens, et prit sur les registres de sa paroisse la qualité de *plateelbacker* (HL. n° 43).

149. CLAES DIRCKSZ. 1647.

Il habitait dans la *Hopsteeg*. Il épousa, le 15 décembre 1647, Petronella Dircksz, et prit sur son acte de mariage la qualification de *plateelschilder* (HL. n° 43).

150. Me SAMUEL PERERIUS VAN BERENVELT. 1648.

A L'ENSEIGNE DE LA BURETTE (SCHENKKAN).

Étranger à la ville, il épousa, en 1644, Tanneken Stevens, dont il eut plusieurs enfants (DB. nos 13, 14 et 15). Il travailla d'abord chez Pieter Jeronimus van Kessel, qui fut le parrain d'un de ses enfants. Reçu Maître, le 6 avril 1648, il s'établit sur la *Langendyk*, probablement à l'adresse de la Burette.

On ne sait presque rien des commencements de cette intéressante fabrique; il semble, toutefois, qu'on doive attribuer à Samuel van Berenvelt un certain nombre d'ouvrages décorés en camaïeu bleu et qui portent le monogramme de sa fabrique, D. S. K., signifiant Dubbelde Schenk Kan. Ces pièces sont, du reste, assez communes de facture.

Le 19 août 1670, il établit Gerrit Jooste Cuijst dans sa fabrique en qualité de *winckelhouder*.

Le 12 août 1675, il céda la fabrique avec son magasin à Amerensie van Kessel. Mais il est à croire qu'il éprouva des revers de fortune, ou qu'il fut pris par la nostalgie du

métier, car nous le retrouvons, en 1679, s'engageant chez Machiel van Rijsborgh, en qualité de *meesterknecht,* pour diriger l'établissement du Romain (*in de Romeyn*), et douze ans plus tard chez Barbara Mes, où il exerce les mêmes fonctions (20 août 1691).

151. Me PIETER JOPPE OOSTERLAAN. 1648.

Fils de Joppe Pietersz Oosterlaan. Il épousa, le 4 mai 1650, Margrita Lambrechts-Kruyk, fille du *plateelbacker*, alors décédé, Lambrecht Ghisbrecht, dont son père, quelque temps auparavant, avait épousé la veuve.

En 1648, le 4 mai, il passa avec Abraham de Kooge un acte d'association pour l'exploitation d'une faïencerie. Mais comme ni l'un ni l'autre n'étaient Maîtres faïenciers, ils durent s'adjoindre, pour diriger la fabrique, un contre-maître diplômé. Ce fut Arent Jacobsz Cosijn qu'ils choisirent. Quatre années plus tard, Pieter Joppe Oosterlaan se fit recevoir Maître, et put ainsi prendre la direction de sa manufacture (3 septembre 1652). En 1666, il fut nommé syndic; mais avant la fin de son exercice il mourut, et son associé, Abraham de Kooge, dut réclamer une dispense des doyens et du Magistrat, pour pouvoir se substituer à lui et prendre à son compte leur faïencerie commune.

Pieter Joppe Oosterlaan appartenait à une excellente famille. Le titre de *meester*, dont on fait précéder son nom sur les registres de la Gilde, semblerait nous indiquer qu'il était pourvu d'un titre académique. Il devint par son mariage le beau-frère de trois céramistes distingués : Ghisbrecht Lambrechts Kruyk, Wouter van Eenhoorn et Willem Klestius. Lui-même joua un grand rôle dans l'industrie qu'il avait embrassée. On en trouvera le détail au nom de son associé Abraham de Kooge, et dans la première partie (pages 109 et 113).

152. Me ARENT JACOBSZ COSYN. 1648.

Admis, le 4 mai 1648, comme maître ouvrier (*meesterknecht*), il entra dans la fabrique de Pieter Joppe Oosterlaan pour la diriger. Il habitait à cette époque dans la *Molslaan*. Le 16 mai 1649, il épousa Gertruijt van der Brugge (HL. 43), et mourut peu d'années après son mariage, car, le 14 février 1654, sa veuve épousait, en secondes noces, Abraham van Noorden.

153. PIETER CARELS PORET. 1648.

Il habitait sur l'*Oosteynde*. Le 19 septembre 1648, il épousa Annitgen Andries de Larive (HL. n° 44). La mention de son mariage nous le désigne comme *plateelschilder*.

154. PIETER CORNELIS. 1648.

Il habitait sur l'*Oosteynde*. Le 9 octobre 1648, il épousa Annetje Andries, et prit, sur sa déclaration d'état civil, la qualité de *plateelbacker* (109).

155. JOHANNES FELTENS. 1648.

Il habitait sur la *Nieuwelangendyck*. Le 21 mars 1649, il épousa Sara Jacobs. La mention du registre des mariages (HL. n° 43) le qualifie de *plateelbacker*.

156. FRANS DE HEDERE. 1649.

Il habitait dans la *Gasthuislaan*. En 1649, le 5 avril, il épousa Burchgen Pouwels, et sur le Registre de mariage il est désigné comme *plateelbacker* (HL. n° 43).

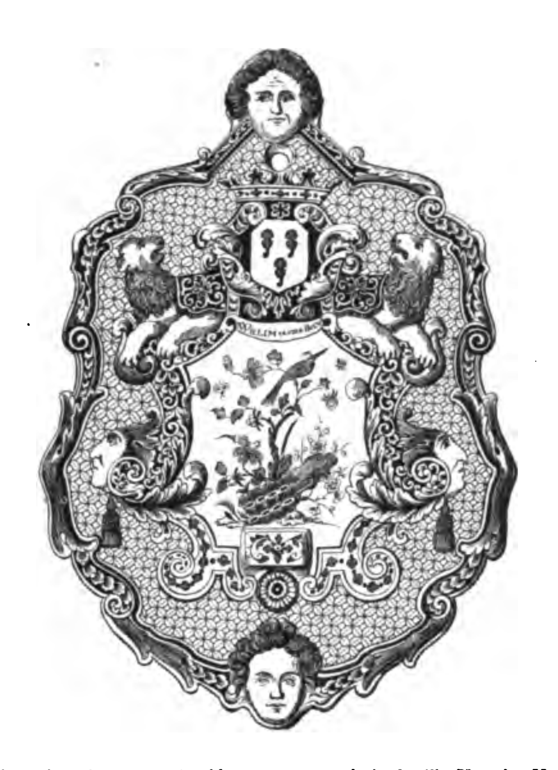


Fig. 97. — Applique décorée en camaïeu bleu, aux armes de la famille Van der Hoeve (voir n° 158.)
(Collection P. Gasnault, à Paris.)

157. ALBRECGT PIETERSZ. 1649.

Il habitait dans la *Pieterstraat*. Le 24 avril 1649, il épousait Dietge Jansz, et prenait, sur sa déclaration de mariage, la qualité de *plateelbacker* (HL. n° 43).

158. M^E^ JAN GERRITS VAN DER HOEVE OU VAN DER HOUVE. 1649.

Appartenant à une vieille famille patricienne, qui avait des armoiries assez étranges (voir fig. 60 et 97), JAN VAN DER HOEVE naquit à Delft. Il épousa Jannetje Cornelis van Valkenhoven, dont il eut plusieurs enfants, notamment un fils nommé Cornelis, 1637, et deux filles : Dievertje, 164[illegible], et Grietje, 1642 (DB. n° 13).

30

Le 25 mai 1649, il se fit admettre dans la Gilde de Saint-Luc en qualité de Maître faïencier. En 1656-57 et 1664-65, il fut appelé à siéger parmi les doyens de la Corporation.

On connaît peu de produits qui portent sa signature, et les ouvrages qu'on a de lui ne sont pas importants. Un petit sabot décoré en camaïeu bleu foncé, appartenant à la collection Mandl, est marqué de son monogramme. L'engobe en est fin, l'émail brillant, mais le dessin manque de fermeté.

159. MICHIEL CLAESZ. 1049.

Il habitait sur le *Rietvelt* et épousa, le 24 octobre 1649, Lysbeth Jans van der Pol. Sur le Registre des mariages (HL. n° 43), nous le trouvons désigné comme *plateelbacker.*

160. FRANS JACOBSZ. 1650.

Il habitait sur le *Rietvelt.* Le 22 mai 1650, il épousa Maritgen Colaers, et se fit inscrire sur le Registre des mariages comme *plateelbacker* (HL. n° 45).

161. Mᴱ CLAES JANSZ VAN STRAATEN. 1650.

Né à Delft et appartenant à une famille bourgeoise, Claes van Straaten épousa Aryantje Jans. Il en eut plusieurs enfants, notamment un fils, nommé Jan, qui fut *plateelbacker*, et un autre fils qui fut baptisé, le 28 février 1641, à la *Nieuwkerk*, et reçut le prénom de Cornelis. En 1650, le 27 juin, Claes obtint de la Gilde de Saint-Luc son brevet de Maîtrise, et, le 21 janvier 1659, il fit recevoir son fils Jan comme maître *plateelbacker.*

162. JAN FRANSZ. 1650.

Il demeurait, en 1650, dans l'*Harmencocxlaan*, où il épousa, le 11 décembre de cette année, Tryntye Ariens. Devenu veuf cinq ans plus tard, il se remaria, le 25 août 1656, avec Jacomyntgen Bricks. Sur les deux mentions de l'état civil, Jan Fransz est qualifié *plateelbacker* (HL. n° 45). Au moment de son second mariage, il habitait sur la *Nieuwe-Langendyck.*

163. BOUDEWYN ABRAHAMS VAN LITH. 1651.

Il demeurait dans la *Broerhuis.* Le 8 janvier 1651, il épousa Annetyen Anthonis van der Baex. Sur la déclaration de mariage, il prit le titre de *plateelbacker* (HL. n° 45).

164. JAN JANSZ. 1651.

Il habitait sur le *Bastiaensvest.* Il épousa, en 1651, le 23 juillet, Cornelia Philps. L'acte de mariage le désigne comme étant *plateelbacker* (HL. n° 45).

165. CLAES JANSZ MESSCHERT ET Mᴱ ABRAHAM GERRITS VAN NOORDEN. 1651.

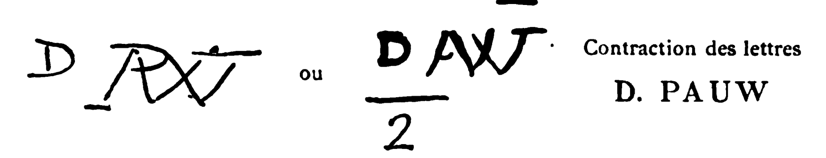
Le 17 octobre 1651, Claes Jansz Messchert fit inscrire Abraham Gerritz van Noorden

comme maître *plateelbacker* pour diriger la faïencerie qu'il venait de fonder. Il fut stipulé dans l'acte d'inscription que la durée du traité serait de six années consécutives, commençant le 1er mai 1651. Il y est dit, en outre, que pendant la durée de ces six années on ne pourra substituer personne à ABRAHAM, et que, pour le reste, il sera procédé avec lui comme avec PIETER JOPPE OOSTERLAAN. Cette dernière phrase serait fort obscure, si les livres de mariages, en nous apprenant que, le 14 février 1654, ABRAHAM VAN NOORDEN épousa Gertruyt van Brugge, veuve de ARENT JACOBS COSIJN, l'ancien contre-maître de PIETER JOPPE OOSTERLAAN, ne nous révélaient qu'il y eut entre CLAES MESSCHERT et ABRAHAM un contrat dans le genre de celui qui liait P. J. OOSTERLAAN à son contre-maître COSIJN, et dont les termes étaient forcément connus d'A. VAN NOORDEN. Quoi qu'il en soit, ce dernier réussit bien dans sa profession, car, le 23 juillet 1663, il s'établit pour son compte, ouvrit un magasin et se fit recevoir maître boutiquier (*winkelhouder*)



Fig. 98. — Enseigne incrustée dans la fabrique du PAON.
(D'après un manuscrit conservé aux *Archives de Delft.*)

La fabrique fondée par CLAES JANSZ MESSCHERT avec le concours d'ABRAHAM VAN NOORDEN prit pour enseigne un paon (voir fig. 98), et dans la suite obtint une juste célébrité; ses produits sont encore de nos jours fort goûtés des amateurs. Ils portent généralement le nom de la fabrique écrit en toutes lettres et de la façon suivante :



La première de ces marques est empruntée à deux petits brocs de la collection Evenepoel, et la seconde à un petit broc de la collection Minard à Gand. La fabrique du PAON fleurit jusqu'à la fin du dix-huitième siècle, et la part qui revient à NICOLAS MESSCHERT dans les œuvres signées est assez difficile à établir; toutefois, il dut être un fabricant remarquable, car en 1671 il fut élu doyen de la Gilde de Saint-Luc.

166. BEUCKEL JANSZ. 1651.

Prit la qualification de *plateelbacker* sur l'acte de son mariage avec Marityen Hendrix van Diependael (12 novembre 1651) (HL. n.o 45). Il habitait sur l'*Oud Delft*.

167. COENRAET VAN OPLOO. 1652.

Il habitait dans la *Vlaemingstraat*. Le 21 janvier 1652, il épousa Maria Daniels, et prit sur l'acte de mariage le titre de *plateelbacker* (HL. nº 45).

168. HENDRICK JANSZ VAN HOORN. 1653.

Il demeurait sur l'*Oosteynde*. Le 6 janvier 1653, il épousa Anna van Keyserswaert, veuve de Johannes Schot, et sur le Livre des mariages il fut inscrit avec la qualité de *plateelbacker* (HL. nº 45). En 1764, nous retrouverons un maître du même nom à la tête de la faïencerie des TROIS TONNEAUX DE PORCELAINE.

169. Mᴱ JAN DAVYTS VAN DER PIJET. 1653.

Admis en qualité de Maître *plateelbacker* dans la Gilde de Saint-Luc, le 21 juillet 1653, il appartenait à une famille bourgeoise de Delft.

170. Mᴱ JACOB JACOBSZ DEKERTON. 1653.

Étranger à la ville de Delft, JACOB JACOBSZ fut admis, le 21 juillet 1653, à faire partie de la Gilde de Saint-Luc, en qualité de Maître *plateelbacker*. Il acquit à Delft une maison, située au côté sud de la fabrique de Malt, qui avait pour enseigne « AU JAMBON ». Cette maison fut démolie en 1673. (Voir, aux Archives de Delft, le *Derde recognitie boek*.)

Vers 1658, il ajouta à son nom celui de DEKERTON ou DUCARTON, et plus tard celui de KARTON, et nous le voyons figurer avec le premier de ces surnoms parmi les syndics de Saint-Luc de 1659 et 1660; avec le troisième, parmi ceux de 1666-1667, 1670-1672.

Par suite de ces transformations, l'état civil exact de JACOB JACOBSZ n'est rien moins que facile à établir. C'est ainsi que nous trouvons, au 15 mars 1643, acte d'un mariage entre « JACOB JACOBSZ, *plateelbacker*, demeurant *Susterlaen*, et Aeltyen Jansz van der Cest » (HL. nº 41), mariage qui, le 30 juin 1648, donna naissance à un fils nommé Cornelis. En juin 1653, nous retrouvons un nouvel acte de mariage unissant « JACOB JACOBSZ, *plateelbacker*, demeurant dans la *Hopsteeg*, avec Catharina Gillis » (HL. nº 45). Puis, un acte de baptême nous montre, à la date du 2 avril 1668, un JACOB KERTON mari d'une Pieternelle Keulemans (épousée par lui le 9 octobre 1663. HL. nº 49), alors qu'un autre acte de baptême, daté du 7 décembre 1674, nous révèle encore un JACOB KERTON, mais cette fois marié avec une nommée Maria Franchoise. Toutes ces mentions se rapportent-elles à une seule et même personne? C'est ce qu'il nous paraît assez difficile de décider.

Le *Meestersboeck* nous apprend que JACOB JACOBSZ DEKERTON fut condamné, en 1657, à l'amende et dut verser aux mains des doyens deux florins dix sols, pour une contravention par lui commise.

171. Mᴱ PIETER GERRITSZ DURVEN. 1654.

Il fut admis, le 17 janvier 1654, à faire partie de la Gilde de Saint-Luc, en qualité de Maître *plateelbacker*; il était fils de Maître (probablement de GERRIT ECBERTSZ).



Ch. Goutzwiller. sc.

PLANCHE XVI. BOUTEILLE POLYCHROME ET DORÉE, AVEC LE CARTOUCHE EN CAMAÏEU BLEU.

(Collection Evenepoel à Bruxelles)

E. Plon & Cie Editeurs. Imp. A. Salmon.

172. Me JAN JONISSE VAN DER BURGH. 1654.

Né à Delft, appartenant à une ancienne famille du pays, Jan Jonasz ou Jonisse van der Burgh habita dans la *groote Broerhuissteeg*. Le 13 décembre 1648, il épousa Cornelia Vos (HL. nº 43), dont il eut plusieurs enfants, notamment un fils qui fut baptisé le 25 janvier 1660 à la *Nieuwekerk* (DB. nº 14). Devenu veuf, il se remaria, le 25 septembre 1672, avec Elisabeth Vermeulen. Il fut admis, le 19 janvier 1654, à faire partie de la Gilde de Saint-Luc, en qualité de Maître *plateelbacker*.

La famille van der Burgh appartenait au patriciat de Delft. Un certain nombre de ses membres exercèrent des fonctions publiques et, à ce titre, figurent sur les tables généalogiques de la cité (*Naamen en Stamdeelen der Heeren Veertig raaden der Stadt Delft*).

Cette famille, qui était fort nombreuse, a fourni, du reste, plusieurs autres membres à la Corporation des faïenciers. En outre, je relève sur le livre de mariages (HL. nº 41) les fiançailles d'un certain « Jan Willems van der Burch, *platyelschilder* de Delft, demeurant à Haarlem, avec Josyntge Salomons de la même ville ». On voit que si c'est Haarlem qui a fourni à Delft son premier céramiste, Delft maintenant lui rendait le même service.

173. Me JAN CLAESZ VAN STRAATEN. 1654-1659.

Fils de Claes Jansz van Straaten, Maître *plateelbacker*, fut présenté dès l'année 1654 (20 janvier) à la Corporation de Saint-Luc. Mais, rayé presque immédiatement, sans doute à cause de son jeune âge, il ne fut définitivement admis que le 21 janvier 1659, avec le titre de Maître *plateelbacker*. En 1656, il habitait sur l'*Oosteynde*, et le 30 août de cette année il épousa Maria Heyndrics van Lovensteyn (ou Lodesteyns). Il en eut sept enfants, dont trois garçons : Hendrick, né en 1660; un autre Hendrick, né en 1661, et Jacobus, en 1666. Devenu veuf, il se remaria, le 9 mars 1707, avec Ama Maria van Batenburg.

Il fut élu syndic pour les années 1675-1676.

174. Me BEUCKEL HEYNDRICKSE VAN DER BURGH. 1654.

Fils du *plateelbacker* Hendryck Bockelssoon et beau-frère du peintre Pieter de Hooch, il épousa Annetje Jaspers, dont il eut, en 1651, une fille qui fut nommée Maria, et, en 1653, un fils qu'on appela Hendrick. Devenu veuf, il épousa, en secondes noces, Aegje Pieters van Oprust, dont il eut également deux enfants : Cornelis en 1661, et Pieter en 1666 (DB. nos 14 et 15). Il avait été reçu maître *plateelbacker* le 18 mai 1654.

Son second mariage le fit beau-frère d'un des céramistes les plus importants de ce temps : Quiring Kleynoven.

175. JORIS MARCELIS DIVOORT. 1654.

Il figure, avec le titre de *plateelbacker*, sur un titre de la *Chambre des orphelins de Delft* (nº 1137, Arch. roy.), à la date de 1654.

176. Me TONIS JANSZ VAN TERTOLEN. 1655.

Appartenant à une famille bourgeoise de Delft, il épousa Jannetje Cornelis, dont il eut

trois enfants : Daniel, né en 1660; Jeannette, née en 1667, et Elisabeth, née en 1671. Le 3 mai 1655, il avait obtenu son brevet de Maîtrise et avait été inscrit dans la Gilde de Saint-Luc.

177. Mᴱ QUIRING ALDERSZ KLEIJNOVEN. 1655.

Étranger à Delft, il vint s'y établir vers le commencement de 1648; il habita sur l'*Oosteynde*, et le 9 août de cette année il épousa Engeltyen Pietersz van Oprust. Il en eut sept enfants : Catharina, en 1649; Gerritje, en 1651; ALARD, en 1654; Pieter, en 1657; Agetal, en 1660; Anthonius, en 1662, et Engeltje, en 1665.

Dès le 1ᵉʳ juin 1655, il avait été admis en qualité de Maître *plateelbacker* à faire partie de la Gilde de Saint-Luc. Après sa réception, QUIRING ALDERSZ prit le surnom de KLEIJNOVEN, et figura, sous cette appellation, parmi les syndics de la Corporation pendant les années 1659-1660, 1669, 1674-1675-1676, 1684-1688 et 1689. En 1675, alors qu'il était syndic, il fit recevoir son fils, ALARDUS VAN KLEINHOVE, parmi les Maîtres *plateelbackers* de la Gilde de Saint-Luc, et maria sa fille aînée Catharina au *plateelbacker* JOHANNES MES.

En 1661, pendant l'une de ses fonctions syndicales, il fit présent à la Gilde, conjointement avec son collègue ALBRECHT DE KEIZER (voir à ce nom), de dix chaises espagnoles couvertes en cuir de Russie.

En 1680, QUIRING KLEIJNOVEN fit le depôt de sa marque de fabrique. Celle-ci consistait dans son monogramme disposé de la façon ci-contre.

Malgré ce dépôt rendu obligatoire par ordonnance du Magistrat, il est probable qu'il signa bien peu de ses ouvrages, car nous n'en avons jamais rencontré avec sa marque. Toutefois, le seul fait du dépôt nous apprend qu'il faisait de ces belles imitations japonaises avec ces rouges magnifiques que nous admirons encore aujourd'hui. Sa signature, que nous avons retrouvée dans les Archives de Delft, était la suivante :

Quiring Kleijnoven

178. Mᴱ JERONIMUS PIETERSZ VAN KESSEL. 1655

Fils de PIETER JERONIMUS VAN KESSEL et de Lysbeth Lucas, il naquit à Delft, le 13 février 1628 (DB. nº 2). A l'âge de vingt-huit ans, il se maria avec Jannityen Heyndrics Verhaer (29 mars 1656, HL. nº 45). Il en eut deux enfants : Cornelis, qui vint au monde deux mois après son mariage, 26 mai 1656; et Josijna, qui naquit l'année suivante, le 28 juin 1657 (DB. nº 14). Deux ans plus tôt, jour pour jour, son oncle et son père étant doyens, JERONIMUS VAN KESSEL avait obtenu un brevet de Maîtrise.

A l'époque de son mariage, il habitait sur le *Geer,* dans la fabrique du POT DE MÉTAL, fondée par son père, auquel il semble avoir succédé et dont il continua les traditions. On lui attribue quelques pièces portant la marque ci-contre. Celle-ci a été relevée sur un petit rat polychrome appartenant à M. Maskens, de Bruxelles.

I V K

179. Mᴱ LUKAS JANSZ. 1656.

Né à Delft, de famille bourgeoise, il épousa, en 1652, Angeniesgen Ariens van Drien,

dont il eut cinq enfants (le premier en 1653, le dernier en 1661. DB. n[os] 14 et 15), et en deuxièmes noces (15 août 1655. HL. n° 51) Lysbeth Heyndrics. Il fut admis, le 29 mai 1656, à faire partie de la Gilde de Saint-Luc, en qualité de Maître *plateelbacker*.

En 1662, par contrat passé devant les syndics de Saint-Luc, il se lia pour quatre années avec SEBASTIAN VAN CUYCK, dont il devait diriger la fabrique; et au cas où celle-ci continuerait de rester dans les mêmes mains, il se trouvait engagé pour quatre années nouvelles.

180. M[e] JOOST LIEVENSZ. 1656.

Né à Delft et appartenant à une famille bourgeoise, il fut admis, le 18 décembre 1656, en qualité de maître *plateelbacker*, à faire partie de la Gilde de Saint-Luc.

181. M[e] BENEDICTUS VAN HOUTEN. 1657.

Né à Delft, de famille bourgeoise, il épousa en premières noces Maria Pietersz van Castilien, dont il eut trois enfants : Elysabet, en 1657; Adrijaen, en 1658, et Lysbet, en 1663 (DB. n[os] 14 et 15). En secondes noces, il épousa Maria Jansz van Lambaert (18 août 1668. HL. n° 51), dont il eut également trois enfants : Maeyken, en 1669; Helena, en 1672, et Pieter, en 1673 (DB. n° 15).

Le 6 août 1657, BENEDICTUS VAN HOUTEN obtint son brevet de Maîtrise, mais antérieurement, et quelques jours seulement avant cette date, il avait été condamné à l'amende pour avoir exercé la profession avant d'avoir été reçu Maître. « *Van boete over den eersten artikel* », dit la mention explicative du versement, mention complétée par ces mots : « *Omdat hij op den verbooden tijt geexerceert hadde* », c'est-à-dire pour avoir exercé dans un temps prohibé. L'amende était de dix florins. Le payement en fut scindé « par accommodement des bourgmestres ». Le délinquant paya sept florins dix sols le 9 juillet, et les deux florins dix sols restants le 6 août, au moment de son admission.

182. M[e] JACOB ALDERSZ. 1657.

Étranger à la ville, fut admis en qualité de *plateelschilder* le 6 août 1657. En 1679, le 27 décembre, il contracta un engagement avec HUIBRECHT BROUWER, qui le mit, en qualité de contre-maître, à la tête de son établissement de la HACHE DE PORCELAINE.

En 1692, HUIBRECHT BROUWER n'ayant plus besoin de ses services (il s'était fait recevoir lui-même maître *plateelbacker* en 1686), JACOB ALDERSZ s'engage chez BARBARA MES, en qualité de contre-maître. Mais le contrat n'eut sans doute pas de durée, car la mention fut rayée peu de temps après l'inscription.

183. M[e] HENDRICH PANTHER ENGELSMAN. 1657.

Admis en qualité de maître *plateelbacker* le 15 octobre 1657. Sa qualité d'ENGELSMAN nous dit assez qu'il était étranger, et quelle était sa nationalité. Il semble n'être demeuré que fort peu de temps à Delft, et ne laissa aucune trace dans l'état civil.

184. DAVIDT JANSZ. 1657.

Le 26 décembre 1657, il épousa Maria Cornelisz, et déclara à l'état civil la profession de *plateelbacker*. DAVIDT habitait la *Dornikstraat* (HL. n° 47).

185. Me ARIJ JANSZ ou HANSEN DE MILDE. 1658.

Né à Delft, appartenant à cette vieille famille de Milde, qui avait déjà fourni un *plateelbacker* à la Gilde de Saint-Luc (voir à la page 228). Ary Jansz habitait, en 1646, sur le *Rietvelt*. C'est là qu'il épousa, le 5 août de cette même année, Hadevij Cornelis Sas (HL. nº 43). Il en eut un fils (1648, DB. 13). Devenu veuf, il épousa en secondes noces Neeltje Stoffels, dont il eut également un fils (1656, DB. 14), et enfin, en troisièmes noces, Henderyn Harmans, laquelle lui donna neuf enfants (le premier en 1658, le dernier en 1677. DB. 5, 14 et 15). Trois des fils de Arij Jansz reçurent le prénom de Jan.

Le 11 juin 1658, il obtint son brevet de Maîtrise, et entra chez Wouter van Eenhoorn, pour affranchir (*om te bevrijden*) et diriger son établissement.



Fig. 99. — Assiette décorée en camaïeu bleu, par F. Van Frytom (nº 186).
(Collection de Stuers à la Haye.)

Les œuvres de Arij Jansz portèrent tout naturellement la marque de la fabrique qu'il dirigeait. On en connaît fort peu avec sa signature. Une plaque décorée en camaïeu bleu, ·1663 · A·I · représentant la sainte Cène et portant le monogramme ci-contre, me semble, toutefois, devoir lui être attribuée. Cette plaque, après avoir figuré dans la collection Six, appartient à M. Henry Howard, secrétaire de la légation d'Angleterre à la Haye. La composition, empruntée sans doute à une gravure italienne, est large et bien ordonnée. L'exécution est fort inégale, savante dans quelques parties, et faible dans les autres.

186. Me FREDERICK VAN FRYTOM. 1658.

Tout nous fait supposer qu'il naquit hors de Delft. En 1658, nous le voyons apparaître sur les registres de l'état civil. Il est l'époux de Pauline Stevens Born (*alias*

Palijna Born, *alias* Lyntje Stevens), dont il a successivement huit enfants (1658-1673, DB. 5, 14 et 15). Plus tard, nous retrouverons son fils Barent, époux d'une Leeuwenhoeck, et son petit-fils Jan, marié avec la fille du *plateelbacker* VAN DER WAL, et beau-frère du faïencier A. VAN DYCK. Devenu veuf, FREDERIC se remaria avec Elisabeth Verschuir (5 novembre 1690. HL. n° 57). A cette époque, il habitait la *Molslaen.*

FREDERICK VAN FRYTOM n'est pas inscrit sur le *Meestersboek* de la Gilde de Saint-Luc. Travailla-t-il chez un parent et négligea-t-il de se faire recevoir maître? Faut-il croire, au contraire, à une omission ou une lacune dans le livre? C'est ce que nous ne saurions décider. Le certain, c'est qu'il fut un artiste de mérite et l'un des plus illustres faïenciers de Delft.

Son immense talent nous est révélé par une grande plaque appartenant au *Nederlandsch Museum* de la Haye, et que nous reproduisons (planche VIII). Cette superbe pièce est signée en toutes lettres dans le bas de la composition, côté droit. Il n'y a donc pas d'erreur possible. En outre, la facture de l'ouvrage est si personnelle, qu'elle nous a permis d'attribuer à ce maître toute une série d'œuvres également fines et précieuses. Dans ce nombre, nous citerons la charmante suite d'assiettes que possède M. le chevalier de Stuers à la Haye, et dont nous reproduisons deux échantillons (fig. 6 et 98). Nous avons longuement indiqué à la page 117 les principaux caractères qui distinguent les œuvres de FREDERICK VAN FRYTOM; nous n'y reviendrons pas. La signature qui se trouve au bas de la grande plaque du musée de la Haye est la suivante : F·V·FRYTOM

187. WILLEM FLORIS SONDERDANCK. 1658.

Il logeait dans la *Hopsteeg*. Le 27 octobre 1658, il épousa Hillegont Willems van der Emont, et déclara la profession de *plateelschilder* (HL. n° 47).

188. Mr WOUTER VAN EENHOORN. 1658.

Il épousa, en 1643, Christina Kruyk, l'une des filles de LAMBRECHT GYSBRECHTS, et se trouva ainsi associé à la fortune des *plateelbackerijen* de son beau-père. Témoin de la réussite de ses deux beaux-frères, GYSBRECHT KRUYK et PIETER OOSTERLAAN, il se décida, en 1658, à monter à son tour une fabrique; mais n'ayant pas fait l'apprentissage nécessaire pour obtenir son brevet de Maîtrise, il dut placer JAN HANSE DE MILDE à la tête de son établissement.

Je n'ai pu découvrir aucune particularité sur l'enseigne que choisit WOUTER EENHOORN, ni sur les produits qu'il fabriqua; mais ceux-ci furent certainement très-appréciés à leur époque, car dès 1667 (20 novembre) les magistrats de Delft, voulant, à l'occasion de son mariage, offrir un cadeau au comte de Dohna, ambassadeur de Suède, s'adressèrent à WOUTER et lui demandèrent plusieurs vases qui furent payés trois cent soixante-dix-huit florins dix sols, somme considérable pour l'époque (voir *Lopende memoriaal,* t. IV, f° 177 r.). Ces belles pièces appartenaient probablement à ce genre de potiches cannelées à dessins cachemire, dans lesquels le fils de WOUTER, LAMBARTUS VAN EENHOORN, devait exceller.

De son mariage avec Christina Kruyk, WOUTER EENHOORN eut cinq enfants : Judith, en 1644 ; une autre Judith, en 1649; LAMBARTUS, en 1651 ; Gijsbertus, en 1652, et SAMUEL, en 1655 (DB. n°s 4, 13 et 14). Dans ce nombre, il nous faut retenir les deux naissances de LAMBARTUS et SAMUEL, qui devaient être deux céramistes célèbres.

189. BENJAMYN PIETERSZ GREVEKEUR (Crevecœur). (1658).

Il habitait sur la *Molslaen*. Le 3 novembre 1658, il épousa Cornelia Thielemans, et déclara à l'état civil qu'il était *plateelbacker* (HL. n° 47).

190. M JAN OETTE (van Schagen). 1658.

Né à Pijnacker, près de Delft, il fut admis, le 23 décembre 1658, à faire partie de la Gilde de Saint-Luc, en qualité de Maître *plateelbacker*. Plus tard, vers 1660, il ajouta à son nom celui de Schagen, et entra au service de Joris Mes, pour diriger son établissement (mars 1661). En 1662, il quittait Joris Mes pour prendre la direction des magasins de la Griffe (*de Klauw*), que venait de fonder C. C. van der Hoeve.

En 1694, le 6 décembre, il faisait recevoir son fils, Cornelius van Schagen, Maître *plateelbacker*, et lui cédait la place d'associé et de contre-maître qu'il occupait dans la *plateelbackery* de la Griffe.

Jan Oette avait épousé, en 1654, Jannetje Abrahams, dont il eut plusieurs enfants (DB. 4 et 15). Devenu veuf, il se remaria, le 14 avril 1675, avec Ryckje Lourens Hasenduyn, veuve de Cornelis van der Woorm.

191. JAN FREDERIX KRIEKELIOEN. 1659.

Le 11 octobre 1659, il épousa Vroutgen Pieters. Son acte de mariage lui donne la qualité de *plateelschilder* (HL. n° 47). Il demeurait dans la *Rysselstraat*. Son nom d'origine française est la corruption de Créquillion. Son fils Frederic Jansz Criekeljoen exerça la profession de tourneur en faïence (voir à ce nom, année 1682).

192. Me JAN SICKTIS VAN DEN HOUK. 1659.

Né à Delft et de famille bourgeoise; il fut admis en qualité de Maître *plateelschilder* le 17 octobre 1659. En 1661, le 19 septembre, Jan Sicktis (ou Sixtus) van der Houk entra, en qualité de contre-maître (*meesterknegt*), chez Joris Mes, avec mission de diriger son établissement. Il remplaçait Jan Oette van Schagen, qui avait primitivement occupé cette place.

En 1701, le 11 juillet, il contractait un autre engagement avec Marcelus de Blugt, et entrait à l'établissement de la Bouteille de porcelaine (*In de porceleine fles*), pour remplir le même emploi.

Jan van der Houk signa un certain nombre de pièces sortant des ateliers qu'il dirigea.

J VD H

On connaît des oiseaux polychromes, canards, poules, etc., formant soupières ou casseroles à légumes, très-fins de décor et d'exécution, qui portent ses initiales.

193. LEENDERT JANSZ. 1660.

Il logeait sur l'*Oosteynde*. Le 13 mai 1660, il épousa Aeltje Pieters et déclara qu'il exerçait la profession de *plateeldrayer* (HL. n° 47).

194. Me JAN GROENLANT. 1660.

Mentionné, à la date du 20 septembre 1660, sur les livres de la Gilde de Saint-Luc comme propriétaire d'un établissement (*winckel*) de faïencerie, il contracta à cette même date un engagement avec KORNELIS JANSZ BROUWER, pour affranchir (*te bevrydén*) son exploitation.

Ses produits sont peu connus. On lui attribue quelques figurines avec des essais de polychromie. Une petite vierge, qui se trouve à Bruxelles dans la collection EVENEPOEL, peut donner une idée assez exacte de ses œuvres. Cette petite statuette est décorée en camaïeu bleu avec un manteau vert et une couronne jaune dorée après coup et à froid. Elle tient sur son bras gauche l'enfant Jésus. L'émail est brillant, l'engobe est blanc et pur, le modelé un peu épais. Sous le socle on lit la signature ci-contre.

195. Me KORNELIS JANSZ BROUWER. 1660.

Il appartenait à une famille bourgeoise de Delft. Le 20 septembre 1660, il obtint son brevet de Maître *plateelschilder*, et fut engagé par JAN GROENLANT, pour diriger son établissement en qualité de contre-maître. Il ne resta que trois années chez GROENLANT. Le 15 octobre 1663, il contracta un nouvel engagement avec WILLEM KLEFTIJUS, pour remplir dans la fabrique de celui-ci le même emploi. La durée du contrat était de deux années; il est probable qu'il fut renouvelé.

En 1679, nous retrouvons le nom de KORNELIS BROUWER sur un titre de la *Chambre des orphelins* (n° 523, Archives royales).

Ce nom de BROUWER, qui veut dire Brasseur, était un des plus communs à Delft, on sait pourquoi. Il reviendra encore plusieurs fois sous notre plume. Mais il y aurait imprudence à établir, sans preuves certaines, des liens de parenté entre ces divers homonymes.

196. Me KLAES WOUTERS VAN DER LET. 1661.

Né à Delft, appartenant à une famille bourgeoise, il fit sans doute son apprentissage chez le célèbre *plateelbacker* GHISBRECHT KRUYK, dont il était le beau-frère, et qui avait épousé sa sœur en 1646. Le 7 février 1661, il fut admis dans la Gilde de Saint-Luc, en qualité de Maître *plateelschilder*. A la suite de son admission, il fonda un commerce de faïences (*winkel*), où il vendit probablement les produits de son beau-frère. A sa mort, survenue en 1671, ce magasin passa entre les mains de LYSBET DE BERGS.

197. Me ISACK ARENTSZ SOUBRE. 1661.

Né à Delft et appartenant à une famille bourgeoise; il fut admis, en qualité de Maître *plateelschilder*, le 7 mars 1661, à faire partie de la Gilde de Saint-Luc.

Il fut élevé à la dignité de syndic pour les années 1664-1665, ce qui ne l'empêcha pas de contracter un engagement avec CORNELIS VAN DER HOUVE (acte du 15 octobre 1668), pour diriger le magasin de celui-ci (*om te exerceren de winckel*).

Le 15 octobre 1691, il contractait un engagement semblable avec VAN DEN HOELAERT.

Le 24 mai 1649, il avait épousé Catharyna Leenders Swaenshals (HL. n° 43), dont il eut deux enfants (le dernier en 1671. DB. nos 14 et 15). A l'époque de son mariage,

il habitait sur le *Rietvelt.* Le 24 avril 1670, il perdit son premier enfant, et la mention mortuaire (118) nous apprend qu'il demeurait alors sur le côté de l'Hôtel de ville.

198. Mᴱ JORIS MES ou MESCH. 1661.

Fils de Jan Mes et d'Aeltyen Symons, frère du *plateelbacker* Jan Mes et du notaire Simon Mes, appartenant par conséquent à une bonne famille de Delft, Joris Mes habitait, en 1647, sur la place du marché. C'est là qu'il épousa, le 27 mai de cette année, Judith Philips van Velsen (HL. nº 43), dont il eut sept enfants (le dernier en 1665. DB. nºs 14 et 15). Deux de ces enfants eurent pour parrain et marraine leur oncle Simon Mes et sa femme Barbara Rottewel, dont nous verrons bientôt les noms figurer parmi les *plateelbackers* de Delft.

En 1661, le 7 mars, Joris fut admis dans la Gilde de Saint-Luc, en qualité de Maître-

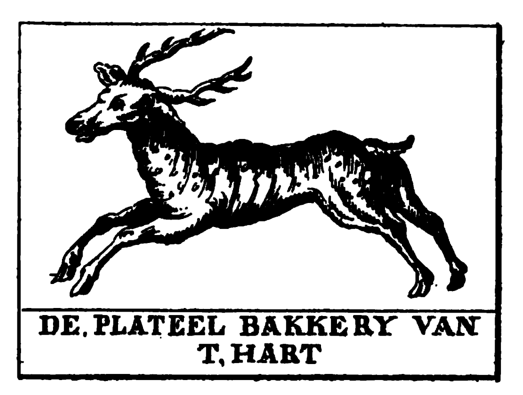


Fig. 100. — Enseigne de la faïencerie du Cerf, fac-simile d'un dessin conservé aux Archives de Delft.

marchand (*winckelhouder*), et prit comme contre-maître Jan Oette van Schagen. Mais leur contrat fut, paraît-il, assez brusquement interrompu, car en cette même année Joris remplaça son contre-maître par Jan Sictis van der Houck, qui paraît avoir dirigé l'usine jusqu'à la mort de son patron.

La *plateelbackerij* qu'il exploita avait pour enseigne un cerf (voir fig. 100). Elle était située dans la *Gasthuislaan,* et marquait ses produits du nom de son enseigne:

T HART ou t'hart

On rencontre encore un certain nombre de pièces signées de la sorte. Elles sont généralement décorées en camaïeu bleu et avec goût; la pâte est fine, délicate; les formes sont ingénieuses. Je citerai comme modèle un petit beurrier qui se trouve chez M. Patrice Salin, à Paris, et qui porte ces deux marques.

En 1691, la *plateelbackerij* du Cerf passa entre les mains de Simon Mesch, fils de Joris.

199. Mᴱ STEVEN DIRCKS VAN KESSEL. 1661.

Fils de Dirck Jeronimus et neveu de Pieter, tous deux anciens syndics de Saint-Luc

(voir plus haut, pages 222 et 224). STEVEN fut admis, comme maître *plateelbacker*, à faire partie de l'Association, le 30 mai 1661. Il travailla sans doute chez son père, et mourut jeune, car je n'ai pas trouvé de traces de son séjour à Delft sur les registres de l'état civil.

200. Me JAN ARIENSZ VAN HAMMEN. 1661.

Né à Delft, en 1636 (DB. nº 13), fils d'Adrien van Hammen et de Marie Pieron, JAN habita longtemps dans la *Molslaan*. C'est là qu'il épousa, le 18 mai 1655, Maria Jaspers van Bracke (HL. nº 45), dont il eut sept enfants (le dernier en 1671. DB. nos 14 et 15). Le 30 mai 1661, il fut admis dans la Gilde de Saint-Luc, en qualité de Maître *plateelbac!.er*.



Fig. 101. — Porte-bouquet polychrome, à madame la comtesse Bielke, à Sturefors (Suède).

Les produits qu'on lui attribue et qui portent sa signature sont de qualité fort variable. Dans le nombre se trouvent une grande quantité de potiches, de bouteilles et de garnitures décorées en camaïeu bleu, qui ne se distinguent pas des articles ordinaires de Delft.

Il n'en est pas de même pour ses ouvrages polychromes, qui ont, au contraire, un très-vif éclat, soit comme coloration, soit comme émail.

Des porte-bouquets avec tubes pour jacinthes, montés sur piedouche et accostés de deux dragons, formant anses, décorés de fleurs et d'amours, appartenant à M. John Loudon et madame la comtesse Bielke, portent le monogramme que nous reproduisons à gauche.

Deux grandes bouteilles à col renflé, décorées en camaïeu bleu (mêmes collections), portent la signature reproduite à droite.

H 12 30

11 8 H

201. Me CORNELIS JANSZ VAN BYLLEWET. 1661.

Fils de Jan Cornelis van Bylewet et de Louweystyen Jans. Cornelis naquit à Delft, le 9 août 1628 (DB. nº 2). En 1659, il épousa Barentje Segers Twent, dont il eut deux

enfants : Jan, en 1660, et Belitje, en 1663 (DB. n[os] 14 et 15). Il fut admis, en qualité de Maître *plateelbacker*, dans la Gilde de Saint-Luc, le 30 mai 1661.

202. M[e] STEVEN PIETERSZ VAN KESSEL. 1661.

Fils de Pieter Jeronimus et de Lysbeth Lucas, il fut baptisé à la *Nieuwekerk*, le 10 mars 1633. Le 27 avril 1653, il épousa Marytgen Claes van den Rutlaer. Devenu veuf, nous le retrouvons, en 1659, marié avec Maria Jacobs van den Emden, qui lui donna neuf enfants : Elisabeth, en 1659; Pieter, en 1663; Quierina, en 1665; Martinus, en 1668; un autre Martinus, en 1669; Anna, en 1671; Maria, en 1674; Jacobus, en 1677, et Elisabeth, en 1680.

Dès 1661, 29 juin, il avait obtenu son brevet de Maîtrise. A l'époque de son mariage, il habitait dans la *Pieterstraat*. Il paraît y être demeuré jusqu'au 28 mars 1667, où il contracta un engagement avec Johan de Weert, pour diriger et affranchir (*om te bevrijden*) sa manufacture. La durée du contrat était de six années. Il succédait, dans ce poste de contre-maître, à Jan Jansz Culick.

203. M[e] EVERT EGBERTSZ VAN SWENNE. 1661.

Selon toute probabilité, fils d'Egbert Jansz, Evert jouit, à son entrée dans la Gilde, des prérogatives de fils de Maître. Il obtint son brevet de Maîtrise le 25 juillet 1661. En 1666, le 18 septembre, il contracta un engagement avec Harmen Groothuijsen, pour diriger sa fabrique, pendant une période de six années consécutives, en qualité de contre-maître. Cette manufacture, qui avait pour enseigne le Bateau (*Jnde boot*), était située sur le côté oriental de l'*Oud-Delft*.

Vers 1645, Evert avait épousé Joosie Pietersz, dont il eut un fils (18 mars 1646. DB. n° 13). Devenu veuf, il se remaria avec Huyge Leenderts, dont il eut deux filles (1660 et 1662. DB. n[os] 14 et 15).

On a attribué par erreur à Evert van Swenne des produits fort intéressants et fort personnels, portant comme marque son monogramme renversé, et qui depuis ont été restitués avec infiniment plus de raison à Samuel van Eenhoorn.

204. M[e] JACOB WEMMERSZ HOPPESTEIN. 1661.
A L'ENSEIGNE DE LA TÊTE DE MAURE.

Appartenant à une bonne famille bourgeoise de Delft, Jacob Wemmersz paraît s'être occupé de très-bonne heure de céramique et avoir fait son apprentissage à la Vieille Tête de Maure, sous la direction du célèbre Abraham de Kooge, auquel il succéda. En 1649, il habitait déjà dans la *Gasthuislaan*, où se trouvait cette manufacture. C'est là qu'il épousa la sœur du faïencier Jan Claes van Straaten (29 août 1649. HL. n° 43), dont il eut cinq enfants (DB. n° 14), parmi lesquels un fils, nommé Rochus, qui lui succéda en 1680.

Le 16 octobre 1661, il s'était fait admettre par la Gilde en qualité de *winckelhouder*. Dès ses commencements, pour ainsi dire, la fabrication de l'*Oude moriaans hoofdt* affecte un caractère particulier. La pâte épaisse est recouverte d'un engobe d'une blancheur lactée et d'une pureté excessive. L'émail très-friable résiste mal aux frottements et s'éraille facilement ; son extrême fusibilité entraîne parfois des déviations dans le dessin, qui apparaît tremblé, ondulé ou encore bouillonné sur certains points. Le décor est obtenu avec un

bleu céleste d'une grande douceur, mais qui, dans les pièces communes, manque de fermeté, affecte une absence de contours très-particulière et présente un aspect un peu « flou ». Il est toujours cependant d'une élégance parfaite et d'une correction remarquable. Les pièces polychromes, quoique aussi correctes et aussi élégantes, sont moins bien réussies. Les couleurs sortent mal, et leurs teintes, faussées par l'excédant d'étain que renferme l'émail, offrent certaines analogies avec les couleurs de la faïence de Moustier.

On connaît un grand nombre de pièces de JACOB WEMMERSZ; toutes sont fort intéressantes, quelques-unes sont admirables et plusieurs sont signées. Un jeu de bouteilles et de potiches (voir planche XVI), avec des médaillons camaïeu, représentant les travaux d'Hercule encadrés dans des arabesques polychromes (rouge, vert, bleu et or), et qui peut être rangé parmi les chefs-d'œuvre de la céramique delftoise, est marqué du monogramme ci-contre

Ces belles pièces appartiennent à M. Evenepoel, à Bruxelles. M. Cussac, à Lille, possède une grande potiche qui porte la même signature. Chez M. de Stuers, à la Haye, se trouve une petite boîte à thé, avec un décor chinois d'une spirituelle finesse. Cette pièce est marquée IW

On peut voir encore, figure 16 et planche III, un échantillon de ce que savait faire JACOB WEMMERSZ.

205 Me JAN JANSZ CULICK ou KULICK. 1662.

Étranger à Delft, il avait épousé, le 17 novembre 1658 (HL. n° 47), Catalyntje Symons, dont il eut cinq enfants (1659-1674. DB. nos 4, 5 et 15). Le 20 février 1662, il fut admis en qualité de Maître *plateelbacker,* et son procès-verbal d'admission nous apprend qu'il demeura cinq jours à confectionner son chef-d'œuvre (1).

L'année suivante, 2 avril 1663, il entra chez A. REYGENS, avec lequel il contracta un engagement de quatre années. Ce contrat, toutefois, ne paraît pas avoir été très-scrupuleusement respecté, car en 1667 nous retrouvons JAN JANSZ KULICK chez JAN DE WEERT, dirigeant son établissement, qu'il quittait le 28 mars pour céder la place à STEVEN VAN KESSEL. Enfin, dans cette même année, le 27 juin, il entrait chez PIETER WOUTERSE CATERSVELT pour conduire son atelier, et déclarait avoir quatre apprentis (2).

Quoique n'ayant rempli que des emplois subalternes, et n'ayant pas travaillé pour son propre compte, J. J. KULICK n'en fut pas moins un céramiste d'une grande habileté. Il jouissait d'une réputation méritée. Élève d'AELBREGT DE KEIZER, il connut de bonne heure le secret des imitations japonaises et la formule de ces beaux rouges qui n'ont pu être contrefaits depuis. C'est à ce titre qu'en 1680 il fit le dépôt de sa marque. Celle-ci consistait dans le monogramme ci-contre, que je n'ai jamais vu, du reste, sur aucune pièce. J'ai retrouvé sa signature aux Archives de Delft. En voici le fac-simile :

Jan Jansz Culick.

L'état civil de Delft nous révèle un autre JAN JANSZ CULICK, habitant en 1683 sur

(1) « *Hebbende sijne Prouf gedaen volgen sde Ordonnantie, heeft het Recht betaelt sijnde vreemt, mitsgaders het camerrecht 5 dagen te samen..... 13. 10. 0.* » C'est la première fois qu'on rencontre une semblable mention sur le *Meestersboek.*

(2) C'est également la première fois qu'il est fait mention du nombre d'apprentis.

le côté méridional hors de la *Ketelpoort*. Ce J. J. Culick, qualifié *plateeldrayer*, et qui épousa, le 13 juin 1683, Élisabeth van der Vos (HL. nº 56), dont il eut quatre enfants (1684-1688. DB. nºˢ 5 et 6), nous semble être le fils du premier.

206. Mᴱ JOHANNES KRUYCK. 1662.

Étranger à la ville, fut admis en qualité de Maître *plateelbacker*, le 27 mars 1662, après avoir subi ses épreuves conformément aux ordonnances; la confection de son chef-d'œuvre avait duré sept jours.

On connaît un petit nombre de ses produits. On lui attribue généralement des services décorés en camaïeu d'un beau bleu, avec une pâte fine, un émail brillant et un dessin hardi. Une assiette dans ce genre avec une belle bordure à fleurs et lambrequins entourant des armoiries, surmontées d'un cimier, se trouve dans la collection Cussac à Lille. Elle porte le monogramme ci-contre.

La collection Maskens, à Bruxelles, renferme une assiette analogue et marquée de la même façon.

Jan Arientsz Kruyk, ou van Kruyk, se maria en premières noces avec Petronelle Bartholomeus (19 juin 1661. HL. nº 42), et en secondes noces avec Elysabeth Jansz van Essenbruck. Le 24 juillet 1686, il eut un fils (DB. nº 6). Plus tard, il quitta Delft, et en 1705 nous le retrouvons à Rotterdam.

207. Mᴱ CORNELIS CORNELISZ VAN DER HOEVE. 1662.
A L'ENSEIGNE DE LA GRIFFE.

Étranger à la ville, il fut admis, le 17 avril 1662, à faire partie de la Gilde, en qualité de *winckelhouder*. Il prit pour enseigne de son établissement la Griffe (*de Klaeuw*), et comme contre-maître Jan Oette van Schagen. Sa fabrique était située tout près de l'hôpital.

Les produits de la Griffe sont bien connus; ils portent comme marque un signe bizarre qui ressemble vaguement à la patte d'un oiseau. Ils sont généralement décorés en camaïeu



bleu; la pâte est fine, l'émail est très-pur, l'engobe d'un bon blanc. Beaucoup de ces pièces sont communes, mais il en est quelques-unes d'une extrême finesse et d'une délicatesse exceptionnelle. Je citerai parmi ces dernières une petite garniture cannelée, appartenant à M. P. Jourde, à Paris.

Le 10 septembre 1668, l'établissement de la Griffe passa entre les mains de Cornelia van Schoonhove. Les registres de l'état civil nous parlent d'un Cornelis van der Hoeve qui épousa Abigael Landmeter, et qui en eut deux enfants (1667 et 1671. DB. nº 15); mais ce Cornelis paraît avoir été le fils de Jacob van der Hoeve, et non pas de Cornelis, comme celui qui nous occupe.

208. Mᴱ JACOBUS VAN VEEN. 1662.

Appartenant à une famille bourgeoise de Delft, il fut admis, le 15 mai 1662, à faire partie de la Gilde de Saint-Luc, en qualité de *winckelhouder*.

Le 14 août de la même année, il engagea pour la durée d'un an JACOB CORNELISZ VAN DEN BURGH, Maître *plateelbacker*, qui fut chargé de la direction de sa manufacture.

En 1683, le 8 juin, son fils, GYSBERTUS VAN VEEN, se faisait également inscrire comme *winckelhouder* à la Gilde de Saint-Luc, et prenait possession de l'établissement paternel.

209. Mᴱ SEBASTIAEN OU BASTIAEN VAN CUYCK. 1662.

Appartenant à une famille bourgeoise, il se fit admettre, le 15 mai 1662, dans la Gilde de Saint-Luc en qualité de *winckelhouder*.

Le même jour, il passa un contrat avec LUCAS JANSZ, Maître *plateelbacker*, qui s'en-



Fig. 102. — Soucoupe polychrome et dorée, par A. REYGENS (voir nº 212), appartenant à M. Cussac, à Lille.

gagea à diriger pendant quatre années son établissement. Il était, en outre, stipulé dans le contrat qu'au cas où la fabrique de SEBASTIAEN continuerait au delà des quatre ans, l'engagement de LUCAS serait, de son côté, prolongé d'un même nombre d'années.

210. JACOB CORNELISZ (VAN DEN BURGH). 1662.

Fils de Cornelis van den Burg et de Dirkhye Gedions, il fut baptisé à la *Nieuwekerk*, le 19 février 1639 (DB. nº 12). Le 4 août 1662, il obtint son brevet de Maîtrise. La confection de son chef-d'œuvre avait duré sept jours.

Le jour de son admission, J. C. VAN DEN BURGH passa avec JACOBUS VAN VEEN un contrat par lequel il s'engageait à diriger pendant un an la fabrique de celui-ci, en qualité de contre-maître.

1 : C
22 1/9

Plus tard il paraît avoir travaillé pour son compte; du moins on lui attribue la confection de potiches, plats, bouteilles et cornets polychromes genre cachemire, couleurs pâles, fanées, qui sont marqués de ses initiales et de numéros variant suivant les séries.

Les livres des Orphelins (Archives royales) mentionnent, en 1666, un faiencier du nom de JACOB BURTZ, qui pourrait bien n'être autre que JACOB VAN DEN BURCH.

211. JACOB JACOBS VAN DER WAL. 1663.

Il épousa en secondes noces la veuve de l'ancien *plateelbacker* JORIS CIPRIANIS, Tryntgen Jaspers van der Vliet, dont il eut un fils qui reçut le prénom de JOHANNES, et fut dans la suite un faïencier remarquable. JACOB habitait à cette époque sur l'*Oosteynde*. Son acte de mariage, qui porte la date du 17 février 1663, le qualifie de *plateelbacker* (HL. n° 49).

212. Me AUGESTIJN REYGENS OU REYGENSBERGH. 1663.

Étranger à la ville de Delft, il fut admis, le 2 avril 1663, en qualité de *winckelhouder*, à faire partie de la Gilde de Saint-Luc. Le même jour, il passa un contrat avec JAN JANSZ KULICK par lequel celui-ci s'engageait à diriger, pendant quatre années, son établissement, en qualité de maître ouvrier (*meesterknecht*).

L'habileté de son contre-maître ne tarda pas à porter la fabrication d'AUGESTIJN REYGENS à un très-haut degré de perfection. J. J. KULICK était un des sept Maîtres qui, dans le principe, connurent le secret de ces faïences décorées avec de beaux rouges et ces ors qui sont la gloire de la fabrication hollandaise. Ce secret, il le mit en pratique dans la manufacture de REYGENS, et bientôt les produits de celle-ci purent lutter avec les plus beaux spécimens des PYNACKER.

Cette riche ornementation polychrome, au grand feu, se détache (chez AUGESTIJN REYGENS) sur un fond qui n'est malheureusement pas toujours irréprochable. La couverte qu'il emploie est très-irrégulière, de même pour son émail. Souvent ce dernier est vitreux, brillant, et atteint un haut degré d'éclat qui fait ressembler ces belles faïences à de la porcelaine. D'autres fois, il est terne et sans reflet. La couverte, elle aussi, est tantôt laiteuse avec une légère pointe de rose, tantôt blanche avec un soupçon d'azur.

Les pièces sorties de chez AUGESTIJN REYGENS ne sont pas aussi régulièrement marquées que celles fabriquées par ADRIEN PYNACKER, mais elles se distinguent de ces dernières par l'emploi du jaune qu'on y rencontre assez souvent, et qui fait défaut dans les productions rivales.

Les principaux articles de cette fabrique sont des garnitures, potiches, cornets, bouteilles; puis viennent les services, plats, assiettes; on connaît quelques sucriers, des bols, peu de tasses, presque pas de théières. On rencontre aussi la signature de A. REYGENS sur quelques services à personnages, avec des inscriptions en français (voir fig. 53). La collection Gasnault en renferme toute une suite : le Gilotin, la Comédienne, le Hongroijs, etc.

AR ou AR

Augestijn Reygens marquait ses produits de ses initiales, composant un monogramme qu'on a essayé d'attribuer à Claude Révérend.

Les pièces décorées en camaïeu portent plus spécialement la signature de droite.

AR

213. Mᴱ LEENDERT VAN DER LET. 1663.

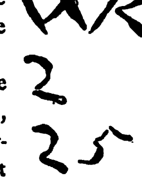
Appartenant à une famille bourgeoise de la ville, il fut admis, le 12 avril 1663, en qualité de Maître *plateelbacker*, après avoir subi ses épreuves conformément au règlement. Il était, selon toute probabilité, le frère de Claes Wouters van der Let, et le beau-frère de Ghysbrecht Lambrechts. On ne sait rien de lui, si ce n'est qu'il mourut en 1670, et l'année suivante (2 février 1671) son établissement passa entre les mains de Lysbet de Bergh.

214. Mᴱ WILLEM KLEFTIJUS ou KLESTGIS. 1663.

Originaire de Cologne, il habita longtemps Amsterdam, et il y résidait encore en 1646, quand il épousa la sœur du *plateelbacker* delftois Ghisbrecht Lambrechts van der Kruyk. Son mariage avec Margrieta Lambrechts fut célébré le 22 août de cette année (HL. nº 44). Plus tard, il vint s'établir à Delft, et l'exemple de ses beaux-frères le décida sans doute à se faire faïencier. Le 15 octobre 1663, il ouvrit un établissement, et engagea pour le diriger et l'affranchir (*om te bevrijden*) Cornelis Jansz Brouwer. La durée du contrat était fixée à deux années. Sa situation étant irrégulière, il la régularisa le 4 janvier 1666, en se faisant inscrire dans la Gilde comme *winckelhouder*, et le même jour il prit comme contre-maître Korstiaen van Ambele. Enfin, en 1677, il obtint le brevet de Maître (la mention d'admission porte *betyelbacker?*), et dans la suite il figura parmi les syndics de sa corporation (1681 et 1682). Cette haute distinction était, du reste, justifiée par l'importance de sa fabrication et la beauté de ses ouvrages. Devenu veuf, il se remaria, le 29 décembre 1663, avec Cornelia van der Let (HL. nº 49).

Comme presque toutes les faïenceries delftoises, celle de W. Kleftijus comporte des produits fins et des produits communs. Les premiers sont généralement polychromes, souvent cannelés, et se rapprochent beaucoup, comme aspect général, de ceux de Lambartus van Eenhoorn, son neveu. La couverte, toutefois, est un peu moins laiteuse, et l'ornementation moins élégante. Les motifs de son décor sont empruntés pour la plupart à l'extrême Orient. Les produits ordinaires affectent souvent une décoration bizarre, hardie, dans laquelle les fonds colorés jouent un certain rôle.

Un plat polychrome (rouge, vert et bleu grand feu), ornementation chinoise formée par quatre cartouches en forme de cœur, ménagés sur fond vert et décoré de fleurs et feuillages, appartenant à la collection Loudon, peut être cité comme type de cette sorte de produits. Nous donnons à droite le monogramme qui signe ce beau plat.



Parmi les plus belles pièces qui soient sorties de la faïencerie de Willem Kleftijus, je citerai deux superbes bouteilles, dessin cachemire, de la plus grande richesse et du plus vif éclat, appartenant à M. Neyt, à Gand. Ces magnifiques pièces (voir planche XVIII) sont signées

215. ABRAHAM LUCAS. 1663.

Il habitait dans la *Pieterstraet*. Le 26 août 1663, il épousa Maria Floris Wytland (HL. nº 49), et prit sur son acte de mariage la qualité de *plateelbacker*.

216. Mᴱ JAN DE WEERT. 1663.

Né à Delft et appartenant à une famille bourgeoise, il habitait dans la *Choorstraat* lorsque, le 23 avril 1656, il épousa Cornelia van der Nulk (HL. nº 45). Il en eut dix enfants, sept filles et trois garçons (le premier en 1657, le dernier en 1674. DB. 14, 15 et 5). Le 12 novembre 1663, il se fit inscrire dans la Gilde de Saint-Luc comme marchand de faïence (*plateelvercooper*), et confia son établissement à J. J. KULICK, dont il se sépara le 28 mars 1667, en lui donnant pour successeur STEVEN VAN KESSEL.

On connaît peu de chose de la production de JAN DE WEERT. M. Jacquemart cite une ID W boule de décoration représentant des animaux dans un paysage, décor en camaïeu bleu, qui porte la marque ci-contre. C'est là un des rares spécimens pouvant lui être attribués avec quelque certitude, qui soient parvenus jusqu'à nous.

217. Mᴱ PIETER WOUTERSZ KATERSVELT. 1663.

Il appartenait à une famille bourgeoise de Delft; il se fit inscrire, le 12 novembre 1663, dans la Gilde de Saint-Luc en qualité de marchand de faïence (*winckelhouder van plateelvercoopen*).

En 1667, le 27 juin, il engagea, en qualité de contre-maître, pour diriger son établissement, JAN JANSZ KULICK. L'état civil est muet sur son compte.

218. GERRIT THOMAS VAN LUYCK. 1663.

Il épousa Truytje Corstiaens Riepershout. Son acte de mariage, daté du 19 novembre 1663, nous apprend qu'il logeait sur le *Rietvelt,* et qu'il était *plateelschilder* (HL. nº 53).

219. Mᴱ CORSTEIAEN JANSE VAN AMBELE. 1663.

Étranger à la ville, il fut admis, le 26 novembre 1663, dans la Gilde de Saint-Luc en qualité de Maître *plateelbacker*. Il s'engagea, par contrat en date du 4 janvier 1666, à entrer chez WILLEM KLEFTIJUS en qualité de contre-maître, et prit dans cet acte le nom de KORSTYAEN VAN AMBELE.

En 1676, son fils, WYNANT CORSTIAENS VAN DER AMBELE, qui avait également embrassé la profession de *plateeldrayer,* épousait Claes Willems Amelton (9 août. HL. nº 55).

220. HEYNDRICK AELBREGTS WELINGK. 1664.

Il épousa le 18 mai 1664 Annetyen Abrahams Faesel (HL. nº 49). Devenu veuf, il se remaria le 21 août 1673 avec Annitge Pietersz van den Burch (HL. 53). Les deux actes de mariage le qualifient *plateelschilder*.

221. LEENDERT MAERTENS. 1664.

Il épousa le 18 mai 1664 Elsye Floris, et prit sur son acte de mariage (HL. 49) la qualité de *plateelschilder*. Il demeurait à cette époque dans la *Pieterstraat*.



Ch. Goutzwiller sc.

PLANCHE XVII. BOUTEILLE POLYCHROME (Dessin cachemire)

Appartenant à M. Neyt, à Gand

E. Plon et C[ie] Editeurs

Imp. A. Salmon. Paris

222. FRANS FRANSZ PALMBOES. 1664.

Il épousa Barbe Lekoert (Lecourt) (15 juin 1664. HL. 49), et son acte de mariage lui donne la qualité de *plateeldrayer*. Il habitait à cette époque sur l'*Oosteynde*.

223. JAN ABRAHAMS BLEYSWIJCK. 1664.

Il habitait la *Broerhuis*. Le 15 juin 1664, il épousa Marytje Fransz van der Burch, et son acte de mariage le désigne comme étant *plateeldrayer* (HL. n° 49).

224. ARIJEN LOUIS MASSELIER. 1664.

Il habitait dans l'*Achtersack*, et, le 28 juillet 1664, il épousa Raechel Joris van Houten. L'acte de mariage lui donne la qualité de *plateeldrayer* (HL. n° 49).

225. ALBERT JANSZ VAN BEMMEL. 1665.

Il habitait dans la *Lange Broerhuissteeg*. Il épousa, le 11 janvier 1665, Lysbeth Huysbrecht Hasevelt. Son acte de mariage (HL. n° 49) le qualifie *plateelschilder*.

226. GILLIS HERMANS WITMONT. 1665.

Il habitait sur le *Rietvelt*. Le 25 avril 1665, il épousa Elsye Jansz van der Luyt. Son acte de mariage (HL. n° 51) le qualifie de *plateeldrayer*. Il a existé un autre tourneur du même nom qui, le 25 décembre 1672, épousa Jannetje Jochums (HL. n° 53).

227. DAMMAES WILLEMS QUEDOES. 1665.

Il habitait *Harmencocxlaen*, et il épousa, le 9 mai 1665, Arytyen Aryens, veuve d'un bourgeois de Rotterdam. L'acte de mariage (HL. n° 51) le qualifie de *plateelschilder*.

228. COENRAED CORNELISZ VAN DEN BURCH. 1665.

Il habitait *Doornickstraat*, et il épousa, le 10 mai 1665, Maria Salomons Duflo. Son acte de mariage (HL. n° 51) le qualifie de *plateeldrayer*.

229. ARENDT ARENTSZ VAN ISELSTEYN. 1665.

Il habitait sur l'*Achterzack*. Le 30 mai 1665, il épousa Anna Heyligendorf (native de Bergen). Son acte de mariage le qualifie de *plateeldrayer* (HL. 51).

230. JACOB BORSEN WEYMAN. 1665.

Il habitait la *Vlamingstraet*. Le 11 juillet 1665, il épousa Aetje Gerrits, veuve d'un

certain Andries Fredericsz, qui habitait la Haye. Son acte de mariage le qualifie de *plateelschilder*.

231. JOANNES ARENTSZ WEEROM. 1665.

Il habitait dans la *Cromstraetsteeg*. Le 24 octobre 1665, il épousa Maria Jacobs (HL. n° 51), et son acte de mariage lui donne la qualité de *plateeldrayer*.

232. ANTHONI MARCUS TOUSSAIN. 1665.

Il habitait sur le *Rietvelt*. Le 24 octobre 1665, il épousa Maria Symon van der Pijl, et prit sur son acte de mariage (HL. n° 51) la qualité de *plateelschilder*.

233. WILLEM PIETERS MACBEE. 1665.

Il habitait la *Molsteeg*. Le 15 novembre 1665, il épousa Annitje Gerrits van der West. Son acte de mariage (HL. n° 51) le désigne comme *plateeldrayer*.

234. JOHANNES ET JACOBUS DE GRAEFF. 1665.

Johannes habita sur l'*Oosteynde*. Le 10 octobre 1665, il épousa Aechjien Aryens van den Haspel, et son acte de mariage le qualifie de *plateelschilder* (HL. n° 51). Son frère Jacobus de Graeff (1671) exerça également la profession de *plateelbacker* (HL. n° 53). Enfin un troisième Jacobus Frans de Graeff nous est désigné, à la date du 6 août 1684, par le Registre des mariages, n° 56, comme exerçant la profession de *plateelschilder*.

235. JACOB JANSZ VAN HAMME. 1666.

Il habitait dans l'*Hoppesteeg*. Le 16 janvier 1666, il épousa Willemyntge Fransz Ballemboes, et son acte de mariage le qualifie de *plateeldrayer* (HL. 51).

236. WILLEM THYS VAN DER AERT. 1666.

Il habitait sur l'*Achterom*. Le 10 juillet 1666, il épousa Maertyen Wouters, veuve de Lucas Claes de Cuyper, et sur son acte de mariage il est dit *plateelschilder* (HL. n° 51).

237. JAN SIMONS VAN DER SCHIE. 1666.

Il habitait *Vlamingstraat*. Le 31 juillet 1666, il épousa Machtel Pieters Bugery, et son acte de mariage le désigne comme *plateelschilder* (HL. n° 51).

238. CLAES PIETERSZ HASELHORST. 1666.

Le 13 novembre 1666, il épousa Marytge Bastiaens Bolleman (HL. n° 51); devenu veuf, il épousa, le 28 août 1683, Willemina van Boechloot, veuve de Dirck van der Sloot (HL. 56). Les deux mentions lui donnent le titre de *plateelschilder*.

239. GERRIT GILLIS DANCKERT. 1666.

Il habitait dans la *Ketelstraat*. Le 11 décembre 1666, il épousa Lysbeth Jans Rheus. Son acte de mariage le qualifie de *plateelschilder* (HL. 51).

240. CORSTIAEN DIRCKSZ MEESBROECK. 1667.

Il habitait la *Dronkensteeg*. Le 5 février 1667, il épousa Geertje Boudewyns, et fut qualifié *plateelschilder* par l'acte de mariage (HL. n° 51). Les registres de mariage nous parlent encore d'un Christiaen Meershoeck, qui, le 2 mars 1692, épousa Maria Jans de Bruyn (HL. 57), et qui fut également *plateelschilder* (HL. 57); peut-être est-ce le même

241. JOHANNES HUYBREGTS BUYS. 1667.

Il habitait *Harmencocxlaen*. Le 19 février 1667, il épousa Cathalyntge Barents Zondyck, veuve de Jeremias Cammu. L'acte de mariage le qualifie de *plateelschilder* (HL. n° 51).

242. JAN MYSSE VAN DYRPEN. 1667.

Il habitait l'*Achterom*. Le 19 février, il épousa Lysbeth Claes Outgelt, veuve de Pieter van der Voort, et prit sur l'acte de mariage la qualité de *plateelbacker* (HL. n° 51).

243. GABRIEL JANSZ VAN DALEN. 1667.

Il habitait la *Gasthuyslaen*. Le 4 juin 1667, il épousa Jacobmyntyen Cornelis van der Strick, et prit sur l'acte de mariage la qualification de *plateelschilder* (HL. n° 51).

244. WOUTER CORNELIS CLEYNOENETJE. 1667.

Il habitait le *Rietvelt*. Le 20 août 1667, il épousa Marytge Gerrits van Rysrouk, et prit sur l'acte de mariage la qualité de *plateelbacker* (HL. n° 51).

245. JACOB SALOMONS VAN DER POORT. 1667.

Il habitait l'*Achterom*. Le 3 septembre 1667, il épousa Grietje Lambrechts, veuve de Willem Gerrits de Breuge. Sur son acte de mariage, il est qualifié *plateelschilder* (HL. n° 51).

246. Me HARMEN GROOTHUYSEN. 1667.
A L'ENSEIGNE DU BATEAU.

Étranger à Delft, il fut admis, le 18 septembre 1667, en qualité de marchand (*winckelhouder*) dans la Gilde de Saint-Luc. Le même jour, il engagea Evert van Swenne, en qualité de contre-maître, pour une durée de six années consécutives.

Son établissement avait pour enseigne le Bateau (*de Boot*). Il était situé sur le côté oriental de l'*Oud Delft*.

En 1683, il contracta un engagement avec CLAES DIRCKS HARLEUS, qu'il chargea, pour un temps indéterminé, de la direction de sa maison.

Vers 1698, l'établissement passa entre les mains de DIRCK VAN DER KEST.

On connaît les produits de la fabrique du BATEAU. Ils sont généralement décorés en camaïeu bleu très-foncé, et le dessin en est un peu rude. Le plat représentant l'*Explosion du Magasin de poudre* à Delft, que nous donnons figure 11, peut donner une idée fort exacte de la fabrication courante de HARMEN GROOTHUISEN.

247. Me LAMBERTUS CLEFFIUS. 1667.

A L'ENSEIGNE DU POT DE MÉTAL.

Originaire d'Amsterdam, il fut admis le 27 juin 1667, en qualité de maître *plateelbacker*, par la Gilde de Saint-Luc. La confection de son chef-d'œuvre ne l'occupa que trois jours.

Il acquit de J. VAN KESSEL la fabrique à l'enseigne du POT DE MÉTAL, et, en 1678, il publia dans la *Gazette de Haarlem* (*opregte Haarlemsche courant*) des annonces pour appeler l'attention sur ses produits. La même année, il fut nommé syndic. Il était marié quand il vint s'établir à Delft. Devenu veuf, il se remaria, le 1er octobre 1679, avec une jeune fille appartenant à une famille patricienne de Leyde, qualifiée *Juffr.* Maria Leenswelt. Il mourut en 1691, et l'usine fut vendue à la suite de son décès.

Dans son annonce, LAMBERTUS prétendait avoir trouvé le secret de contrefaire la porcelaine des Indes; les produits qui portent son monogramme ne rappellent cependant que de fort loin les ouvrages chinois. Ce sont généralement des pièces fines et soignées, mais avec un engobe azuré et des dessins en camaïeu relevés au *trek* qui n'ont rien d'oriental.

Le Musée de Rouen possède une assiette dans ce genre avec un joli décor à lambrequin. Nous reproduisons sa marque à gauche.

Un chandelier cannelé et godronné, forme carrée, décoré également en camaïeu relevé au *trek*, de la collection Mandl, est signé

Un petit piédestal de la même collection, plus foncé comme bleu et plus blanc comme engobe, porte le même monogramme mal fait (voir à gauche).

Dans toutes ces pièces, l'émail est brillant, et les couleurs sont un peu pâlottes.

248. Me JOHANNES MESCH. 1667.

Fils de Jan Mes et d'Aeltyen Symons, mariés à Voorburg en 1639, frère du *plateelbacker* JORIS MESCH et du notaire SIMON MESCH, il appartenait à une bonne famille bourgeoise de Delft. Il se présenta, en 1667, à la Gilde de Saint-Luc, et, après avoir passé cinq jours en loge pour la confection de son chef-d'œuvre, il obtint son brevet de Maîtrise. Il épousa, le 27 juin 1674 (HL. nº 53), la fille de l'illustre céramiste QUIRING KLEYNOVEN, et il en eut trois enfants, dont un reçut le prénom de son frère, et les deux autres celui de son beau-père (DB. nº 15). L'un de ces derniers fut, en 1702, admis dans la Gilde de Saint-Luc, en qualité de Maître.

JOHANNES, qui paraît avoir été un industriel habile, fut en outre un des sept maîtres en possession du secret de produire ces belles décorations rouges et or qui eurent une si grande vogue. En 1680, il fit le dépôt de sa marque, laquelle consistait dans un monogramme composé des différentes lettres de son nom de famille (écrit tantôt

Mes et tantôt Mesch, mots qui, du reste, en hollandais, ont à peu près la même prononciation).

Voici comment était composé ce monogramme :

Johannes Mesch fut nommé syndic de la Gilde pendant les années 1686-87, 1690, 1700 et 1704.

249. Me PIETER GERRITSZ KAM ou CAM. 1667.

Né à Delft, appartenant à une famille bourgeoise, il épousa, en premières noces, Annetje Dircs van Poele, et, en secondes noces, Tryntje Jans van Munte. De ces deux mariages il eut plusieurs enfants, 1654-1659 (DB. n° 14) (1). Le 5 décembre 1667, il fut admis comme Maître *plateelbacker* dans la Gilde de Saint-Luc. La confection de son chef-d'œuvre lui avait demandé huit jours.

On connaît de lui quelques jolies pièces décorées en camaïeu bleu très-foncé; la pâte en est fine, l'engobe est blanc, l'émail brillant. Une petite bouteille, appartenant à M. Merghelynck, à Ypres, et qui réunit tous ces caractères, porte le monogramme ci-contre. Le motif de l'ornementation est oriental.

Le 5 octobre 1671, Pieter Kam fut délégué par le Magistrat de Delft, avec Gysbrecht Kruijck, pour surveiller l'enregistrement des contrats passés entre les Maîtres et leurs apprentis (KB. n° 8, folio 338). Le 15 juillet 1675, il fit admettre l'aîné de ses fils, Evert Pietersz Kam, dans la Gilde de Saint-Luc.

250. FARDINANDUS CORNELIS. 1668.

Il habitait sur le *Turfmarkt*. Le 21 janvier 1668, il épousa Geertruyt Cornelis Baersenburch, et fut qualifié *plateelschilder* sur son acte de mariage (HL. n° 51).

251. JORIS JORIS VAN WATERBECK. 1668.

Le 11 février 1668, il épousa Maria Anthonis Herrebout, et son acte de mariage le qualifie *plateelschilder* (HL. n° 51). Il habitait à cette époque sur l'*Achterzack*.

252. DIRCK HARMENSZ. 1668.

Il habitait la *Doelenstraat*. Le 18 février 1668, il épousa en secondes noces Elsge Pieters de Haarlem. Son acte de mariage le qualifie *plateelschilder* (HL. n° 51).

253. ARYEN CRYNEN VAN WESTE. 1668.

Il habitait la *Gasthuislaen*. Le 17 mars 1668, il épousa Machtelt Willems van Setten, veuve de Kornelis Jacobsz, et fut qualifié *plateelschilder* par son acte de mariage (HL. n° 51).

(1) Il nous est, en outre, signalé à l'année même de sa réception dans la Gilde de Saint-Luc (5 mars 1667, DB. 15), comme ayant eu d'une certaine Elisabeth Dirks van der Bijl une fille naturelle qui fut baptisée à la *Nieuwekerk*, et reçut le prénom de Pieternella.

254. CORNELIS CORNELIS VAN DER BY. 1668.

Il demeurait sur l'*Oosteynde*. Le 31 mars 1668, il épousa Aedewy Symons. Son acte de mariage (HL. n° 51) le qualifie *plateelschilder*.

255 ANTHONY ANTHONIS VAN OSCH. 1668.

Le 21 avril 1668, il épousa Geertje Andries van Schagen, et prit sur son acte de mariage la qualité de *plateelschilder* (HL. n° 51). Les registres de mariage (HL. n° 58) mentionnent encore un ANTHONIJ VAN OSCH, qui, le 17 avril 1697, épousa Annetje Cornelis van Linde.

256. CORNELIS GILLIS. 1668.

Il habitait dans la *Cruysstraet*. Le 7 avril 1668, il épousa Aeltje Jans Verdonck. Son acte de mariage le qualifie de *plateelschilder* (HL. n° 51).

257. M CORNELIS AELBRECHTSZ DE KEIZER. 1668.

Fils du célèbre céramiste AELBRECHT DE KEIZER et de Lisbeth Willems, il fut admis, le 25 mai 1668, dans la Gilde de Saint-Luc, en qualité de Maître faïencier, et jouit des prérogatives de fils de Maître. La confection de son chef-d'œuvre lui demanda six jours.

Tout porte à croire qu'il travailla d'abord chez son père. Plus tard, il s'associa avec ses deux beaux-frères, JACOBUS et ADRIEN PYNACKER, et tous trois firent, en 1680, le dépôt d'une marque commune qui devait garantir contre les contrefaçons ces belles pièces rouges, bleues et or, dont AELBRECHT avait trouvé le secret. Cette marque était formée du triple monogramme de CORNELIS et de ses deux beaux-frères. Il est peu probable toutefois qu'elle ait été beaucoup employée, car je ne l'ai jamais rencontrée, et je n'ai pu trouver aucun amateur qui l'ait vue. Par contre, on connaît un certain nombre de pièces portant le monogramme isolé de CORNELIS KEIZER. Souvent celui-ci se rencontre sur des potiches à fond coloré. Je citerai dans ce genre deux potiches à décor jaune d'or, sur engobe brun chocolat, et une garniture de cinq pièces à décor également jaune, sur engobe brun noir, qui appartiennent à M. Evenepoel et portent la marque de gauche. Une assiette polychrome d'un émail très-fin, avec un engobe très-pur et de belles nuances, appartenant à M. Merghelynck, à Ypres, porte aussi le monogramme de CORNELIS DE KEIZER, et nous prouve que sa production fut des plus variées. Il n'avait pas, du reste, hérité seulement de l'habileté technique de son père, mais aussi de sa légitime influence, car il fut nommé syndic pendant les années 1679, 1682 et 1683.

258. M^ESSE CORNELIA VAN SCHOONHOVE. 1668.

Elle fut admise, le 10 septembre 1668, par la Gilde de Saint-Luc, en qualité de *winckelhouster*. Elle était bourgeoise de Delft (*burgerse*). Elle succéda à CORNELIS VAN

der Hoeve, et reprit l'établissement de la Griffe (*de Klaeuw*). Le 15 octobre de la même année, elle engagea Isaacq Soubre pour diriger la fabrique (1). Le 11 juillet 1665, elle avait épousé le *plateelbacker* Ary Jansz van der Meer (voir à ce nom) (HL. n° 51). Le 30 août 1670, elle mourut dans son domicile, situé sur le *Rietvelt* (118). Le 20 juillet 1671, l'établissement passa entre les mains de sa sœur, Mary Schoonhoove, et le même jour son mari se fit recevoir Maître.

259 JAN ARENTZ VAN OSCH. 1668.

Il habitait la *Trompetstraet*. Il épousa en secondes noces Grietje Theunis Lodewyck. Sur son acte de mariage (HL. n° 51), daté du 15 septembre 1668, il prit la qualité de *plateelbacker*.



Fig. 103. — Petite théière polychrome de Jan Pietersz.
(Collection P. Jourde, à Paris.)

260. Me JAN PIETERSZ. 1668.

Il était étranger à la ville de Delft. Il épousa une nommée Maritje Pietersz, dont il eut, en 1658 (9 avril), une fille nommée Maria. Le 15 octobre 1668, il fut admis, par la Gilde de Saint-Luc, en qualité de Maître *plateelbacker*. Il était demeuré cinq jours en loge pour confectionner son chef-d'œuvre.

Il paraît avoir travaillé longtemps chez Louis Fictoor, car on connaît un grand nombre de pièces qui portent son monogramme placé au-dessous de celui de ce céramiste. Ce sont généralement des pièces cannelées à décor polychrome, genre cachemire. Une des pièces les plus importantes qui existent de cette collaboration se trouve en Suède, dans la collection de madame la comtesse Pauline Bielke. Nous en reproduisons ci-contre le monogramme compliqué.

On connaît également quelques pièces portant sa seule signature; je citerai entre autres une petite théière de la collection Jourde à Paris, dont voici la marque :

(1) La mention du contrat qui engage Isaac Soubre pour la direction de la *Klaeuw* renferme une erreur. Il y est dit qu'Isaac contracte avec Cornelis van der Hoeve. Il est clair que, puisque Cornelis avait cédé son fond à Cornelia, c'est chez cette dernière que devait s'engager Isaac pour affranchir l'établissement.

261. JOOST PIETERSZ DE ROOS. 1668.

Il habitait sur la *Verwersdyck*. Le 27 octobre 1668, il épousa Ametje Jacobs van den Raem. Son acte de mariage (HL. 51) lui donne la qualité de *plateelschilder*.

On serait tenté, vu la similitude de nom, de lui attribuer les produits qui sont marqués de la façon suivante:

Mais il ne faut pas oublier que Joost Petersz ne fut qu'un simple ouvrier, inhabile, par conséquent, à signer ses produits; et ceux qui portent cette marque doivent être laissés à la fabrique de la Rose.

262. DIRCK VAN DALEN. 1668.

Il habitait dans la *Cruysstraat*. Le 3 novembre 1668, il épousa Aeltje Arents Pols, et son acte de mariage (HL. n° 51) lui donne la qualité de *plateelbacker*.

263. TONNIS JANSZ WOGENBURG. 1668.

Il demeurait dans la *Pieterstraet*. Le 15 décembre 1668, il épousa Grietje Jansz Paterson, et prit sur son acte de mariage la qualité de *plateelschilder* (HL. n° 51).

264. Mᴱ FLYT MACHKSZ BYCKLOH. 1669.

Étranger à Delft, il fut admis, le 4 février 1669, en qualité de Maître, à faire partie de la Gilde de Saint-Luc. Il demeura six jours en loge pour la confection de sa *proef*. Sa présence à Delft n'a laissé aucune trace sur les registres de l'état civil.

On lui attribue assez communément des faïences un peu grossières, épaisses, d'un beau blanc, mais avec un décor lourd et pâle.

Une petite cage en forme de maison, appartenant à la collection Mandl et qui a tous les caractères que nous venons d'indiquer, porte le monogramme ci-contre. — Un plat de la même fabrication, et que nous reproduisons figure 7, donne une idée fort exacte de ce genre de produits. Ce plat appartient à M. le comte de Liesville.

265. Mᴱ PIETER ROEMER ou VOEMER. 1669.

Étranger à la ville de Delft, il fut admis, le 4 mars 1669, à faire partie de la Gilde de Saint-Luc. Il était resté huit jours en loge pour confectionner son chef-d'œuvre.

266. Mᴱ MICHOIJEL VAN EEMST. 1669.

Étranger à la ville, il s'y maria en secondes noces avec Willemyntje Snyerhuys (4 septembre 1666. HL. n° 51), et fut reçu, le 13 août 1669, Maître *plateelbacker*, par la Gilde de Saint-Luc. La confection de son chef-d'œuvre lui demanda dix jours. Il habitait la *Molslaen*.

267. MES TOBIAS. 1670.

Le 20 avril 1670, il épousa Maria Louis van der Beeck. Son acte de mariage nous apprend qu'il était *plateelbacker* et logeait sur l'*Agterom* (HL. n° 53).

268. ADRIAEN VAN DER LECK. 1670.

Il habitait la *Molslaen*. Le 27 avril 1670, il épousa Lysbeth Moche. Son acte de mariage le qualifie *plateelschilder* (HL. n° 53).

269. ARY VAN DER LINDE. 1670.

Il habitait dans l'*Harmencocxlaen*. Le 11 mai 1670, il épousa Agniesje Jans van Haestregt. L'acte de mariage lui donne la profession de *plateelschilder* (HL. n° 53).

270. MATHIJS JANSZ. 1670.

Il habitait la *Cromstraet*. Le 27 juillet 1670, il épousa Margriet Joosten Oosthoorn, et fit enregistrer sa profession de *plateeldrayer* (HL. n° 53).

271. Me GERRIT JOOSTE CUIJST ou LUYST. 1670.

A LA DOUBLE BURETTE.

Le 19 août 1670, il se fit admettre dans la Gilde de Saint-Luc avec la qualité de *winckelhouder*. Il succéda à Samuel Pererius van Berevelt, propriétaire de la faïencerie de la Double Burette (*Dubbelde Schenkkan*). Cette manufacture était située sur la *Langendijk*. En 1675, elle passa entre les mains d'Amerentie van Kessel.

272. Me HEIJNDRICK WILLEMSE VAN SWANENBURGH. 1670.

Étranger à la ville, il fut admis, le 15 septembre 1670, dans la Gilde de Saint-Luc, en qualité de Maître *plateelschilder*. La confection de son chef-d'œuvre lui demanda cinq jours. Aussitôt reçu, il entra chez Lysbeth de Bergh, pour diriger l'établissement que celle-ci acquit à la mort de Leendert van der Let.

273. ABRAHAM DAVID OOSTERHOEK. 1670.

Inscrit, avec la qualité de *plateelbacker*, sur un titre de la *Chambre des orphelins de Delft*, portant la date de 1670.

274. URBANUS PIERUS. 1670.

Le 23 novembre 1670, il épousa Maria Cornelis de Wilde, et, sur son acte de mariage, déclara qu'il habitait la *Gasthuislaan* et qu'il était *plateelschilder* (HL. n° 53).

275. Messe LYSBET DE BERGH. 1671.

Appartenant à une famille bourgeoise de Delft, elle se fit admettre, le 2 février 1671, dans la Gilde de Saint-Luc, en qualité de *winckelhouster*. Elle reprit l'établissement de Leendert van der Let, qui était mort quelque temps auparavant, et plaça à la tête de la faïencerie Hendrick Willemse van Swanenburg, qui avait été reçu Maître le 15 septembre 1670.

276. JOOST THEUNIS VAN NUS. 1671.

Il épousa Cornelia van der Elst, et, par son acte de mariage, nous savons qu'il habitait sur le *Burgwal*, et qu'il exerçait la profession de *plateeldrayer* (10 mai 1671. HL. nº 53).

277. WILLEM DELSTER. 1671.

Le 15 mars 1671, il épousa Angeniesge Joosten. Devenu veuf, il se remaria, le 17 décembre 1690, avec Hendrina Jansz, veuve de Jan van der Meer. Les deux mentions le qualifient compagnon *plateelbacker* (HL. nos 53 et 57).

278. BARBARA ROTTEWEL, femme de SIMON MESCH. 1671.

Le 28 septembre 1650, Barbara Rottewel, qui demeurait derrière la *Nieuwekerk*, épousa le notaire Simon Mesch, dont elle eut plusieurs enfants (DB. nos 14 et 15), notamment un fils qui reçut le nom de Pieter. En 1671, elle se fit admettre dans la Gilde de Saint-Luc, comme *winckelhouster* (31 mars). Son établissement, à l'enseigne des Trois Cloches (*Drie Klokken*), était situé sur le *Geer*, en face du magasin de la Compagnie des Indes. L'inscription de Barbara dans la Gilde eut lieu sous son nom de fille. Cependant, nous la retrouvons plus tard inscrite sur les registres de la Corporation sous le nom de Babetje Mes. C'est sous ce nom que, le 29 janvier 1675, elle contracte avec Jan Jansz van der Laen un engagement qui place pour six années celui-ci à la tête de la fabrique des Trois Cloches. Le 20 avril 1691, elle fait un nouveau contrat avec S. van Berrevelt. Enfin, le 2 mars 1693, elle prend un nouveau contre-maître, Jacob Aldersz. Mais ce dernier contrat n'eut pas de suite, car la mention est rayée, et nous voyons, le 26 avril 1693, Jan Janz van der Laen reprendre la direction de l'exploitation.

Le 3 août 1706, l'établissement passa entre les mains de son fils Pieter Simons Mes.

Les produits de la fabrique des Trois Cloches sont fort estimés. Ils consistent le plus souvent en potiches, cornets, assiettes, plats et bouteilles, décorés en camaïeu bleu. La pâte en est fine, sonore; l'engobe est blanc, la forme gracieuse, le décor simple, mais élégant. Un petit plat à barbe de la collection P. Jourde, à Paris, est un spécimen fort intéressant de cette fabrication à une époque un peu postérieure; il est marqué de trois cloches. Parfois, cette marque se dénàture, et, dans certaines pièces communes, prend un aspect difficilement reconnaissable. (Voir à gauche.) Pendant toute la gestion de Jan van der Laen, un grand nombre des pièces fabriquéesportèrent le monogramme de ce contre-maître.

279. JOP PIETERS DEN HEUYTER. 1671.

L'acte de son mariage avec Barbara Stevens (16 mai 1671. HL. n° 53) le désigne comme *plateeldrayer*. Il habitait à cette époque la *Cellebroedersteeg*.

280 THOMAS CLAESZ STEENROTS. 1671.

Le 1er juin 1671, il épousa Maria Gerrits van Romenburch. Son acte de mariage (HL. n° 53) nous apprend qu'il était *plateeldrayer* et logeait sur la *Molslaen*.



Fig. 104. — Plat à barbe, décoré en camaïeu, à la marque des TROIS CLOCHES n° 278).
(Collection Jourde, à Paris.

281. ISAAC ARENSON. 1671.

Il habitait la *Cromstraatsteeg*. Le 18 juin 1671, il épousa Aryansje Jacobs van Suylen. Sur son acte de mariage, il est désigné comme *plateelschilder* (HL. n° 53).

282. Mᴱ ARIJ JANSZ VAN DER MEER. 1671.

Né à Delft et appartenant à une famille bourgeoise, il épousa en premières noces CORNELIA SCHOONHOVE, propriétaire de la fabrique de la GRIFFE (11 juillet 1655. HL. n° 51). Le 20 juillet 1671, quelques jours avant la mort de sa femme, et au moment où celle-ci avait dû résigner son établissement entre les mains de MARY SCHOONHOVE, il se fit admettre dans la Gilde de Saint-Luc, en qualité de Maître *plateelbacker*. Plus tard, il se remaria, en secondes noces, avec Annetje van Belonie, dont il eut plusieurs enfants (1692 à 1700. DB. n° 16).

Sa signature, que nous avons retrouvée aux Archives de Delft, était la suivante :



En 1679, la fabrique du ROMAIN passa entre les mains de MICHIEL VAN RYSBURGH.

288. CORNELIS DE HEUS. 1671.

Le 23 novembre 1671, il épousa Aryantje van Sgravenpolder. La mention matrimoniale lui donne la profession de *plateelschilder* (HL. n° 53). Il habitait sur la *Molslaen.*

289. CLAES PIETERS DE RONDE. 1671.

Le 6 décembre 1671, il épousa Christyntje Jonas, et prit, sur son acte de mariage, la qualité de *plateelbacker* (HL. n° 53). Il habitait dans la *Hopsteeg.*

290. Me JACOBUS DE MILDE. 1672.

Fils de Jan Jansz de Milde et de Syburch Ariens, il fut baptisé à la *Nieuwekerk*, à Delft, le 21 août 1636. Le 24 décembre 1661, il épousa Annetje Blauk (HL. n° 49). A cette époque, il habitait la *Vlamingstraat.* Le 29 février 1672, il obtint le brevet de Maître *plateelbacker* dans la Gilde de Saint-Luc, et fut engagé par MARTINUS GOUDA, pour diriger et affranchir la manufacture du ROMAIN.

291. Me JACOBUS PYNACKER (1). 1672.

Fils de Symon Jacobsz Pynacker, boulanger, demeurant sur l'*Oosteynde* à Delft, et de Diewertye Floris van der Laer de Leyde, JACOB PYNACKER fut baptisé à la *Nieuwekerk*, le 14 mai 1645. Il paraît avoir été longtemps en apprentissage chez AELBRECHT DE KEIZER. Vers 1670, il épousa sa fille Teuntje de Keyzer et en eut sept enfants (1672 à 1680. DB. nos 5 et 15). Particularité remarquable, quatre de ses enfants reçurent le prénom de son beau-père AELBRECHT. Le 29 février 1672, il fut admis dans la Gilde de Saint-Luc,

(1) Le nom de Pynacker a été porté par un grand nombre de personnes habitant Delft, notamment par un peintre de talent, une famille patricienne qui figure sur les tables généalogiques des quarante conseillers et un grand nombre de céramistes. Toutefois, il ne paraît pas que toutes ces individualités notables aient constitué une même famille. Le nom de Pynacker appartenait, en propre, à un peti village des environs, ce qui explique comment et pourquoi il était si répandu.

en qualité de ***winckelhouder***, et s'établit dans l'avenue de l'hôpital (***Gasthuislaan***), à l'enseigne des Trois Bouteilles de porcelaine (***de 3 Porceleyne Flessies***).



Fig. 106. — Enseigne de la manufacture des Trois Bouteilles de porcelaine d'après un manuscrit conservé aux Archives de Delft.

Cet établissement ne l'empêcha pas de demeurer l'associé de son beau-frère Cornelis de Keizer, avec lequel il fit, en 1680, le dépôt d'une marque commune (voir page 258). Leur société était en possession de ces belles colorations rouges, or et bleu, qui sont demeurées une des gloires de la fabrication de Delft. Indépendamment de ces pièces exceptionnellement soignées, on connaît de Jacobus Pynacker un certain nombre de services et de garnitures décorés en camaïeu bleu, et qui rentrent dans le courant des produits delftois. Ces pièces portent généralement le monogramme isolé de Jacob. Je citerai, entre autres, une garniture de trois pièces de la collection Loudon, qui porte la signature suivante :

Une autre garniture de la même collection, également décorée en camaïeu bleu, porte le monogramme que nous reproduisons à gauche.

Le 19 avril 1679, Jacobus Pynacker s'était fait recevoir Maître ***plateelbacker***. En 1683-84, 1691-92, 1695-96 et en 1706, il figura parmi les syndics de la Corporation. Le 27 janvier 1698, il céda son établissement des Trois Bouteilles de porcelaine à Johannes Knötter.

292. DANIEL THYS TOURJON. 1672.

Son domicile était dans la ***Gasthuislaan***. Le 22 mars 1672, il épousa Sara Jacobs Rijckaert, et déclara à l'état civil la profession de ***plateelbacker*** (HL. n° 53).

293. LOUIS GERRITS TAILJEER. 1672.

Il épousa, le 2 avril 1672, Maria Barents Lamertye. Son acte de mariage nous apprend qu'il demeurait sur la ***Nieuwe-Langendyck*** et qu'il était ***plateelbacker*** (HL. n° 53).

294. NICOLAUS WILLEMS KOOL. 1672.

Le 19 juin 1672, il épousa Catharina Ariens van Groenvelt. L'acte de mariage lui assigne la profession de ***plateelschilder*** (HL. n° 53).

295. JOHANNIS SACHARIAS. 1672.

Sur l'acte de son mariage avec Arijantje Gerrits Ridderberch (19 juin 1672. HL. n° 53), il est qualifié *plateeldrayer.*

296. CORNELIS CORNELIS RODEKERK. 1672.

Son domicile était sur la *Nieuwe-Langendyck.* Le 26 juillet 1672, il épousa Hendryna Jacobs Carreman, et déclara qu'il exerçait la profession de *plateeldrayer* (HL. n° 53).

297. JOHANNES VAN AECKEREN. 1672.

Il habitait dans la *Pieterstraat.* Le 27 novembre 1672, il épousa Aryaentgen Aryens van der Burch. L'état civil le qualifie *plateelschilder* (HL. n° 53).

298. SALOMON CLAESZ HORST. 1672.

Le 27 novembre 1672, il épousa Tryntge Dirckson. L'acte de son mariage nous apprend qu'il était *plateelschilder* et logeait dans la *Molslaen* (HL. n° 53).

299. PIETER LOUYS LAFERÉE. 1673.

Il habitait sur l'*Oosteynde.* Le 26 février 1673, il épousa Sara Gillis van Winckel, et, sur l'acte de mariage (HL. n° 53), il prit la qualité de *plateeldrayer.*

300. CLAES CLAESZ SOLDAET. 1673.

Il épousa Maria Jans van der Wal, et prit, sur l'acte de mariage, la qualité de *plateelbacker* (HL. n° 53. 9 avril 1673). Il habitait dans l'*Harmencocxlaen.*

301. CAREL CARELS DE CONNIGH. 1673.

Il épousa, le 30 avril 1673, Maria Cornelis van der Kloot. Sur les registres de l'état civil, il est qualifié *plateelbacker* (HL. n° 53). Il habitait *Gasthuislaen.*

302. GERRIT CORNELIS VAN DEN BURCH. 1673.

Il logeait dans la *Doornickstraat.* Le 14 mai 1673, il épousa Maritge Gillis de Vogel, et prit, sur l'acte de l'état civil, la qualité de *plateelschilder* (HL. n° 33).

303. ABRAHAM FLORIS VAN DER CRANS. 1673.

Il habitait la *Cruysstraet.* Le 26 novembre 1673, il épousa Elsge Lourens van Meens, et déclara qu'il était *plateeldrayer* (HL. n° 53).

304. JAN JANSZ KUYS. 1673.

Le 1er décembre 1673, il épousa Agniesge Gerrit Kuys, veuve de Huybregt Joosten van Eyck. L'acte de mariage (HL. n° 53) nous apprend qu'il habitait la *Nieuwe-Langendyck* et qu'il était *plateelschilder*.

305. WILLEM JACOBS VAN DUYN. 1673.

Il est le premier de la famille VAN DUYN qui ait exercé la profession de *plateelschilder* Douze années plus tard, son frère; vingt ans après, son neveu, suivirent son exemple, et contribuèrent à fonder cette dynastie de faïenciers qui devait aboutir à JOHANNES VAN DUYN (1764), dont les produits sont si connus. WILLEM JACOBS habita dans la *Ryssel-straat*. Le 24 décembre 1673, il épousa Ariaentje Albregts, et c'est son acte de mariage qui nous divulgue sa profession (HL. n° 53).

306. SYMON S'GRAVELAER. 1674.

Il logeait dans la *Pieterstraat*. Le 10 février 1674, il épousa Geertruyt Fiecker, veuve d'Aryen Hoppestein. Sur l'acte de mariage (HL. n° 53), il est qualifié *plateelbacker*.

307. CAREL PYETERSZ WENSCH. 1674.

Il logeait sur l'*Agterom*. Le 1er avril 1674, il épousa Franchyntje Pyeters van Beek, et déclara, comme profession, *plateeldrayer* (HL. n° 53).

308. CLAES SYMONS VAN GRAFFENBURG. 1674.

Le 27 mai 1674, on célébra son mariage avec Annetje Louis Sarot, veuve de Jacob Jansz Fonteyn. L'état civil le qualifie de *plateeldrayer* (HL. n° 53).

309. ABRAHAM BOERS. 1674.

Il habitait sur la *Langendyck*. Le 13 juin 1674, il épousa Hendrickje Jans Loot (HL. n° 54), et prit, sur l'acte de mariage, la qualité de *plateelschilder*.

310. DIRCK THEUNIS VAN GELDER. 1674.

épousa en secondes noces Lysbeth Hendricsz van Aechen, veuve de Lambrecht Jansz Colier. Son acte de mariage nous apprend qu'il était *plateelschilder* et qu'il demeurait sur le *Rietvelt* (HL. n° 53).

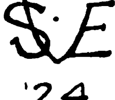
311. Me SAMUEL VAN EENHOORN. 1674.
A L'ENSEIGNE DE L'A GREC.

Fils de WOUTER EENHOORN et de Chrystina Kruyk, par conséquent fils, petit-fils et neveu de céramistes distingués, SAMUEL VAN EENHOORN fut baptisé à la vieille église de

Delft, le 10 décembre 1655. Le 10 mars 1674, il épousa Cecilia Houverts (HL. n° 53), dont il eut trois enfants (1675-81-84. DB. n°s 5, 15 et 16). Le 25 juin 1674, il fut admis dans la Gilde de Saint-Luc, en qualité de *winckelhouder*, et prit en main l'établissement de l'A GREC, qui, selon toute probabilité, avait été précédemment exploité par son oncle GHISBRECHT LAMBRECHTS KRUYK.

Quoi qu'il en soit, il s'inspira des idées et des modèles de celui-ci. Sa fabrication accentua même les caractères imprimés à leurs productions respectives par son grand-père et son oncle. C'est à lui, en effet, qu'il faut attribuer ces plats et ces bouteilles, ces potiches, ces pots et ces cornets qui, sur un engobe azuré et parfois un peu verdâtre, nous montrent une foule de fleurs, d'animaux ou de personnages habilement jetés, gracieusement dessinés, légèrement colorés en bleu pâle et relevés par un contour au *trek* qui leur donne un aspect tout spécial.

Ces curieuses productions, très-artistiques en leur forme, avaient été attribuées par M. Demmin et par les critiques qui l'ont suivi, à un problématique SUTER VAN DER EVEN (?) dont il n'existe aucune trace à Delft et dont le nom n'est même pas hollandais. Nous-même nous les avions primitivement données à EVERT VAN SWENNE (voir plus haut page 246); mais aujourd'hui que la biographie de S. VAN EENHOORN se trouve restituée, il est impossible de lui en refuser la paternité.



Samuel marquait ses pièces d'un monogramme formé de ses initiales. Le monogramme ci-contre a été relevé sur une boîte à compartiments du Musée de Cluny. Le décor en camaïeu bleu très-pâle représente des Chinois. Les anses et la poignée sont formées par des serpents. Émail brillant, fabrication très-soignée.

Parfois le monogramme est moins bien formé (voir ci-contre).

SAMUEL VAN EENHOORN paraît avoir eu une fabrication très-importante, car le nombre de ses apprentis s'élevait à neuf, chiffre considérable pour l'époque.

En 1687, le 5 mai, l'établissement de l'A GREC passa entre les mains d'ADRIANUS KOCKS. Cette manufacture était située sur le *Geer*, en face des magasins de la Compagnie des Indes.

312. Me GERRIT PIETERSZ KAM. 1674.

A L'ENSEIGNE DES TROIS TONNEAUX DE CENDRE (1).

Fils de PIETER GERRITSZ KAM et d'Annetje van Poele, il fut admis, le 16 juillet 1674, dans la Gilde de Saint-Luc, en qualité de *winckelhouder*. Il s'établit à l'enseigne des TROIS TONNEAUX DE CENDRE (*3 astonnetjes*). Sa fabrique était située sur le *Geer*, en face de la Compagnie des Indes. Postérieurement à son admission dans la Gilde, il épousa, le 24 décembre 1673, Jannetje Davits de Roo (HL. n° 53), dont il eut plusieurs enfants, notamment PIETER et DAVID, qui furent l'un et l'autre des céramistes remarquables.

Il fut lui-même un artiste de talent, très-personnel dans ses œuvres, très-large dans leur exécution, avec un dessin d'une fermeté remarquable et d'une ampleur peu commune. On peut en juger par le plat que nous reproduisons (fig. 46, collection de M. de Stuers). Cette magnifique pièce est signée du monogramme ci-contre. Une grande potiche, qui est évidemment de la même main, mais sans signature, peut être regardée comme une des plus belles pièces de la collection Loudon.

---

(1) Cette enseigne qui nous paraît bizarre était jadis fort répandue en Hollande. Elle se voit encore à Dordrecht (*de drie aschtonnen*, les trois tonneaux de cendre) et à Amsterdam, au coin du marché aux pommes (3 *As-tonnen*) à Delft, elle désigna également une brasserie.

Sous l'administration de Gerrit Kam, la fabrique des Trois Tonneaux produisit un grand nombre de pièces infiniment plus communes, mais celles-ci ne portent pas le monogramme de Gerrit. Elles sont marquées du nom de l'enseigne disposé comme suit :

3
astonne

313. ABRAHAM PERSYN. 1674.

Le 14 novembre 1674, il épousa Catharina van Vaere. Son acte de mariage le qualifie *plateeldrayer* (HL. n° 53). Il habitait à Delft sur l'*Achterom.*

314. DANIEL TROUSJET. 1674.

Il habitait *Vlamingstraat.* Le 14 novembre 1674, il épousa Maria Pieters van Lier, veuve du batelier Jan Sandersz Sorgh. L'état civil le désigne comme *plateeldrayer* (HL. n° 53).

315. JOHANNES SAMUEL. 1674.

L'acte de son mariage avec Rebecka Pyeters van Eycke, veuve de Jan Melis, nous apprend qu'il était *plateelbacker* (9 décembre 1674, HL. n° 53).

316. DAVIT ANTHONIS VAN DER PYET. 1674.

Il habitait dans la *Kerkstraat.* Le 16 décembre 1674, il épousa Cornelia Pieters van Limburch, et son acte de mariage le qualifie de *plateeldrayer* (HL. n° 53).

317. Me JAN JANSZ VAN DER LAEN. 1675.

Il était né à Delft et appartenait à une famille bourgeoise. Le 21 août 1661, il épousa Sara Jacobs van der Wal (HL. n° 49); devenu veuf, il se remaria, le 23 janvier 1666, avec Jaepje Dircks (HL. n° 51). Enfin nous savons qu'en 1715, âgé par conséquent de plus de soixante ans, Jan van der Laen épousa en troisièmes noces une jeune fille du nom de Anna van der Voest (16 mars. HL. n° 61). A cette époque, il avait sans doute renoncé à sa profession, car il habitait hors de la *Ketelpoort,* c'est-à-dire à la campagne.

Le 29 janvier 1675, il fut admis, en qualité de Maître *plateelbacker,* dans la Gilde de Saint-Luc, et contracta un engagement de six années avec Barbara Rottewel, épouse du notaire Simon Mesch et propriétaire de la *plateelbackerij* des Trois Cloches. Ce contrat fut renouvelé, et, sauf une courte absence qu'il fit (31 mars 1691 au 6 avril 1693), il paraît être toujours demeuré attaché à cette fabrique.

Par suite de la haute position qu'occupait le mari de sa patronne, il fut autorisé à marquer de son monogramme la plupart des pièces qui sortirent de la manufacture des Trois Cloches pendant le temps de sa gestion. Ce sont principalement les produits courants qui portent sa signature. Ces produits sont tantôt décorés en camaïeu bleu, tantôt en polychromie. Sa marque est, du reste, fort connue. L'échantillon que nous en donnons ci-contre a été relevé au Musée de Sèvres, sur une assiette polychrome à marli étroit, et à décor chinois composé de fleurs et d'oiseaux.

318. CLAES FREDERICX VAN HEUYTER. 1675.

Il habitait dans la *Cruysstraet*. Le 5 février 1675, il épousa Annetje Jans Harleus. La mention matrimoniale l'appelle *plateelschilder* (HL. n° 55).

319. DIRCK DIRCKS VAN DER CRANS. 1675.

Le 10 février 1675, il épousa Christina Jacobs Corver. L'acte de mariage le désigne comme *plateeldrayer* (HL. n° 55).

320. WALRAVEN JANSZ. 1675.

Le 20 mars 1675, il épousa Rempje Jans van Boockum, veuve de Wouter Rotshoeck, et se fit inscrire à l'état civil comme *plateelschilder*, et habitant la *Susterlaen* (HL. n° 55).

321. JOHANNES DANIELS DE LEEUW. 1675.

Le 15 avril 1675, il épousa Lysbeth Jansz Lammeren. Devenu veuf, il se remaria, le 11 novembre 1685, avec Margaretha van Huisloot. Ces deux mentions matrimoniales (HL. nos 55 et 56) le désignent comme *plateelschilder*.

322. Me LUCAS PIETERSZ VAN KESSEL. 1675.

Fils de Pieter van Kessel et de Lysbeth Lucas, il épousa, le 17 octobre 1660, Jannetje Huygens van Leeuwenhoeck, sans doute parente de l'illustre naturaliste. Il en eut six enfants (1661 à 1672, DB. nos 5 et 15). La première fille reçut le nom de la mère, et le premier garçon, le prénom paternel. Le 22 avril 1675, il fut admis dans la Gilde de Saint-Luc en qualité de *plateelbacker*, et jouit du privilége de fils de Maître. La confection de son chef-d'œuvre avait duré quatre jours.

Il travailla pour son père d'abord et pour ses frères ensuite. Toutefois, on connaît quelques pièces qui portent sa signature. — Une jolie boîte à thé, décor polychrome, genre cachemire, avec fleurs et lambrequins, appartenant à la collection Evenepoel, est marquée de ses initiales. L'engobe est d'un beau blanc laiteux, et le décor, où le bleu domine, est d'une grande richesse.

LK

323. JAN JANSZ FABRI. 1675.

Le 28 avril 1675, il épousa Susanna Saujé. L'acte de mariage (HL. n° 55) nous apprend qu'il habitait la *Gasthuislaan*, et qu'il exerçait la profession de *plateelschilder*.

324. JACOBUS VAN DER TAK. 1675.

Le 5 mai 1675, il épousa Ermpge Maartens van Oosten. Son acte de mariage nous apprend qu'il habitait sur l'*Agterom*, et exerçait la profession de *plateelbacker* (HL. n° 55).

325. GELEYN BACKUIS. 1675.

Le 19 mai 1675, il épousa Margrieta Cramers, et se fit inscrire sur l'acte de mariage comme *plateelschilder* (HL. n° 55).

326. PIETER ABRAHAMS VAN DER TANT. 1675.

Il épousa Amitge Stevens Reger, et son acte de mariage, en date du 30 juin 1675 (HL. n° 55), nous apprend qu'il habitait l'*Agterom*, et qu'il était *plateelschilder*.

237. Mᴱ EVERT PIETERSZ KAM. 1675.

Fils de Pieter Gerritsz Kam, et frère de Gerrit Pietersz Kam, tous deux *plateelbackers*. Il se fit recevoir dans la Gilde de Saint-Luc le 15 juillet 1675. La confection de son chef-d'œuvre n'exigea pas moins de sept jours. Pour son admission, il jouit des privilèges attachés à sa situation de fils de Maître.

328. Mᴱˢˢᴱ AMERENSIE VAN KESSEL 1675.
A LA DOUBLE BURETTE.

Elle se fit recevoir, le 12 août 1675, *winkelhouster*, et reprit l'établissement de Samuel van Berrevelt (voir plus haut, page 48). Cet établissement était situé sur la *Langendijk*.

Bien qu'elle semble avoir exercé pendant un temps assez considérable, on ne connaît qu'un nombre fort restreint de pièces avec son monogramme. Quelques assiettes polychromes portant la marque que nous reproduisons à gauche se rencontrent dans diverses collections. Celle de la comtesse Bielke, à Sturefors (Suède), renferme plusieurs vases en forme de bouteilles ou de saladiers signés d'un monogramme (voir à droite) qui semble être ce même chiffre mal fait.

329. Mᴱ ARENDT COSIJN 1675.
A LA ROSE.

Appartenant à une famille bourgeoise de Delft, Arendt Cosijn épousa, le 10 mai 1671, Maria van der Houve (HL. n° 53). A cette époque, il habitait dans la *Choorstraat*. Le 12 août 1675, il fut admis dans la Gilde de Saint-Luc en qualité de Maître *plateelschilder*. La confection de son chef-d'œuvre lui avait demandé quatre jours. Il s'établit sur le côté occidental de l'*Oud Delft*, à l'enseigne de la Rose.

La fabrication de la rose est justement célèbre. Ses ouvrages décorés en camaïeu bleu peuvent être rangés parmi les plus remarquables qu'ait produits la céramique de Delft. Il est en effet peu de pièces qui soient plus délicatement exécutées et plus artistiquement décorées; exemple ce ravissant pot à bière, qui, après avoir été l'ornement de la collection Van Romondt, est aujourd'hui conservé au *Nederlansch Museum*. Cette pièce que nous reproduisons plus haut (fig. 36) porte la signature ci-contre, et, par l'analogie existant entre les figures qui la décorent et celles que nous voyons sur le magnifique violon de M. J. F. Loudon, nous n'hésitons pas à attribuer cette dernière pièce (voir planche IX) à la fabrique de la Rose.

Les pièces polychromes qu'a produites cette manufacture sont également fort remarquables. Elles montrent une grande richesse de décor, jointe à une grande élégance de formes. Les rouges, toutefois, en sont souvent un peu pâles et manquent de vigueur, mais le dessin est toujours correct et gracieux. Une bouteille de la collection de M. Frédéric Fétis, que nous donnons fig. 107, fait bien juger de ce genre de produits. Ces pièces polychromes sont également marquées du nom de la fabrique écrit en toutes lettres. C'est du moins cette marque que nous relevons sous la bouteille dont il vient d'être question, ainsi que sous un joli pot appartenant à M. Paul Sazerac à Angoulême, et sous une assiette de la collection Evenepoel, etc., etc.

La marque de la fabrique de la Rose n'est toutefois rien moins que régulière. Souvent elle consiste en un R tout simple, comme sous l'assiette polychrome de M. Patrice Salin, que nous reproduisons plus loin; d'autres fois, elle consiste dans un R entouré de



Fig 107. — Bouteille à dos plat, décor polychrome (fabrique de la Rose). (Collection de M. F. Fétis.)

points. Cette dernière marque se trouve le plus souvent sous de petits objets, des boîtes à thé, par exemple.

Enfin, un certain nombre de pièces sont marquées avec des roses affectant différentes formes, dont voici les principales :







La première provient d'un petit plat à fraises, à bords découpés, forme Louis XV,

décor en camaïeu bleu, motif chinois, lequel se trouvait dans la collection de M. Van den Kerkhove, artiste peintre à Bruges.

J'ai relevé la seconde sur une assiette polychrome, motif japonais, bleu avec des rouges et des ors abondants, et qui existe dans la collection de M. Paul Gasnault.

Enfin, la troisième, qui comporte le nom et l'emblème, a été copiée chez M. le comte de Liesville sur un petit plat octogone, décoré en camaïeu bleu, d'un travail très-délicat et d'une fort jolie pâte.

Le 17 septembre 1714, la manufacture de la Rose passa entre les mains d'Abraham van Dyck.

330. Me ALARDUS VAN KLEINHOVE. 1675.

Fils de Quiring Aldersz van Kleinhoven, alors syndic de la Corporation, et de Engeltgen Pieters van Oprust; il fut baptisé à la *Nieuwekerk*, à Delft, le 17 novembre 1654 (DB. nº 14). Le 31 mai 1682, il épousa Margarietha van den Berg, originaire d'Amsterdam. Il fut admis, le 9 septembre 1675, en qualité de Maître *plateelbacker*, dans la Gilde de Saint-Luc, et dispensé des épreuves.

Il succéda, sans doute, à son père et continua sa fabrication. Il paraît, du reste, avoir joui d'une grande considération dans sa ville natale, car il figura sur la liste des syndics de la Corporation de Saint-Luc en 1686, 1690 et 1691.

331. Me DIRCK VAN DER KEST. 1675.
A L'ENSEIGNE DU BATEAU.

Appartenant à une famille bourgeoise de Delft, il épousa, vers 1667, Anna Claes van der Linde, dont il eut trois fils (DB. nº 15). Il fut admis, le 30 décembre 1675, en qualité de Maître *plateelbacker*, dans la Gilde de Saint-Luc.

Le 21 mai 1696, il entra, en qualité de contre-maître, chez Reyer Hey, à l'enseigne du Romain (*in de Romeyn*). Il n'y resta pas longtemps, car, vers 1698, il succéda à Harmen Groothuisen comme propriétaire de la manufacture du Bateau (*in de boot*).

Il paraît avoir conservé cette position jusqu'au 14 mars 1707, époque à laquelle cet établissement passa entre les mains d'un jeune Maître *plateelschilder* Willem van Dale, qui s'était fait admettre le même jour dans la Gilde de Saint-Luc.

La fabrication de Dirck van der Kest se distingue surtout par la dureté du bleu qu'il emploie. Celui-ci prend des teintes presque noires qui le font facilement reconnaître. Dirck affectionnait, en outre, les motifs religieux, et la plupart des décors qu'il représenta sur ses assiettes ou sur ses plats sont empruntés à l'Évangile.

Le dessin, lui aussi, est brutal, naïf comme exécution et souvent peu soigné. Dans les petites pièces où ces défauts s'atténuent et où l'on trouve plus de soin et de recherche, on sent néanmoins qu'on n'a pas affaire à un artiste de premier ordre.

Parmi ces objets de petite dimension traités avec une habileté plus grande, nous devons citer une boîte à thé de forme carrée, avec l'histoire de Tobie. C'est une des meilleures pièces qu'ait produites van der Kest. Elle est signée

D.VK boot
1700

Si le dessin et l'ornementation sont généralement faibles, par contre la partie technique de ses produits est bien traitée. La couverte très-légèrement azurée est d'une grande pureté, et l'émail ne manque pas d'éclat.

Le 26 août 1686, Dirck fit admettre son fils, Nicolas van der Kest, dans la Gilde de Saint-Luc, en qualité de Maître *plateelbacker*.

332. CORNELIS ARYENS BLANCKERT. 1675. ET PIETER ARYENS HERBERCH.

Tous deux ils habitaient le *Langebreetsteeg*. Tous deux ils se marièrent le 26 mai 1675. Ils épousèrent les deux sœurs : le premier, Arijantge, et le second, Jannetje, l'une et l'autre fille d'Hendrick Boda, et le double acte de mariage nous apprend qu'ils étaient tous deux *plateelschilders* (HL. n° 55).

333. JASPER ET JOHANNES VAN DER SLUYS. 1675-1687.

Ils étaient frères. Le premier épousa, le 16 juin 1675, Cornelia van der Schuck. Le second épousa, le 15 juin 1687, Maria van Sprenkel. Tous deux sont qualifiés *plateelbackers*, par leur acte de mariage (HL. n°s 55 et 56).

334. JACOB ET JAN MACKA. 1675.

Le 15 septembre 1675, Jacob épousa Lysbeth Abrahams Boilau, et fut désigné dans l'acte de mariage comme *plateeldrayer*. Son frère Jan Macka fut également faïencier (HL. n° 55).

335. CORNELIS DE CREB. 1675.

Il demeurait dans la *Sint-Annastraat*. Le 29 septembre 1675, il épousa Liedewij Jacobs van Schellingshout, et se fit inscrire à l'état civil comme *plateelschilder* (HL. n° 55).

336. ALBREGT JANSZ VERSCHOUW. 1675.

Il habitait dans la *Heuytersteeg*. Le 3 novembre 1675, il épousa Marytge Dircks Yselstein. L'acte de mariage le désigne comme *plateelschilder* (HL. n° 55).

337. Mᴱ JACOBUS KOOL (ou Cool). 1676 A L'ENSEIGNE DE LA VIEILLE TÊTE DE MAURE.

Né à Delft, appartenant à une famille bourgeoise, il épousa en premières noces Gertruit van der Made, dont il eut plusieurs enfants (1669-1677, DB. n°s 5 et 15). Il fut admis, en qualité de Maître *plateelbacker*, le 20 avril 1676, et fit recevoir, le 22 avril 1697, son fils Willem Kool, dans la Gilde de Saint-Luc.

Antérieurement à cette dernière date, il avait figuré parmi les syndics de la Corporation, notamment dans les années 1689, 1693, 1694 et 1697.

Le 5 janvier 1714, il se faisait inscrire comme propriétaire de la manufacture de l'Ancienne Tête de Maure (*oude morjaans hooft*), fabrique importante, dans laquelle il succédait à Rochus Hoppestein. Il paraît être resté quelques années seulement à la tête de cet établissement.

Pendant son administration, la Tête de Maure conserva à ses produits le cachet qu'ils avaient eu jusque-là. La couverte demeura d'un beau blanc laiteux, et d'une pureté immaculée; l'émail resta transparent, mais friable; le biscuit toujours un peu épais;

le bleu affecta, comme par le passé, de belles teintes célestes; le dessin, par suite de la fluidité de l'engobe, se rida quelquefois et plus souvent s'accusa un peu flou. Malgré cette dernière circonstance, un certain nombre de pièces bien réussies peuvent compter parmi les plus beaux morceaux de la céramique delftoise.

Jacobus Kool renonça, comme marque de fabrique, à la Tête de Maure, qui était l'emblème de son prédécesseur. Les principales pièces de son temps, quand elles sont marquées, sont simplement signées de ses initiales. I K

Parmi les pièces portant cette signature, nous citerons un délicieux encrier décoré



Fig. 108. — Enseigne de la Tête de Maure, d'après un manuscrit conservé aux Archives de Delft.

en camaïeu bleu, et surmonté de deux petits lions tenant entre leurs pattes, l'un les armes de Delft, l'autre celles de Leyde; au dos se trouve un ravissant paysage, et, sur la face, les armes de la maison d'Orange entourées de la devise de la Jarretière, et cantonnées par ces deux mots: *Vÿva Oranie*

Devenu veuf, Jacobus Kool se remaria, le 19 mai 1715, avec Cornelia Willigen (HL. nº 61).

338. CORNELIS VAN HAMMEN. 1676.

Il habitait sur l'*Oosteynde*. Le 17 mai 1676, il épousa Anna Cornelis Beek, et prit, sur son acte de mariage, la qualité de *plateelschilder* (HL. nº 55).

339. Me NICOLAES DE WAERT. 1676.

Appartenant à une famille bourgeoise de Delft, il fut admis, le 18 mai 1676, en qualité de Maître *plateelbacker*, dans la Gilde de Saint-Luc.

Le 25 juillet 1689, il entra comme maître ouvrier (*meesterknegt*) chez Cornelis Hoelart, à l'enseigne du Sauvage (*in de wildeman*), y resta jusqu'au 28 mai 1691, et, à cette date, fut engagé chez Adrianus Kocksz, à l'enseigne de l'A grec (*grieks A*), pour remplir les mêmes fonctions.

340. JACOBUS BENJAMYNS VAN MALEN. 1676.

Le 25 mai 1676, il épousa Sara Dircs van Zuylen. Son acte de mariage nous apprend qu'il demeurait dans l'*Agterom*, et qu'il était *plateelbacker* (HL. nº 55).

341. JAN JANSZ VAN DER LUYT. 1676.

Le 14 juin 1676, il épousa Barber Caspers van Stakelbeeck. Sur l'acte de mariage, il est désigné comme *plateelschilder* (HL. n° 55).

342. JAN JOSUA DOIJ. 1676.

Le 15 novembre 1676, il épousa Baertje Jacob Buys, veuve de Jan Harmens. La mention matrimoniale nous apprend qu'à cette époque il demeurait dans la *Gasthuislaan*, et qu'il exerçait la profession de *plateeldrayer*. Plus tard (en 1703), il maria une de ses filles avec le *plateelschilder* Jan Braasen (HL. n°s 55 et 59).

343. PIETER HOPPESTEIN. 1677.

Les Hoppestein formèrent une importante famille de *plateelbackers*. Deux d'entre eux, Jacob Vemmers et Rochus, exploitèrent la fabrique de la Tête de Maure (voir à ces noms). Pieter, lui, nous est désigné comme *plateelbacker* par son acte de mariage avec Lysbeth Mogghee, veuve d'Adriaen Lucas van der Leek (24 mars 1677. HL. n° 55).

344. Me MYEGYEL VAN TORENBURG. 1677.

Appartenant à une famille bourgeoise de Delft, il se fit admettre, le 17 mai 1677, dans la Gilde de Saint-Luc en qualité de Maître ouvrier (*meesterknecht*), pour diriger l'établissement de la Griffe (*in de klauw*).

Le 15 janvier 1685, il renouvela son traité avec l'établissement et déclara, dans ce traité, avoir trois apprentis.

En 1697, le 17 juin, il entra à la fabrique connue sous le nom de *Posteleyne byl* (la Hache de porcelaine), comme contre-maître, pendant que son fils succédait à Huibrecht Brouwer comme *winckelhouder*.

Myegyel Hendricks van Torenburg eut quatre femmes : Willemtje Joris (1661. HL. n° 49), dont il eut plusieurs enfants (DB. n°s 15 et 5); Jannetje van Dyk (15 mai 1701. HL. n° 59), qui lui donna un fils en 1702 et mourut la même année; Neeltge Dircks Voorstad (1702. HL. n° 60). Enfin, arrivé à une vieillesse très-avancée, il n'hésita pas à convoler en quatrièmes noces, car nous trouvons sur les registres de l'état civil (HL. n° 62), à la date du 22 janvier 1724, la mention du mariage de Michiel van Torenburg, veuf, avec Neeltje Stuling. A cette époque, Myegyel habitait encore dans la *Gasthuislaan*.

345. LE FILS DE VAN STRAATEN (Me HENDRICK). 1677.

Fils de Maître, il fut admis, le 17 mai 1677, comme Maître *plateelbacker*, par la Gilde de Saint-Luc, et inscrit sous le nom du Fils de van Straaten.

L'absence des prénoms du récipiendaire est extraordinaire, mais elle s'explique dans une certaine mesure par ce fait que Jan van Straaten, son père, était, précisément cette année-là, au nombre des syndics de la Gilde.

Nous savons que Jan van Straaten avait eu trois fils, dont l'un mourut en bas âge. Les deux suivants étaient Hendrick, né en 1661, et Jacobus, né en 1666. Le présent acte d'admission ne peut donc s'appliquer qu'à l'aîné.

346. ABRAHAM ABRAHAMS OLIJN. 1677.

Il habitait sur la *Scheepmakery*. Le 13 juin 1677, il épousa Mayken Huybrechts, veuve d'Arij Jansz van der Burg. La mention matrimoniale le qualifie *plateeldrayer* (HL. n° 55).

347. SYMON MYSSE VAN DIEPEN. 1677.

Il logeait dans l'*Agterzack*. Le 13 juin 1677, il épousa Catharina Claes Outgelt. Dans l'acte de mariage, il est déclaré qu'il était *plateelbacker* (HL. n° 55).

348. DANIEL PIETERSZ VAN LEE. 1677.

Il habitait dans la *Voorstraat*. Le 11 septembre 1677, il épousa Marytge Hendrics van Thol, et sur son acte de mariage déclara qu'il était *plateeldrayer* (HL. n° 55).

349. MATHYS VAN TERTOLEN. 1677.

Sans doute parent de Tonis van Tertolen (voir à ce nom). Il habita dans la *Pieter-straat*, et, sur son acte de mariage avec Jannetge Isaacks Evenraadt, il fut qualifié *plateelschilder* (4 décembre 1677. HL. n° 55).

350. JACOBUS DE HEUS. 1678.

Il habitait dans la *Vlamingstraat*. Le 12 février 1678, il épousa Marytge Philps van Dyck, et déclara sa profession *plateelschilder* (HL. n° 55).

351. DIRCK CLAESZ VAN DER BY. 1678.

Le 13 mars 1678, il épousa Neeltge Jacobs Schout. Son acte de mariage le qualifie *plateelschilder*, et nous apprend qu'il demeurait en dehors de la *Ketelpoort* (HL. n° 55).

352. JAN PIETERSZ VAN GASSEL. 1678.

Il demeurait *Verwersdyck*. Le 27 mars 1678, il épousa Maria Vlamenthyn, veuve de Louis Gerrits Teljeer, et se fit inscrire à l'état civil avec le titre de *plateelbacker* (HL. n° 55).

353. SACHARIAS JANSZ SACHARIAS. 1678.

Son acte de mariage avec Aeltje Jans van der Sanden nous apprend qu'il demeurait dans la *Nieuvedoelstraat*, et qu'il était *plateelschilder* (HL. n° 56, 29 mai 1678).

354. Mᵉ SIMON (ou Cimon) MES. 1679.
A L'ENSEIGNE DU CERF.

Fils du *plateelbacker* Joris Mesch et de Judith Philips. Il fut baptisé à la *Nieuwekerk*, le 7 décembre 1659, et tenu sur les fonts par son oncle, le notaire Simon Mesch. En 1679,

à l'âge de vingt ans, il essaya de se faire recevoir Maître *plateelbacker*, mais n'y réussit pas, sans doute faute d'apprentissage, et la mention fut rayée quelque temps après. Le 31 mars 1691, à la mort de son père, il se fit admettre comme *winckelhouder*. Il engagea, le même jour, Jan van der Laen (voir au nom de Barbara Rottewel), pour diriger la fabrique que lui laissait son père, et qui portait l'enseigne du Cerf. Enfin, le 1er janvier 1693, s'étant fait recevoir Maître, il put se passer du concours de Jan van der Laen, qui retourna chez Barbara Rottewel.

Simon Mes conserva à la fabrication du Cerf le caractère que son père lui avait imprimé (voir page 244). Il conserva également la marque de fabrique. On a de lui un certain nombre de pièces élégantes et ingénieuses. Je citerai entre autres une jolie corbeille appartenant à M. P. Gasnault (voir fig. 109),qui porte la marque du Cerf et paraît être

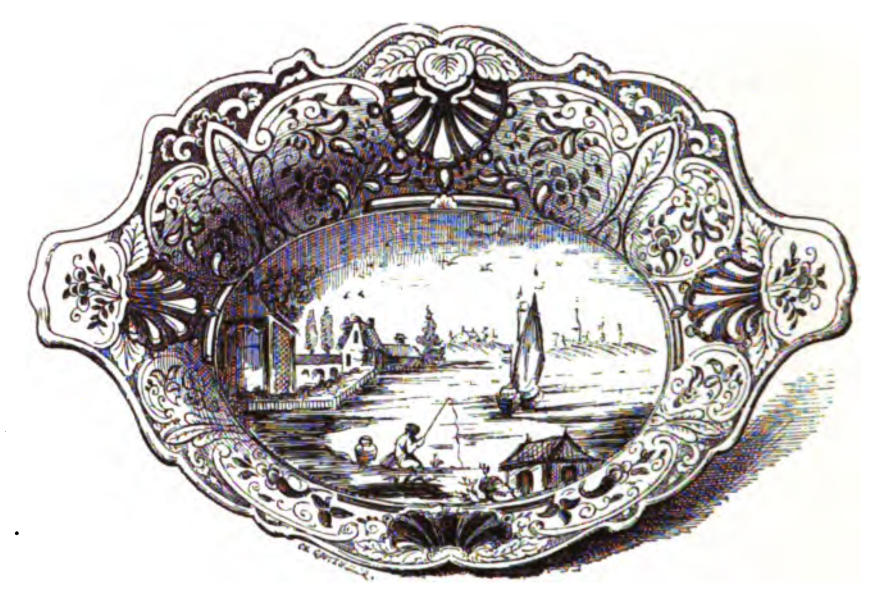


Fig. 109. — Corbeille décorée en camaïeu bleu. (Fabrication de Simon Mes.) (Collection de M. P. Gasnault.

de son temps. Il donna, en outre, à sa production un développement considérable. Estimé par ses collègues, il fut en 1687-1688 et 1698-1699 élevé à la dignité de syndic.

Il avait épousé, le 25 octobre 1691, une jeune fille de Flessingue, Adriana van Berkel (HL. n° 57); il en eut plusieurs enfants, notamment un fils, qui porta son prénom, et qu'il fit recevoir Maître, le 23 septembre 1709. Ce fils lui succéda le 6 mars 1713.

355 PIETER POTJE. 1679.

Le 8 mai 1679, il épousa Marya Waddinghshoeck. Son acte de mariage (HL. n° 55) le désigne comme *plateeldrayer*.

356. JACOB FRANS VAN DEN BOSCH. 1679.

Sur l'acte de son mariage avec Marytge Abrahams van Dyck, il est inscrit comme *plateelbacker*, et habitant la *Ketelstraat* (HL. n° 55, 21 mai 1679).

357. JOANNES SAS. 1679.

Le 8 août 1679, il épousa Machtelt Gast. Devenu veuf, il se remaria le 6 novembre 1687 avec Maria Jacobs van Haestert. Ces deux mentions le qualifient *plateeldrayer* (HL. nos 55 et 57).

358. JAN DIRCKSZ BROUWER. 1679.

Le 20 septembre 1679, il épousa Huychje Theunis, et son acte de mariage le qualifie *plateelbacker* (HL. n° 55).

359. Me DIRCK JANSZ VAN SCHIE. 1679.

D: V: schie
1729

Appartenant à une famille bourgeoise de Delft, il fut admis, le 31 octobre 1679, comme Maître *plateelbacker*, dans la Gilde de Saint-Luc. Il épousa en premières noces Maria Joosten van Dyck (1665, HL. n° 51); devenu veuf, il se remaria avec Elisabeth Leeuwenhoek, dont il eut plusieurs enfants (1692, 1694, DB. n° 16). On lui attribue communément la fabrication de ces pots au lait un peu massifs, et décorés en camaïeu bleu, dans le goût de celui que nous reproduisons fig. 83 et 84. Un de ces vases appartenant à M. Colson de Bruxelles porte la signature ci-dessus.

360. Me MACKIEL LOQUEFIERS VAN RYSBORGH. 1679.
A L'ENSEIGNE DU ROMAIN.

Fils de Jan Loquefier, le Maître *plateelbacker*, et d'Engeltje Koerten, il fut baptisé à Delft le 20 décembre 1629. Le 16 novembre 1652, il épousa Lysbeth Jansz de Visch (HL. n° 45), dont il eut un fils (8 avril 1653). Devenu veuf, il épousa en secondes noces, le 31 octobre 1658 (HL. n° 41), Tryntgen Cornelis, dont il eut deux enfants (1659-1660). Le 2 octobre 1679, il fut admis dans la Gilde de Saint-Luc en qualité de *winceklhouder* et succéda à Martinus Gouda, comme propriétaire de la fabrique à l'enseigne du Romain. Le même jour, il passa un contrat avec Samuel van Berevelt, pour que celui-ci affranchît et dirigeât son établissement.

Il paraît avoir continué la marque et la fabrication de son prédécesseur, qui, du reste, semble être resté quelque temps associé avec lui; car c'est Martinus qui opéra, en 1680, le dépôt de la marque de fabrique.

En 1696, l'établissement du Romain passa aux mains de Reyer Hey.

361. LIEVE VAN DAALEN. 1679.

Par son acte de mariage, passé le 5 novembre 1679, avec Magrieta Alenson, nous savons qu'il habita dans l'*Achterzack*, et qu'il fut *plateeldrayer* (HL. n° 55).

362. JOHANNES SMIDT. 1679.

L'acte de son mariage avec Annetje Daniels van der Kil, veuve de Jaspers Spit, nous apprend qu'il était *plateelbacker* (23 décembre 1679, HL. n° 55).

363. Mᴱ HUIBRECHT BROUWER. 1679.
A L'ENSEIGNE DE LA HACHE DE PORCELAINE.

Appartenant à une famille bourgeoise, il se fit inscrire sur les registres de la Corporation de Saint-Luc en qualité de ***winckelhouder***, le 27 décembre 1679, et s'établit à l'enseigne de la Hache de porcelaine (***de posteleijne bijl***). Pour diriger son établissement et l'affranchir, il passa, le même jour, un contrat avec Jacob Aldersz, qui entra chez lui en qualité de ***meesterknecht***.

Le 26 août 1686, il se fit, à son tour, recevoir comme Maître ***plateelbacker***. Le 17 juin 1697, il céda sa fabrique à Joris van Torenburg.

Huibrecht Brouwer figura au nombre des syndics de la Corporation, pendant les années 1692 et 1693. Nous savons en outre que le 18 mars 1696, veuf de sa première femme, il se remaria avec Esge Pieters Beuckelshoek, veuve de Mathys Zwanenburg.

Sa fabrique était située dans l'avenue de l'Hôpital ***(Gasthuyslaan)***. Ses produits sont bien connus et des plus variés. On peut dire qu'il y en a de toutes sortes et de toutes qualités. Généralement, ils sont d'une belle matière, avec un biscuit un peu lourd, mais l'émail est brillant et les couleurs sont vives; la marque qui figure grossièrement une hache fut conservée par les successeurs. Elle est généralement dessinée en bleu. Sur certaines pièces polychromes, on la rencontre tracée au violet de manganèse.



Fig. 110. — Enseigne de l'ancienne fabrique de la Hache de porcelaine. d'après un manuscrit conservé aux Archives de Delft.

364. Mᴱ ROCHUS JACOBS HOPPESTEIN. 1680.
A LA VIEILLE TÊTE DE MAURE.

Fils de Jacob Wemmers Hoppestein et de Jannetje Claes van Straaten; il fut admis comme Maître ***plateelschilder*** par la Gilde de Saint-Luc, le 18 mars 1680, après avoir subi ses épreuves (***sijn prouf van plateelschilderen***).

Il succéda à son père comme propriétaire de la manufacture ayant pour enseigne a la Vieille Tête de Maure (*oude moriaans hooft*), qu'il dirigea jusqu'au 5 janvier 1714, époque à laquelle cet établissement passa entre les mains de Jacobus Kool.

Il conserva à sa fabrication le cachet si remarquable qu'elle avait déjà du temps de

son père. La pâte resta tendre, la couverte demeura d'une blancheur et d'une pureté admirables, l'émail garda cette friabilité qui est un des signes distinctifs de cette intéressante production.

Dans ses pièces décorées au camaïeu bleu, il employa également le bleu céleste qui avait si bien réussi à ses prédécesseurs. Mais dans certains ouvrages, il essaya de leur adjoindre des rouges grand feu et des dorures qui ne réussirent qu'à moitié.

On ne possède qu'un très-petit nombre de morceaux de Rochus Hoppestein qui portent sa marque. Celle-ci était fort compliquée, et consistait en une tête de Maure peinte au bleu grand feu, et ses initiales au-dessous, formant monogramme, tantôt en rouge, tantôt en bleu.



La signature ci-contre a été recueillie sur un joli broc à anse, décor polychrome (bleu, rouge, jaune brun, vert pâle et or), appartenant à la collection Loudon.

RS rouge.

Un autre broc à décor polychrome, de la collection Evenepoel, porte également la signature que nous donnons plus haut.

Peu après s'être établi, Rochus Jacobs Hoppestein avait épousé Aaltje Lansveld', et en avait eu deux enfants : Adriaen, né en 1688, et Joanna, née en 1692 (DB. n° 6).

365. JOHANNES CORNELIS VAN DER LELY. 1680.

Il habitait dans la *Gasthuislaan.* Le 5 mai 1680, il épousa Annetge Heyndrix van Loon. Son acte de mariage le désigne comme *plateeldrayer* (HL. n° 55).

366. WILLEM PIETERS DEN HENGST. 1680.

Le 21 juillet 1680, il épousa Hillitge Pieters, et, sur son acte de mariage (HL. n° 55), il déclara être *plateeldrayer* et habiter sur l'*Achterom,* dans le cul-de-sac du Jambon.

367. ISAAC VAN HAESTE. 1680.

En juillet 1680, il épousa Alitta Sanders, de Rotterdam. L'acte de mariage (HL. n° 55) nous apprend qu'il exerçait la profession de *plateelschilder.*

368. Mᵉ CORNELIS VAN DER PLANCK ou PLANCKMAN. 1680.

Appartenant à une famille bourgeoise, il fut admis, le 2 septembre 1680, en qualité de *plateelbacker* dans la Gilde de Saint-Luc. Le 6 avril 1659, il avait épousé Engeltge Claes van der Linde (HL. n° 41), et s'était trouvé devenir ainsi le beau-frère de Dirk van der Kest, chez lequel il paraît avoir travaillé. De son mariage naquirent deux enfants, Niclaes en 1659, et Lysbet en 1663 (DB. n° 15). Cette dernière épousa, en 1686, le *plateelbacker* Johannes Gaal. Devenu veuf, Cornelis s'était remarié, le 2 octobre 1672, avec Maritge Jans, veuve de Michiel de Zoete (HL. n° 53).

369. ISAAC BATTE. 1680.

Il habitait dans la *Cromstraatsteeg.* Le 8 septembre 1680, il épousa Annetje Domines. L'acte de mariage (HL. n° 55) le désigne comme *plateelbacker.*

370. PIETER VERSCHUIRE. 1680.

Il habitait sur le *Brabantsche Turfmarct*. Le 1er décembre 1680, il épousa Alitta Molenaert, et l'acte de mariage le désigne comme *plateelschilder* (HL. n° 55).

371. CORNELIS DE HEIDE. 1680.

Le 1er décembré 1680, il épousa Helena Pieters. Il habitait alors sur la *Verwersdyck*, et son acte de mariage le qualifie *plateelbacker* (HL. n° 55).

372. CORNELIS THOMAS PORRY. 1680.

Le 25 décembre 1680, il épousa Neeltje Harmens Juweel, et prit, sur l'acte de mariage, la qualité de *plateelbacker*. Il habitait la *Nieuwelangendyck* (HL. n° 55).

373. CORNELIS SARTLOUP. 1680.

Il épousa Sara Monders, le 29 décembre 1580, et déclara à l'état civil la profession de *plateelschilder* (HL. n° 55). Il habitait alors sur le *Rietvelt*.

374. JACOB LEENDERTS VAN RYSSELBERCH. 1681.

Le 4 janvier 1681, il épousa Barber Isaacks de Heer. Son acte de mariage (HL. n° 55) nous apprend qu'il habitait dans la *Molsteeg* et qu'il était *plateelbacker*.

375. JACOB ROTSHOEK. 1681.

Il habitait la *Doelstraat*. Le 13 février 1681, il épousa Johanna Frans de Wassenaer. Sur son acte de mariage, il est qualifié *plateelschilder* (HL. n° 55).

376. HENDRICK VAN FLISTEN. 1681.

Il épousa, le 16 mars 1681, Eva Adams Marcellis. L'acte de mariage (HL. n° 55) nous apprend qu'il exerçait la profession de *plateelbacker* et demeurait sur le *Lakengracht*.

377. ALBREGT LEENDERTS VAN SCHIE. 1681.

Il demeurait dans l'*Achterzack*. Il épousa, le 4 mai 1681, Aeltge van Wassenberch. La mention matrimoniale le désigne comme *plateelbacker* (HL. n° 55). La famille VAN SCHIE a fourni un certain nombre de membres à la corporation des faïenciers.

378. CORNELIS CORNELIS PALM. 1681.

Il demeurait dans la *Pieterstraat*. Le 11 mai 1681, il épousa Annetge Gerrits Kerbel, et prit, sur son acte de mariage, la qualité de *plateeldrayer* (HL. n° 55).

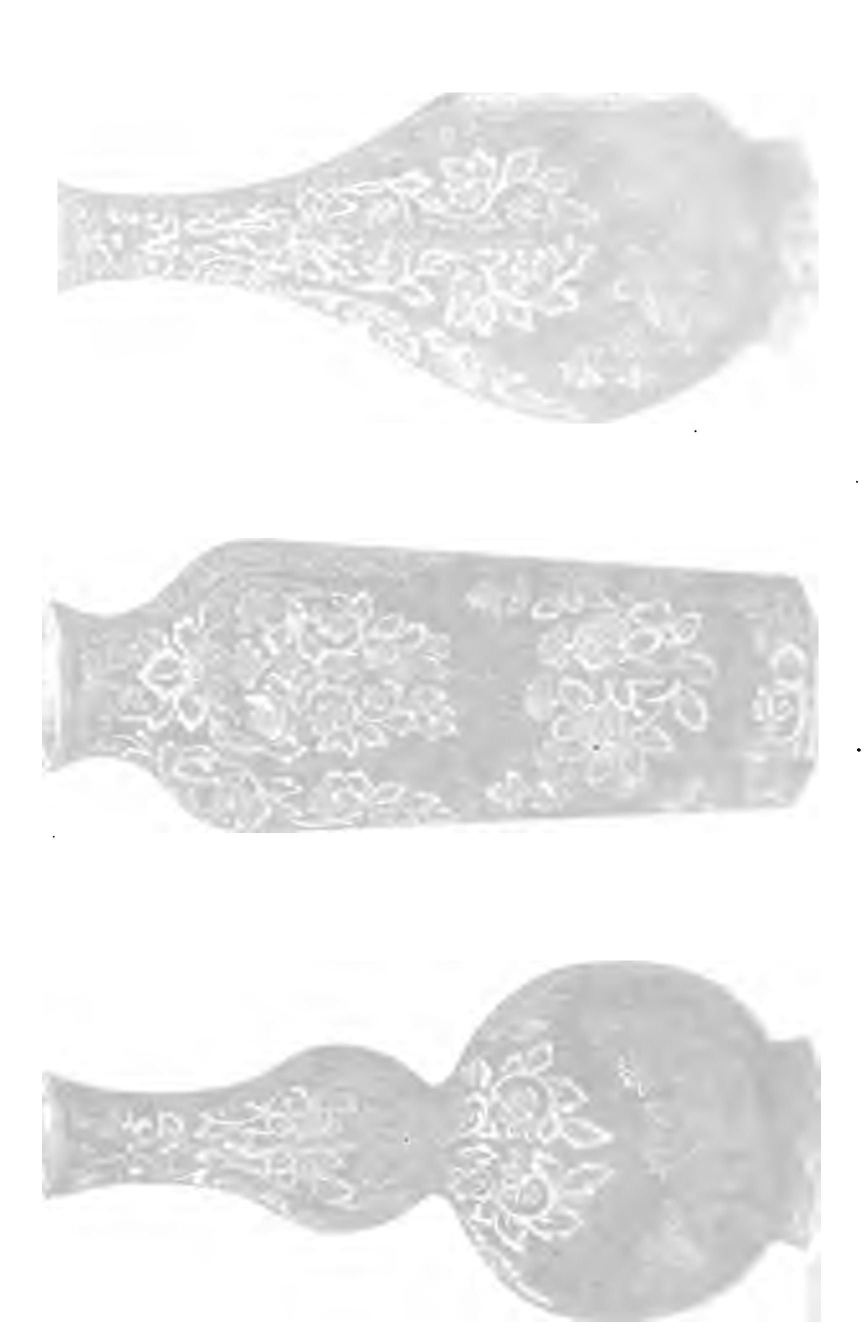




Planche XVIII. — Garniture de cinq pièces polychromes sur fond noir à réserves, par Adriaen Pynacker.
Appartenant à MM. Terme et Armand Fallise, à Liége.

379. JACOBUS ARENTSZ OVERSCHIE. 1681.

Il logeait sur l'*Oud-Delft*. Le 11 mai 1681, il épousa Willemina Pieters Vermeulen, et prit, sur l'acte de mariage, la qualité de *plateelbacker* (HL. n° 55).

380. JOHANNES PHILIPPS BOESJE. 1681.

Il habitait sur la *Verwersdyck*. Le 25 mai 1681, il épousa Cornelia Jacobs van Os, et prit, sur l'acte matrimonial, la qualité de *plateelschilder* (HL. n° 55).

381. DIRCK PHILIPS VAN DER WINCKEL. 1681.

Il habitait dans la *Gasthuislaan*. Le 15 juin 1681, il épousa Catharina Huygens van der Burch et déclara qu'il était *plateeldrayer* (HL. n° 55).

382. STOFFEL DIRCKSZ VAN DYCK. 1681.

Il appartenait à cette famille VAN DYCK qui fournit un grand nombre de *plateelbackers* à Delft, et dont le plus célèbre, ABRAHAM, dirigea la fabrique de la ROSE. La profession de STOFFEL nous est révélée par son mariage avec Jannetje Claes van der Schaets (HL. n° 55. 28 juin 1681).

383. CHRISTIAEN VAN DUYST. 1681.

Le 6 juillet 1681, il épousa Hubertge Jans van de Riviere. Son acte de mariage lui donne pour profession *plateelschilder* (HL. n° 55).

384. PIETER JACOBS PAREE. 1681.

Il habitait dans l'*Agterom*. Le 8 novembre 1681, il épousa Maria Jacobs Verburg. L'acte de mariage (HL. n° 55) le qualifie *plateelschilder*. Ne pas confondre ce Pieter PAREE avec son homonyme de 1764 (voir à cette date).

385. TJERCK JANSZ. 1681.

Il habitait dans l'*Achterzack*. Le 16 novembre 1681, il épousa Annetje Gerritz Schoute. Son acte de mariage (HL. 55) nous apprend qu'il était *plateelschilder*.

386. PIETER PIETERSZ LOVER. 1681.

Le 7 décembre 1681, il épousa Maartje Goverts van der Slacht. Son acte de mariage (HL. n° 55) le qualifie *plateelschilder*.

387. HENDRICK VAN CLAVEREN. 1681.

Il épousa Annetje Joris. L'acte de mariage (7 décembre 1681, HL. n° 55) nous apprend qu'il demeurait dans la *Pieterstraat*, et qu'il était *plateeldrayer*.

388. CORNELIS ZOUTENDYCK. 1681.

Il était domicilié sur le *Rietvelt.* Le 28 décembre 1681, il épousa Cryntje Theunis Stolck. L'acte de mariage (HL. nº 55) le qualifie *plateeldrayer.*

389. Mᴱ CORNELIS WILLEMS HOELAERT OU VAN DEN HOELLART. 1682.

A L'ENSEIGNE DU SAUVAGE.

Originaire de Rotterdam, il se fit inscrire, le 16 mars 1682, dans la Gilde de Saint-Luc, comme *Winckelhouder*, et s'établit à l'enseigne du SAUVAGE (*de Wildeman*).

Le 8 juin 1683, il engagea PIETER WAALPOT en qualité de maître ouvrier, et celui-ci demeura au SAUVAGE jusqu'au 25 juillet 1689, époque à laquelle il fut remplacé par NICOLAS DE WAERT.

Le 15 octobre 1691, CORNELIS VAN DEN HOELLAERT, qui s'était séparé depuis le mois de mai de son second contre-maître, engagea ISAAK SOUBRE qui fut remplacé, le 30 janvier 1696, par ADRIAEN PYNACKER, et celui-ci resta chez HOELLART jusqu'en 1707, époque à laquelle il céda son emploi à JOHANNES DE MILDE.

A l'époque de son arrivée à Delft, CORNELIS épousa Quirina Sebastiaans van Kuyk (23 novembre 1681. HL. nº 55), dont il eut deux enfants : Willem en 1682, et Catharina en 1689 (DB. nºˢ 5 et 6). Devenu veuf, il se remaria, le 25 février 1719, avec Geertruyd van Pothoven, née à Heusden, et habitant à cette époque à Amsterdam.

390. HENDRICK VAN NOORDEN. 1682.

Fils d'ABRAHAM VAN NOORDEN, il travailla chez son père, où il exerçait la profession de *plateelschilder*, quand, le 18 mars 1682, il épousa Maria Willems Smettings (HL. nº 56).

391. CLAES STEVENS REGIER. 1682.

Son domicile était dans la *Broerhuis.* Le 29 mars 1682, il épousa Christina Claes van Luik, et déclara à l'état civil la profession de *plateelschilder* (HL. nº 56).

392. MATHYS RAVESTEYN. 1682.

La mention de son mariage avec Hester Wittenhorst lui donne la qualité de *plateeldrayer* (3 mai 1682, HL. nº 56).

393. JAN GOVERTSZ VAN VENENDAEL. 1682.

Le 31 mai 1682, il épousa Tryntje Frans Rous. Par son acte de mariage (HL. nº 56), nous savons qu'il logeait dans la *Vlamingstraet*, et qu'il était *plateelschilder*.

394. LOUWYS VAN DEN BLOCK. 1682.

Il épousa Cniertje Jaspers. Et son acte de mariage (14 juin 1682, HL. nº 56) nous révèle sa profession de *plateelschilder* (HL. nº 56).

395. JAN JANSZ VAN DER BLY. 1682.

Il habitait la *Doornickstraat*. Le 14 juin 1682, il épousa Helena Leenderts van Ruiven et déclara qu'il exerçait la profession de *plateelschilder* (HL. n° 56).

396. HENDRICK ANTONIS VAN VELSE. 1682.

Il demeurait sur le *Rietvelt*. Le 14 juin 1682, il épousa Maria Teunis Zoutendijck, et déclara à l'état civil la profession de *plateelschilder* (HL. n° 56).

397. GERRIT VAN DER DOL. 1682.

Il habitait la *Geerwegt*. Le 14 juin 1682, il épousa Pieternella Jans van der Hop, et déclara à l'état civil la profession de *plateelschilder* (HL. n° 56).

398. FREDERICK JANSZ CRIEKELIOEN. 1682.

Fils du *plateelschilder* Jan Frederickx Kriekelioen, il habita sur l'*Oosteinde*, et se maria, le 14 juin 1682, avec Clara Woutersz Boorne. Son acte de mariage le désigne comme *plateeldrayer* (HL. n° 56).

399. JAN HENDRICKS VAN GOOCH. 1682.

Probablement fils de Hendrick Maerselis van Gooch (voir à ce nom), il épousa, le 4 octobre 1682, Maria Maertens van Duyn. L'acte de mariage (HL. n° 56) nous apprend qu'il habitait la *Gasthuislaan*, et qu'il était *plateelschilder*.

400. MARTEN ARIENSZ. 1682.

Il était originaire de Nimègue. Le 4 octobre 1682, il épousa Magdalentge Gerrit van der Mars. Il déclara à l'état civil la profession de *plateelschilder* (HL. n° 56).

401. JACOBUS LOOR. 1682.

L'acte de son mariage avec Juliane van Lee, en date du 18 octobre 1682, nous apprend qu'il habitait sur l'*Harmencocxlaen*, et qu'il était *plateelschilder* (HL. n° 56).

402. WILLEM HENDRICKS. 1682.

Il était originaire de Bruges. Le 8 novembre 1682, il épousa Cristina Ariens van Swetheul. Il déclara qu'il était *plateeldrayer*, et habitait sur l'*Oud Delft* (HL. n° 56).

403. JACOB CORNELIS VAN DER VALK. 1682.

Le 8 novembre 1682, il épousa Pleuntje Ariens van der Meer, fille du Maître *plateelbacker* Arij van der Meer. Il habitait alors sur l'*Achterom*, et il exerçait la profession de *plateeldrayer* (HL. n° 56). Il paraît avoir travaillé constamment chez son beau-père.

404. CORNELIS ARIENS BRUGMAN. 1682.

Le 8 novembre 1682, il épousa Gertruid Claes van Soelen, et déclara à l'état civil sa profession de *plateelbacker* (HL. nº 56).

405. ISAAC CLEMENS VAN DEN BERCH. 1682.

Le 6 décembre 1682, il épousa Christina Cornelis Misdach. Devenu veuf, il se remaria, le 20 décembre 1685, avec Maria Jans de Rotterdam. Les deux mentions matrimoniales le qualifient *plateelschilder*.

406. ARIJ PIETERS BRES. 1682.

Il habitait sur l'*Oosteinde*. Le 6 décembre 1682, il épousa Barbara Willems van Bloemendal. L'acte de mariage le désigne comme *plateelschilder* (HL. nº 56).

407. JACOB MEERKERK. 1683.

L'acte de son mariage avec Annetje Goese, en date du 28 février 1683, nous apprend qu'il habitait la *Molestraat*, et qu'il exerçait la profession de *plateelbacker* (HL. nº 56).

408. PIETER PIETERSZ VAN DUIVE. 1683.

Il habitait la *Gasthuislaan* . Le 28 mars 1683, il épousa Maria Leenderts van der Dauw, veuve d'Abraham Daniels de Boute, et sur l'acte matrimonial (LH. nº 56) il fut inscrit comme *plateelbacker*.

409. Mᴱ GYSBERTUS VAN VEEN. 1683.

Fils de Jacob van Veen, il se fit inscrire, le 8 juin 1683, sur les registres de la Gilde de Saint-Luc, en qualité de *winckelhouder*, et comme succédant à son père. Le 27 mai 1692, il se faisait recevoir Maître *plateelbacker*.

410. Mᴱ CLAES DIRCKSZ ET CORNELIS HARLEUS. 1683.

Appartenant à une famille bourgeoise de Delft, Claes Harleus fut admis, le 8 juin 1683, en qualité de Maître (*plateeldrayer*). Il entra chez Harmen Groothuisen pour diriger son établissement à l'enseigne du Bateau (*de boot*). Le 16 juillet 1667, il avait épousé Pietertje Jans van Esterwel (HL. nº 51).

A la même époque, son frère, Cornelis Dircksz Harleus, exerçait la profession de *plateeldrayer*. Le 2 décembre 1674, il épousa Catharina Gerrits van Veenendaal (HL. nº 53).

411. Mᴱ PIETER WAELPOOT. 1683.

Fils de maître Pieter Waelpoth, maître de l'école française (*franscheschoolmᵉ*) à Rotterdam, et de Petronella Stangerus (HL. nº 41). Pieter fut admis, le 8 juin 1683, en qualité de maître *plateelschilder*, par la Gilde de Saint-Luc, et entra chez C. van den

HOELART, à l'enseigne du SAUVAGE (*de Wildeman*), pour affranchir et diriger sa fabrique. Il resta dans cet établissement jusqu'au 25 juillet 1689, époque à laquelle il fut remplacé par NICOLAES DE WAERT.

Le 18 septembre 1690, il entra chez THÉODORE WITSENBURG pour l'aider à diriger, en qualité de contre-maître, la *porceleynbakkerij* (*sic*) que celui-ci exploitait à l'enseigne de l'ÉTOILE (*in de Star*).

En 1672, PIETER avait épousé Anna van Lee, dont il eut sept enfants (1673-1704. DB. n°s 15, 16 et 5).

412. MOISES ARONS PALMENTIER. 1683.

Le 13 juin 1683, il épousa Lyntge van der Linde, et l'état civil nous apprend (HL. n° 56) qu'il était *plateeldrayer*, et qu'il habitait la *Broerhuissteeg*.

413. ELIAS LEENDERTSZ VAN DER HOEK. 1683.

Il logeait sur l'*Oosteinde*. Le 4 juillet 1683, il épousa Annetje Cornelia Bonser, et prit sur l'acte de mariage la qualité de *plateelschilder* (HL. n° 56).

414. THOMAS PLEUNIS COSTER. 1683.

Le 25 juillet 1683, il épousa Catharina Dircxsz Rostoeck. Son acte de mariage (HL. n° 56) nous apprend qu'il était *plateeldrayer*, et demeurait dans l'*Oude Doelstraat*.

415. ABRAHAM ABRAHAMS SWAENSHALS. 1683.

Il habitait dans l'*Oude Doelstraat*. Le 1er août 1683, il épousa Helena Pieters de Swart. L'acte de mariage le désigne comme *plateelschilder* (HL. n° 56).

416. Me JOHANNES GROEN. 1683.

Fils du potier Jacob Pieters Groen et d'Ariaentje Cornelis; il épousa, vers 1668, Annetje Stevens, dont il eut un fils, Pieter, qui fut baptisé à la vieille église, le 20 juillet 1670 (DB. n° 5). En 1683, le 6 septembre, il fut admis en qualité de Maître *plateelbacker* par la Gilde de Saint-Luc, et déclara vouloir exercer sa profession à Delfshaven. Il revint à Delft en 1699, et se fit inscrire en qualité de contre-maître, pour diriger l'établissement de BARTOLOMEEST VAN DER KLOOT, avec lequel il signa un engagement le 28 mai de cette année.

Pendant son séjour à Delfshaven, il fabriqua quelques pièces assez originales, qu'il signa. On lui attribue une petite statuette polychrome de la collection du docteur Mandl, qui porte le monogramme ci-contre. Cette statuette a la tête mobile. La pâte en est fine, l'émail est brillant, mais les couleurs laissent à désirer.

417. Me LEENDER BOERSE. 1683.

Il était étranger. Le 13 septembre 1683, il fut admis en qualité de Maître *plateelschilder* par la Gilde de Saint-Luc. Il épousa Heinderina Berck, dont il eut un fils qui fut bap-

tisé, le 19 juillet 1696, à la *Nieuwekerk* (DB. n° 16), et qui reçut le prénom de Dirk.

Les registres de l'état civil nous signalent deux autres membres de la même famille qui furent également *plateelbackers :* Abraham, marié en 1674 (HL. n° 53), et un autre Leendert, qui épousa, en 1692, Suzanna van Esselstein.

418. ADRIAEN VAN DER HEST. 1683.

Il habita à la *Nieuwe-Langendyck.* Le 3 octobre 1683, il épousa Adriana van Ysselsteyn, et, sur l'acte de mariage, il fut mentionné comme *plateelschilder* (HL. n° 56).

419. JACOB ABRAHAMS VAN AMERE. 1683.

Il habitait sur le *Zuiteynde,* en dehors de la *Ketelpoort.* Le 10 octobre 1683, il épousa Ariaentje Jans van Maelen. L'acte de mariage le qualifie *plateelschilder* (HL. n° 56).

420. CORSTIAEN PIETERSZ VAN CRANENBURCH. 1683.

Il habitait la *Vlamingstraat.* Le 31 octobre 1683, il épousa Sophia Hendricks van Gysen, et prit, sur son acte de mariage, la qualité de *plateelschilder* (HL. n° 56).

421. CORNELIS DIRCKS VAN HUYS. 1683.

Il habitait sur l'*Oosteynde.* Le 31 octobre 1683, il épousa Grietje Claes van der Breet. Son acte de mariage le désigne comme *plateeldrayer* (HL. n° 56).

422. ABRAHAM MYLE. 1683.

Il habitait la *Broerhuis.* Le 7 novembre 1683, il épousa Volckye Molyn. L'acte de mariage lui donne la qualité de *plateelschilder* (HL. n° 56).

423. EVERT VAN DONGE. 1683.

Le 7 novembre 1683, il épousa Pieternella Goet et déclara qu'il exerçait la profession de *plateelschilder* (HL. n° 56). A cette époque, il habitait dans la *Molsteeg.*

424. JACOBUS GODYN. 1684.

Il habitait l'*Harmencocxlaen.* Le 4 avril 1684, il épousa Catharina Davids de Croy, et prit, sur l'acte de mariage, la qualité de *plateelschilder* (HL. n° 56).

425. ARENDT VAN DER VOORM. 1684.

Il épousa, le 18 juin 1684, Grietje Jans de Vries, veuve de Frans de Byn. L'acte de mariage le désigne comme étant *plateeldrayer.* A cette époque, il habitait la *Pieterstraat* (HL. n° 56).

426. JOHANNES FEROTE. 1685.

Le 4 mars 1685, il épousa Anna van Lee. L'acte de mariage (HL. n° 56) nous apprend qu'il demeurait dans l'*Harmencocxlaen,* et qu'il exerçait la profession de *plateeldrayer.*

427. POUWELS VAN DER HELM. 1685.

Il habitait dans le cul-de-sac de la *Blauw Comanspoort*. Le 13 mai 1685, il épousa Lysbeth Jans Persoon, et l'acte de mariage (HL. n° 56) le désigne comme *plateelschilder*.

428. ADRIAEN JACOBS VAN DUYN. 1685.

Frère de WILLEM VAN DUYN, le 17 juin 1685, il épousa Ariaentje Jacobs van der Storm, et prit, sur son acte de mariage, la qualité de *platcelschilder* (HL. n° 56).

429. ABRAHAM ABRAHAMS VAN DE VIJVER. 1685.

Il habitait sur la *Gasthuislaen*. Le 17 juin 1685, il épousa Suzanna Pieters van Oortegen. La mention matrimoniale (HL. n° 56) lui donne le titre de *plateeldrayer*.

430. GERRIT RYCKE VAN DER VLIET. 1685.

Le 26 août 1685, il épousa Maria Pieters van der Bolck. Son acte de mariage (HL. n° 56) nous apprend qu'il était *plateeldrayer* et logeait sur la *Nieuwe-Langendyck*.

431. ANDRIES ABRAHAMS MINNENDONCK. 1685.

Il habitait sur l'*Achterom*. Le 28 octobre 1685, il épousa Magdaleentge Samuels, et son acte de mariage lui donne la qualité de *plateelschilder* (HL. n° 56).

432. MATHYS CORNELIS GILLIS. 1685.

Il habitait dans la *Cruysstraet*. Le 2 décembre 1685, il épousa Maria Cornelis Palm, veuve de Willem Saastert. Sur les registres de l'état civil (HL. n° 56), MATHYS est qualifié *plateelbacker*.

433. ARY WILLEMS TOESLAGER. 1685.

Il épousa, le 5 décembre 1685, Geertruid Reisberch, et déclara qu'il exerçait la profession de *plateelschilder*. Il habitait la *Nieuwe-Langendyck* (HL. n° 56).

434. EVERT VAN BANCKE. 1686.

Son domicile était sur l'*Achterom*. Le 20 janvier 1686, il épousa Geertruid Willems, et sur son acte de mariage déclara la profession de *plateeldrayer* (HL. n° 56).

435. Me FREDERICK VAN DER SANDE. 1686.

Appartenant à une famille bourgeoise de Delft, FREDERICK SIXTUS VAN DER SANDE épousa en premières noces Clasye Jacobs van der Poel, dont il eut trois enfants (1671-1677. DB. n° 5), et en secondes noces Claasje Hartman, dont il eut un fils (16 juin 1687. DB. n° 6). Admis, le 1er février 1686, en qualité de Maître *plateelbacker*, par la Gilde de Saint-Luc, il déclara avoir quatre apprentis ou garçons.

Le 14 avril 1705, il fit recevoir son fils Sixtus Maître *plateelbacker*.
L'état civil nous révèle un autre *plateeldrayer* du même nom, marié en 1686, remarié en 1687, et qui demeurait dans la *Molslaan* (HL. nº 56).

436. CORSTIAEN ABRAMS HARMAN. 1686.

Son domicile était sur l'*Oosteynde*. Le 12 mai 1686, il épousa Clasina Ariens Hopman. L'acte de mariage le désigne comme *plateelschilder* (HL. nº 56).

437. LOUWYS VERSCHUYR. 1686.

Le 26 mai 1686, il épousa Claasje Adams van Kouwenhove, et déclara à l'état civil qu'il exerçait la profession de *plateelschilder* (HL. nº 56).

438. ARENDT ou ANDRIES DECKER. 1686.

Il habita successivement le *Boterbrugge* et la *Geerwegt*. En 1686, le 12 juin, il épousa Margaretha Tayspil. Devenu veuf, il se remaria, le 27 avril 1692, avec Cornelia Moerkercke. Ces deux mentions nous le désignent comme *plateelschilder* (HL. nºs 56 et 57).

439. GERRIT FRANS VAN DEN BOSCH. 1686.

Frère de Jacob van den Bosch (voir à ce nom). La profession de *plateelbacker* nous est révélée par son acte de mariage avec Jannetje Theunis van den Broek (16 juin 1686. HL. nº 55).

440. Me NICOLAS VAN DER KEST. 1686.

Fils du *plateelbacker* Dirk van der Kest et d'Anna Claes van der Linde, il fut admis, le 26 août 1686, en qualité de Maître *plateelbacker*, par la Gilde de Saint-Luc.

441. PIETER JANSZ VAN DIEPENDAEL. 1686.

Le 15 septembre 1686, il épousa Jannetje Jansz van Arnhem. Son acte de mariage (HL. nº 56) le désigne comme *plateelschilder*.

442. ARENT AELBRECHTS VOORSTAD. 1686.

Il habitait la *Susterlaen*. Le 15 septembre 1686, il épousa Ariaentje van Staalen. Il est inscrit à l'état civil (HL. nº 56) comme *plateelschilder*.

443. HENDRICK VAN DER BURCH. 1686.

Il habitait dans la *Dornickstraat*. Le 20 octobre 1686, il épousa Grietge Jansz, veuve de Mathijs Lourens, et son acte de mariage le qualifie *plateeldrayer* (HL. nº 56).

444. JACOB OLY. 1686.

Le 6 octobre 1686, il épousa Maria Daniels. Devenu veuf, il se remaria, le 30 no-

vembre 1692, avec Jannetje Everts de Roos. Les deux mentions de l'état civil le désignent comme *plateelbacker* et habitant le *Rietvelt* (HL. nos 56 et 57).

445. JOANNES VAN DER STEYN. 1686.

Le 13 octobre 1686, il épousa Suzanna van Scheyer, et, sur son acte de mariage, il prit la qualité de *plateelschilder* (HL. n° 56).

446. MAARTEN VAN NIEUWPOORT. 1686.

Le 26 décembre 1686, il épousa Anna van den Reye. L'acte de mariage nous apprend qu'il était *plateelschilder* et qu'il logeait dans la *Pieterstraat* (HL. n° 56).

447. ENGEL PIETERSZ HOOGENTHUIJN. 1687.

Il habitait dans la *Papesteeg*. Le 23 février 1687, il épousa Sytge Ariens Thierens, et prit, sur l'acte de mariage, la qualification de *plateelschilder* (HL. n° 56).

448. DANIEL DE BLIJ 1687.

Il habitait dans la *Doornickstraat*. Le 27 avril 1687, il épousa Pieternella Jans van der Houve, et déclara qu'il était *plateelschilder* (HL. n° 56).

449. Me ADRIANUS KOCKS. 1687.
A L'ENSEIGNE DE L'A GREC.

Étranger à la ville de Delft, il fut admis, le 5 mai 1687, en qualité de *winckelhouder,* par la Gilde de Sait-Luc. Il succéda à Samuel Eenhoorn comme propriétaire de la *plateelbackerij* de l'A grec (*Griekse A*).

Il engagea, le 28 mai 1691, Nicolas de Weert, en qualité de maître ouvrier, et, le 14 juillet 1698, Johannes Verburgh, pour remplir le même emploi. Le 22 mars 1700, il remplaça ce dernier par Dirck Baans, qui entra chez lui en qualité de contre-maître, et, le 18 avril 1701, il céda sa fabrique à un de ses parents, Pieter Kocks, qu'il avait fait venir à Delft.

Il est probable qu'Adrianus continua la fabrication et la marque de son prédécesseur, car nous n'avons trouvé aucune pièce qui portât son empreinte indiscutable.

450. DANIEL DANIELSZ DUCKJOUW. 1687.

Il habitait sur la *Geerwegt*. Le 19 mai 1687, il épousa Barbara Jans van der Meer, et prit, sur l'acte de mariage, la qualité de *plateelbacker* (HL. n° 56).

451. PIETER JACOBS CORNELIS. 1687.

Le 19 mai 1687, il épousa Lidia Jacobs Verburch, et son acte de mariage (HL. n° 56) le qualifie de *plateeldrayer*. Il habitait dans l'*Agterom*.

452. JACOB MIJLE. 1687.

Il demeurait dans la *Pieterstraat*. Le 15 juin 1687, il épousa Christiana van Engelen, et l'acte de mariage le qualifie *plateeldrayer* (HL. n° 56).

453. BARENT DAVIDS WYNRANCK. 1687.

Il habitait dans la *Hopsteeg*. Le 3 août 1687, il épousa Celia Cornelis van der Does. L'acte de mariage le qualifie *plateelschilder* (HL. n° 56).

454. DANIEL VALK. 1687.

Il habitait dans la *Gasthuyslaan*. Le 28 septembre 1687, il épousa Jannetje Hendrics van Buyren, et déclara qu'il était *plateelschilder* (HL. n° 57).

455. ARY STEVENS MUGE. 1687.

Il habitait la *Molslaen*. Le 19 octobre 1687, il épousa Maria Ariens van Drien, veuve d'Albregt Pieters den Harder. Son acte de mariage le qualifie *plateeldrayer* (HL. n° 57).

456. JACOB CORNELIS BRABER. 1687.

Le 19 octobre 1687, il épousa Barber Bloemendael, veuve d'Ary Pieters Bressy. L'acte de mariage nous apprend qu'il était compagnon *plateelbacker* et qu'il habitait l'*Oosteynde*.

457. HARMANUS EMONT. 1687.

Il épousa, le 2 novembre 1687, Neeltje de Buys. L'acte de mariage (HL. n° 57) nous apprend qu'il demeurait dans la *Pieterstraat* et qu'il exerçait la profession de *plateelschilder*.

458. BARTEL YSACKSZ ROYAEL. 1687.

Il demeurait dans la *Hopsteeg*. Le 14 décembre 1687, il épousa Neeltge Davits de Cray. L'acte de mariage le désigne comme *plateeldrayer* (HL. n° 57).

459. PIETER PIETERSZ CRUYS. 1688.

Il demeurait dans l'*Agterzack*. Le 25 janvier 1688, il épousa Lysbeth Jans de Briel, et prit, sur son acte de mariage, le titre de *plateeldrayer* (HL. n° 57).

460. DANIEL JANSZ MOUROY. 1688.

Il logeait dans l'*Harmencocxlaen*. Le 1er février 1688, il épousa Neeltje Huibrechtsz, veuve de Willem Hendricksz. L'acte de mariage le qualifie compagnon *plateelbacker* (HL. n° 57).

461. ANTHONIJ PIERA. 1688.

Le 19 avril 1688, il épousa Suzanna Strooms, et, le 3 mars 1697, il se remaria avec Claartje Gerrits van der Sticht, veuve d'Abraham Bolland. Les deux mentions le qualifient de compagnon *plateelbacker* (HL. nos 57 et 58). Il habita tour à tour la *Nickersteeg* et l'*Oosteynde*.

462. JAN JACOBSZ FONTEYN. 1688.

Le 2 mai 1688, il épousa Willemina Verhardy. L'acte de mariage (HL. n° 57) nous apprend qu'il demeurait sur le *Turfmarct* et qu'il était *plateeldrayer*.

463. ABRAHAM BATTE. 1688.

Il habitait dans la *Doornickstraat*. Le 30 mai 1688, il épousa Burchje Floris van Velle, et prit, sur l'acte de mariage, la qualité de *plateeldrayer* (HL. n° 57).

464. FRANK PIETERSZ VAN DAELEN. 1688.

Il habitait le *Nieuwe-Langendyck*. Le 6 juin 1688, il épousa Pleunkge Jansz Vree, et déclara à l'état civil la profession de *plateelschilder* (HL. n° 57).

465. DANIEL VAN DER SCHAEP. 1688.

Il était logé sur le *Rietvelt*, quand, le 13 juin 1688, il épousa Maria Groenwal. L'état civil le désigne comme *plateeldrayer* (HL. n° 57).

466. ROCUS KUNST. 1688.

Il habitait dans la *Gasthuyslaan*. Le 7 novembre 1688, il épousa Suzanna Goedalje. Devenu veuf, il se remaria, le 19 juin 1693, avec Elsge Stulingh. Sur ces deux mentions matrimoniales (HL. nos 57 et 58), il est qualifié *plateeldrayer*. Son frère Arij (1699) exerça la même profession.

467. JOHANNES VERDYN. 1689.

Le 2 janvier 1689, il épousa Aeltje Jans Buys, veuve de Christiaen Mathys, et une note marginale nous apprend que, pour certains motifs faciles à deviner, on fut obligé d'avancer le mariage. Devenu veuf, il se remaria, le 18 septembre 1699, avec Cornelia Blyenberch. Les deux mentions le qualifient *plateelbacker* (HL. nos 57 et 58).

468. DIRK DE HELT. 1689.

Il habitait dans la *Pieterstraat*. Le 23 janvier 1689, il épousa Gilletje Pieters Hartog, et l'acte de mariage le désigne comme *plateelschilder* (HL. n° 57).

469. JACOB DE KONING. 1689.

L'acte de son mariage avec Ariantje Nobel (27 mars 1689. HL. n° 57) nous apprend qu'il logeait dans la *Cruysstraat* et le désigne comme *plateelbacker*.



Fig. 111. — Potiche polychrome dessin cachemire, fabriquée par L. Fictoor. Collection Bielke, à Sturefors (Suède).

470. HUIBRECHT VERBURG. 1689.

Le 8 mai 1689, il épousa Magdalentge Bloemendael. A cette époque, il habitait dans la *Gasthuislaan*, et l'acte de mariage le désigne comme *plateelschilder* (HL. n° 57).

471. ANDRIES LAMEER. 1689.

Il demeurait sur la *Geerwegt*. Le 8 mai 1689, il épousa Tryntje Anthonis de Jong, et prit, sur l'acte de mariage, le titre de *plateelschilder* (HL. n° 57).

472. JOHANNES BRAKEL. 1689.

Il épousa, le 15 mai 1689, Cornelia Hoefnagel. L'acte de mariage (HL. n° 57) nous apprend qu'il demeurait *Gasthuislaan* et qu'il exerçait la profession de *plateeldrayer*.

473. LOUWYS FICTOOR. 1689.
A L'ENSEIGNE DE LA DOUBLE BURETTE.

Étranger à Delft, LOUIS FICTOOR fut admis, le 31 mai 1689, en qualité de maître peintre (*plateelschilder*), par la Gilde de Saint-Luc, et s'établit à l'enseigne de la DOUBLE BURETTE (*jn de Dubbelde Schenkkan*) avec trois apprentis.

Ses produits ne tardèrent pas à attirer l'attention. Ils étaient, en effet, d'une qualité exceptionnelle. Ce sont ces belles potiches, ces gracieuses bouteilles décorées au grand feu, qui nous ravissent encore aujourd'hui par l'élégance de leurs formes et la richesse de leur ornementation. Celle-ci était cependant obtenue avec un nombre limité de couleurs, trois généralement, parfois quatre: le rouge de fer, le brun de manganèse presque noir, le bleu et le vert; on connaît également quelques pièces avec du jaune; mais ces couleurs habilement disposées, heureusement opposées, forment le plus souvent des dessins orientaux d'une grâce exquise, sur lesquels se détachent des guirlandes ou des lambrequins noblement dessinés.

Beaucoup de ces pièces sont cannelées ou côtelées, ce qui était la grande mode d'alors; la pâte est de finesse courante, la couverte manque parfois de blancheur, et semble mêlée à quelque substance grasse qui aurait empêché les couleurs de se fixer uniformément; mais l'émail est toujours éclatant, et le décor digne d'être pris pour modèle.

La marque de LOUWYS FICTOOR se compose de ses deux initiales combinées d'une façon assez singulière et qu'il serait assez difficile de distinguer de celles de LAMBARTUS EENHOORN, si l'un et l'autre n'avaient pris soin de faire accompagner leurs marques respectives d'autres lettres ou signes qui peuvent servir à les caractériser. C'est ainsi que le monogramme de LOUWYS FICTOOR est souvent accompagné des lettres D S ou D K,[1] initiales de son enseigne *Dubbelde Schenkkan* ou *Dubbelde Kan*, et aussi du monogramme appartenant à JAN PIETERSZ, qui fut contre-maître chez lui.

M. Jacquemard a relevé sur des flambeaux décorés en camaïeu bleu la marque de FICTOOR suivie des initiales de sa fabrique (voir à droite).

Une pyramide polychrome, d'une grande élégance et d'un superbe décor, qui se trouve à la Haye dans la collection Loudon, nous donne ce monogramme associé à celui de JAN PIETERSZ. (Voir à gauche.)

Et une délicieuse cafetière de la plus svelte élégance, appartenant à la même collection, nous offre ces deux marques réunies. C'est ce dernier monogramme que nous reproduisons à gauche.

Les belles œuvres de LOUIS FICTOOR lui valurent, dans sa corporation, un crédit et une influence indiscutables.

Malgré sa qualité d'étranger, il fut nommé doyen après dix ans d'exercice, et il remplit les fonctions de syndic pendant les années 1700 1701, 1704-1705, 1707-1708-1709 et 1713.

Le 29 avril 1685, LOUIS FICTOOR avait épousé Elisabeth van Swenne, fille du céramiste

de ce nom (HL. n° 56). Devenu veuf, il se remaria, le 25 avril 1695, avec Maria Fabius (HL. n° 57), dont il eut un fils qui fut baptisé à la vieille église, le 1er mai 1697. Sa signature, que nous avons retrouvée sur les registres de l'état civil, était ferme et belle; nous en donnons ici un *fac-simile*.



Il fut diacre de sa paroisse.

474. MATHYS BERNARD. 1689.

Il figure avec la qualité de tourneur (*plateeldraayer*) sur un titre de la *Chambre des Orphelins de Delft*, portant la date 1689.

475. DIRCK AERMONTSZ. 1689.

Originaire de Tongres, en Belgique. Il habita à Delft sur le *Lakengracht*. Le 19 juin 1689, il épousa Sytge Jansz van Houten, et déclara sur l'acte de mariage qu'il était *plateeldrayer* (HL. n° 57).

476. LEENDERT VAN DER BRUGGE. 1689.

Le 19 juin 1689, il épousa Maria van der Dol, et son acte de mariage nous apprend qu'il habitait l'*Oud-Delft*, et qu'il était *plateeldrayer* (HL. n° 57).

477. OTHO ARENTSZ VERMECK. 1689.

Le 31 juillet 1689, il épousa Gertruid Gerrits de Jongh, et son acte de mariage (HL. n° 57) nous apprend qu'il était compagnon *plateelbacker*.

478. PIETER CLAUDIUS BIGIRY. 1689.

Le 14 août 1689, il épousa Grietge Pieters den Hengst, et son acte de mariage (HL. n° 57) nous apprend qu'il était compagnon *plateelbacker*.

479. ADRIAEN SYMONS VERBURG. 1689.

Le 28 août 1689, il épousa Annetge Dircks van der Dol. Il déclara sur son acte de mariage être *plateeldrayer* (HL. n° 57). Il habitait alors la *Giststeeg*.

480. HENDRICK BROUWER. 1689.

Il ne paraît pas avoir appartenu à la grande famille des Brouwer. Il habitait le *Buytenwatersloot*. Le 28 août 1689, il épousa Jannetge van der Houve, fille d'un *plateelbacker*, et l'acte de mariage nous dénonce Hendrick comme *plateelschilder* (HL. n° 57).

481. HARMAN PIETERSZ SCHOOR. 1689.

Il habita dans la *Cruysstraet*. Le 11 septembre 1689, il épousa Corsge Anthonis de

Vogel. Devenu veuf, il se remaria le 18 octobre 1693 avec Aechje Jans van der Zee. Les deux mentions le nomment *plateelbacker* (HL. nos 57 et 58).

482. PIETER JANSZ CRICKELJOEN. 1689.

Il demeurait sur l'*Oosteinde*. Le 23 octobre 1689, il épousa Grietge Jansz van Golinge, et prit sur son acte de mariage (HL. n° 59) la qualité de *plateeldrayer*.

483. DANIEL VAN DER LINDE. 1689.

Il habitait la *Haarsteeg*. Le 9 novembre 1689, il épousa Sara Verburch. L'acte de mariage le qualifie *plateelschilder* (HL. n° 57).

484. ANTHONIJ FEIS. 1690.

Il demeurait dans l'*Harmencocxlaen*. Le 8 janvier 1690, il épousa Aeltje Daniels de Heus, et se fit inscrire à l'état civil comme *plateeldrayer* (HL. n° 57).

485. THOMAS JANSZ DE BLY. 1690.

Il logeait dans la *Doornickstraat*. Le 29 janvier 1690, il épousa Catharina Daniels de Heus, et sur la mention matrimoniale prit la qualité de *plateeldrayer* (HL. n° 57).

486. LEENDERT AELBREGTS VAN SCHIE. 1690

La mention matrimoniale qui relate son mariage avec Maria van Bruissel (15 mars 1690, HL. n° 57) nous apprend qu'il était compagnon *plateelbacker*. Il était sans doute parent de DIRCK VAN SCHIE et de WILLEM VAN SCHIE (voir à ces deux noms).

487. JOHANNES PROVOOST. 1690.

Il épousa Josina Gerrits Beek. Son acte de mariage, en date du 16 avril 1690 (HL. n° 57), nous apprend qu'il demeurait sur le *Bastiaensvest*, et qu'il était *plateelschilder*.

488. WILLEM PHILPS VAN SCHIE. 1690.

Sans doute parent de DIRCK VAN SCHIE (voir à ce nom) pour lequel il travailla, WILLEM est désigné par son acte de mariage avec Geertruid Jans van Sluys comme compagnon *plateelbacker* (18 juin 1690, HL. n° 57).

489. ME ADRIAEN PYNACKER. 1690.

Fils du boulanger Symon Jacobsz Pynacker et de Diewertge Floris van der Laer, et par conséquent frère du *plateelbacker* JACOBUS PYNACKER, ADRIAEN semble avoir appris son métier chez le célèbre AELBRECHT DE KEIZER, dont il épousa la fille Willemyna (née

en 1651). Après la mort de son beau-père, il entra sans doute chez son frère, propriétaire des TROIS BOUTEILLES DE PORCELAINE. C'est du moins avec lui, et avec son beau-frère CORNELIS KEIZER, que nous le trouvons associé en 1680, lors du dépôt opéré par tous trois de cette fameuse marque que nous avons déja signalée.

Dix ans plus tard, soit qu'il ne put s'entendre avec son frère, soit pour tout autre motif, il paraît avoir brusquement rompu l'association et s'établit à son compte : mais comme il avait négligé de se pourvoir d'un brevet de Maitrise, il dut s'adjoindre un étranger, PIETER POULISSE, qui « affranchit » sa nouvelle fabrique (25 juillet 1690).

Le 15 octobre 1693, ADRIAEN se faisait admettre à son tour comme Maitre *plateelbacker*



Fig. 112. — Pot à bière, décor polychrome, fabrication d'ADRIAEN PYNACKER. (Collection de M. Meuraud.)

et prenait dès lors la haute main dans son exploitation. Toutefois, il parait avoir été moins bon administrateur qu'habile artiste, car en 1696, c'est-à-dire après six années seulement d'établissement, il renonça à sa manufacture et entra à la *plateelbackerij* du SAUVAGE, chez CORNELIS HOELAERT (30 janvier 1696), où il resta jusqu'au 1er novembre 1707, époque à laquelle il fut remplacé par JOHANNES DE MILDE.

Presque tous les produits d'ADRIAEN PYNACKER portent son monogramme, et par la beauté de la couverte, l'élégance de la forme, la pureté et l'éclat de l'émail, la finesse et la distinction de l'ornementation, ils sont très-facilement reconnaissables. Le décor est généralement copié ou tout au moins inspiré par le vieux japon, et l'on peut dire que jamais imitation ne fut plus brillante. Non-seulement pour les profanes, mais même pour les yeux les plus exercés, l'illusion est permise.

AK ou AK Nous reproduisons ci-contre la signature qu'on rencontre le plus souvent sur les œuvres d'A. PYNACKER; elle est généralement tracée



en rouge. Parfois cette signature, écrite à la hâte, est singulièrement défigurée. D'autres fois, elle prend des allures majuscules, comme dans le chiffre de droite, et, sous cette forme, elle a été attribuée à un Samuel Pieter Roederer (?), dont il n'existe aucune trace dans l'histoire de Delft. Elle fut, du reste, contrefaite par un grand nombre de céramistes, et il paraît assez probable que pendant tout le temps que dura l'association d'Adriaen avec son frère, les produits de leur usine commune ne portèrent pas d'autre marque.

Indépendamment de ces belles copies du Japon dont nous parlions à l'instant, on connaît d'autres œuvres fort remarquables d'Adriaen Pynacker; je veux parler de ces remarquables spécimens de polychromie au grand feu (voir fig. 112), et de ces délicieuses pièces à fond noir, dont le décor est tracé sur réserves blanches. Dans ce genre, je citerai la belle garniture qui appartient à MM. Terme et Fallise de Liége (planche XVIII), la jolie théière de M. John F. Loudon, et les soucoupes qui se trouvent au Musée de Sèvres et dans la collection de M. Gasnault (fig. 31).

On connaît aussi quelques pièces décorées en camaïeu bleu, mais elles n'ont rien de très-extraordinaire. M. Evenepoel, à Bruxelles, possède une tasse dans ce genre; madame Montagne, à Paris, un plat à crêpes, et j'ai vu chez M. Caillot un grand plat bleu, portant la signature d'Adriaen, avec la date 1715.

De son mariage avec Willemyna de Keizer, A. Pynacker avait eu six enfants (1681-1691. DB. n°s 5, 6 et 16). Devenu veuf, il se remaria avec Maritje Hoogeveen, dont il eut une fille qui fut baptisée à l'*Oudekerk*, à Delft, le 17 avril 1696 (DB. n° 6).

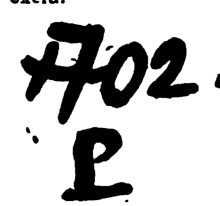
490. Me PIETER POULISSE. 1690.

Étranger à Delft, il fut admis, le 25 juillet 1690, en qualité de *plateelschilder*, dans la Gilde de Saint-Luc. Ayant en outre la qualité de *winckelhouder*, il fut engagé par Adriaen Pynacker, pour diriger son établissement.

Il demeura trois ou quatre années chez Adriaen.

Pieter paraît, après ce temps, s'être établi à son tour et avoir produit un grand nombre de pièces, de forme un peu lourde, décorées à deux feux et dans l'ornementation desquelles le noir joue un grand rôle, et souvent fournit le fond.

Quelques-uns de ses produits sont marqués de son initiale P, mais la plupart, bien que sans marque, sont faciles à reconnaître à cause de la richesse et de la pesanteur du décor, où le rouge et l'or jouent un grand rôle, mais dont le bleu est généralement exclu.



Un superbe plateau octogone, décoré de deux médaillons renfermant des scènes pastorales et enveloppés de guirlandes, fleurs et rinceaux, polychromes (rouge, vert, jaune et or), s'enlevant sur fond noir, ornementation Louis XIV, de la plus grande richesse, qui appartient à la collection Loudon, porte la signature et la date ci-contre (voir fig. 32).

491. Me WILLEM DE KONING. 1690.

Appartenant à une famille bourgeoise, il fut admis, le 25 juillet 1690, en qualité de *plateeldrayer*, dans la Gilde de Saint-Luc, et déclara habiter *en dehors* de la Porte de Rotterdam (*Buyten de Rotterdamsche poort*). Sa profession de tourneur ne lui fournissant pas l'occasion de signer ses œuvres, nous ne savons rien de sa production.

L'état civil de Delft (HL. n° 57) nous apprend que Willem de Koning avait épousé,

le 19 décembre 1688, Catrina van der Vorst, et qu'en 1689 (13 décembre) il eut un fils qui reçut le prénom paternel (DB. n° 6).

492. NICOLAUS MAARLANT. 1690.

Il épousa, le 30 août 1690, Sara Ariens, veuve de Jan Koedyck, et son acte de mariage lui donne la qualité de *plateeldrayer* (HL. n° 57).

493. SYMON VAN DER SCHEL. 1690.

Il habitait sur la *Nieuwenlangendyck*. Le 27 août 1690, il épousa Pieternelle van Harper, et prit dans l'acte de mariage la qualité de *plateelschilder* (HL. n° 57).

494. THOMAS DE JONG. 1690.

Il épousa, le 3 septembre 1690, Eva Jans de Hoeckgeest, veuve de Jacob Molenaer. Sur son acte de mariage, il déclara qu'il habitait la *Nieuwenlangendyck*, et qu'il était *plateelbacker* (HL. n° 57).

495. M^E THEODORUS WITSENBURGH. 1690.
A L'ENSEIGNE DE L'ÉTOILE.

Étranger à la ville de Delft, il se fit inscrire, le 18 septembre 1690, en qualité de *winkelhouder*, sur les registres de la Gilde de Saint-Luc. Le même jour, il engagea PIETER WAELPOT comme contre-maître, pour prendre la direction de son établissement qu'il appelait la PORCELEYNBAKKERIJ VAN DE STAR (la fabrique de porcelaine de l'ÉTOILE).

Le 8 octobre 1696, THEODORUS fit recevoir son fils comme Maître *plateelbacker* dans la Gilde de Saint-Luc.

En 1705, la fabrique passa entre les mains de DAMIS OFDICK. Les produits de THÉODORE WITSENBURGH sont peu nombreux, mais excessivement remarquables. Ils consistent en des assiettes ou plats, et surtout dans des plaques décorées en camaïeu, avec une élégance et un savoir exceptionnels. Ces produits étaient marqués d'une étoile. Quelques-unes de ces plaques entourées de cadres en relief, véritables tableaux représentant des paysages avec personnages, peuvent être rangées parmi les plus belles œuvres de la céramique delftoise. Dans le nombre, je citerai les deux plaques que possède M. Édouard Fétis de Bruxelles (voir planche XIX). Ces deux plaques sont marquées au dos d'une étoile gigantesque.

496. LAMBERTUS VAN DER HEIDE. 1690.

Par l'acte de mariage qui l'unit, le 15 octobre 1690, à Élisabeth van der Wael, nous savons qu'il fut *plateelschilder*, et qu'il habita la *Verwersdyck* (HL. n° 57).

497. WILLEM WILLEMS VAN CASTEEL. 1690.

Le 28 octobre 1690, il épousa Magdaleentge Symons van der Keuyt, et, sur son acte de mariage, déclara être *plateelschilder*, et habiter en dehors de la *Ketelpoort* (HL. n° 57).

498. HENDRYCK JANSZ KRUIJFF. 1690.

Le 5 novembre 1690, il épousa Gertruid Wouters, veuve d'Anthony van den Briel. La mention de ce mariage nous apprend qu'il était *plateelschilder* (HL. n° 57).

499. ISAAC DICKSON. 1690.

Le 3 décembre 1690, il épousa Ingeltge Jacobs van Tichelenburch. L'acte de mariage nous apprend qu'il était *plateelbacker*, et habitait l'*Achterzack* (HL. n° 57).

500. ADRIAEN VAN BERSCHOT. 1690.

Il épousa, en secondes noces, Annetje Dixum, veuve de Barent Oostman. Le mariage fut célébré le 24 décembre 1690. Sur l'acte, il est qualifié de *plateelschilder* (HL. n° 57). Il habitait sur la *Molslaen*.

501. SALOMON COENRAETS VAN BURCH. 1690.

Il habitait sur l'*Oosteinde*. Le 29 décembre 1690, il épousa Catharina Passchiers van den Bosch, et prit sur la mention de l'état civil (HL. n° 57) la qualité de *plateelbacker*.

502. SYMON ELIAS DE BREE. 1691.

Il habitait la *Gasthuislaen*. Le 14 janvier 1691, il épousa Lysbeth Jacobs de Wael, veuve d'Andries Abrahams, et son acte de mariage le qualifie *plateelschilder* (HL. n° 57).

503. CHRISTIAEN DE LEEUW. 1691.

Il épousa Marta Vermeulen, et se fit inscrire sur les registres de l'état civil comme compagnon *plateelbacker* (21 janvier 1691, HL. n° 57). Il habitait sur la *Geerwegt*.

504. CORNELIS HOGENDORP. 1691.

Il habitait la *Geerwegt*. Le 4 février 1691, il épousa Agniesge Coenraets Hogenhuisen, veuve de Claes Landers. L'acte de mariage le qualifie *plateeldrayer* (HL. n° 57).

505. DAVID JACOBS VAN NOORDEN. 1691.

Il épousa, le 11 février 1691, Maria Joris, veuve de Egbert van der Meer, et son acte de mariage le qualifie *plateeldrayer* (HL. n° 57).

506. JOANNES PEREDON. 1691.

Il habitait l'*Oudedoelstraat*. Le 25 février 1691, il épousa Commerina Hoogevelt. L'acte de mariage lui donne la qualité de *plateeldrayer* (HL. n° 57).

507. JAN ELIAS DE BREET. 1691.

Il habitait en 1691 la *Gasthuislaan*. Il épousa, le 17 mars de cette année, Jannetje Thomas van Os. L'acte de mariage le qualifie compagnon *plateelbacker* (HL. n° 57).

508. HENDRICH GERRITS VAN DER BYL. 1691.

Le 18 mars 1691, il épousa Jannetje Hendricks Ansje. L'acte de mariage (HL. n° 57) nous apprend qu'il était compagnon *plateelbacker*, et qu'il habitait l'*Agterom*.

509. HENDRICK DE HOOCH. 1691.

Le 16 avril 1691, il épousa Helena Backer, veuve de David Blount. Son acte de mariage le désigne comme compagnon *plateelbacker*, et nous apprend qu'il habitait l'*Oosteynde* (HL. n° 57).

510. CAREL VERHAGEN. 1691.

Le 16 avril 1691, il épousa Gertruid Abrams Zijboo. L'acte de mariage lui donne la qualification de *plateeldrayer* (HL. n° 57). Il logeait sur la *Geerwegt*.

511. QUIRYN DAVITS WINGERTRANC. 1691.

Il habitait dans l'*Harmencocxlaen*. Le 20 mai 1691, il épousa Lysbeth Gerrits Korver. L'acte de mariage (HL. n° 57) le désigne comme *plateelschilder*.

512. JOHANNES DE ROO. 1691.

Il épousa Gertruid Baarsenburch, et son acte de mariage, en date du 4 juin 1691, le qualifie *plateelschilder* (HL. n° 57).

513. M^E^ JOHANNES VAN DER WAL. 1691.

Fils de Michel Teuniss van der Wal et de Maria Hendricx de Frein, JOHANNES fut baptisé à la *Nieuwekerk* de Delft, le 6 septembre 1662 (DB. n° 15). Le 10 mai 1682, il épousa Maria van Velden (HL. n° 56), dont il eut quatre enfants (1683-1694. DB. n°s 5 et 6). Devenu veuf, il se remaria, le 16 mai 1700, avec Gertruyt Boneb.rch. Le 25 juin 1691, il se fit admettre, en qualité de Maître *plateelbacker*, dans la Gilde de Saint-Luc (1), et, le 20 août de la même année, il entra comme contre-maître chez LAMBARTUS EENHOORN.

(1) Le *Meestersboek* nous indique que J. V. D. WAL fut admis à jouir du privilége de fils de Maître; il se trouve donc en désaccord avec les registres de l'état civil; car ce Michiel ne figure pas parmi les Maîtres de Saint-Luc. Il y a là une difficulté biographique que j'ai cru devoir signaler.



E. Plon et Cie Editrs

Imp. Lemercier et Cie Paris

PLANCHE XIX. Plaque décorée en camaïeu bleu.

par Th. Witsenburgh.

(appartenant à M. Edouard Fétis à Bruxelles)

Il quitta la manufacture du POT DE MÉTAL au mois de septembre 1695, et paraît avoir dès lors fabriqué pour son compte. On connaît un certain nombre de pièces de ce temps qui portent sa signature. Ce sont le plus souvent des cornets et des petites potiches décorées en camaïeu bleu. Les formes en sont lourdes, l'engobe contient une pointe d'azur, l'émail est brillant. Somme toute, ce sont des produits de second ordre.

514. PIETER LOURENS VAN VREE. 1691.

Il habitait la *Pieterstraat*. Son acte de mariage avec Aechje Theunis van Hoorn, en date du 22 juillet 1691 (HL. n° 57), le désigne comme compagnon *plateelbacker*.

515. Mᴱ LAMBARTUS VAN EENHOORN. 1691.
A L'ENSEIGNE DU POT DE MÉTAL.

Fils de WOUTER VAN EENHOORN et de Christina Kruyk, LAMBARTUS fut baptisé à la vieille église de Delft, le 26 avril 1651 (DB. n° 8). Frère, fils et petit-fils de *plateelbackers* renommés, il est tout naturel qu'il ait songé à devenir faïencier. Il est fort probable qu'il travailla longtemps chez son père, et, en 1691, quand, par suite de la mort de LAMBERTUS CLEFFIUS, la fabrique du POT DE MÉTAL fut vendue aux enchères, il s'en rendit acquéreur (20 août). Le même jour, il engagea, en qualité de contre-maître, JOHANNES VAN DER WAL et le conserva quatre ans à la tête de sa manufacture. En 1695, le 12 septembre, il le remplaça par JAN VAN DER BUERGEN ou VERBURG. En ce moment, sa fabrique comptait six apprentis, ce qui indique un établissement important. Deux ans plus tard, ayant congédié JAN VERBURG, il prit à son service CORNELIS VAN DER KLOOT qui, lui-même, le 30 juillet 1708, fit recevoir comme Maître *plateelbacker* son jeune parent ARIJ VAN DER KLOOT et lui céda sa place chez LAMBARTUS VAN EENHOORN.

LAMBARTUS VAN EENHOORN paraît s'être fait une spécialité des grandes pièces (*garnitures*) cannelées et décorées en camaïeu bleu, ou en polychromie, ornementation chinoise, rouennaise, ou « cachemire ». Les couleurs qu'il emploie sont vives, l'émail est brillant, la couverte d'un beau blanc.

Un grand nombre des pièces fabriquées chez lui portent son monogramme. Celui-ci présente de si frappantes analogies avec celui de LOUWYS FICTOOR (voir à ce nom), qu'on pourrait facilement les confondre, si l'un et l'autre n'avaient pris soin d'accompagner leur marque des initiales de leurs contremaîtres.

C'est ainsi qu'on connaît un certain nombre de pièces qui portent, outre la signature de LAMBARTUS VAN EENHOORN, celle de JAN V. D. BUERGEN. Dans le nombre, je citerai une grande garniture (les potiches ont un demi-mètre de haut) qui se trouve à la Haye, dans la collection Loudon, et qui porte la marque ci-dessus.

Quant aux pièces fabriquées pendant l'administration des deux VAN DER KLOOT, elles sont généralement marquées comme ci-contre.

ou encore

La dernière de ces marques a été relevée sur une garniture appartenant également à la collection Loudon.

L'établissement de LAMBARTUS EENHOORN était situé à Delft, sur le *Geer*, en face de la Compagnie des Indes.

516. CORNELIS THEUNIS DE HAEN. 1691.

Le 26 août 1691, il épousa Maria Lambrechts van Heiff, et prit sur son acte de mariage la qualité de *plateelschilder*. Il logeait dans l'*Achterzack* (HL. n° 57).

517. CORNELIS DE HAES. 1691.

Il habitait la *Molslaen*. Le 9 septembre 1691, il épousa Francina Barents Schoewaart, et déclara à l'état civil qu'il était *plateelschilder* (HL. n° 57).

518. JAN VAN DER PLANCK. 1691.

L'acte de son mariage avec Lysbeth Terwyde, en date du 23 septembre 1691, nous apprend qu'il habitait la *Molslaen*, et qu'il était *plateeldrayer* (HL. n° 57). Il était sans doute fils ou neveu de CORNELIS VAN DER PLANCK, et travailla probablement pour celui-ci, et ensuite pour JOHANNES GAAL.

519. Mᴱ PIETER GERRITSZ KAM. 1691.
A L'ENSEIGNE DES TROIS TONNEAUX.

Fils de GERRIT PIETERSZ KAM, le fondateur de la *Plateelbackerij* des TROIS TONNEAUX, et de Annetje van Poele, il se présenta à la Gilde de Saint-Luc, et fut admis, le 15 octobre 1691, en qualité de Maître *plateelbacker*. Il paraît avoir dirigé pendant un certain nombre d'années la fabrique de son père, auquel il succéda le 9 août 1700, conservant l'enseigne des TROIS TONNEAUX DE CENDRE (*jnde de drie astonnen*).

Il semble n'avoir apporté aucun changement dans la fabrication, et avoir conservé la même marque qui continua d'être :

En même temps qu'il prenait la suite des affaires de son père, il épousait Maria van der Kloot, dont il eut une fille qui fut baptisée à la *Nieuwekerk*, le 15 mai 1701 (DB. n° 16).

520. SYMON DE KONINGH. 1691.

Il habitait sur l'*Agterom*. Le 24 décembre 1691, il épousa une veuve de Rotterdam, Neeltje van Troyen, et, sur l'acte de mariage, il déclara qu'il était *plateelschilder* (HL. n° 57).

521. JAN GERRITS VAN AERT. 1692.

Il épousa Maria Joris Legoor. L'acte de mariage (6 janvier 1692. HL. n° 57) nous apprend qu'il habitait l'*Oosteynde* et qu'il était *plateelschilder*.

522. JAN CLAES POST. 1692.

Le 16 mars 1692, il épousa Neeltje Otten van der Notten, et son acte de mariage (HL. n° 57) nous apprend qu'il demeurait *Gasthuislaan* et qu'il exerçait la profession de *plateelschilder*.

523. LIEVE PIETERSZ DE WILDE. 1692.

Il habitait derrière l'église Sainte-Ursule (*Nieuwekerk*). Le 23 mars 1692, il épousa Maria Jansz van Gelder, et indiqua, sur l'acte de mariage, la profession de *plateeldrayer* (HL. n° 57).

524. PIETER ADRIAENSZ GOESEE. 1692.

Le 18 mai 1692, il épousa Lysbeth Jans van Belongnie (sans doute Boulogne), et son acte de mariage le qualifie *plateeldrayer* (HL. n° 57).

525. ARY VAN DER SLOOT. 1692.

Il habitait sur la *Buitenwatersloot*. Son acte de mariage, en date du 16 mai 1692, le qualifie *plateeldrayer* (HL. n° 57). Il épousa Neeltje Abrahams Westerbaen.

526. JAN PIETERS VAN DAALE. 1692.

Il habitait la *Nieuwe-Langendyck*. Le 26 mai 1692, il épousa Neeltje Jansz Bree. Son acte de mariage le qualifie *plateelschilder* (HL. n° 57).

527. PIETER VAN DER SCHOUK. 1692.

Le 26 mai 1692, il épousa Sara van der Planck. L'acte de son mariage (HL. n° 57) le désigne comme *plateelschilder*.

528. DIRCK LOURISZ DE GEY. 1692.

Il habitait sur le *Rietvelt*. Le 15 juin 1692, il épousa Sara Jansz van Wassenberch, veuve de Jan Harmens. L'acte de mariage le désigne comme *plateelbacker* (HL. n° 57).

529. Mᴱ JAN DE MILDE. 1692.

Fils du *plateelbacker* Arij Jans de Milde et d'Hendrickje Harmans. Il fut baptisé à la *Nieuwekerk* de Delft, le 20 octobre 1661 (DB. n° 15). Il fit très-probablement chez son père le temps de son apprentissage. Le 23 juin 1692, il fut admis dans la Gilde de Saint-Luc, avec la qualité de Maître *plateelbacker*. Le 1er novembre 1707, il entra comme contre-maître chez Cornelis Hoellaert, à l'enseigne du Sauvage (*Wildeman*), succédant ainsi à Adriaen Pynacker.

On ne sait rien de ses produits. Selon toute apparence, il travailla constamment pour de grandes manufactures et ne signa aucune de ses œuvres. A l'Exposition rétrospective d'Amsterdam (1876), j'ai noté une petite plaque assez artistique qui représentait la Bourse aux grains d'Amsterdam avec une foule de négociants, considérant un bateleur qui faisait sauter un singe. Cette plaque humoristique portait au bas, dans un petit cartouche, les lettres J A D M entrelacées, et pourrait bien être de notre artiste.

Le 1er août 1687, Jan avait épousé Judith van Doorn (HL. n° 57). Il en eut deux fils : Ary en 1694, et Jacobus en 1696 (DB. n° 16).

530. ROBBERT STRACY. 1692.

Le 22 juillet 1692, il épousa Maria Timmermans, et prit sur l'acte de mariage la qualité de *plateeldrayer* (HL. n° 57).

531. PIETER DE WATTYN. 1692.

Il habitait sur la *Molslaen*. Le 7 septembre 1692, il épousa Judith Cornelis van der Merck. Sur l'acte de mariage (HL. n° 57) il est qualifié *plateelschilder*.

532. JOHANNES VAN DEN ABEELE. 1692.

Il habitait sur l'*Agterom*. Le 11 septembre 1692, il épousa Annetje Hendriks Dorré. L'acte de mariage lui donne la profession de *plateeldrayer* (HL. 57).

533. DIRCK BIESLANT. 1692.

Il demeurait dans l'*Harmencoxlaen*. Le 1er octobre 1692, il épousa Catharina Jans Avrij. L'acte de mariage lui donne la qualité de *plateelschilder* (HL. n° 57).

534. Me LUCAS VAN DALE. 1692.

Appartenant à une famille bourgeoise de Delft, il fut admis, le 21 octobre 1692, en qualité de Maître *plateelbacker*, à faire partie de la Gilde de Saint-Luc.

Lucas van Dale est généralement regardé comme l'auteur de ces curieuses pièces céramiques à engobe olivâtre ou mordoré, qui sont aujourd'hui si recherchées par les amateurs. Un certain nombre de ces ouvrages portent, en effet, son monogramme.

Je citerai, entre autres, une assiette à teinte olive, avec un décor jaune, fleurs et insectes, appartenant à M. Cussac et portant la marque ci-contre.

La collection Evenepoel renferme quelques pièces (assiette, burette, etc.) avec engobe mordoré et décor jaune qui sont signées.

Le 4 mars 1707, Lucas van Dale fit obtenir à son fils Willem le brevet de Maître *plateelbacker*.

La similitude des dates a fait supposer que Lucas van Dale pouvait bien avoir été le fondateur de la fabrique de la Fortune dont nous donnons l'enseigne à la page suivante et qui fut acquise, en 1706, par Joris Oosterwyck.

535. Me EGYDIUS VAN VEEN. 1692.

Appartenant à une famille bourgeoise de Delft, il fut admis, le 17 août 1692, en qualité de Maître *plateelbacker*. L'état civil ne nous a rien révélé sur son compte.

536. HENDRICK BAILY. 1692.

Le 2 novembre 1692, il épousa Maria van Velse, sœur de Hendrick van Velse, *plateelschilder*. L'acte de mariage le qualifie *plateelbacker gesel* (HL. n° 57).

537. JASPER CORNELIS WERCKHOVEN. 1692.

Il habitait sur l'*Oosteinde*. Le 30 novembre 1692, il épousa Cornelia van Erckel, et prit sur les registres de l'état civil le titre de compagnon *plateelbacker* (HL. n° 57).

538. HUBRECHT JEROENS VAN DER LAEN. 1693.

Parent de Jan Jansz van der Laen, il travailla sans doute pour le compte de celui-ci, ou au moins sous sa direction. Le 8 mars 1693, il épousa Theuna Thys Spaendonck, qui appartenait elle aussi à une famille de céramistes. L'acte de mariage nous apprend qu'Hubrecht habitait sur l'*Agterom*, et qu'il était *plateelschilder* (HL. n° 58).



Fig. 113. — Enseigne de la fabrique la Fortune, fac-simile d'un dessin du temps conservé aux Archives de Delft

539. JAN WILLEMSZ KASTEEL. 1693.

Le 18 mars 1693, il épousa Maria Symons van der Kuyt. Son acte de mariage le désigne comme *plateelbacker*. Il habitait l'*Agterom* (HL. n° 58).

540. Me PIETER VAN DER STROOM. 1693.
A L'ENSEIGNE DU POT DE FLEURS.

Né à Delft et appartenant à une famille bourgeoise, il fut admis, le 29 mars 1693, comme Maître *plateelbacker*, et s'établit sur la *Molslaan*, à l'enseigne du Pot de fleurs doré (*vergulde bloompot*).

Arrêté sans doute par le manque de fonds, Pieter van der Stroom céda, le 19 no-

vembre 1696, sa *plateebackerij* à Bastiaan Broeckerhoff, et continua cependant de la diriger avec le titre de contre-maître. Cette convention ne fut, toutefois, enregistrée que le 24 février 1698. Bastiaan s'étant fait recevoir lui-même Maître *plateelbacker* le 13 mai 1704, Pieter van der Stroom le quitta, et, le 26 septembre 1707, contracta, en qualité de maître ouvrier, un engagement avec Jacobus de Kalwe, dont il dirigea l'établissement.

En 1714 (25 juin), il signa un nouvel engagement qui, devait le faire entrer à la fabrique du Sauvage (*Wildeman*) comme contre-maître, en remplacement de Jan de Milde; mais la mention est rayée sur le registre, et la convention ne paraît pas avoir eu de suite.

On doit donc attribuer à Pieter van der Stroom quelques-unes des pièces qui portent la marque ci-dessus, puisqu'il fut propriétaire du Pot de Fleurs pendant trois ans; on lui attribue, en outre, quelques autres objets portant la signature ci-contre.

Le 11 mai 1693, il avait épousé Annetje Hartogh (HL. n° 58), dont il eut cinq enfants, et notamment un fils, Paulus, né en 1699, et qui fut *plateelbacker* (1694-1703, DB. n°s 16 et 6). Devenu veuf, il se remaria, le 13 juin 1728, avec Maria van der Slinger (HL. 62).

541. ADRIAEN GOVERTSZ. 1693.

Il habitait la *Geerwegt*. Le 12 mai 1693, il épousa Maria Ramoise, et prit, sur son acte de mariage, la qualification de *plateelschilder* (HL. n° 58).

542. THEUNIS WILLEMS TOESLAGER. 1693.

Le 3 mai 1693, il épousa Geertruid Ariens Bot. Son acte de mariage (HL. n° 58) nous apprend qu'il habitait l'*Oosteynde* et qu'il exerçait la profession de *plateelschilder*.

543. WESSEL ARIENS VAN WESTEN. 1693.

Le 3 mai 1693, il épousa Maria Michiels van Casteele. Dans son acte de mariage, il declara être *plateeldrayer* et habiter la *Gasthuislaan* (HL. n° 58).

544. MAARTEN VAN SCHAGEN. 1693.

Parent de Cornelis van Schagen, il travailla sans doute pour celui-ci (voir à ce nom). Le 11 mai 1693, il épousa Symontge Cornelis et déclara, à l'état civil, la profession de *plateeldrayer* (HL. n° 58).

545. CORNELIS HOPMAN. 1693.

Le 11 mai 1693, il épousa Aechje Theunis van Westhoorn et déclara, à l'état civil, la qualité de *plateelschilder* (HL. n° 58).

546. JAN JANSZ MELET. 1613.

Il habitait dans la *Gasthuislaan*. Le 24 mai 1693, il épousa Annetje Stoffels Fynot. L'acte de mariage le désigne comme *plateelschilder* (HL. n° 58).

547. LODEWYCK VAN DER HORST. 1693.

Par l'acte de mariage qui l'unit, le 24 mai 1693, à Johanna Houttinger, nous savons qu'il fut *plateelschilder* et qu'il habita l'*Oosteynde* (HL. n° 58).

548. JEAN NIFLÉE. 1693.

Le 7 juin 1693, il épousa Johanna Derden, veuve de Willem van Koote. L'acte de mariage le désigne comme *plateeldrayer* (HL. n° 58).

549. JOHANNES MACKA. 1693.

Frère du *plateeldrayer* Jacobus Macka (voir à ce nom), il épousa, le 14 juin 1693, Cornelia van Tertolen, qui appartenait, elle aussi, à une famille de céramistes. Son acte de mariage le désigne comme *plateelschilder*.

550. HENDRICK JACOBS VAN DER HAER. 1693.

Le 25 juin 1693, il épousa Christina van der Zee. Son acte de mariage le qualifie de *plateelschilder* et nous apprend qu'il demeurait sur l'*Achterom* (HL. n° 58).

551. CORNELIS VALCK. 1693.

Parent sans doute de Daniel Valck (voir à ce nom). Le 5 juillet 1693, il épousa Belia Jans van Duyst. L'acte de mariage le qualifie de *plateelschilder* (HL. n° 58).

552. GERRIT GERRITS DE LANGE. 1693.

Sans doute parent de Jacobus de Lange, il paraît avoir travaillé chez lui. Il logeait dans la *Pieterstraat*. Son acte de mariage (26 juillet 1693. HL. n° 58) le désigne comme *plateeldrayer*. Il avait épousé Annetje Ariens Persoon.

553. JAN JOOSTEN WYMAEL. 1693.

Il habitait sur la *Nieuwelangendyck*. Le 6 septembre 1693, il épousa Ida Theunis van Tertolen, et prit, sur les registres de l'état civil, la qualité de *plateelschilder* (HL. n° 58).

554. JACOB STEVENS VAN DER WAL. 1693.

Sans doute parent de Johannes van der Wal, il est désigné comme *plateelschilder* par son acte de mariage avec Helena Ariens de Negger (21 octobre 1693. HL. n° 58).

555. THOMAS VAN DER SCHEL. 1693.

Le 18 novembre 1693, il épousa Gerritge Anderheide. Sur son acte de mariage (HL. n° 58), il déclara qu'il était *plateelschilder* et habitait la *Nieuwelangendyck*.

556. CORNELIS JANSZ HAVER. 1693.

Il habitait dans l'*Harmencoxlaen*. Le 12 novembre 1693, il épousa Lysbeth Jansz van Tertolen, et prit, sur l'acte de mariage, la qualité de *plateeldrayer* (HL. n° 58).

557. MATHYS JANSZ DE KONINGH. 1693.

L'acte de son mariage avec Christina Schut nous apprend qu'il habitait sur la *Geerwegt*, et qu'il exerçait la profession de *plateelschilder* (20 décembre 1693. HL. n° 58).

558. HENDRICK JANSZ PERIDON. 1693.

Le 25 décembre 1693, il épousa Machtelt Hoogevelt, veuve de Hendrick van Lune. L'acte de mariage nous apprend qu'il logeait dans la *Doelenstraat*, et qu'il exerçait la profession de *plateelschilder* (HL. n° 58).

559. CORNELIS VAN DEN ABEELE. 1693.

Sans doute frère de Johannes van den Abeele, le 27 décembre 1693, il épousa Maria Jansz Vree, et prit, sur l'acte de mariage, la qualité de *plateeldrayer* (HL. n° 58).

560. HARMANUS VAN LATUM. 1694.

Il épousa Annetje van der Kloot, sœur du céramiste de ce nom, et paraît avoir travaillé chez son beau-frère. L'acte de mariage nous apprend qu'il demeurait dans la *Sint-Annastraat*, et qu'il exerçait la profession de *plateelschilder* (3 janvier 1694. HL. n° 58).

561. LEENDERT SWAENSHALS. 1694.

L'acte de son mariage avec Jolyntje Schoppens nous apprend qu'il demeurait dans la *Doelstraat*, et qu'il était *plateelschilder* (3 janvier 1694. HL. n° 58).

562. ADRIEN DANIELS VAN DER KEMEL. 1694.

Il habitait sur l'*Oosteynde*. Le 29 janvier 1694, il épousa Anthonina Pieters van Zeil. La mention matrimoniale le désigne comme *plateeldrayer* (HL. n° 58).

563. JOHANNES VAN DYCK. 1694.

Sans doute proche parent d'Abraham van Dyck (voir à ce nom). Le 31 janvier 1694, il épousa Lysbet Colier. Son acte de mariage le qualifie *plateelschilder* (HL. n° 58).

564. DANIEL PIETERS COLIER. 1694.

Ilépousa Christina Michiels Vockestaert. L'acte de mariage, daté du 12 avril 1694, le désigne comme *plateelschilder* et nous apprend qu'il demeurait dans la *Gasthuislaan* (HL. n° 58).

565. ISAAK VERBURCH. 1694.

Le 16 mai 1694, il épousa Jannetge van Bruissel, et l'acte de mariage (HL. n° 58) nous apprend qu'il habitait dans la *Haarsteeg*, et qu'il était *plateelschilder*.



Fig. 114. Assiette décorée en camaïeu bleu, sujet familier, appartenant au musée de Sèvres.

566. LEENDERT DE KONINCK. 1694.

Par l'acte de mariage qui l'unit à Aeltje Jansz Vrée (30 mai 1694), nous savons qu'il fut *plateelschilder*, et qu'il habita la *Gasthuislaan* (HL. n° 58).

567. Mᴱ JACOBUS DE LANGE. 1694.
A L'ENSEIGNE DE L'ÉTOILE.

Appartenant à une famille bourgeoise de Delft. Jacobus de Lange se fit recevoir, le 10 octobre 1694, dans la Gilde de Saint-Luc, comme Maître *plateelbacker*.

Il est probable qu'il travailla à la manufacture de l'Étoile pendant une quinzaine

d'années, après lesquelles il reprit, pour son compte, cette importante fabrique. Le 6 mars 1713 il succédait, en effet, à DAMIS HOFDICK, et il resta près de douze ans à la tête de cet établissement qui, en 1725, passa entre les mains de C. DE BERG.

Pendant son exploitation, les produits furent marqués simplement d'une étoile. Il continua, du reste, le genre de fabrication de son prédécesseur, se bornant au camaïeu, et décorant ses services avec de petits personnages et des sujets familiers. On connaît de lui des séries figurant soit des scènes de pêche, soit les douze mois de l'année. Il existe au Musée de Sèvres une assiette à petits bords représentant un intérieur hollandais. Des dames et des seigneurs, armés de longues pipes, prennent le thé autour d'une table. Dans le haut de la composition, deux poissons symbolisent le mois de février.

Cette petite pièce, dont l'émail est brillant et l'engobe d'un beau blanc laiteux, fait bien connaître la fabrication de JACOBUS DE LANGE.

Le 26 mai 1675, celui-ci avait épousé Francina van der Eyck, dont il eut deux jumeaux, Jacobus et Adriaen, qui furent baptisés le 5 mars 1684, dans l'*Oudekerk* de Delft (DB. n° 5). Devenu veuf, il se remaria avec Jannette Hoppestein, veuve du chirurgien Bouwerie (HL. n° 55).

568. FRANS ROELANTS. 1694.

Il habitait sur la *Geerwegt*. Le 29 octobre 1694, il épousa Tryntge Thomas van Osch. Son acte de mariage le signale comme *plateelschilder* (HL. n° 58).

569. ISAAK FRANS VAN DER AART. 1694.

Il habitait la *Geerwegt*. Le 10 novembre 1694, il épousa Maria Jansz Sas, veuve d'Anthony Bree. Sur les registres de l'état civil, il est porté *plateelschilder* (HL. n° 58).

570. M^E CORNELIUS VAN SCHAGEN. 1694.

Admis, le 6 décembre 1694, comme Maître *plateelbacker*, par la Gilde de Saint-Luc, il fut substitué le même jour à son père JAN OETTE VAN SCHAGEN, en qualité de contre-maître dans la *plateelbakkerij* de la GRIFFE (*de Klauw*).

Ses productions se confondent naturellement avec celles de la manufacture dont il fut contre-maître. Toutefois, on connaît quelques ouvrages qui portent son monogramme.

C • V : S

Je citerai, entre autres, un petit pot trompeur du Musée de Cluny, décoré en camaïeu bleu et représentant une scène galante. Cette jolie céramique, dont le dessin est un peu naïf, et qui montre un bel émail et un engobe de haute qualité, porte la signature ci-contre.

Les registres de l'état civil (DB. n°s 5 et 15) nous révèlent un Cornelis van Schagen, époux d'une certaine Maria Maertens Bramber, et père de deux enfants; mais les dates de ces actes (1667 et 1669) ne nous paraissent pas coïncider avec l'existence du CORNELIUS qui nous occupe.

571. JAN JANSZ VAN DER LAER. 1695.

Le 13 mars 1695, il épousa Maria Cornelis Lantsloot, veuve de Jan Abrahams Bleijswyck. L'acte de ce mariage le désigne comme *plateeldrayer* (HL. n° 58).

572. JASPAR GOMET. 1695.

Le 5 mai 1695, il épousa Marie Binnaer. Son acte de mariage nous apprend qu'il habitait dans la *Pieterstraat,* et exerçait les fonctions de *plateeldrayer* (HL. n° 58).

573. PIETER VAN DER SCHEL. 1695.

Il habitait la *Nieuwelangendyck.* Le 9 mai 1695, il épousa Sara Leenderts Hofman. L'acte de mariage (HL. n° 58) le qualifie *plateeldrayer.*

574. PIETER MAAS. 1695.

Le 29 mai 1695, il épousa Élisabeth Pieters van der Block, veuve de Ary Caspars Harper. Son acte de mariage (HL. 58) le qualifie compagnon *plateelbacker.*

575. ALDERT VAN DER HAAR. 1695.

Il habitait sur l'*Agterom.* Le 17 juillet 1695, il épousa Fytje Cornelis van der Bluk, et la mention matrimoniale le nomme *plateelschilder* (HL. n° 58).

576. WILLEM ALENSON. 1695.

Le 1er août 1695, il épousa Clara Thomas van Monck. Son acte de mariage (HL. n° 58) nous apprend qu'il demeurait dans la *Viverstraat,* et qu'il était *plateeldrayer.*

577. ROBBRECHT VAN DER SPREUCKEL. 1695.

Il habitait dans la *Vlamingstraet.* Le 1er août 1695, il épousa Johanna van Kessel, et prit sur l'acte de mariage (HL. n° 58) la qualité de *plateeldrayer.*

578. MATHYS LA MEER. 1695.

Frère ou parent d'Andries Lameer, il épousa, le 4 septembre 1695, Anna van der Maas, et son acte de mariage le désigne comme *plateelschilder* (HL. n° 58).

579. Me CORNELIS VAN DER KLOOT. 1695.

Fils de Johannes van der Kloot, qualifié *plateeldrayer* par son acte de mariage (HL. n° 53), et de Aegje Pouwels Spangersbergh, Cornelis fut baptisé à la *Nieuwekerk* de Delft, le 17 mai 1671 (DB. n° 15). Admis, le 12 septembre 1695, comme Maître *plateelschilder,* il entra, le 22 avril 1697, en qualité de contre-maître, chez Lambartus van Eenhoorn, à l'enseigne du Pot de Métal (*jnde metale pot*).

En 1708, le 30 juillet, il faisait recevoir Maître *plateelbacker* Arij van der Kloot, son neveu, et lui cédait son emploi chez Lambartus Eenhoorn.

Après sa sortie de chez Lambartus, il paraît avoir travaillé pour son compte, et l'on connaît un certain nombre de petits ouvrages qui portent son monogramme. Je citerai, entre autres, une jolie assiette décorée en camaïeu, représentant un sujet biblique : *les Vierges sages et les Vierges folles,* appartenant à M. Fallize à Liége, qui porte la marque ci-contre.

C K
1719
11
24

Le 16 juin 1697, il avait épousé Annetje van der Mars (HL. n° 58); devenu veuf, il se remaria, en 1702, avec Aeltje de Sas (HL. n° 59).

580. Me JAN VAN DER BUERGEN ou VERBURG. 1695.

Appartenant à une famille bourgeoise de Delft, il fut admis le 12 septembre 1695 en qualité de maître *plateelschilder*, après avoir subi les épreuves réglementaires. Le même jour, il contractait un engagement, en qualité de contre-maître, chez Lambartus Eenhoorn.

Il ne resta pas longtemps dans cette importante usine. Le 25 mars 1697, il se faisait admettre comme contre-maître par Jacobus Pynacker, qui dirigeait à cette époque la manufacture de la Bouteille de porcelaine. Mais le contrat ne paraît pas avoir eu de suites sérieuses. La mention en fut effacée sur les livres de la Gilde. Jacobus Pynacker était, en effet, à la veille de vendre son usine, qui passa, le 27 janvier 1698, entre les mains de Johannes Knötter.

Quant à Jan van der Buergen, le 14 juillet de cette même année, il entrait comme contre-maître à l'A grec, et il y demeura jusqu'en 1705, c'est-à-dire sous l'administration successive d'Adriaen Kocks (1701), sous celle de Pieter Kocks (1703) et de la veuve de celui-ci. Le 6 juillet 1705, il passa contrat avec Damis Hofdijck, propriétaire de la fabrique de l'Étoile.

Malgré ses nombreux changements, Jan van der Buergen ne paraît pas avoir été un habile artiste. C'est, en effet, à la période de son passage chez Jacobus Pynacker et Lambartus Eenhoorn qu'il nous faut rapporter la fabrication de ces pièces décorées en camaïeu bleu, et qui sont relativement communes.

Ayant travaillé constamment pour le compte d'importants manufacturiers, Jan van der Buergen ne signa qu'exceptionnellement ses ouvrages. Toutefois, on connaît quelques pièces qui portent son monogramme, et, comme celui-ci est accompagné de celui de son patron, on peut déterminer l'époque exacte de la fabrication de chacune de ses œuvres.

C'est ainsi que l'intéressante et vaste potiche de la collection J. F. Loudon, marquée de la signature ci-contre, appartient évidemment au temps où Jan était contre-maître chez Lambartus van Eenhoorn; tandis que c'est certainement à l'époque où il dirigeait l'établissement de l'A grec qu'il signa la jolie plaque appartenant à M. Meurand, et qui porte le monogramme figuré à gauche, de même que le petit pot à tabac polychrome propriété du *Nederlandsch Museum* de la Haye, lequel porte le même agencement de lettres, avec le chiffre 104 au lieu du chiffre 3.

Jan Verburg ou van der Buergen avait épousé Beateris de Terff, et en avait eu un fils nommé Abraham, qui fut baptisé à la vieille église de Delft, le 24 mai 1704 (DB. n° 7).

L'état civil de Delft nous révèle l'existence en cette ville, et vers le même temps, de deux autres céramistes du même nom, Jan Willems van der Burch, demeurant dans le *Kerkstraat*, et qui, le 11 octobre 1676, épousa Annetje Leenderts, veuve de Clement Anckerner; et Johannes Verburg, jeune homme qui se maria, le 22 novembre 1682, avec Cornelia Jacobs Loentvos (HL. nos 55 et 56).

581. WILLEM GAAL. 1695.

Sans doute parent de Joannes Gaal, il épousa, le 9 octobre 1695, Geertruid Middeldorp. Sur l'acte de mariage il déclara être *plateelschilder*, et habiter sur le *Rietvelt* (HL. n° 58).



PLANCHE XX. FONTAINE POLYCHROME ET DORÉE.

Collection J. F. Loudon, à la Haye.

E. Plon et Cie Editeurs. Imp. A. Salmon Paris.

582. CLAAS JANSZ OLY. 1695.

Le 13 novembre 1695, il épousa Magdaleentge Pieters van der Meer, veuve de Claes Jansz van der Heul. La mention matrimoniale le désigne comme *plateelschilder* (HL. n° 58). Il habitait sur le *Rietvelt.*

583. PIETER DIRCKSZ VAN DAALEN. 1695.

Le 22 février 1696, il épousa Dina Arents van Yselsteyn. Son acte de mariage indique qu'il était *plateeldrayer*. Il habitait en dehors de l'*Oostpoort*. Les VAN DAALEN formaient une importante famille de céramistes (voir à ce nom).

584. ARIJ PIETERSZ VAN DUYVEN. 1696.

Il habitait sur la *Gasthuislaan*. Le 11 mars 1696, il épousa Johanna Pinto, et prit, sur l'acte de mariage, la qualification de *plateelschilder* (HL. n° 58).

585. ARNOLD DE BUSSON. 1696.

Il habitait la *Molsteeg*. Le 15 mars 1696, il épousa Catharina Pietersz van der Schans. Sur l'acte de mariage, il prit la qualité de *plateelschilder* (HL. n° 58).

586. PIETER DU PON. 1696.

Le 20 mars 1696, il épousa Sara van der Hoek, et, sur l'acte de mariage (HL. n° 58), prit la qualité de *plateeldrayer*.

587. HUBREGT VAN DER BUYS. 1696.

Le 27 mars 1696, il épousa Maria Stolck. L'acte de mariage (HL. n° 58) nous apprend qu'il habitait l'*Oosteynde*, et qu'il exerçait la profession de *plateelbacker*.

588. THEUNIS HENDRICKSZ. 1696.

Il était originaire d'Harlingen. A Delft, il habita la *Pieterstraat*, y épousa Lysbet Anthonis Beschanck, et déclara, dans son acte de mariage, qu'il était *plateelschilder* (HL. n° 58. 29 avril 1696).

589. JOHANNES GROENWAL. 1696.

Le 6 mai 1696, il épousa Anna Douglas. La mention de l'état civil (HL. n° 58) nous apprend qu'il habitait dans la *Gasthuislaan* et qu'il exerçait la profession de *plateelschilder*.

590. JAN JACOBSZ VAN DER HAER. 1696.

Parent d'ALDERT VAN DER HAER, il est désigné comme *plateelbacker* par son acte de mariage avec Ariantje de Roo, veuve de Jacob de Molyn (13 mai 1696. HL. n° 58).

591. JOANNES TUIJSPIL. 1696.

Il habitait la *Gasthuislaan*. Le 16 juin 1696, il épousa Aechje Kroon, et déclara à l'état civil qu'il exerçait la profession de *plateelschilder* (HL. n° 58).

592. JAN DE VROOM. 1696.

Le 17 juin 1696, il épousa Anna Jansz van der Sloot, et, sur son acte de mariage, il déclara la profession de *plateelschilder* (HL. n° 58).

593. DANIEL LOOTINGS. 1696.

Sans doute parent d'Arendt Lootings, il logeait sur le *Turfmarct*. Le 5 août 1696, il épousa Neeltje van den Enden. L'acte de mariage le désigne comme *plateelschilder* (HL. n° 58).

594. RUTH VAN GOCH. 1696.

La famille van Goch a fourni plusieurs *plateelbackers* à Delft, notamment un Maitre, nommé Hendrick Maerselis. Ruth habitait dans la *Pieterstraat*, et nous savons, par son acte de mariage avec Christina Claes, veuve Stevens, qu'il était compagnon *plateelbacker* (HL. n° 58. 19 août 1696).

595. AUGUSTYN GOYERTSZ. 1696.

Son domicile était sur l'*Agterom*. Le 1er septembre 1696, il épousa Ariantge Jans, veuve de Pieter Joris Schellinghout. L'acte de mariage le qualifie de *plateelbacker* (HL. n° 58).

596. Me PIETER VAN HURCH. 1696.
A L'ENSEIGNE DU TIMON.

Appartenant à une famille bourgeoise de Delft, il fut admis, le 8 octobre 1696, en qualité de Maître *plateelbaker*, dans la Gilde de Saint-Luc. Il prit pour enseigne le Timon (*Inde Dessel*). Il réussit probablement mal dans son entreprise, car nous le retrouvons, neuf ans plus tard (6 juillet 1705), chez la veuve de Pieter Kocks, engagé en qualité de contre-maître, et dirigeant la fabrique de l'A grec (*griecks A*).

On connaît peu de pièces de cette fabrique du Timon, qui eut sans doute une existence éphémère. Le seul échantillon que j'aie rencontré pouvant lui être attribué est une petite fontaine en forme de kiosque, qui fut exposée à Amsterdam en 1876, à l'*Historische Tentoonstelling*.

Cette fontaine portait comme inscription

IN·DE·DELF·SE VIN·KEL
I D

(dans le magasin de Delft I. D.), qui semble être l'adresse de la fabrique *Inde Dessel*.

Vers 1680, Pieter paraît avoir épousé une nommée Katrina Blankers, dont il eut une fille, baptisée à la *Nieuwekerk*, le 16 janvier 1681 (DB. n° 15).

597. Me CORNELIS WITSENBURG. 1696.

Étranger à la ville de Delft, il fut admis le 8 octobre 1696, comme Maître *plateelbacker*, dans la Gilde de Saint-Luc.

On sait peu de chose de lui, et ses ouvrages sont fort rares. Quelques assiettes, des plats, des bouteilles, le tout décoré en camaïeu bleu, d'une bonne qualité, c'est tout ce qui nous est parvenu de lui.

Une assiette qui fait bien connaître sa fabrication se trouve à Paris dans la collection Gasnault; cette assiette, à marli très-étroit, est décorée d'une guirlande coupée de fleurs de lis, et entoure des armoiries surmontées d'une couronne comtale, est signée au dos du monogramme ci-contre.

C W

598. Me JACOBUS VAN DER SCHELT. 1696.

Appartenant à une famille bourgeoise de Delft, il fut admis, le 8 octobre 1696, en qualité de Maître *plateelbacker*, dans la Gilde de Saint-Luc. Il semble s'être marié tardivement avec Cornelia van der Broek, dont il eut deux fils, Thomas et Cornelis, qui naquirent, l'un en 1696, et l'autre en 1717.

599. JAN DIRCKSZ VAN DER LINDE. 1696.

Il habitait dans *Bastiaensteeg*. Il épousa Pieternella Jans Hoeckgeest, et devint ainsi le beau-frère de THOMAS DE JONG (voir à ce nom). Son acte de mariage, daté du 11 novembre 1696, le désigne comme *plateelschilder* (HL. nº 58).

600. EDUART DE KONNINGH. 1696.

Il épousa Jannetje Kloek, le 25 novembre 1696, et prit sur l'acte de mariage la qualification de *plateelschilder* (HL. nº 58). Il logeait dans la *Sint-Annastraat*.

601. ABRAHAM VAN DER THOLEN. 1696.

Il consigna sur son acte de mariage avec Grietje Joosten Wijmael sa profession de compagnon *plateelbacker*. Ce mariage eut lieu le 25 novembre 1696. A cette époque, il habitait sur le *Rietvelt* (HL. nº 58).

602. MATHIJS VAN SANTEN. 1697.

Il est inscrit sur le registre des mariages, à la date du 16 février 1697, comme époux de Jannetje Maertens; puis, un mois après (17 mars 1697), comme l'époux de Suzanna Dircs van der Croes. Ces deux mentions (HL. nº 58) lui donnent la qualification de compagnon *plateelbacker*. La seconde est sans doute la seule bonne, car l'autre a été rayée.

603. Me REYER ou RENIER HEY. 1697.
A L'ENSEIGNE DU ROMAIN.

Fils de Claes Jacobsz de la Haye, dont le nom, d'origine française, se transforma

successivement en la Hey et en Hey. Il se fit inscrire, le 21 mai 1696, dans la Gilde de Saint-Luc en qualité de *winkelhouder*, et succéda en mars 1697 à Mackiel van Rysborgh, comme propriétaire de la faïencerie du Romain (*inde Romein*).

Une marque relevée sur une assiette appartenant au comte de Liesville (voir à gauche) semblerait indiquer que Renier fit son apprentissage dans l'excellente fabrique de Louis Fictoors. En tous cas, il fut un céramiste de grand talent; nous possédons, en effet, un certain nombre de pièces décorées de sa main et qui sont des œuvres fort remarquables. Dans le nombre, je citerai une jolie plaque de la collection Loudon, représentant une marine finement traitée, un peu dans le genre des grands dessins de van de Velde, et deux petites plaques ovales, conservées au Musée de Sèvres (n° 4,925), et qui représentent, elles aussi, deux charmantes marines. Ces deux dernières sont signées, l'une au dos et en grandes lettres, l'autre en bas de la composition, sur une voile à demi submergée. Nous donnons ici le fac-simile de la première de ces signatures. — Le 20 février 1702, Renier Hey avait obtenu son brevet de Maîtrise.

Il paraît s'être marié deux fois : d'abord avec Anna Voorstad, dont il eut un fils (1694. DB. n° 6); ensuite avec Baaltje Hartijnsvelt, dont il eut une fille et un garçon (1716 et 1719).

604. JAN WOUTERSZ NAGELS. 1697.

Il habitait dans la *Gasthuislaan*. Le 10 mars 1697, il épousa Neeltje Gillis Borlee, et prit, sur son acte de mariage, la qualité de *plateelschilder* (HL. n° 58).

605. LOUYS DU PON. 1697.

Il habitait la *Hoogstraat*. Le 23 mars 1697, il épousa Élisabeth Thomas Abot, et déclara à l'état civil la profession de *plateelschilder* (HL. n° 58).

606. JAN HOECKWATER. 1697.

Il habita successivement l'*Agterom* et la *Nieuwstraat*. Le 7 avril 1797, il épousa Aeltje Dircks van Cleeff. Devenu veuf, il se remaria avec Maria van der Ploegk (4 mai 1710. HL. n°° 58 et 60). Les deux mentions le disent *plateelschilder*.

607. Me WILLEM COOL ou KOOL. 1697.
A L'ENSEIGNE DES TROIS BOUTEILLES.

Fils du *plateelbacker* Jacobus Kool et de Gertruyt van der Made, il fut admis, le 22 avril 1697, en qualité de Maître *plateelbacker*, dans la Gilde de Saint-Luc.

Le 21 novembre 1701, il reprit l'établissement ayant pour enseigne les Trois Bouteilles (*inde drie flessen*), et déclara avoir cinq apprentis ou garçons. Le 8 avril 1709, il fit admettre son fils Jacob, en qualité de Maître *plateelschilder*, dans la Gilde de Saint-Luc.

Il paraît avoir occupé dans son industrie une place marquante, et fut nommé syndic de la corporation à différentes reprises, notamment pour les années 1705-1706 et 1709-1710.

Ses produits sont marqués d'un monogramme qui a beaucoup d'analogie avec celui de WILLEM KLEFFIUS, et qui peut être facilement confondu avec lui, sans qu'on puisse, toutefois, accuser W. KOOL de contrefaçon, car KLEFFIUS était antérieur de près de vingt années. Leurs pièces, décorées en camaïeu ou polychromes à grand feu, sont, du reste, assez difficiles àdistinguer, et il est impossible de faire la part exacte de chacun d'eux. Il n'en est pas de même, toutefois, pour les pièces décorées au petit feu et dorées, qui doivent, à notre avis, être toutes attribuées à WILLEM KOOL.

WK. Les signatures ci-contre sont deux monogrammes relevés par M. A. Jacquemart sur des assiettes décorées en bleu, rouge et or, dans le genre d'ADRIAEN PYNACKER. WK

608. MARCUS PIETERSZ VAN DAALEN. 1697.

Le 1er mai 1697, il épousa Maria Joosten van der Stam. Devenu veuf le 8 mai 1701, il se remaria avec Jobye van der Burch. Les deux mentions le désignent comme *plateelbacker* (HL. nos 58 et 59).

609. ARIJ DE ROOS. 1697.

Il habitait dans la *Giststeeg*. Le 5 mai 1697, il épousa Claasje van Daalen. L'acte de mariage le désigne comme *plateelschilder*. On pourrait lui attribuer une partie des pièces marquées Roos. Mais nous croyons que, simple et modeste ouvrier, ARIJ ne signa aucun de ses ouvrages.

610. CORSTIAEN VERSTEECH. 1697.

Il logeait dans la *Viverstraet*. Le 12 mai 1697, il épousa Annetje Cornelis van Ruyven, et déclara qu'il exerçait la profession de *plateelbacker* (HL. n° 58).

611. PIETER DERWANT. 1697.

Son mariage avec Catharina Maartens Minel eut lieu le 19 mai 1697, et, sur l'acte (HL. n° 58), il est qualifié *plateeldrayer*. Son domicile était dans l'*Achterom*.

612. DIRK STULTING. 1697.

Il logeait dans la *Giststeeg*. Le 20 mai 1697, il épousa Petronella van Osch, et déclara à l'état civil la profession de *plateelschilder* (HL. n° 58).

613. PHILIP JASPERS VAN DYCK. 1697.

Les VAN DYCK formèrent une importante famille de *plateelbackers*, et l'un d'eux, ABRAHAM, exploita la fabrique de la ROSE (voir à ce nom). PHILIP nous est désigné comme *plateelschilder* par son acte de mariage avec Maria van der Maas (26 mai 1697. HL. n° 58).

614. JACOB FLORIS VAN DUYN. 1697.

Il habitait sur la *Molslaen*. Le 16 mai 1697, il épousa Gerritje Abrams Hermans, et se fit inscrire sur les registres de l'état civil avec la qualité de *plateeldrayer* (HL. n° 58).

615. Me JORIS VAN TORENBURG. 1697.
A LA HACHE DE PORCELAINE.

Fils de MYGHYEL VAN TORENBURG et de Willemtje Joris, il fut admis, le 17 juin 1697, en qualité de *winckelhouder*, par la Gilde de Saint-Luc.

Il succéda à HUISBRECHT BROUWER dans sa fabrique de la HACHE DE PORCELAINE (*porceleyne bijl*), et prit comme contre-maître son propre père MYGHYEL VAN TORENBURG. Le 4 octobre 1700, il se fit admettre en qualité de Maître *plateelbacker*, et jouit en cette circonstance des prérogatives des fils de Maître.

Il continua la fabrication et la marque de son prédécesseur (voir page 282), et ses produits ne se distinguent en aucune façon de ceux d'HUISBRECHT BROUWER. Le 13 juin 1694, JORIS VAN TORENBURG avait épousé Maria van Zande (HL. nº 58).

616. JAN DIRCKS ROMEYN. 1697.

Il épousa Maria Michiels van Glabeeck, et sur son acte de mariage, en date du 7 juillet 1797, il prit le titre de *plateelbacker* (HL. nº 58).

617. MATHIJS HIERMANS. 1697.

Le 7 juillet 1697, il épousa Lisbeth Frans van den Bosch, sœur des deux faïenciers JACOB et GERRIT FRANS VAN DEN BOSCH. Devenu veuf, il se remaria avec Ida Hemmers (11 septembre 1701). Les deux mentions matrimoniales (HL. nos 58 et 59) le désignent comme *plateelschilder*.

618. Me DAVID KAM. 1697.
A L'ENSEIGNE DU PAON.

Fils de GERRIT PIETERSZ KAM et de Jannetje Davids de Roo, il fut baptisé à Delft, dans la *Nieuwekerk*, le 4 avril 1677 (DB. nº 15). Le 15 juillet 1697, il obtint son brevet de Maîtrise.

Le 3 octobre 1701, il se fit inscrire comme propriétaire de la fabrique à l'enseigne du PAON (*de pauw*). Le *Recognitieboek* de Delft (3e *Legger*, folio 59 vº) nous apprend qu'à la date du 23 juillet 1707, il était encore propriétaire de l'établissement.

D. AK

Il paraît avoir continué la fabrication et la marque de ses prédécesseurs. Toutefois, on croit que c'est surtout de son temps que le PAON produisit ces belles et curieuses pièces à engobe de couleur, qui sont l'ornement de certaines collections. DAVID KAM fut estimé par ses confrères, et figura à différentes reprises parmi les syndics de la Corporation de Saint-Luc, notamment pendant les années 1710-1711 et 1714.

Le 28 novembre 1701, il avait épousé, à la *Nieuwekerk*, Margrieta Oversloot (HL. nº 59). Il en eut neuf enfants, dont cinq garçons (1703-1715, DB. nos 16 et 17).

619. GYSBRECHT VAN DER HEYDEN. 1697.

Il figure avec la mention de *plateelschilder* sur un titre de la *Chambre des orphelins de Delft* (nº 836, aux Arch. roy.) portant la date de 1697. Le 8 juillet 1696, il avait épousé

Annetje Cornelis van Renswoude (HL. n° 58), et, le 21 novembre 1700, il se remaria avec Jannetje Beyerts (HL. n° 59). Ces différentes mentions lui conservent sa qualité professionnelle.

620. WILLEM DIRCKS BROUWER. 1697.

Le 20 octobre 1697, il épousa Anna de Vijt, native de Voorburg. Sur son acte de mariage, il déclara qu'il était *plateelschilder*, et qu'il habitait l'*Agterom* (HL. n° 58).

621. WILLEM BALTENS. 1697.

Le 27 octobre 1697, il épousa Magdaleentge Roeloffs, et déclara sur son acte de mariage (HL. n° 58) qu'il habitait la *Geerwegt*, et qu'il était compagnon *plateelbacker*.

622. ADRIAEN WAALPOTH. 1697.

Il habitait la *Gasthuislaan*. Le 10 novembre 1697, il épousa Dirckje Jans van der Byl. L'acte de mariage le qualifie *plateelschilder* (HL. n° 58). Il travailla sans doute chez Pieter Waalpot, dont il semble avoir été le parent (voir à ce nom).

623. CHRISTIAEN DE GROOT. 1697.

Il épousa, en secondes noces, Élisabeth Schrans, et son acte de mariage, daté du 16 novembre 1697, le qualifie de *plateelschilder* (HL. n° 58).

624. JORIS VAN VLIET. 1697.

Il habitait sur le *Buitenwatersloot*, quand, le 17 novembre 1697, il épousa Dirckje van Doorne. L'état civil le qualifie *plateelschilder* (HL. n° 58).

625. Me JOHANNES KNÖTTER. 1698.
A L'ENSEIGNE DE LA BOUTEILLE DE PORCELAINE.

Étranger à la ville de Delft, il fut admis, le 27 janvier 1698, en qualité de *winckelhouder*, par la Gilde de Saint-Luc, et acquit la fabrique de la Bouteille de porcelaine (*jnde porceleyne fles*), précédemment occupée par Jacobus Pynacker.

Il engagea, le 12 octobre de la même année, Dirck Baans, comme contre-maître pour diriger son établissement. Deux années plus tard (1er novembre 1700) il le remplaça par Cornelis van der Hoeve, qui occupa chez lui le même emploi, mais pendant fort peu de temps, car, le 11 juillet 1701, la fabrique passa entre les mains de Marcellus de Blugt.

L'exploitation de Johannes Knötter ne fut pas d'assez longue durée pour qu'il nous soit resté beaucoup de produits avec sa marque, et ceux qu'on connaît ne sortent guère de la fabrication courante de ce temps. Je citerai, comme exemple, une petite bouteille à col renflé, décor oriental en camaïeu bleu foncé, à M. Vandenpeereboom, à Ypres, sur laquelle j'ai relevé le monogramme ci-contre.

K

Les registres de l'état civil nous signalent trois Johannes Knötter : le premier, à la date

du 25 mai 1698, marié avec Suzanna van Emmen (HL. n° 58), et père d'un fils nommé Jacob (20 juin 1700); le second, au 24 février 1712, marié avec Agatha van de Velde; le troisième, au 21 mai 1739, époux de Maria van der Ley, et père d'un fils nommé Lodewyk. Il semble fort probable que le premier seul est le bon.

626. DAVID VOSCH. 1698.

Son domicile était dans la *Broerhuisteeg*. Le 9 février 1698, il épousa Geertruid Anneman. L'acte de mariage lui donne le titre de *plateeldrayer* (HL. n° 58).

627. Me SEBASTIAEN ou BASTIAEN VAN BROEKERHOFF. 1698.
A L'ENSEIGNE DU POT DE FLEURS.

Étranger à la ville de Delft, il se fit admettre, le 24 février 1698, en qualité de *winckelhouder*, par la Gilde de Saint-Luc, et acquit de Pieter van der Stroom, qui l'avait fondée en 1693, la *plateelbackerij* du Pot de Fleurs doré (*jnde vergulde blompot*).

Pieter van der Stroom demeura dans l'établissement en qualité de contre-maître (une note insérée sur le registre de la Gilde de Saint-Luc nous apprend que la convention était entrée en vigueur dès le 19 novembre 1696).

Le 13 mai 1704, Broekerhoff se faisait recevoir à son tour Maître *plateelbacker*.

Le 10 avril 1708, il faisait admettre son fils en la même qualité. Antérieurement à cette date, il avait rendu sa liberté à Pieter van der Stroom, et celui-ci (26 septembre 1707) était entré dans l'établissement nouvellement ouvert par Jacobus de Kalwe.

En 1714, le 28 mai, la fabrique du *Blompot* passa entre les mains de Matheus van den Bogaert.

Pendant l'administration personnelle de Bastiaen (1704 à 1714), la production du *blompot* conserva le même cachet et la même marque que pendant la période précédente.

En 1683, Bastiaen avait épousé Adriana Biddaff. Il en eut dix enfants (1684-1702. DB. nos 6 et 16). Dans le nombre se trouvaient cinq garçons : Joannes, né le 18 août 1684; Abraham, le 28 décembre 1687; Jacob, le 20 avril 1691; Antony, le 1er mai 1698, et un autre Antony, le 11 mai 1702.

628. JAN WAGENBURG. 1698.

Il habitait *Broerhuisteeg*. Le 19 mai 1698, il épousa Willemtje Anthonis de Vroom. L'état civil le qualifie *plateelschilder* (HL. n° 58).

629. JAN GERRITS DE HAAS. 1698.

Le 28 mai 1698, il épousa Barbara Stempel. Il prit sur son acte de mariage (HL. n° 58) la qualité de *plateelschilder*, et déclara habiter la *Gasthuislaan*.

630. LEENDERT VAN DER SLOOT. 1698

Le 15 juin 1698, il épousa Jannetje van den Ende. Son acte de mariage nous apprend

qu'il habitait sur le *Binnenwatersloot*, et qu'il exerçait les fonctions de *plateelschilder* (HL. nº 58).

631. PIETER LUCAS VAN SON. 1698.

Il habitait l'*Oosteynde*. Le 6 juillet 1698, il épousa Barbara Pietersz Lathoever, et sur son acte de mariage (HL. nº 58) il prit la qualité de *plateelschilder*.

632. STOFFEL HOORNHART. 1698.

Le 20 juillet 1698, il épousa Cornelia van Hamme, veuve de Daniel van der Kist. L'acte de son mariage nous apprend qu'il était *plateeldrayer* (HL. nº 58).

633. CLAAS STOFFELS SMIDTS. 1698.

Le 7 septembre 1698, il épousa Maria Cornelis van Immerzeel, et prit sur son acte de mariage la qualité de *plateelschilder*. Il logeait dans la *Pieterstraat* (HL. nº 58).

634. MARTINUS JANSZ VAN 'T WOUT. 1698.

Le 12 octobre 1698, il épousa Willemina van Zutphen. L'acte de mariage lui assigne la profession de *plateelschilder* (HL. nº 58).

635. CORNELIS BLEYSWIJCK. 1698.

habitait *Gasthuislaan*. Le 12 octobre 1698, il épousa Anna Vilje, et déclara à l'état civil qu'il exerçait la profession de *plateeldrayer* (HL. nº 58).

636. Mᴱ DIRCK BAANS. 1698.

Il appartenait à une famille bourgeoise de Delft, et probablement il était le fils d'un certain I. Baan, qui fut *plateelbacker*, et dont le Musée de Sèvres (nº 6014) possède un pot décoré en camaïeu bleu foncé et portant la signature ci-contre, avec la date de 1660.

I: BAAN

Le 7 avril 1797, il épousa Maria Bacquee (HL. nº 58), dont il eut trois enfants (1697-1702 et 1707. DB. nº 16). En 1698, le 12 octobre, il fut admis, en qualité de Maître *plateelbacker*, dans la Gilde de Saint-Luc, et le même jour il entra comme contre-maître chez Johannes Knötter, à la manufacture de la Bouteille de porcelaine. Deux ans plus tard, le 22 mars 1700, il quittait cette fabrique pour entrer chez Adrianus Kocks, et dans la suite il travailla dans son domicile. En 1749, en effet, nous le retrouvons établi à son compte et figurant parmi les six ouvriers auxquels l'ordonnance du 15 avril de cette année permettait de travailler chez eux (*Thuiswerkers*). Voir le *Memoriaalboeck*, nº 6, fol. 162.

Dirck Baans fut surtout connu comme tourneur (*plateeldrayer*). Il habitait sur le côté de l'église (*ter zyde van de kerck*).

637. Mᴱ CORNELIS VAN DER HOEVE. 1698.

Il fut admis, le 13 octobre 1698, en qualité de Maître *plateelschilder*, dans la Gilde de

Saint-Luc, et s'engagea, le 1er novembre 1700, en qualité de contre-maître (*meesterknegt*), dans l'établissement de Johannes Knötter. En 1704, il avait épousé Lysbet Gout; il en eut un fils qui fut baptisé à la vieille église de Delft, le 23 avril 1706.

638. ARIJ ARIENS LANTSHEER. 1698.

Il demeurait dans la *Ketelstraat*. Le 9 novembre 1698, il épousa Sara Barents, et la mention matrimoniale lui donne la profession de *plateelschilder* (HL. n° 58).

639. ISAACK VOORSTAD. 1698.

Il habitait la *Heuitersteeg*. Le 21 novembre 1698, il épousa Grietje Cornelis van den Ende. L'acte de mariage (HL. n° 58) le qualifie *plateeldrayer*.

640. SYMON JACOBSZ BRABER. 1698.

Il habitait sur le *Turfmarct*. Le 9 novembre 1698, il épousa Aechje van der Burch. Sur son acte de mariage, il se fit inscrire comme *plateeldrayer* (HL. n° 58).

641. JAN FRANS SCHOONJAN. 1698.

Sur son acte de mariage avec Gertruid van der Toets, il est qualifié *plateelschilder* (23 novembre 1698. HL. n° 58).

642. JAN DECKER. 1698.

La collection Evenepoel possède deux bustes décorés en camaïeu bleu, représentant des personnages drapés à l'antique et coiffés d'une couronne royale. L'engobe en est blanc laiteux, l'émail brillant, le décor est fin, la couleur foncée. Ces deux bustes sont signés et datés (voir ci-contre).

Jan Decker.
1698.

J'ai pu retrouver bien peu de chose sur ce Decker. L'état civil de Delft nous apprend seulement qu'il se maria tard et qu'il épousa une certaine Claartje Siebecker (*alias* Clara Siepperker), qui lui donna une demi-douzaine d'enfants (1729 à 1744. DB. nos 7, 17 et 18). En outre, nous savons qu'il habita tour à tour le territoire des deux paroisses.

643. LOURIS JANSZ LA RETH. 1699.

Par l'acte de mariage, qui l'unit, le 19 janvier 1699, à Grietge van Osch, nous savons qu'il fut *plateelschilder*, et qu'il habita la *Molslaen* (HL. n° 58).

644. NICOLAS TRAPHOF. 1699.

Il épousa, le 25 janvier 1699, Catharina Claes Assendelft, et son acte de mariage (HL. n° 58) le désigne comme *plateelschilder* et habitant la *Nieuwelangendyck*.

645. PIETER DIRCKS KERWER. 1699.

Son acte de mariage avec Grietge Jansz, en date du 20 avril 1699, nous apprend qu'il logeait sur la *Langendyck*, et qu'il était compagnon *plateelbacker* (HL. n° 58).

646. DANIEL THEUNIS VAN TERTHOLEN. 1699.

Le 2 mai 1699, il épousa Neeltge Dircksz van Dyck. Son acte de mariage nous apprend qu'il demeurait sur l'*Oosteynde*, et qu'il était *plateelbacker* (HL. n° 58).

647. ARIJ KUNST. 1699.

Il habitait *Gasthuislaan*. Le 3 mai 1699, il épousa Aechje van Westhoorn, veuve de Cornelis Hopman. L'acte de mariage le qualifie *plateelschilder* (HL. n° 58).

648. JAN WILLEMS VAN HASTERT. 1699.

Il nous est désigné comme compagnon *plateelbacker* par l'acte de son mariage avec Catharina Jacobs Perrens, acte passé le 10 mai 1699 (HL. n° 58).

649. PIETER HENDRICKSZ REYNIERS. 1699.

Le 17 mai 1699, il épousa Neeltje Anthonis van Bruissel, et son acte de mariage (HL. n° 58) nous apprend qu'il était *plateeldrayer*.

650. Mᴱ BARTOLOMEEST VAN DER KLOOT. 1699.

Il était étranger à la ville. Le 18 mai 1699, il se fit recevoir en qualité de *winckelhouder*, et engagea le même jour comme contre-maître (*meesterknegt*) JOHANNES GROEN, qui dirigea son établissement.

651. CORNELIS VAN SANT. 1699.

Il épousa une jeune fille de Leyde, Hillegont van Achterwyck. Son acte de mariage, en date du 14 juin 1699, le désigne comme *plateeldrayer* (HL. n° 58).

652. JERONIMUS HARMENS PAINTER. 1699.

Il habitait sur l'*Oosteynde*, quand, le 19 juin 1699, il épousa Neltge Huipers. L'acte de l'état civil le qualifie compagnon *plateelbacker* (HL. n° 58).

653. CASPAR HARPER. 1699.

Son domicile était au *Turfmarct*. Le 19 juin 1699, il épousa Arientje Ariens van Deventer, et prit, sur son acte de mariage, la qualité de *plateelschilder* (HL. n° 58).

654. WOUTER GERRITS MEERKERCKE. 1699.

Le 12 juillet 1699, il épousa Josyntge Carels de Roo, et déclara, sur l'acte de mariage (HL. n° 59), qu'il était compagnon *plateelbacker*, et habitait la *Gasthuislaan*.

655. ARIJ CORNELIS BROUWER. 1699.

Fils de CORNELIS JANSZ BROUWER, reçu Maître en 1660, il épousa, le 19 juillet 1699, Maria Dupon (HL. n° 58). Le livre des mariages nous apprend qu'il avait embrassé la profession paternelle. Il est probable qu'il travailla constamment chez son père ou chez son parent HUIBRECHT BROUWER (1679). Peut-être est-ce à lui qu'on doit attribuer un certain nombre de pièces polychromes, assez finement décorées, et qui portent le monogramme ci-contre.

656. THEUNIS THYS VAN SPAANDONCK. 1699.

Il habitait dans l'*Iperstraat*. Le 15 août 1699, il épousa Dirckje Pietersz Schouwe, et prit, sur l'acte de mariage, la qualité de *plateeldrayer* (HL. n° 58).

657. JACOB REISSELBERGH. 1700.

Il habitait dans la *Trompetstraat*. Le 19 février 1760, il épousa Annetje Spithout, veuve de Hubert Hendrics. L'acte de mariage le qualifie *plateelschilder* (HL. n° 59).

658. JORIS VAN DER HOOP. 1700.

Son acte de mariage avec Josina van Maale, 2 mai 1700, nous apprend qu'il demeurait au *Noordeynde*, et qu'il exerçait la profession de *plateelschilder*.

659. MICHIEL VAN KUICK. 1700.

L'acte de son mariage avec Maria Koenen nous apprend qu'il exerçait, en 1700 (16 mai, HL. n° 59), les fonctions de *plateeldrayer*.

660. JACOB VAN STARRENBURCH. 1700.

Le 23 mai 1700, il épousa Sandrina van Bruissel. L'acte de mariage le qualifie *plateelschilder* (HL. n° 59).

661. ARY VAN DAALEN. 1700.

Il habitait en dehors de l'*Oostpoort*. Le 23 mai 1700, il épousa Grietje Hendrics Tuynsloot. L'acte de mariage le désigne comme *plateeldrayer* (HL. n° 59).

662. JACOB CORNELIS DADELBERCH. 1700.

Il habita le *Noorteynde*. Le 30 mai 1700, il épousa Christina Carels. L'acte de mariage (HL. n° 59) le qualifie *plateelschilder*.

663. PIETER LEENDERTS MOL. 1700.

Le 31 mai 1700, il épousa Pieternella Harmans, et prit sur son acte de mariage (HL. n° 59) la qualité de *plateelschilder*. Il habitait dans la *Doornickstraat*.



Imp. Lemercier et Cie

PLANCHE XXI. Plaque polychrome

par G Verhaast

(Collection Evenepoel à Bruxelles)

664. Me JELLER BELJE. 1700.

Il fut admis, le 6 septembre 1700, en qualité de Maître *plateelbacker*, par la Gilde de Saint-Luc. Il appartenait à une famille bourgeoise de Delft.

665. Me PIETER SIMONS (ou CIMONS) MES. 1700.
A L'ENSEIGNE DES TROIS CLOCHES.

Fils du notaire Simon Mes et de BARBARA ROTTEWEL, PIETER fut admis, le 6 septembre 1700, en qualité de maître *plateelbacker*, à faire partie de la Gilde de Saint-Luc.

Le 1er septembre 1701, il entra en qualité de contre-maître dans l'établissement appartenant à JOHANNES HEERHOUT, à l'enseigne du PLAT DE PORCELAINE (*porceleyne Schotel*).

Le 3 août 1706, il succéda à sa mère BARBARA ROTTEWEL, dans la propriété de la fabrique des TROIS CLOCHES, et se fit inscrire comme maître de cet établissement.

Comme fabricant, il paraît avoir continué les traditions inaugurées par ses prédécesseurs et conserva leur marque.

Le 27 novembre 1707, il épousa Belia Lansvelt (HL. n° 60), dont il eut, le 4 novembre 1710, une fille qui fut baptisée à la vieille église, et, le 1er août 1715, un fils qui reçut le prénom de Simon. Ces deux enfants eurent pour parrain leur oncle le *plateelbacker* SIMON MES.

666. Me PIETER OOSTERWIJCK. 1700.
A L'ENSEIGNE DE LA GRIFFE.

Fils de Joris Oosterwijck et de Martintgen Oosterwijck, il fut baptisé à la *Nieuwekerk* de Delft, le 9 octobre 1680 (DB. n° 15). Admis, le 19 octobre 1700, en qualité de Maître *plateelchilder*, par la Gilde de Saint-Luc, il devint, le 16 mars 1705, propriétaire de la fabrique de la GRIFFE (*jnde Klauw*), et se fit inscrire comme tel à la Gilde de Saint-Luc.

Pendant sa gestion, la fabrique de la GRIFFE continua ses traditions et sa marque. Ses produits ne diffèrent pas sensiblement de ce qu'ils étaient précédemment.

PIETER OOSTERWIJCK, du reste, réussit pleinement et sut s'attirer la confiance et l'estime de ses confrères, car il figura parmi les chefs de la Corporation de Saint-Luc, notamment dans les années 1707-1708, où il fut nommé syndic. Le 22 février 1705, il avait épousé Christina Zuiderhoeck. Devenu veuf, il se remaria, le 1er avril 1708, avec Margaretha van der Hucht, veuve de Burger van Loon de Rotterdam.

667. HARMANUS NOORMAN. 1700.

Le 16 octobre 1700, il épousa Élisabeth van Schie, qui appartenait à une famille de céramistes. L'acte de mariage lui donne la qualité de *plateelschilder*, et nous apprend qu'il demeurait sur l'*Agterom* (HL. n° 59). Il est probable qu'il travailla sous la direction de son beau-père DIRCK VAN SCHIE (voir à ce nom).

668. ADRIAEN MAAS. 1700.

Il logeait sur le *Rietvelt*. Le 7 novembre 1700, il épousait Magdalentje Jansz, veuve de Gerrit Willems. L'acte de mariage lui donne la qualification de *plateelschilder* (HL. n° 59).

669. JAN JANSZ BEEK. 1700.

Il épousa, le 21 novembre 1700, Maria Claes van Assendelft. L'acte de mariage nous apprend qu'il habitait sur l'*Agterom,* et qu'il était *plateelschilder* (HL. n° 59).

670. WILLEM VAN KOOTE. 1700.

Le 26 décembre 1700, il épousa Catharina Vantwout, et déclara sur l'acte de mariage qu'il habitait la *Voorstraat,* et qu'il était *plateelbacker* (HL. 59).

671. Mᴱ PIETER KOCKS
ET PLUS TARD LA DEMOISELLE VAN DER HEUL, SA VEUVE. 1701.
A L'ENSEIGNE DE L'A GREC.

Il était étranger à la ville de Delft et avait épousé la fille de Claes Jansz van der Heul et de Maddalena Pieters (bapt. en 1671. DB. n° 15). Il se fit admettre, le 18 avril 1701, en qualité de *winckelhouder,* par la Gilde de Saint-Luc, et fut inscrit le même jour, comme propriétaire de la fabrique de l'A grec, précédemment exploitée par son parent Adriaen Kocks.

Pendant les deux années qu'il demeura à la tête de son usine, il eut pour contre-maître Jan Verburg, qui avait été engagé par son prédécesseur et qui continua de diriger l'établissement après la mort de son patron.

Pieter Kocks mourut, en effet, au commencement de 1703, et, le 6 août de cette année, sa veuve (*juffr.* van der Heul Weduwe van Pieter Kocks) se faisait inscrire en qualité de *winckelhouster* pour pouvoir continuer d'exploiter la fabrique.

Elle conserva encore pendant deux ans Jan Verburg en qualité de contre-maître. Mais, le 16 juillet 1705, elle le remplaçait par Pieter van Hurch, qui avait précédemment possédé l'établissement à l'enseigne du Timon.

Les produits de l'A grec pendant cette période ne se distinguèrent pas beaucoup des articles courants de Delft. On attribue à la dame van der Heul des articles assez ordinaires, décorés le plus souvent en camaïeu bleu, et portant la signature ci-contre.

672. STEPHANUS DE HEUS. 1701.

Le 1ᵉʳ mai 1701, il épousa Hansge Vreeland. Son acte de mariage nous apprend qu'il habitait près de la *Jeronimuspoort,* et qu'il était *plateelschilder* (HL. n° 59).

673. ISAAC KORVEL. 1701.

Le 8 mai 1701, il épousa Leentge Ariens, et déclara sur son acte de mariage qu'il exerçait la profession de *plateelschilder* (HL. n° 59).

674. DAVID VAN DAM. 1701.

Le 10 mai 1701, il épousa Maria van der Hoeve, et se fit inscrire à l'état civil avec la profession de *plateelschilder* (HL. n° 59).

675. ALEWYN VAN DER STORM. 1701.

Le 29 mai 1701, il épousa Francyntge Jans Goeije, et sur son acte de mariage déclara la profession de *plateelschider* (HL. n° 59). Il habitait sur la *Gasthuislaan.*

676. CORNELIS VAN DER BURCH. 1701.

Il habitait dans la *Doornickstraet.* Le 9 juin 1701, il épousa Lysbeth Mathys Keizer, et déclara à l'état civil qu'il était *plateeldrayer* (HL. n° 59).

677. PIETER VAN DER BUYS. 1701.

Le 19 juin 1701, il épousa Hendrickje Jans van Steenbergen, et son acte de mariage (HL. 59) nous apprend qu'il exerçait la profession de *plateeldrayer.*

678. NICOLAUS DE MILDE. 1701.

Il appartenait à la grande famille des DE MILDE (voir à ce nom). Son acte de mariage avec Dirckje Abrahams Rijckers lui donne la profession de *plateeldrayer* (HL. n° 53).

679. M^E JOHANNES HEERHOUT. 1701.
A L'ENSEIGNE DU PLAT DE PORCELAINE.

Il était étranger à la ville. Le 11 juillet 1701, il se fit inscrire en qualité de *winckelhouder* dans la Gilde de Saint-Luc, et s'établit à l'enseigne du PLAT DE PORCELAINE (*jnde porceleyne Schotel*).

Le 1er septembre de la même année, il passe un contrat avec PIETER SIMONS MES, qui entra chez lui en qualité de contre-maître.

Le 5 juillet 1706, l'établissement du PLAT DE PORCELAINE passa entre les mains d'ARENT LOOTING.

680. M^E MARCELLUS DE BLUGT OU DE VLUGT. 1701
A L'ENSEIGNE DE LA BOUTEILLE DE PORCELAINE.

Étranger à la ville, il fut admis, le 11 juillet 1701, dans la Gilde de Saint-Luc, en qualité de *winckelhouder*, et succéda à JOHANNES KNÖTTER, comme propriétaire de la BOUTEILLE DE PORCELAINE (*jnde porceleyne fles*).

Le 1er septembre de la même année, il s'adjoignit comme contre-maître JAN VAN DER HOUCK, lequel déclara avoir trois apprentis ou garçons.

Ses produits n'ont aucun caractère spécial qui les distingue des œuvres de ses prédécesseurs. Nous n'avons rencontré aucune pièce qui portât son monogramme.

Il avait épousé Susanna de Vlugt; il en eut une fille, Adriana Catryna, qui fut baptisée le 18 mai 1706 (DB. n° 16).

681. JACOB VAN HOUTEN. 1701.

Il épousa Maria Buys, et son acte de mariage (28 novembre 1701, HL. n° 59) nous apprend qu'il habitait sur l'*Oudekerkhoff*, et qu'il était *plateelschilder.*

682. ABRAHAM JANSZ BLEYSWIJCK. 1701.

Il épousa, le 20 octobre 1701, Maria Claes Volder. L'acte de mariage le qualifie de *plateel-drayer* (HL. n° 59). Son domicile était situé en dehors de l'*Oostpoort*.

683. Messe LYSBET ou BETTJE VAN SCHOONHOVEN. 1702.

A L'ENSEIGNE DE LA GRIFFE.

Elle se fit recevoir, le 12 juin 1702, en qualité de marchande (*winckelhouster*), et succéda à MARIJ SCHOONHOVEN, dans l'exploitation de l'établissement à l'enseigne de la GRIFFE (*jnde de Klauw*).



Fig. 115. — Pot à bière polychrome, par BETTJE VAN SCHOONHOVEN.
(Collection du docteur Mandl.)

B·V·S
1702 6/1

Pendant sa courte exploitation, BETTJE VAN SCHOONHOVEN fit marquer quelques pièces à son nom. Un délicieux broc polychrome, appartenant à la collection Mandl, porte le monogramme ci-contre. C'est une des œuvres les plus jolies de cette époque (voir fig. 115), et si l'on remarque que la date (1er juin 1702) coïncide avec l'entrée de BETTJE dans la fabrique, on est en droit de conclure que cette charmante pièce pourrait bien avoir un caractère commémoratif. D'autres ouvrages remarquables portent également les initiales de LYSBETH; je citerai, entre autres, une jolie assiette, décor polychrome au grand feu, formée d'oiseaux et de fleurs, avec des couleurs harmonieuses et un dessin bien jeté, qui se trouve dans la collection Cussac à Lille; cette pièce est marquée

LVS

Le 16 mars 1705,. l'établissement de la GRIFFE passa entre les mains de PIETER OOSTERWIJCK.

684. Me QUIRIJNUS MESCH. 1702.

Fils de JOANNES MES et de Catarina Kleynoven, il fut baptisé à la *Nieuwekerk*, le 20 août 1677 (DB. n° 15), et, le 18 décembre 1702, il fut admis, en qualité de *plateelschilder*, dans la Gilde de Saint-Luc. Le 14 décembre 1710, il épousa Margaretha den Appel, et, devenu veuf, il se remaria avec Grietje Merlyn, le 5 novembre 1719 (HL. nos 60 61). Il habita tour à tour le *Turfmaret* et la *Kortbeertsteeg*.

685. WILLEM VAN DER HORST. 1703.

Le 12 juin 1703, il épousa Lysbeth van der Schonk. Sur son acte de mariage, il déclara habiter l'*Harmencocxlaen*, et exercer la profession de *plateelschilder* (HL. n° 59).

686. CLAES VAN DIJCK. 1703.

Il babitait *Buitenwatersloot*. Il épousa, le 17 juin 1703, Petronella Dircs van Til. Son acte de mariage le désigne comme *plateelschilder* (HL. n° 59).

687. JAN PIETERS BRAASEN. 1703.

Il habitait la *Gasthuislaan*. Le 29 juillet 1703, il épousa Josyntje Jansz Deïj, fille du *plateelbacker* JAN DEIJ (voir à ce nom), et prit sur l'acte de mariage le titre de *plateelschilder* (HL. n° 59).

688. Me ISAAK VAN DER VOORN. 1703.

Appartenant à une famille bourgeoise de Delft, il se fit admettre, le 6 août 1703, en qualité de Maître *plateelschilder*, dans la Gilde de Saint-Luc.

A cette époque, ISAAC VAN DER VOORN était âgé; car, le 4 mai 1670, il avait épousé Tryntje Jansz Boude (HL. n° 53), dont il avait eu quatre enfants (1673-1686. DB. nos 15 et 16). Il habitait l'*Achterzack*.

689. JACOB VAN DER STEEN. 1703.

Son domicile était sur la *Molslaen*. Le 11 novembre 1703, il épousa Catharina Staalmans, et déclara à l'état civil qu'il exerçait la profession de *plateelbacker* (HL. n° 59).

690. CORNELIS ANDRIES MEESTERSMITH. 1703.

Il habitait la *Hopsteeg*. Il épousa Gerritje Willems Houthuys. Son acte de mariage (25 novembre 1703. HL. n° 59) le désigne comme compagnon *plateelbacker*.

691. MICHIEL DAVITS WINGERTRANK. 1704.

Le 23 janvier 1704, il épousa Anna Jans, veuve de Jacob van Arckenbout, et son acte de mariage lui assigne la profession de compagnon *plateelbacker* (HL. nº 59).

692 Mᴱ DAMIS HOFDICK. 1705.
A L'ENSEIGNE DE L'ÉTOILE.

Il était étranger et se fit inscrire, le 19 janvier 1705, dans la Gilde de Saint-Luc, en qualité de *winckelhouder* et comme propriétaire de la fabrique à l'enseigne de l'Etoile. Le 6 juillet de la même année, il engagea, en qualité de contre-maître, Jan van der Burg. Hofdick conserva son établissement jusqu'au 6 mars 1713, époque à laquelle il fut remplacé par Mᵉ Jacobus de Lange. Le 5 août 1710, il avait épousé Maria van der Dam, veuve de Leendert Zeeman.

On connaît de Damis Hofdick un certain nombre de petites pièces à la pâte fine et serrée, à bords découpés à jour, avec une couverte d'un blanc mat, et décorées en camaïeu bleu verdâtre, lesquelles ne manquent pas d'un certain cachet artistique. L'ornementation est souvent formée par des médaillons renfermant des portraits de femmes, à corsages échancrés avec les cheveux relevés et bouclés, ou encore des masques de théâtre, scapins, arlequins, etc., etc., dans des positions plus ou moins extravagantes. Malheureusement, l'habileté du dessinateur est rarement à la hauteur de ces sujets gracieux.

Avec ces médaillons, alternent parfois des petits paysages ou des petites marines, ayant un caractère néerlandais très-accusé.

On connaît également de Damis Hofdick quelques pièces polychromes, notamment des animaux, des perroquets, des canards. Un perroquet de cette fabrication se trouve dans la collection Loudon. Mais ces pièces ne brillent point par une vive originalité.

Damis Hofdick marquait ses ouvrages de son initiale H. Une petite corbeille à trois anses et à bords ajourés, montée sur trois griffes, avec le décor en camaïeu bleu, ayant pour motif d'ornementation des portraits renfermés dans des médaillons, et signée fait partie de la collection Loudon. H

693. Mᴱ SIXTIUS VAN DER SAND. 1705.

Fils du *plateelbacker* F. van der Sande et de Clasye Jacobs van der Poel, il fut baptisé, le 26 octobre 1677, à la vieille église de Delft (DB. nº 5). Le 14 avril 1705, il se fit recevoir Maître *plateelbacker*.

En 1725, il habitait sur la *Langendyck*, lorsqu'il épousa Theodora Knollenburg, dont il eut, en 1729 (le 19 janvier), deux jumeaux qui reçurent les prénoms de Frederick et Elisabeth (DB. nº 17). Devenu veuf, il se remaria, le 2 mars 1733, avec Sara van Egmont, veuve de Willem Lookermans.

On connaît peu de produits de Sixtius van der Sande; ses ouvrages signés sont d'une grande rareté. Ils sont généralement décorés à deux feux et ne présentent, ni comme forme, ni comme ornementation, des caractères d'une bien vive originalité.

Un pot à surprise, de forme ronde, à col découpé, décor polychrome (rouge, vert, bleu, jaune, violet et or), ornementation chinoise à personnages, de la collection Loudon, est marqué du monogramme ci-contre.

694. Mᴱ ARENT LOOTING. 1706.
A L'ENSEIGNE DU PLAT DE PORCELAINE

Il appartenait à une famille bourgeoise de la ville et s'était, par son mariage avec Maria van Noorden (25 juillet 1706, HL. nº 59), allié avec une puissante famille de *plateelbackers*. Le 5 juillet 1706, il se fit admettre dans la Gilde de Saint-Luc, en qualité de Maître *plateelschilder*, et succéda le même jour à JOHANNES HEERHOUT, comme propriétaire du PLAT DE PORCELAINE.

En 1709, le 29 août, il fit baptiser, à la *Nieuwekerk*, un fils qui reçut le prénom de *Lambregt* (DB. nº 16). ARENT LOOTING habitait la *Molslaen*.

695. Mᴱ JORIS OOSTERWIJCK. 1706.
A LA FORTUNE.

Fils de Joris Oosterwijk et de Martintjen Oosterwijck, frère par conséquent du *plateelbacker* PIETER OOSTERWIJCK, maître de la GRIFFE, il épousa le 20 septembre 1706, Maria Verbrugge. Un mois plus tôt, le 23 août 1706, il s'était fait admettre en qualité de Maître *plateelschilder* dans la Gilde de Saint-Luc, et le même jour avait été inscrit comme propriétaire de la fabrique de la FORTUNE (*in't Fortuijn*).

Cette fabrique, qui avait été fondée en 1691, n'avait pas tardé à acquérir une juste célébrité. Ses produits, très-variés, de qualités fort diverses, sont généralement marqués au nom de la fabrique; parfois la marque se borne aux trois initiales, I. H. F., signifiant *In Het Fortuyn*, comme, par exemple, le petit cheval dont nous parlons si longuement (page 36); ou encore on rencontre les initiales et le nom entier, comme dans les monogrammes ci-contre, où cette double inscription est séparée par un numéro d'ordre.

Généralement, ces intéressants ouvrages se recommandent plus par la beauté de la matière, l'éclat de l'émail et la pureté de l'engobe, que par la finesse du dessin et la richesse du décor.

696. Mᴱ WILLEM VAN DALE. 1707.
A L'ENSEIGNE DU BATEAU.

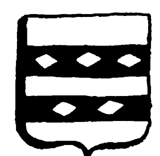
Fils du *plateelbacker* LUCAS VAN DALE, fondateur présumé de la FORTUNE, il fut admis, le 14 mars 1707, en qualité de Maître *plateelschilder*, dans la Gilde de Saint-Luc; le même jour se fit inscrire comme Maître de la *Plateelbackerij*, à l'enseigne du BATEAU (*jnde Boot*).

Il paraît avoir continué les traditions de son prédécesseur DIRCK VAN DER KEST. On lui attribue un certain nombre de grands plats assez gauchement dessinés, décorés en camaïeu bleu très-foncé, et représentant des sujets bibliques, notamment les *Tables de la loi* ou les *Dix Commandements*. Plusieurs de ces œuvres médiocres portent les initiales de WILLEM VAN DALE.

Le 25 juillet 1706, il avait épousé Cornelia Baly (HL. nº 59).

697. Mᴱ JOHANNES GAL ou GAAL. 1707.

Il appartenait à une famille patricienne de la ville. Le 16 juin 1686, il épousa la fille du *plateelbacker* Cornelis van der Planck (HL. nº 56), et cette alliance paraît avoir décidé sa vocation. De son mariage avec Lysbet van der Planck, il eut cinq filles et un garçon; ce dernier reçut le nom de son grand-père Cornelis (1687-1705. DB. nºˢ 6 et 16). Parmi les filles, il en est une qui nous intéresse particulièrement : c'est Cornelia. Elle fut baptisée à la *Nieuwekerck*, le 21 août 1701. Mariée en 1725 au *plateelbacker* A. van der Does, elle exploita, après la mort de son mari, la fabrique des Trois Cloches, sous la raison sociale Veuve van der Does.



GAAL

Johannes Gaal fut admis, le 22 novembre 1707, en qualité de Maître *plateelschilder*, dans la Gilde de Saint-Luc. Il paraît avoir été un artiste de grand talent; on ne connaît qu'un petit nombre de ses œuvres, mais toutes sont d'un caractère très-élevé. Je citerai, dans le nombre, une fort belle applique qui se trouve dans la collection Loudon, et porte son nom écrit en toutes lettres, avec les armoiries de sa famille. D'autres ne portent que ses initiales. La collection de M. Terme, à Liége, renferme une petite potiche polychrome, avec un décor de fleurs et de vases, vivement colorée, qui est signée de son monogramme avec le chiffre 22 1/2; et M. van Zuylen, de la même ville, possède une autre potiche cannelée, décorée en camaïeu bleu, avec médaillons et ornements orientaux, qui porte une signature presque semblable; le numéro d'ordre seul diffère; il est remplacé par le chiffre 56.

J:G
22 1/2

IG
56

698. Mᴱ JACOB DE KALWE ou DE CALUWE. 1708.

Il appartenait à une famille bourgeoise de Delft, et fut admis, le 16 janvier 1708, en qualité de *winckelhouder*, dans la Gilde de Saint-Luc.

Antérieurement à la date de son admission (26 septembre 1707), il avait fait un contrat avec Pieter van der Stroom, par lequel celui-ci entrait chez lui comme maître ouvrier.

Le 6 mai 1709, Jacobus de Caluwe se faisait recevoir comme Maître *plateeldraeijer*.

Le 31 octobre 1688, il avait épousé Petronnella van Lee (HL. nº 57).

699. Mᴱ JACOB VAN BROECKERHOFF. 1708.

Fils du *plateelbacker* Sebastian van Broeckerhoff et d'Adriana Biddaff. Jacob fut baptisé à la *Nieuwekerk*, à Delft, le 20 avril 1691 (DB. nº 16). Le 10 avril 1708, il fut admis dans la Gilde de Saint-Luc en qualité de Maître *plateelbacker*.

Le 4 septembre 1717, il épousa Catharina Bloemendal (HL. nº 61), dont il eut trois enfants (1718-1725). Il habitait à cette époque sur le *Coorenmarkt*. Une de ses filles, Adriana, née en 1718, épousa le *plateelbacker* Gillis de Koning.



Ch. Goutzwiller sc.

PLANCHE XXII. BEURRIER POLYCHROME ET DORÉ (Copie de Saxe)

(appartenant à Mr Arnaudet à Paris)

E. Plon & Cie éditeurs

Imp. A. Salmon

700. Me ARIJ VAN DER KLOOT. 1708.

Admis le 30 juillet 1708, en qualité de Maître *plateelbacker*, par la Gilde de Saint-Luc, l succéda à Cornelis van der Kloot et entra dans l'établissement de Lamb. Eenhoorn, en qualité de *meesterknecht*. Il habita tour à tour la *Vlamingstraet* et l'*Iperstraat*. Le 15 juin 1710, il épousa Cornelia Vincan (HL. n° 60).

701. Me SYMON SYMONS MES. 1709.
A L'ENSEIGNE DU CERF.

Fils du *plateelbacker* Simon Mes et d'Adriana van Berkel. Il épousa de bonne heure



Fig. 116. — Assiette polychrome marquée au monogramme de la Rose, appartenant à M. Patrice Salin.

Catharina van der Veen, dont il eut six enfants (1680-1695. DB. nos 5 et 16). Le 29 septembre 1709, il obtint son brevet de Maître *plateelbacker*.

Le 6 mars 1713, il fut appelé, probablement par la mort de son père, à prendre la direction de la fabrique du Cerf, dont celui-ci était propriétaire (*in syn vaders Winckel vant'Hart*). Il paraît avoir continué les traditions et la marque de ses prédécesseurs.

702. Me JACOBUS KOOL. 1709.

Fils du *plateelbacker* Willem Kool, il fut admis, le 8 avril 1709, dans la Gilde de Saint-

Luc, en qualité de Maître *plateelschilder*. Le 27 septembre 1711, il épousa Machtelt Jans Dotree (HL. n° 60). A cette époque, il habitait sur l'*Oosteynde*.

703. Mᴱ MATHIJS BOENDER. 1713.
A L'ENSEIGNE DES QUATRE HÉROS DE ROME.

Appartenant à une famille bourgeoise de Delft, il se fit admettre, le 11 décembre 1713, dans la Gilde de Saint-Luc, en qualité de Maître peintre sur faïence, et prit pour enseigne de son établissement Aux quatre héros de Rome (*vier Helden van Roome*).

Ses produits sont assez rares; ceux qu'on connaît brillent plus par la beauté de la matière, la finesse de l'engobe, qui est généralement d'un beau blanc laiteux, et la vivacité de l'émail, que par la qualité de la décoration. Les pièces qui portent son monogramme sont généralement décorées en camaïeu bleu foncé. Une assiette de ce genre se trouve à Paris, dans la collection du comte de Liesville. Le motif du décor est oriental. Cet échantillon est signé du monogramme ci-contre.

Le 17 décembre 1713, Mathys Boender avait épousé une jeune fille de Gorinchum (HL. n° 60). A cette époque, il habitait dans la *Choorstraat*.

704. Mᴱ HARMAN DUSSELDORP. 1714.

Appartenant à une famille bourgeoise de Delft, il fut inscrit, le 30 avril 1714, en qualité de Maître *plateeldraeyer*, sur les registres de la Gilde de Saint-Luc. Il habitait la *Gasthuislaan*. Le 29 janvier 1706, il avait épousé Dirkje van der Wal, et il était ainsi devenu le beau-frère d'Abraham van Dijck, chez lequel il paraît avoir constamment travaillé.

705. Mᴱ JACOB VAN TIEL. 1714.
A L'ENSEIGNE DE LA BURETTE.

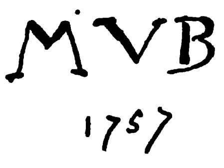
Étranger à la ville, il fut admis, en qualité de *winckelhouder*, dans la Gilde de Saint-Luc, le 28 mai 1714, et déclara prendre la direction de la fabrique à l'enseigne de la Burette (Schenkkan).

706. Mᴱ MATHEUS VAN DEN BOGAERT. 1714.
A L'ENSEIGNE DU POT DE FLEURS
ET PLUS TARD A CELLES DES DEUX SAUVAGES ET DU CERF

Il appartenait à une famille patricienne de Delft, ce qui ne l'empêcha pas de subir les conditions d'apprentissage, de confectionner son chef-d'œuvre, et de se faire recevoir Maître *plateelschilder*, le 28 mai 1714.

Il avait épousé Catrina Willems Sonderdank, dont il eut plusieurs enfants (DB. n° 16). Il s'établit d'abord à l'enseigne du Pot de fleurs, dans la fabrique précédemment exploitée par Bastiaen van Broekerhoff.

Il paraît y être demeuré une vingtaine d'années, puis il la céda à Pieter van der Burgh, et acquit la fabrique du Cerf et celle des Deux Sauvages. C'est comme propriétaire de ces deux établissements qu'il figure sur la liste des Maîtres *plateelbackers*, dressée en 1759 et conservée aux Archives de Delft.



Il ne paraît pas dans ses diverses exploitations avoir imprimé un cachet bien personnel aux œuvres fabriquées sous sa direction. Selon toute probabilité, il continua les procédés et les marques de ses prédécesseurs. On trouve cependant quelques ouvrages qui portent son monogramme. Je citerai, entre autres, une charmante petite tirelire d'une belle matière et d'un joli dessin, appartenant à a collection Evenepoel, et qui porte la signature ci-contre.

707. Mᴱ ABRAHAM VAN DYK. 1714.
A L'ENSEIGNE DE LA ROSE.

Il appartenait à une famille bourgeoise de Delft; il épousa, le 7 mai 1694 (HL. nº 58), la sœur du *plateelbacker* Joannes van der Wal, Engeltje van der Wal, dont il eut dix enfants (DB. nºˢ 16 et 6. 1697 à 1721). L'un de ces enfants, Kornelis, baptisé à la vieille église de Delft, le 6 octobre 1711, exerça, dans la suite, la profession de faïencier.

Le 17 septembre 1714, Abraham se fit inscrire dans la Gilde de Saint-Luc en qualité de *winckelhouder*, et comme propriétaire de la manufacture à l'enseigne de la Rose. On ne sait rien de son exploitation, et il paraît avoir continué les formules et la marque de son prédécesseur Arendt Cosyn. Cependant, on lui attribue plus spécialement de charmantes petites boîtes à thé qui sont marquées d'un R. Cette même marque se retrouve derrière deux assiettes polychromes, à personnages, que possède M. Patrice Salin (voir fig. 113).

Son mariage l'avait fait beau-frère de Jan van Frytom, le petit-fils de l'illustre céramiste. Il mourut aux environs de 1730, car, le 25 mai 1732, sa veuve se remaria avec Jacobus de Milde. Vers cette même époque, la fabrique de la Rose passa entre les mains de Frederick van Hess.

708. Mᴱ BARENT DIJKMANN. 1714.

Appartenant à une famille bourgeoise de Delft, il fut admis, le 14 novembre 1714, en qualité de maître *porceleyndrayer* (*sic*), à faire partie de la Gilde de Saint-Luc. Le même jour, il traitait avec Jacob van Tiel, et entrait, en qualité de maître ouvrier, dans la fabrique à l'enseigne de la Burette. Il habitait à cette époque sur la *Molslaen*. Le 21 mai 1702, il avait épousé Cornelia Hendrics de Vos. Devenu veuf, il se remaria, le 4 février 1720, avec Maria Schaken (HL. nºˢ 59, 61).

709. Mᴱ LÉONARD VAN AMSTERDAM. 1721.

Fils de Cornelis van Amsterdam et de Aerlant van Coewenhoven, il fut baptisé le 18 janvier 1680 à la *Nieuwekerk* de Delft (DB. nº 15). Le 26 janvier 1710, il épousa Élisabeth Leeuwenhoeck, veuve de Dirck van Schie (HL. nº 60), et, le 27 août 1711, il en eut un fils qui reçut le prénom de Kornelis.

On ne sait rien de l'enseigne qu'il adopta et presque rien de sa production; toutefois c'est peut-être à lui qu'il faut attribuer ces délicieuses petites pièces marquées VA ou V ou AV. ou encore AV R copies de la porcelaine de Saxe qui sont des merveilles de finesse et de décoration (voir planche XXII). La fabrique de Léonard fit toutefois des pièces plus communes, et celui-ci signa de son prénom en toutes lettres un broc qui n'a rien à démêler comme finesse avec les

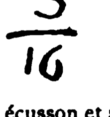
délicats échantillons dont nous parlions à l'instant. Cette dernière pièce appartient à M. Evenepoel.

710. Me CORNELIS DE BERG. 1720.

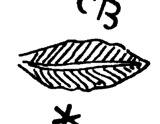
A L'ENSEIGNE DE L'ÉTOILE.

Il succéda à JACOBUS DE LANGE, à l'enseigne de l'ÉTOILE, et continua son genre de fabrication. Ses œuvres, décorées en camaïeu bleu, sont très-recherchées, et il est difficile de trouver dans la céramique de Delft des objets plus charmants, mieux conçus et plus soignés comme exécution.

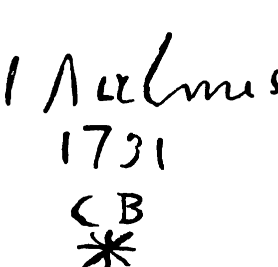
Je citerai, parmi ces jolies pièces, une petite niche à chien qui fait partie de la collection du docteur Mandl. L'émail en est magnifique, la pâte superbe, l'engobe d'un beau blanc laiteux, le coloris délicat. Le décor représente de gracieuses arabesques enveloppant des petites scènes de guerre ou de chasse, très-finement exécutées. Cette niche est signée du monogramme reproduit à gauche.



Parmi les pièces de même qualité, et qui ne le cèdent en rien à la précédente comme richesse et comme élégance, il faut citer les deux appliques que possède M. Evenepoel, et qui sont formées par une sorte de baldaquin enveloppant un écusson et surmonté d'une coquille. Ces deux jolis ouvrages, dont la marque (voir à droite) est plus simple, semblent être légèrement postérieurs au premier. On connaît en outre, du même céramiste, des imitations du Japon qui sont étonnantes de finesse. La marque de ces pièces est généralement plus compliquée. DE BERG, en effet, lui adjoint la feuille emblématique qu'on rencontre sous les porcelaines orientales. La marque ci-contre a été relevée sur un cornet de ce genre appartenant à la collection Colson.



Sur les articles ordinaires, cette marque se trouve, au contraire, très-simplifiée, et souvent elle est réduite à de simples initiales accompagnées d'un numéro d'ordre.



CORNELIS DE BERG forma un nombre assez considérable de bons céramistes, entre autres son fils JUSTUS DE BERG, auquel il céda sa fabrique, et surtout le célèbre J. AALMIS, qui apprit à la fabrique de l'ÉTOILE la profession qu'il devait si justement illustrer à Rotterdam. C'est un fort joli plateau de la collection Loudon (voir fig. 117) qui, par son monogramme compliqué,.nous a révélé cette particularité de la vie d'AALMIS.

En 1718, le 13 février, CORNELIS DE BERG avait épousé Gertruij van Ryn. A cette époque, il demeurait dans la *Raamstraat* (HL. nº 61).

711. Me PAULUS VAN DER STROOM. 1725.

Fils du *plateelbacker* PIETER VAN DER STROOM et d'Annetje Hartog, il fut baptisé à la nouvelle église de Delft, le 29 mars 1699. Vers 1720, il épousa Jannetje Nieuwenhuizen, dont il eut deux fils, Pieter en 1723 (8 juillet), et Jan le 10 juillet 1725.

C'est à lui qu'on attribue un certain nombre de pièces décorées avec un vif éclat et une palette brillante, et qui portent le monogramme ci-contre. M. A. Jacquemart a relevé une de ces signatures accompagnées de la date 1754.

712. Mᴱ FREDERIC VAN HESSE. 1730.

Son nom, écrit en toutes lettres derrière une plaque polychrome appartenant à M. John



Fig 117 — Plateau décoré en camaïeu bleu par J. Aalmis.
(Collection de M. J. F. Loudon.)

Loudon, nous a révélé son existence comme céramiste. Cette plaque est conçue dans le genre de celles de Verhaast. Elle représente un paysage, mais qui n'a pas, à beaucoup près, le caractère artistique que cet inimitable artiste imprimait à ses œuvres. L'état civil ne nous apprend pas grand'-chose sur Frederic van Hesse; nous savons seulement qu'en février 1719 il demeurait à la *Scheepmackerij*, et qu'il épousa Élizabeth van Nederwaert. Une foule d'objets délicats, boîtes à thé, bonbonnières, soucoupes, qui portent son monogramme souscrit d'un R, sembleraient indiquer qu'il dirigea pendant quelques années l'Établissement de la Rose. Ces jolies pièces se rencontrent surtout dans les collections F. Fétis, Mandl et Evenepoel.

713. Me HENDRICK VAN LEE. 1749.

Tourneur sur faïence, il fut compris parmi les six *thuiswerkers*, c'est-à-dire « ouvriers travaillant chez eux », auxquels l'ordonnance du 15 avril 1749 conférait le droit d'avoir un atelier dans leur domicile (MB. n° 6, folio 162). A cette époque, il était fort âgé, car, en 1710, les registres de l'état civil nous le montrent déjà marié avec Cornelia Jans Goetvree, et père d'une fille (DB. n° 16). Le 24 avril 1740, il épousa, en secondes noces, Aagie Swaanshals (HL. n° 63).

714. Me ARIJ LOREIJN. 1749.

Tourneur, il fut compris, par l'ordonnance du 15 avril 1749, au nombre des six ouvriers ayant le droit de travailler chez eux (*thuiswerkers*). Une note marginale nous apprend qu'il quitta la ville peu de temps après. La biographie d'Arij Loreijn est assez difficile à fixer, car l'état civil de Delft nous révèle deux personnes de ce nom vivant à cette époque : 1° un Adriaen Loreijn, qui, le 14 avril 1737, épousa Johanna Sels, veuve de Pieter Stannée (HL. n° 63); 2° un Arij Loreijn, qui habitait le *Rietvelt*, et qui épousa, le 17 mars 1748, Maria Wiltschud (HL. n° 64), et en eut deux filles (1750-1751, DB. n° 8).

715. Me DIRK BIESEMAYER. 1749.

Ouvrier tourneur. Il fut compris, par l'ordonnance du 15 avril 1749, au nombre des six *thuiswerkers* (ouvriers ayant le droit de travailler chez eux). Le 19 mai 1737, il épousa Cornelia van Duyven (HL. n° 63). Le 24 janvier 1743, il en eut une fille (DB. n° 18). Devenu veuf, il se remaria, le 17 juin 1759, avec Barber van der Sluys (HL. n° 65).

716. Me MAARTEN WELGEWAAREN. 1749.

Tourneur, il fut compris, par l'ordonnance du 15 avril 1749, parmi les six ouvriers ayant le droit de travailler chez eux (voir les précédents). Il mourut en 1759.

717. Me PAULUS VERHAGEN. 1749.

Tourneur, il figure parmi les six *plateeldraayers* auxquels l'ordonnance du 15 avril 1749 permettait de travailler chez eux (voir les noms précédents). Une note marginale tracée sur le *memoriaalboek* nous apprend qu'il mourut peu après.

718. HENDRICK ZIEREMANS. 1757.

On sait peu de choses sur son compte. En 1731, il habitait dans la *Pieterstraat*. C'est là que, le 21 décembre de cette année, il épousa Grietje Reynderts (HL. n° 62). Devenu veuf peu après, il se remaria, le 17 mai 1733, avec Hendryntje Kempers (HL. n° 63), et, en troisièmes noces, il épousa Lysbeth Morel, dont, en 1743 et 1745, il eut deux enfants (DB. n° 18).

H ZieRemans
17-57
DMVEtJN

Il fut certainement *plateelbacker*, car un pot à bière polychrome, décoré dans le genre rouennais, porte sa signature en toutes lettres. Cette curieuse pièce fait partie de la collection Evenepoel.

719. Me ZACHARIAS DEXTRA. 1720.
AUX TROIS TONNEAUX.

En 1712, le 10 avril, Sacharias Dixtra, comme l'appelle l'état civil, épousa, à la nouvelle église de Delft, Aetge van der Sande, sans doute fille du *plateelbacker* de ce nom. Devenu veuf, il se remaria, le 3 février 1721, à Johanna van Ruyven. Cette fois, la cérémonie eut lieu à l'*Oudekerke,* et ce changement indique que c'est entre ces deux dates que Zacharie prit la direction de son établissement. Nous savons, en effet, qu'étant jeune homme, il habitait dans la *Voorstraat*, tandis que sa fabrique, « la manufacture de faïence aux Trois Tonnes, vis-à-vis les Cannon à Delft », était située sur le territoire de l'ancienne paroisse.

Nous avons expliqué dans notre première partie (page 142) le rôle important que Zacharie Dextra joua dans l'industrie céramique de Delft. Nous avons également (page 148) analysé une lettre qui donne un aperçu de sa fabrication et de ses prix; nous

Z : DEX.

n'y reviendrons pas. Nous nous bornerons à reproduire la marque qui se trouve sous quelques-unes de ses belles pièces. La signature ci-dessus provient d'un délicieux compotier polychrome de la collection Evenepoel; celle ci-contre, d'une buire casquée à dessin japonais, décorée avec une grande élégance en camaïeu bleu. Cette dernière pièce appartient à M. P. Gasnault.

Z · DEX ·
3
·2

En 1759, l'établissement des Trois Tonneaux avait passé entre les mains d'Hendrick van Hoorn.

720. Me HENDRICK ET GILLIS DE KONING. 1721.
A LA DOUBLE BURETTE.

Fils de Willem de Koning, ils embrassèrent l'un et l'autre la profession paternelle.

G d K
H d K
1721

Leurs monogrammes réunis nous apprennent que pendant les premières années, ils furent associés. Leur production se rapprochait beaucoup en ce temps des produits des Pynacker, et la signature ci-contre a été relevée sur une petite tasse bleue, rouge et or, qu'aurait pu signer le plus jeune de ces excellents artistes.

HDK
2

Plus tard, Hendrick paraît avoir continué seul; du moins son monogramme, que nous trouvons sous un joli beurrier de la collection Mandl, d'un très-riche décor et d'une exécution très-brillante voir fig. 118), semblerait l'indiquer.

L'état civil renferme peu de renseignements sur ces deux céramistes. Gillis habitait, en 1716, dans la *Pieterstraet*. Cette année-là, le 10 octobre, il épousa Johanna van der Graeff (HL. n° 61). Devenu veuf peu après, il se remaria, le 10 novembre 1719, avec Adriana van Broekerhoff (*ibid*). On remarquera que ses deux femmes appartenaient à de vieilles familles de faïencier.

Hendryck, lui, épousa, le 23 décembre 1719, Élisabeth van Schotten. En 1759, il dirigeait encore sa fabrique qui portait le nom de la Double Burette (*Dubbelde Schenk kan*), et qui était située dans la *Gasthuislaan*. Nous le retrouvons avec cette désignation sur la liste des Maîtres *plateelbackers* de cette année. En 1764, la Double Burette était passée entre les mains de Thomas Spaandonck.

721. Mᴱ PIET VIZEER. 1752.

On sait peu de choses de cet éminent artiste. On le croit fils de Piet Vizeer et de Catharina Kampen, qui habitaient Delft au commencement du dix-huitième siècle (DB. n° 6).

En 1735, il épousa Jozijna Osseblok, dont il eut, le 6 janvier 1737, une fille nommée Catrina. En 1738, il en eut encore un fils nommé Jacobus, et en 1740 un nouveau fils qui reçut le prénom de Huybrecht (DB. n°ˢ 8 et 17). On sait encore qu'il habita tour à tour le territoire des deux paroisses. Quant à ses œuvres céramiques, bien qu'il soit certain qu'il commença à produire aux environs de sa vingtième année, c'est-à-dire vers l'époque de son mariage, la plus ancienne que nous ayons rencontrée ne remonte qu'à 1752, et la plus récente est de 1779. Cette dernière date a été relevée par M. Demmin. L'autre est inscrite sur un des carreaux que nous reproduisons planche XXIII, et qui font bien juger de la fabrication de Piet Vizeer. Nous avons, du reste, assez longuement parlé de celle-ci (pages 139 et suiv.) pour n'avoir plus à y revenir. Il signait ses œuvres de son nom.

P Vizeer



Fig. 118. — Beurrier polychrome et doré, par Hendrick de Koning. (Voir n° 720.), Collection du docteur Mandl.

722. Mᴱ JUSTUS DE BERG. 1759.
A L'ENSEIGNE DE L'ÉTOILE.

Il succéda à son père Cornelis de Berg comme propriétaire de la fabrique de l'Étoile, et ses produits, qu'il signa de quatre ou cinq manières différentes, ne se distinguent pas de ceux qu'on fabriquait communément alors à Delft.

La plus compliquée de ses marques se trouve sur une grappe de raisin conservée au Musée de Sèvres, sous le n° 1931. Cette marque se compose de l'étoile, du monogramme de J. de Berg et d'un numéro d'ordre.

Généralement, il se bornait à écrire ses deux initiales en les faisant surmonter d'une étoile. La dernière de ces deux signatures a été relevée sur une assiette, copie du Japon, admirable de finesse et d'élégance. Cette assiette, qui appartient à M. Colson, est une pièce exceptionnelle dans l'œuvre de notre céramiste.

* DB 7

* JB ou * J:B



e la





Histoire de la Faïence de Delft.





E Plon et Cie Editrs

Imp. Lemercier et Cie Paris

PLANCHE XXIII. Carreaux polychromes aux armes de la famille d'Orange

par Piet Vizeer.

(Collection J. F. Loudon à La Haye)

723. Me DE MAARE. 1759.
AUX TROIS BOUTEILLES DE PORCELAINE.

La liste des *plateelbackers* dressée en 1759 le désigne comme propriétaire de la fabrique des TROIS BOUTEILLES DE PORCELAINE; mais nous ne savons rien de plus.

De son côté, l'état civil nous révèle l'existence :

1° D'un JACOBUS DE MAERE (3 janvier 1723. HL. n° 61);

2° D'un JOHANNES DE MARE (4 septembre 1723. HL. n° 61);

3° D'un JAN DE MAAR (9 mars 1740. DB. n° 8);

4° D'un PAULUS DE MAAR (6 décembre 1757 et 4 novembre 1760. DB. nos 8 et 9).

Faute d'indices suffisants, il nous est impossible de décider lequel est le bon.

724. Me ANTHONI KRUISWEG. 1759.
A L'ANCIENNE TÊTE DE MAURE.

Fils de Frans Kruiswegh de Breda et de Digna van Houvers, il épousa, le 25 mai 1738, Louwerina Verop (HL. n° 63), dont il eut un fils nommé Jacob Louwerens, qui fut baptisé à l'*Oudekerk* de Delft, le 10 février 1740 (DB. n° 8). Devenu veuf, il se remaria, le 27 décembre de la même année, avec Maria Hoogharst. Vers l'époque de son premier mariage, il succéda à JACOBUS KOOL comme propriétaire de l'ANCIENNE TÊTE DE MAURE, et continua avec un soin et une habileté remarquables les traditions de la grande et vaillante lignée de céramistes qui avaient été ses prédécesseurs. C'est à lui, en effet, qu'on doit ces délicieuses pièces qui ont tout le cachet de la fabrication des Hoppestein, et qui sont marquées du monogramme suivant: AK

Dans le nombre de ces pièces, je citerai une ravissante boîte à thé, appartenant à la belle collection de M. le baron Gericke, à Bruxelles. Le Musée de Sèvres et la collection Evenepoel comptent également de précieux échantillons de cette fabrication d'élite.

ANTHONI KRUISWEG figure sur la liste des *plateelbackers* de 1759. En 1764, la fabrique était passée entre les mains de GERTRUY VERSTELLE.

725. Me JOHANNES PENNIS, SURNOMMÉ LE VIEUX. 1759.
AU PLAT DE PORCELAINE.

Fils d'Adriaen Pennis et appartenant à une famille patricienne de Delft, il naquit en 1702. Le 18 décembre 1723, il épousa une jeune fille de Rotterdam, Roelandina Brenkman, dont il eut dix enfants (1726 à 1744. DB. nos 7 et 8), parmi lesquels ANTHONY, né en 1728 et qui fut un céramiste de talent, et Cornelia, née en 1735, laquelle épousa HUGO BROUWER. Jusqu'en 1729, JOHANNES habita sur le territoire de la *Nieuwekerk*. A partir de cette année, il habita sur le territoire de l'*Oudekerk*, et il fut diacre des deux églises.

Vers 1725, il s'établit au PLAT DE PORCELAINE, et figura à ce titre sur la liste des *plateelbackers*, dressée en 1759.

P ou P La marque adoptée par JOHANNES PENNIS consistait dans ses initiales ou parfois simplement dans un P. Une des spécialités de sa fabrication fut la production des assiettes à musique ou à couplets. J'ai rencontré à Rouen, dans la collection de M. G. Le Breton, une assiette avec une chanson grivoise, marquée du monogramme ci-contre (voir à droite). Au Musée de la même ville, une assiette à couplets porte cette autre forme (celle de gauche) de la même signature, qu'on retrouve, du reste, sous l'assiette reproduite par nous à la figure 61. Cette dernière appartient

à M. Cussac de Lille. Enfin, une autre assiette, du même service et de la même main, dépendant de la collection Evenepoel, est marquée de la signature ci-contre; et cette signature, malgré l'anomalie de prénom qu'elle présente, doit, sans doute, être attribuée encore à Johannes Pennis.

C PS

1764

Il ne se borna pas, toutefois, à ce genre un peu restreint. Une charmante petite assiette à décor japonais, appartenant à M. Maskens et datée de 1754, nous apprend, en effet, que notre céramiste cultiva également la polychromie.

1754
P

En 1764, la fabrique du Plat de porcelaine passa entre les mains de J. van Duyn. Quant à Johannes Pennis, il mourut en 1788, à l'âge de quatre-vingt-six ans.

726. Me KORNELIS VAN DYCK. 1759.
A LA GRIFFE.

Fils du céramiste Abraham van Dyck et d'Engheltje van der Wal, il fut baptisé à la vieille église de Delft, le 6 avril 1711 (DB. n° 7). A l'âge de vingt ans, il épousa Sara Dekers, dont il eut trois enfants : Jacobus en 1731, Johannis en 1733, et Quirina en 1742 (DB. n° 8). Devenu veuf, il se remaria, le 11 janvier 1750 (TB.), avec Maria Joosten Olsthoorn, veuve de Cornelis van der Moor. Entre temps, il avait succédé à Pieter Oosterwyck, comme propriétaire de la manufacture à l'enseigne de la Griffe *(jnde Klauw)*, et se trouve mentionné comme tel sur la liste dressée en 1759, et qui figure aux Archives de Delft.

Il continua le genre de fabrication et la marque de son prédécesseur; et les pièces de son temps sont signées de cette griffe informe qui était l'empreinte distinctive de son établissement. Toutefois, on connaît quelques pièces marquées à son chiffre. Le monogramme ci-contre a été relevé sur un petit saladier à décor polychrome bleu, rouge, vert et violet, de médiocre qualité, orné de fleurs et de feuillages.

K VD

En 1764, l'établissement de la Griffe était passé entre les mains de L. Sanderus.

727. LA VEUVE VAN DER DOES. 1759.
ET, PLUS TARD, SON FILS Me WILLEM VAN DER DOES. 1764.
AUX TROIS CLOCHES.

Fille de Johannes Gaal et de Lysbeth van der Planck, et baptisée à la *Nieuvekerke*, le 31 juillet 1698 (DB. n° 16), Cornelia Gaal fut mariée, le 27 janvier 1725 (HL. n° 62), à Adriaen van der Does. Elle lui donna cinq enfants, parmi lesquels il s'en trouva deux qui furent céramistes : Dirck, né le 30 août 1729, qui dirigea la fabrique de la Rose, et Willem, né le 17 janvier 1734, et qui devait succéder à sa mère et diriger les Trois Cloches.

A la mort de son mari, Cornelia Gaal prit en effet la direction de cette dernière fabrique. Elle figura même à ce titre parmi les *plateelbackers*, dont la liste fut dressée en 1759. Mais, trois ans plus tard, ayant fait faire à son fils Willem un très-riche mariage, elle lui céda définitivement son établissement.

Ce fut le 30 novembre 1762 que fut célébré, à l'*Oudekerk* de Delft, le mariage de Willem van der Does et de Cornelia Ryshouwer, veuve de Christoffel van Marienhoff,

d'Utrecht. C'était un mariage exceptionnel, un ***extraordinaris getrouwt***, comme disent les registres de l'état civil (HL. n° 65). En 1764, WILLEM fit le dépôt de sa marque. Cette marque devait consister dans son monogramme (voir ci-contre).

WD

Mais il est probable qu'il ne l'employa guère, car nous retrouvons, sous un certain nombre de jolies pièces qui sont évidemment de ce temps, les trois cloches traditionnelles usitées par ses prédécesseurs.

Sa signature, que nous avons relevée aux Archives de Delft, indique une main ferme et une éducation soignée.

728. Mᴱ PIETER VAN DOORNE. 1759.
A LA BOUTEILLE DE PORCELAINE.

Fils de Pieter van Doorne et de Quirina Harlees (HL. n° 61), il épousa Magteld Bluset, qui, de 1759 à 1764, lui donna cinq enfants (DB. n° 18). Établi faïencier, il fut enregistré sur la liste des ***plateelbackers*** dressée en 1759, comme propriétaire de la BOUTEILLE DE PORCELAINE (***jnde Porcelaine fles***). Ses produits n'offrent rien de remarquable. Son monogramme, dont il fit le dépôt en 1764, lui servait de marque de fabrique. Quant à sa signature, dont nous donnons ici le calque, elle n'indique pas une main habile, ni une personnalité élégante.

PD

Il eut pour successeur JOHANNES HARLEES, son cousin, qui, par son mariage avec sa sœur, Catharina van Doorne, était devenu son beau-frère. J. HARLEES avait en outre été le parrain d'un de ses enfants.

729. Mᴱ JOHANNES VERHAGEN
ET, PLUS TARD, SA VEUVE. 1759.
A LA NOUVELLE TÊTE DE MAURE.

Fils de Johannes Verhagen (abréviation de van der Haagen) et de Rachel van der Broek, JAN fut baptisé à la vieille église de Delft le 21 septembre 1694. Fort jeune encore, il prit la direction de la fabrique de la NOUVELLE TÊTE DE MAURE, et s'efforça de lui imprimer un haut cachet artistique qui lui permit de lutter avec sa glorieuse homonyme.

Pendant la période de sa direction, ses produits affectèrent un caractère très-personnel. Ils sont décorés en camaïeu bleu, et séduisent par la douceur des nuances, la finesse et la blancheur de l'engobe, la pureté de l'émail, mais surtout par la distinction et l'élégance de l'ornementation. Les encadrements qui occupent le marli de ses plats sont tous dessinés avec un art exceptionnel; ils sont formés généralement de lambrequins et de guirlandes avec des têtes d'anges, le tout agencé d'une façon irréprochable. Le motif principal est parfois moins heureusement traité. Je citerai, comme exemple de cette

IVH
1728

bizarrerie, un grand plat de la collection Loudon (n° 304 du catalogue) qui représente une kermesse d'un dessin enfantin et vulgaire, enveloppée dans un encadrement Louis XIV du plus remarquable effet. Ce plat est signé et daté (voir à gauche). Par contre, dans certaines œuvres, quand le motif principal est à la hauteur de l'ornementation, la fabrication de J. Verhagen atteint des hauteurs qui n'ont pas été dépassées. Le beau plat que nous reproduisons page 97, et qui est signé du monogramme ci-contre, en est une preuve indiscutable. Verhagen eut en outre ce mérite particulier de réagir contre le goût de son époque, au lieu de se laisser entraîner vers le baroque et les rocailles; il remonta le cours du temps et emprunta un grand nombre de ses modèles au seizième siècle. Il signait avec ses initiales accompagnées d'une date. Voici encore deux monogrammes relevés par nous sur des plats décorés en camaïeu bleu.

IVH
1729

IVH 1727 et IVH 1725

En 1759, J. Verhagen figurait encore parmi les Maîtres *plateelbackers* de Delft, et fut compris sur la liste dressée cette année-là par la municipalité. Il mourut peu après. Il avait épousé Hestera Strale, dont il avait eu une fille nommée Maria, laquelle devint dans la suite la femme du céramiste Justus Brouwer.

C:B:S:

A la mort de son mari, Hestera Strale continua de gérer la fabrique sous la raison sociale de veuve J. van der Hagen. Mais, en 1764, elle en changea la marque et déposa comme marque nouvelle de la Tête de Maure les trois lettres ci-contre. Nous avons retrouvé aux Archives de Delft la signature de la veuve de J. Verhagen; en voici le *fac-simile :*

Weduwe jan van der hagen

730. Me PAULUS VAN DER BURCH (ou VERBURG). 1759.
A L'ENSEIGNE DU POT DE FLEURS.

Il épousa, le 24 décembre 1741, Johanna van der Kest, petite fille du vieux céramiste Dirck van der Kest (HL. n° 64). Il en eut deux enfants : un fils nommé Arij, en 1743, et, en 1746, une fille (DB. nos 8 et 18).

VB

Il s'établit, vers la même époque, à l'enseigne du Pot de fleurs doré (*jnde vergulde blompot*), et figura comme Maître de cette fabrique sur la liste des *plateelbackers* dressée en 1759. Pendant la première période de son exploitation, il signa ses œuvres de son monogramme tracé d'une façon assez grossière.

L'échantillon qu'on en voit ci-dessus a été relevé sur une petite vache de la collection Arosa. En 1764, il fit le dépôt de sa marque, qui consistait dans le nom de son établissement, et postérieurement à ce dépôt, ses produits furent marqués du mot *blompot*, ou encore du monogramme ci-contre (voir à gauche), abréviation de ce nom. Les articles de sa fabrication ne se distinguent pas du reste des pro-

blompot

B:P

duits courants. Toutefois, ses pièces, décorées en camaïeu, sont d'une pâte fine, l'engobe est laiteux et pur, la couleur du décor généralement pâle et douce.

P. Verburg signait :



731. Mᵉ PIETER PAREE. 1759.
A L'ENSEIGNE DU POT DE MÉTAL.

Fils de Johannes Paree et de Catryna Komenes, il fut baptisé à la *Nieuwekerk*, le 4 juin 1719 (DB. nº 17). Le 15 juin 1738, il épousa Anna van der Elst (HL. nº 63). Il en eut un fils (1747. DB. nº 18), dont la naissance paraît avoir coûté la vie à la jeune femme. Devenu veuf, il se remaria avec Aaltje Klombeck, qui lui donna deux filles (1752 et 1756. DB. nº 18).

Pieter Paree devint, jeune encore, propriétaire du Pot de métal. Il figure avec ce titre sur la liste des *plateelbackers*, dressée en 1759. En 1764, il fit le dépôt de sa marque de fabrique consistant dans les initiales de son enseigne, formant un monogramme peu compliqué.

Cette marque se rencontre sous un nombre assez considérable d'objets de qualité et de nature différentes, avec des variantes plus ou moins accentuées. La marque ci-contre provient d'un plat polychrome, appartenant à M. Édouard Fétis, conservateur à la Bibliothèque royale de Bruxelles.

La production de Pieter Paree n'offre rien, du reste, de très-remarquable. Voici le *fac-simile* de sa signature :

732. Mᵉ ANTHONY PENNIS (SURNOMMÉ LE JEUNE). 1759.
AUX DEUX NACELLES.

Fils du *plateelbacker* Jan Pennis et de Roelandina Brenkman, Anthony fut baptisé en 1727 à la *Nieuwekerk* de Delft. Vers 1756, il épousa Rachel Overgauw, dont il eut un fils qui reçut le prénom de Jan (31 décembre 1758. DB. nº 18). Installé, à l'époque de son mariage, dans la direction de la fabrique des Deux Nacelles (*Twee Schepjes*), il figura comme Maître de cet établissement sur la liste des *plateelbackers* dressée en 1759, et fit en 1764 le dépôt de sa marque.

Celle-ci consistait dans son monogramme. On la retrouve avec quelques

variantes sous un grand nombre de pièces. Nous avons relevé la marque ci-contre sous une petite vache, décorée au grand feu, et appartenant à la collection Liesville. Un petit beurrier polychrome avec fleurs en relief, du Musée de Rouen, nous a livré cet autre monogramme surmonté d'un chiffre. Quant à la signature d'ANTHONY PENNIS, en voici le *fac-simile :*





ANTHONY PENNIS mourut en 1770. Il était diacre de sa paroisse.

733. Mᵉ JAN THEUNIS DEXTRA. 1759.

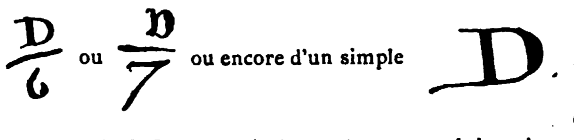
A L'ENSEIGNE DE L'A GREC.

On sait peu de chose de JAN THEUNIS DEXTRA. Quand il vint s'établir à Delft, il était probablement déjà marié, car l'état civil ne nous fournit qu'une seule mention le concernant, et cette mention le qualifie de veuf. C'est l'acte de son mariage, à la date du 30 novembre 1783, avec une jeune fille de Delfshaven, nommée Élisabeth Hoek (HL. n° 66). Heureusement, les documents qui concernent sa carrière céramique sont plus nombreux. Surnommé LE JEUNE DEXTRA (*jonge*), pour le distinguer de ZACHARIAS DEXTRA, il figure avec ce surnom sur la liste des *plateelbackers* dressée en 1759. A cette époque, il était propriétaire de la manufacture de l'A GREC, et, en 1764, il fit le dépôt de sa marque de fabrique qui consistait dans le monogramme ci-contre.

Cette marque, toutefois, ne se rencontre pas fréquemment; et même il déclarait dans l'acte de dépôt qu'il n'avait l'habitude de la mettre que derrière ses meilleurs produits, « *agter myn beste goederen* », dit-il. Le plus souvent, il se contente d'un numéro surmonté d'un petit D, monogrammes qui avaient été attribués à divers fabricants, mais qu'un petit crachoir, marqué et daté, appartenant à M. Jourde (voir fig. 119), est venu lui restituer d'une façon irrévocable.

ou ou encore d'un simple

Déjà un plateau, monté sur piédouche, appartenant à M. Mandl, et marqué sur le bord étàit venu éveiller notre attention sur les marques irrégulières employées par J. T. DEXTRA.



et en dessous

Un de ses monogrammes qu'on rencontre également, c'est son chiffre surmontant un numéro d'ordre. Une délicieuse coupe à fraises, avec les bords godronnés et découpés à jour, décorée en bleu et or, d'une finesse et d'une délicatesse exceptionnelles, appartenant à M. le che-

ou ou

valier de Stuers, est marquée du dernier des monogrammes que nous reproduisons. C'est bien une des plus parfaites céramiques de Delft qu'on puisse souhaiter.

Un acte conservé aux Archives de Delft nous a donné la signature de J. T. Dextra. En voici le calque :

J: T: Dextra

Le 5 mars 1765, J. T. Dextra quitta les affaires et céda sa fabrique à Jacobus Halder.

734. Mr PETRUS VAN MARUM. 1759.
A L'ENSEIGNE DU ROMAIN.

Le 23 mars 1744, il épousa, à la *Nieuwekerk* de Delft, Cornelia van Outheusden, qui, dans l'espace de douze ans, lui donna sept enfants (DB. nos 8 et 18). Vers le même



Fig. 119. — Crachoir décoré en camaïeu bleu, par J. T. Dextra, appartenant à M. Ph. Jourde.

temps, il s'établit faïencier et reprit, pour son compte, l'établissement fondé par Martinus Gouda, à l'enseigne du Romain. C'est à ce titre qu'il figura sur la liste des *plateelbackers* dressée en 1759, et qu'il fit, en 1764, le dépôt de sa marque de fabrique, combinaison monogrammatique de ses initiales (voir à gauche).

PM:

On rencontre assez fréquemment cette marque sous des pièces d'une qualité ordinaire.

PM

J'ai relevé le chiffre ci-contre sous un plateau carré décoré en camaïeu à lambrequins et armoiries, de la collection Maskens, de Bruxelles. Mais, plus souvent encore, on trouve les initiales de Pieter van Marum, simplement tracées à la suite, sous les pièces de sa fabrication. Nous avons copié le chiffre ci-contre sur une petite bouteille de la collection Merghelynck, à Ypres. D'autres pièces, plus communes, aux formes maigres, élancées, décorées également en camaïeu bleu, nous ont fourni cet autre chiffre, que nous avons encore trouvé sous une plaque de la collection Eve-

P.V:M

PVM

nepoel. Quant à la signature de notre céramiste, en voici le *fac-simile :*

Pieter van Marum habita tour à tour le territoire de la vieille et de la nouvelle église, et fut diacre dans chacune de ces paroisses. Le 16 juillet 1764, il céda sa fabrique à Johannes van der Kloot.

735. Me JACOBUS DE MILDE. 1759.

A L'ENSEIGNE DU PAON.

Descendant de la vieille famille des de Milde, qui avait déjà fourni un certain nombre de membres à la corporation des *plateelbackers* de Delft, Jacobus épousa, le 25 mai 1732, Engeltje van der Wal, veuve du *plateelbacker* Abraham van Dyck (HL. n° 63) (voir à ce nom). Devenu veuf, il se remaria, le 16 avril 1741, avec Judith van Schie, veuve de Jacob van Kouwenhoven (HL. n° 64), dont il eut un fils, qui fut baptisé à la *Nieuwekerk*, le 16 septembre 1645, et reçut le prénom d'Abraham.

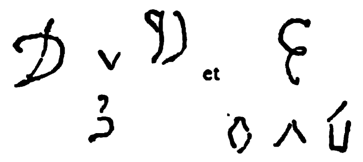
Vers la même époque, il prit la direction de la fabrique du Paon. En 1759, il figurait sur la liste des faïenciers. En 1764, il fit le dépôt de sa marque, laquelle consistait dans ses initiales. Mais il n'en continua pas moins de marquer les produits avec l'ancien monogramme, ou avec le nom de l'enseigne légèrement modernisé. La marque ci-contre, qui est contemporaine de de Milde, a été relevée sous une petite corbeille décorée en camaïeu, appartenant à la collection Loudon.

De Milde signait ainsi qu'il est indiqué à gauche.

736. Me DIRCK VAN DER DOES. 1759.

A L'ENSEIGNE DE LA ROSE.

Fils d'Adriaen van der Does et de Cornelia Gaal, il fut baptisé à la vieille église de Delft, le 30 août 1729 (DB. n° 7). Il embrassa de bonne heure la profession de *plateelbacker*, et succéda à Abraham van Dyck comme propriétaire de la Rose. Il figure avec ce titre sur la liste de 1759; et, en 1764, il fit le dépôt de sa marque. Celle-ci était double. Elle consistait soit dans ses initiales, soit dans une rose très-simplifiée. La première de ces deux marques se rencontre rarement, du moins dans la forme indiquée par le dépôt. Les deux chiffres ci-contre, relevés au Musée de Rouen sur deux beurriers se faisant pendant, et qui sont la reproduction de ce même monogramme par deux mains différentes, montrent comment, d'une pièce à l'autre, une signature peut se modifier.



La rose seule est également fort rare. Je l'ai relevée toutefois sous un petit plat à harengs de la collection Colson à Bruxelles. De son côté, M. Jacquemart a noté des assiettes assez grossières qui étaient marquées

Il est probable que, du temps de van der Does, on employa encore quelques-

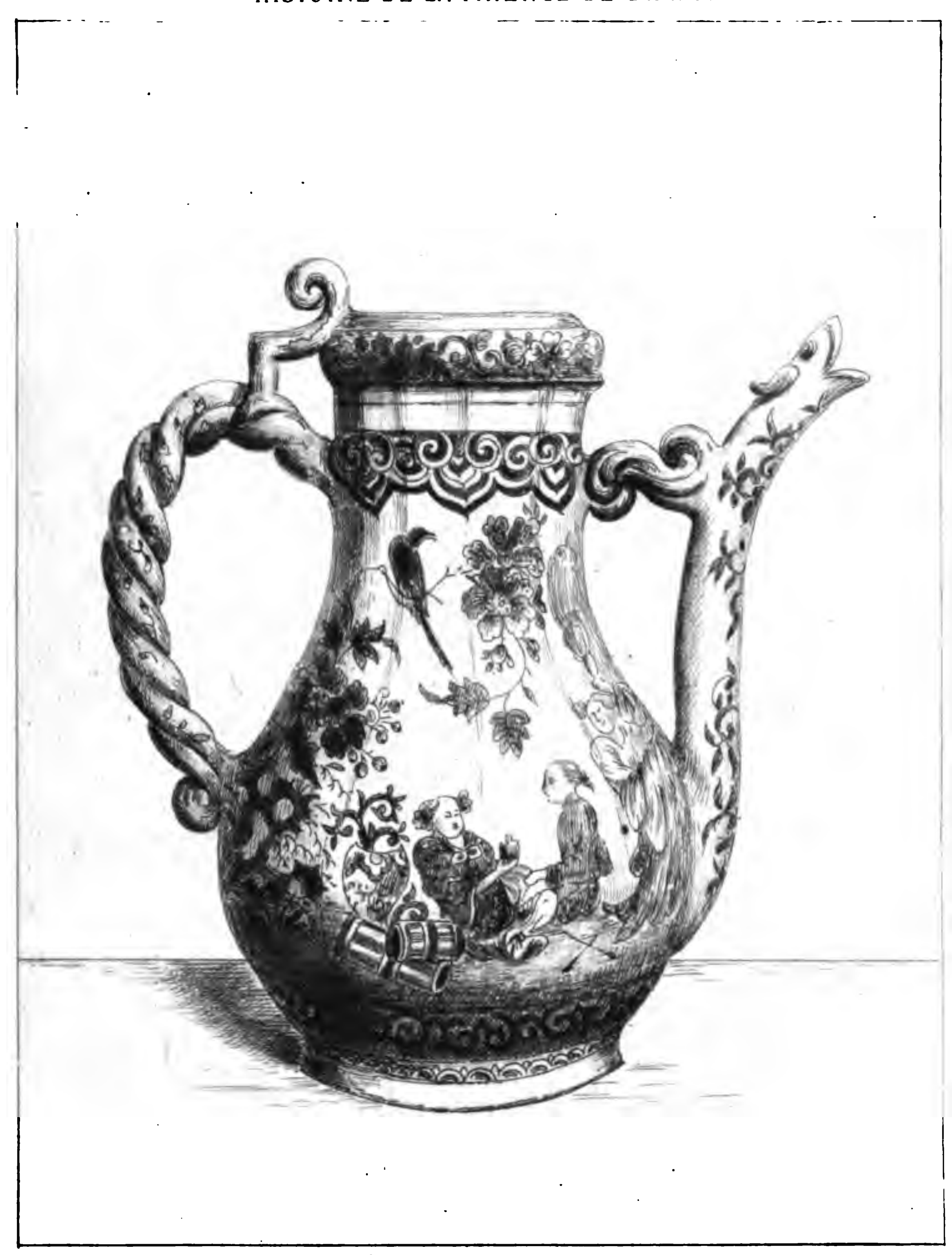


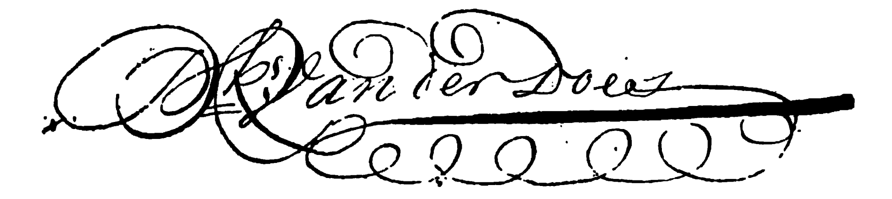
PLANCHE XXIV POT À SURPRISE (Décor en camaïeu bleu)

Collection de M. F.ce Fetis à Bruxelles.

E. Plon et Cie Editeurs

Imp. A. Salmon, Paris

unes des Roses que nous avons indiquées plus haut (voir page 274). Quant à sa signature, que nous avons pu relever sur les registres de Delft, elle était magistrale.



En 1757, Dirck van der Does avait épousé Susanna Margretta Molenaar. Il en eut trois enfants. Le premier de ces enfants, une fille du nom d'Adriana Cornelia, fut tenue sur les fonts par Cornelia Gaal, veuve van der Does, mère de Dirck, et par le frère de celui-ci, Willem van der Does (8 avril 1759. DB. n° 9).

737. Me GERRIT BROUWER, et plus tard sa VEUVE. 1759. A l'enseigne de la LAMPETTE.

Gerrit Brouwer épousa, en 1755, Maria van der Hagen, fille de l'illustre céramiste Johannes Verhagen, à cette époque veuve de Maarten van der Ceel. Le 29 juin 1756 (DB. n° 8), il en eut une fille, qui fut baptisée à l'*Oudekerk* et reçut les prénoms de Wilhelmina Maria. Vers la même époque, il prit la direction de la Lampette; mais il mourut peu après, et sa veuve continua l'exploitation. En 1759, elle fut inscrite sur la liste des fabricants, et, en 1764, conformément aux ordonnances, elle fit le dépôt de sa marque, qui consistait dans le nom de son établissement. Cette marque, toutefois, se rencontre rarement complète; le plus souvent, le nom de la Lampetkan subit une mutilation, ou tout au moins une abréviation. Cette abréviation n'est elle-même rien moins que régulière. D'un objet à l'autre, elle varie, et parfois dans la même série. Les deux marques ci-contre ont été relevées sur deux assiettes, appartenant l'une à madame de Stolipine, à la Haye; l'autre à M. Jourde, à Paris, et qui ont fait assurément partie du même service.

L P Kan

l p k

L P K

Les produits de la Lampette ne se recommandent pas, du reste, par une finesse extrême. Polychromes ou bleus, ils sont le plus souvent ordinaires. L'émail est brillant, l'engobe est pur, mais l'ornementation est lourde. Les plats les plus remarquables représentent des fruits ou des cartes en trompe-l'œil. C'est de l'art de troisième main.

Voici la signature de Maria van der Hagen :

Une mention recueillie sur le *Derde recognitie boek* (aux Archives de Delft) nous apprend qu'en 1779 la veuve Brouwer dirigeait encore l'établissement de la Lampetkan.

738. Mᴱ JOOST OU JUSTUS BROUWER. 1759.
A LA HACHE DE PORCELAINE.

Fils de Joost Brouwer et de Willemina van Veenendaal, il fut baptisé à Delft le 5 juillet 1716. Le 21 juin 1739, il épousa Christina van Oorden, née en 1701, et dont le père avait été envoyé extraordinaire des Provinces-Unies en Suède. De ce mariage naquirent deux enfants, qui furent baptisés à l'*Oudekerk,* Hugo en 1740, et Willemina en 1743.

Malgré la haute position qu'occupait sa famille, Justus n'hésita pas à reprendre la



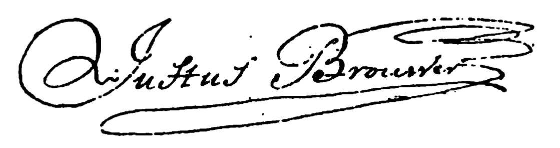
Fig. 120. — Plat décoré en camaïeu bleu, faisant partie de la série de la *pêche au hareng.*

(Collection de M. Meurand.)

fabrique de la Hache de porcelaine, fondée par son homonyme Huibrecht Brouwer. Grâce à sa grande fortune, cette manufacture prit un développement considérable, et ses produits sont trop connus pour que nous ayons à les signaler aux amateurs. Nous retiendrons toutefois dans le nombre ces figurines curieuses, ces plats polychromes très-décoratifs, et surtout ces belles séries d'assiettes représentant la *pêche à la baleine,* la *pêche au hareng,* etc., qui peuvent compter parmi les spécimens intéressants de l'industrie faïencière.

En 1764, Justus fit le dépôt de sa marque, cette célèbre hache que tout le monde connaît. On lui attribue également quelques pièces portant indifféremment l'une ou l'autre des marques ci-contre. (Voir collections Jourde et Arnauldet.)

Sa signature que nous reproduisons ci-dessous provient des Archives de Delft. Après lui, son fils Hugo reprit l'exploitation de la Hache de porcelaine.



739. PIETER VAN DEN BRIEL. 1759.
ET PLUS TARD SA VEUVE, ÉLISABETH ELLING.
A LA FORTUNE.

C'est vers 1646 qu'eut lieu le mariage de Pieter van den Briel et d'Élisabeth Elling. Le 24 septembre 1747, celle-ci accouchait d'un fils qui reçut le prénom de Jan, et fut baptisé à la *Nieuwekerk*. Vers la même époque, Pieter prit la direction de la manufacture à l'enseigne de la Fortune. Il continua la fabrication et la marque de ses prédécesseurs; toutefois, on connaît quelques pièces portant son monogramme (voir ci-contre). Je citerai, entre autres, une petite boîte à compartiments, décorée en camaïeu, fort bien traitée, d'une jolie facture, et qui fait partie de la collection du docteur Mandl. En 1759, Pieter fut mentionné sur la liste des fabricants de Delft. En 1764, il était mort, et sa veuve dut faire le dépôt de sa marque et de son enseigne. Nous donnons, page 309, une reproduction de l'enseigne, et voici à droite le calque de la marque. Il est à remarquer toutefois que les signatures qu'on relève sous les œuvres d'Élisabeth Elling diffèrent sensiblement de la marque déposée. Celle ci-contre a été copiée sous une fort jolie saucière rocaille, décorée en camaïeu bleu, et appartenant à M. Frédéric Fétis, de Bruxelles.

Quant à la signature de la veuve van Briel, en voici le *fac-simile :*

740 M^E JOHANNES DEN APPEL. 1759.
A L'ENSEIGNE DU BATEAU.

Il succéda à Johannes van der Kest comme propriétaire de la manufacture du Bateau *(jnde Boot)*. Il figure en cette qualité sur la liste des *plateelbackers*, dressée en 1759; et en 1764, conformément à l'ordonnance du Magistrat, il fit le dépôt de sa marque : celle-ci consistait en ses initiales grossièrement indiquées. La production de den Appel ne paraît pas, du reste, avoir été très-distinguée. Les échantillons qui en sont parvenus jusqu'à nous sont plutôt grossiers que fins, et la fabrication laisse à désirer.

Pour le fabricant, on en sait peu de chose : il appartenait à une vieille famille de céra-

mistes. En 1659, nous avons déjà rencontré un *plateelbacker* de ce nom. Pour Johannes, sa trace dans les registres de l'état civil est insaisissable. Nous n'avons jamais rencontré son nom. Sa signature, que j'ai copiée sur le livre des *Merken van der Meesters plateelbackers*, était celle ci-dessus.



j DA

Le monogramme ci-contre, relevé sous une petite vache polychrome, pourrait bien être une variante de la marque de Johannes den Appel.



Fig. 121. — Plat à décor polychrome, avec le cartouche central en camaïeu
Fabrication de H. van Hoorn (collection de M. Meurand).

741. Me HENDRICK VAN HOORN. 1759. aux TROIS TONNEAUX DE CENDRE.

Descendant d'une vieille famille delftoise, dont plusieurs membres furent *plateelbackers*, Hendrick est sans doute le petit-fils de cet autre Hendrick van Hoorn que nous avons inscrit en 1653 parmi les céramistes de Delft. Marié en 1759 avec Catharina Slingervoet, il en eut trois enfants : deux garçons, Jan Hendrick et Johannes Willem, nés, l'un en 1760, et l'autre en 1761 (DB. n° 9), et une fille qui fut baptisée à la *Nieuwekerk* le 28 juillet 1765 (DB. n° 18).

Établi à l'enseigne des Trois Tonneaux de cendre, H. van Hoorn se trouve mentionné sur la liste des Maîtres *plateelbackers* dressée

en 1759. En 1764, il fit le dépôt de sa marque, laquelle consistait, comme celle de ses prédécesseurs, dans le nom de son enseigne. On rencontre, toutefois, un certain nombre de pièces fabriquées sous sa direction, qui portent ses initiales. Nous avons relevé la marque ci-contre sous une corbeille rocaille à décor polychrome, de la collection J. F. Loudon. M. Evenepoel possède un grand plat avec sujet galant, décor en camaïeu, marqué de son nom en toutes-lettres (voir à gauche). Quant à sa signature, elle était la suivante :

H V H
2

HVhoorn

Hendrik Van Hoorn

742. Me GYSBERT VERHAAST. 1760.

Fils de Johannes Verhaast et de Magdalena Velthooven (ou Veldhoven), il fut baptisé à la *Nieuwekerk,* le 12 mai 1737, et reçut le prénom de Gysbert (DB. n° 17).

Il était le plus jeune de cinq enfants. Son père, qui habita alternativement sur le territoire de la vieille et de la nouvelle église, eut deux femmes. La première, Adriana van Houten, lui donna un fils et deux filles. Remarié en 1731 avec Magdalena Velthoven, il en eut d'abord une fille, Maria, née en 1733, puis, quatre ans plus tard, Gysbert, qui devait être l'illustre céramiste que tous les amateurs connaissent de réputation.

En 1760, Gysbert Verhaast logeait sur le marché aux grains, lorsqu'il épousa une jeune veuve, Jacomina Lucas, mariée en premières noces avec Cornelis Ruys. Jacomina avait longtemps habité Sevenhuysen. Pour le moment, elle demeurait à Delft, dans la *Pepersteeg.* Le mariage fut célébré, le 15 juin 1760, à la *Nieuwekerk,* avec une modeste simplicité. La cérémonie ne coûta que 3 florins (HL. n° 65). Neuf mois après, à la date du 9 mars 1761, les *doopboeken* nous signalent la naissance de Magdalena, fille de Gysbert Verhaast et de Jacomina (DB. n° 18).

L'état civil de Delft ne nous révèle rien de plus, mais cela suffit à nous montrer que ce grand artiste, dont on a si légèrement attribué les chefs-d'œuvre à Johannes Vermeer, n'est pas un être de raison. Nous avons dit dans la première partie (page 141) quel était le talent de Gysbert Verhaast et quelles sont les nobles qualités qui distinguent ce talent. On peut, du reste, juger de celui-ci par les deux planches que nous donnons (voir planches X et XXI), et qui portent sa signature que nous reproduisons ci-contre.

G Verhaast

743. Me THOMAS SPAANDONCK. 1764.
A L'ENSEIGNE DE LA DOUBLE BURETTE.

Il succéda aux frères de Koning comme propriétaire de la Double Burette (*inde Deubbelde Schenkkan*). En 1764, il fit le dépôt de sa marque de fabrique (voir à gauche) qui consistait dans les initiales de son enseigne. Cette marque se retrouve avec des variantes sur un certain nombre d'objets. Nous avons relevé celle de droite sur un coffret décoré en camaïeu bleu appartenant au Musée de Cluny. Ce coffret, d'une fabrication soignée et d'une belle matière, appartient, comme goût et comme exécution, à la pleine décadence. On en pourrait dire autant, du reste, des autres produits de Spaandonck.

DSK

DSK

Sa biographie n'est rien moins que facile à restituer par l'état civil, parce que plusieurs de ses contemporains portèrent les mêmes nom et prénom. Toutefois, nous le croyons fils du *plateelschilder* ADRIAEN MATHYS SPAANDONCK (voir à ce nom) et de Maria Nieuwelandt, et il nous semble le reconnaître dans un certain THOMAS SPAANDONCK, qui demeurait, en 1743, dans l'*Agterom,* et qui épousa, le 20 janvier de cette année, Maria Rousset (HL. n° 64), dont il eut, le 3 juillet (toujours de la même année), une fille qui reçut le nom de Pieternella (DB. n° 22).

Sa signature, retrouvée aux Archives de Delft, était la suivante :

Tomas Spaandonck



Fig. 123 — Théière avec son fourneau, décorée en camaïeu bleu, par GEERTRUY VERSTELLE.
(Collection de M. le conseiller F. Fétis.)

744. M^ESSE GEERTRUY VERSTELLE. 1764.
A LA VIEILLE TÊTE DE MAURE.

Elle avait épousé Cornelis Fonteyn Junior. Elle en eut quatre enfants, dont deux jumeaux en 1748, et les deux autres en 1749 et 1757. Tous quatre furent baptisés à l'église de l'Hôpital (*Gasthuiskerk*) (DB. n° 22). A la mort de son mari, elle reprit son nom de

G·V·S

jeune fille, et succéda à ANTHONY KRUYSWEGT, à la VIEILLE TÊTE DE MAURE. En 1764, elle fit le dépôt de sa marque de fabrique, qui consistait en ses initiales séparées par des points.

Sous son administration, la VIEILLE TÊTE DE MAURE perdit son caractère artistique. Elle produisit bien encore quelques pièces élégantes, comme ces délicates théières qu'on rencontre dans la collection Gasnault, dans celle de M. F. Fétis, avec la marque reproduite à droite, ou dans la collection Evenepoel, avec la marque de gauche.

On trouve en outre, de sa fabrication, des compositions ingénieuses, comme la jolie pendule de M. Arosa, représentant des enfants qui escaladent un rocher pour dénicher des oiseaux, pendule qui porte la marque ci-dessus; ou encore la jolie boîte à thé ondulée du docteur Mandl, marquée du monogramme ci-contre. Mais, malgré cette ingéniosité, le grand et sévère cachet de cette fabrication magistrale était perdu.

Par les échantillons ci-dessus, on voit que la marque de GEERTRUY VERSTELLE était fort variée. En voici encore deux variantes que j'ai recueillies sur des brocs, et qui me paraissent compléter la série.

Quant à la signature de GEERTRUY VERSTELLE, nous en avons relevé le calque aux Archives de Delft.

Geertrúy Verstelle

745. Me HENDRICK VAN MIDDELDYK. 1764. AU CERF.

Il paraît être le fils de Benjamin van Middeldyk et de Maria Laxinis. En 1750, il épousa Francina Mattejon, dont il eut deux enfants : Benjamin en 1752, et Egbertus en 1753 (DB. nos 8 et 18). Devenu veuf, il se remaria, le 9 mars 1766, avec Anna van Leeuwen (HL. no 65). Il travailla d'abord chez M. VAN DEN BOGAERT, et c'est à l'époque où il était employé chez ce dernier qu'on peut attribuer le plat patriotique représentant Guillaume Friso, qui figure dans la collection Evenepoel et porte la signature ci-contre.

HVMD
1750

Dix ans plus tard, HENDRICK succéda à son ancien maître et reprit à son compte la fabrique du CERF. En 1764, il fit le dépôt de sa marque de fabrique. Elle consistait dans ses initiales enveloppées d'un trait.

HVMD

Mais cette marque subit des variations nombreuses, et je n'hésite pas à attribuer à MIDDELDYK un plat décoré en camaïeu bleu, et daté de la même époque, qui fut vendu en 1876 à Delft à la vente Oosthout. Ce plat était signé de lettres reproduites ci-contre.

MDK
17:64

Nous avons relevé aux Archives de Delft la signature de HENDRICK VAN MIDDELDYK. En voici le *fac-simile:*

Hendrick van Middeldyk

746. Mᴱ WILLEM VAN BEEK. 1764.
A L'ENSEIGNE DES DEUX SAUVAGES.

Il appartenait à une bonne famille bourgeoise de Delft. En 1657, il épousa Marytje Landschot, dont il eut deux enfants : Hendryck, né le 12 février 1758, et Pieternella, le 18 septembre 1760 (DB. nº 18). Vers le même temps, il succéda à M. VAN DEN BOGAERT. Sous sa direction, la fabrique des DEUX SAUVAGES *(Twee Wildemans)* semble avoir moins visé à faire de l'art qu'à gagner de l'argent. Ceux de ces produits qui sont parvenus jusqu'à nous sont généralement communs. En 1764, WILLEM fit le dépôt de sa marque, qui consistait en ses initiales. Avant ce temps, il avait perdu sa femme, et signait les actes civils avec la mention *Weduwenaar*. Nous donnons ici sa signature, que nous avons copiée aux Archives de Delft.

W: V: B

Le 26 juin 1778, il se remaria avec Adriana van Dorp; il était sans doute devenu fort riche car son mariage fut célébré avec toute la pompe possible. Ce fut ce qu'on appelait alors un *extraordinaris getrouwt*. La cérémonie à l'église lui coûta trente florins, somme considérable pour l'époque.

Weduwenaar
willem van beek
Delft den 23 april 1764

747. Mᴱ HUGO BROUWER. 1764.
AUX TROIS BOUTEILLES DE PORCELAINE.

Fils de JUSTUS BROUWER et de Maria van Oorden, dont le père avait été envoyé extraordinaire en Suède. HUGO fut baptisé le 5 juillet 1716. Malgré sa fortune et les relations aristocratiques de sa mère, il suivit la carrière paternelle, et après avoir épousé, le 28 juin 1762, en grande pompe (*extraordinaris getrouwt*), la fille d'un riche céramiste, Cornelia, fille de JAN PENNIS (voir à ce nom), il fut placé par son père à la tête de l'établissement des TROIS BOUTEILLES, précédemment exploité par DE MAARE.

En vrai faïencier, HUGO BOUWER voulut consacrer le souvenir de son mariage par un document céramique; et ce document nous a été conservé. C'est une double plaque de mariage que nous reproduisons (fig. 123). Elle fait aujourd'hui partie de la collection Evenepoel.

HB

En 1764, HUGO BROUWER fit le dépôt de sa marque, qui consistait en ses initiales formant monogramme.

Cette signature se rencontre assez souvent, et sur des objets de qualité diverse. Nous l'avons relevée sous un certain nombre de pièces modelées, notamment sous des bouts de table, avec salières et flambeaux, de la collection Evenepoel. A la mort de son père, vers 1770, HUGO paraît avoir repris à son compte la fabrique de la HACHE, précédemment exploitée par HUIBRECHT BROUWER, car deux plaques de la même collection représentant, l'une la plage de Scheveningue pendant la grande

HB

H B



PLANCHE XXV. — Garniture de sept pièces, décor en camaïeu bleu.
Collection de la comtesse Bielke, à Sturefors (Suède).

marée de 1775, l'autre la rupture de l'*Ysseldyk*, près de Gouda, 21-22 novembre 1776, portent les initiales ci-dessus, pendant qu'à l'envers, elles sont marquées de la HACHE traditionnelle.

HUGO BROUWER mourut à Delft le 17 février 1817. Nous donnons ci-contre le *fac-simile* de sa signature.

Hugo Brouwer

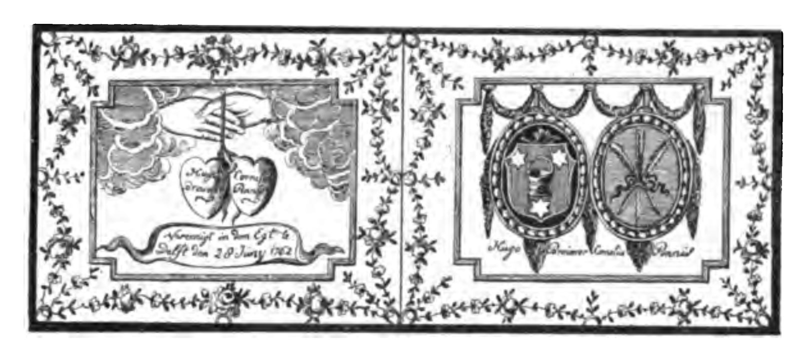


Fig. 123. — Plaque de mariage polychrome et dorée.
(Collection Evenepoe..)

748. Me ALBERTUS KIELL. 1764.
A L'ENSEIGNE DE L'ÉTOILE.

Il appartenait à une famille riche. Il épousa, en premières noces, Wilmina van Velden, dont il eut deux enfants : un fils, Jan Gerard, en 1757, et une fille, Maria, 1760 (DB. n° 9). Devenu veuf, il se remaria à la *Nieuwekerk*, le 5 juin 1763, avec Johanna Cornelia van der Swet (HL. n° 65); de ce second mariage, célébré avec une pompe inaccoutumée (*extraordinaris getrouwt*), naquit un fils qui fut baptisé le 27 mai 1764, à la nouvelle église, et reçut les prénoms de Cornelis Johannes.

A: K:

ALBERTUS KIELL succéda, à l'époque de son second mariage, à JUSTUS DE BERG, et reprit la manufacture à l'enseigne de l'ÉTOILE. En 1764, il fit, conformément aux ordonnances, le dépôt de sa marque de fabrique, laquelle consistait en ses initiales, surmontant une étoile.

AK

Il suivit du reste les errements de son prédécesseur, et la qualité de ses produits semble s'être très-amoindrie pendant sa gestion. On remarque cependant, parmi ses ouvrages, quelques pièces ingénieuses et gracieuses. Je citerai dans le nombre deux petits beurriers appartenant à M. Arosa, et qui portent la marque reproduite ci-dessus à droite.

En outre, on attribue généralement à A. KIELL un certain nombre de pièces portant les monogrammes ci-contre, qu'on regarde comme des variétés de son chiffre.

La signature d'ALBERT KIELL était magistrale.

749. Me JOHANNES VAN DUYN. 1764.
A L'ENSEIGNE DU PLAT DE PORCELAINE.

Sa biographie est assez difficile à démêler, parce qu'il existait à cette époque, à Delft, plusieurs personnages de ce nom. Il est supposable toutefois que notre JOHANNES est celui qui habitait, en 1736, la *Koekelaen*, et que nous voyons, le 29 juillet de cette année, épouser Jacoba de Koning, fille du céramiste de ce nom (HL. n° 63). Plus tard, le 8 juin 1760, nous le retrouvons veuf, et convolant en secondes noces avec Neeltje van Daalen (HL. n° 65). A ce moment, il habite sur la *Molslaen*, et cette mention nous fournit indirectement la date à laquelle il acquit le PLAT DE PORCELAINE, précédemment dirigé par JOHANNES PENNIS; car nous savons que cette manufacture était également située dans la *Molslaen*. En 1764, J. VAN DUYN fit le dépôt de sa marque. Celle-ci consistait en son nom. Quant à sa signature, dont nous donnons le *fac-simile*, datant de la même époque, elle indique un homme déjà âgé. Il est à croire que J. VAN DUYN produisit beaucoup, et surtout qu'il marqua toutes ses pièces, car on en rencontre de très-nombreux échantillons. Ils sont généralement de qualités très-diverses. Mais on possède de lui des pièces charmantes de conception, comme l'aiguière casquée (fig. n° 47) appartenant à madame Montagne, laquelle est signée du monogramme que nous reproduisons à gauche, et aussi des petits objets polychromes d'une richesse exceptionnelle. C'est surtout chez M. le docteur Mandl qu'on rencontre de beaux échantillons de ce dernier genre. VAN DUYN fabriqua en outre des pièces modelées. La signature de droite a été relevée sur une bouteille en forme de statuette de la collection Loudon, n° 447 du catalogue.

750. Me LAMBERTUS SANDERUS. 1764.
A L'ENSEIGNE DE LA GRIFFE.

Il appartenait à une bonne famille delftoise. Le 2 janvier 1763, il épousa une jeune fille née à Delft, mais habitant alors *Maassluys*, Cornelia de Bries (HL. n° 65). Il en eut, le 13 février 1766, un garçon qui reçut les prénoms de Martinus Thielmans (DB. n° 18). Devenu veuf, il se remaria, le 16 mars 1783, avec Maria Cloppenburg (HL. n° 66), et ce

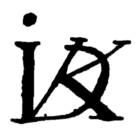
second mariage fut célébré en grande pompe à la *Nieuwekerk* de Delft.

L'année même de son premier mariage, L. Sanderus avait succédé à Kornelis van Dyck, dans la direction de la fabrique de la Griffe. En 1764, il fit le dépôt de sa marque de fabrique, qui, conformément à l'usage adopté par ses prédécesseurs, consistait dans une griffe. Sa signature, que nous avons recueillie aux Archives de Delft, était compliquée. Bien qu'il ne pût ni même n'essayât de relever la fabrication delftoise, L. Sanderus fut cependant en possession de la confiance de ses collègues. Il figura parmi les syndics de la Gilde de Saint-Luc. A ce titre, nous retrouvons son nom au bas d'une foule de documents intéressant l'industrie céramique, surtout vers les années 1780 à 1790.



751. Me JOHANNES VAN DER KLOOT JANSZ. 1764.
AU ROMAIN.

La biographie de Johannes van der Kloot réclame beaucoup d'attention et de prudence, car, de 1690 à 1764, on ne compte pas moins de huit personnes à Delft ayant porté ce nom. Le nôtre était fils de Jan van der Kloot, de Rotterdam. Il avait lui-même longtemps habité cette ville; la mention matrimoniale nous l'apprend (HL. nº 65). En 1764, il épousa une jeune fille originaire d'Arnhem, Maria Elisabeth van Rheede, qui, à cette époque, demeurait à Delfshaven. Le mariage fut célébré dans les deux paroisses : à Delfshaven le 22 avril 1764, et à la vieille église de Delft le 24 du même mois. Quelque temps après, le 16 juillet 1764, Johannes succéda à P. van Marum, et reprit à son compte la fabrique du Romain. Conformément aux ordonnances, il déposa sa marque, qui consistait dans une combinaison monogrammatique de ses initiales. Voici, en outre, sa signature, que nous avons relevée sur les registres de Delft.



7 IUNI.
1739
IVK

Deux plaques ovales qui figurent dans la collection J. F. Loudon, et portent le monogramme ci-contre, sembleraient indiquer qu'il s'occupa de très-bonne heure de céramique; il resterait à décider si ces pièces peuvent lui être attribuées avec toute certitude.

752. Me JACOBUS HALDER ADRIAENS. 1765.
A L'A GREC.

Appartenant à une famille riche et bien apparentée, fils d'Adriaen Halder et de Margaretha van Rheenen, Jacobus fut baptisé à la *Nieuwekerk* le 24 septembre 1741 (DB. nº 17), et tenu sur les fonts par Jacobus Halder et Heindrina Haal, ses aïeux paternels. En 1763,

il épousa Johanna Redder, veuve de Hendrick Altman, veuve opulente, et son mariage fut célébré le 5 septembre, à l'*Oudekerk*, avec une pompe exceptionnelle (1) (HL. n° 65). Le 3 mars 1765, madame Halder donna à son mari une petite fille qui reçut le nom d'Adriana. Deux jours après, le 5 mars 1765, Jacobus Halder succéda à J. T. Dentra comme propriétaire de l'A grec.

A
I·H

En prenant possession de sa fabrique, il fit le dépôt de sa marque, laquelle consistait en ses initiales surmontées de l'A qui lui servait d'enseigne.

Pendant la période de son exploitation, il continua les errements de ses prédécesseurs. Toutefois, il paraît s'être particulièrement adonné à la reproduction des figurines, et surtout des animaux. On en ren-

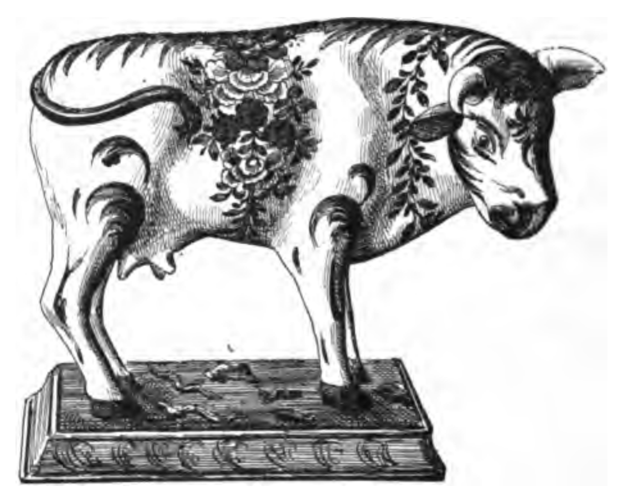


Fig. 124. — Petite vache décorée en camaïeu bleu par Jacobus Halder.
(Collection de M. Jourde, à Paris.)

contre, en effet, beaucoup avec sa signature. La collection Gasnault, entre autres, possède deux salières à personnages, qui portent la marque déposée. Dans la collection Loudon, nous trouvons une garniture polychrome avec la signature que nous reproduisons à droite, et, dans celle de M. Jourde, on remarque une petite vache, avec le monogramme de gauche, indiquant que le plus grand nombre de ces animaux minuscules sortaient de chez Adriaen Halder. La signature de ce céramiste, relevée aux Archives de Delft, était majestueuse. Nous la reproduisons ici.



(1) Il paya 3o florins, alors que les mariages ordinaires n'en coûtaient que 3. Déjà, à 15 florins ils étaient qualifiés de *extraordinaris getrouwt*.

753. MICHIEL VAN KUYK. 1765.

Fils de Michiel van Kuyk et de Jacomyna Loreyn, petit-fils, par conséquent, d'un *plateeldrayer* connu, il fut baptisé le 27 mai 1737 à la vieille église (DB. n° 8). En 1764 il épousa Johanna van Velthuyse, alliée à la famille des Thorenburg, et, le 31 janvier 1765, il en eut une fille, qui fut baptisée à la *Nieuwekerk* et qui reçut le nom de Johanna (DB. n° 18).

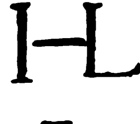
La même année, Michiel van Kuyk signait une petite plaque, décorée en camaïeu bleu, et qui fait partie de la collection Gasnault.



Fig 125. — Plaque décorée en camaïeu et signée par M. v. Kuyk.
(Collection de M. P. Gasnault.)

754. Me JOHANNES HARLEES. 1770 ENVIRON. A LA BOUTEILLE DE PORCELAINE.

Il épousa, en 1733, Catharina van Doorne, sœur du *plateelbacker* Pieter van Doorne (voir à ce nom), alors possesseur de la manufacture appelée *Porcelaine Fles*. Le mariage fut célébré à la *Nieuwekerk* le 26 avril, et Johannes, qui logeait précédemment sur le *Rietvelt*, vint habiter avec son beau-frère.





Selon toute apparence, il travailla sous les ordres et pour le compte de Pieter van Doorne, et finalement lui succéda aux environs de 1770. Les produits qui portent sa signature n'ont rien de particulier ni d'exceptionnel. On rencontre dans le commerce un certain nombre de garnitures, cornets et potiches décorés en camaïeu bleu, marqués du monogramme ci-contre. Celui que nous transcrivons ici a été relevé sous des cornets appartenant à M. P. Jourde, à Paris. Le bleu du décor est magnifique, mais le dessin manque de finesse, et le biscuit est épais.

M. Evenepoel, à Bruxelles, possède quelques pièces de même provenance, mais portant un monogramme différent. Ce sont des fraisiers et des soucoupes à fond vert, avec un décor un peu sommaire, jaune et brun, représentant des fleurs. İ-L

En 1795, l'établissement de la BOUTEILLE DE PORCELAINE passa entre les mains de DIRCK HARLEES, neveu de JOHANNES.

755. Mᴱ HENDRICK JANSZOON. 1779.
A LA ROSE.

Le *Derde recognitie boek* nous apprend que, le 1er septembre 1779, HENDRICK JANSZOON, administrateur de la *Tegelbakkery* VAN DE Roos, fit construire une cheminée dans une



Fig 126. — Enseigne de la fabrique de la ROSE, d'après le carrelage conservé aux Archives de Delft.

des pièces de son établissement. Sauf cela, on ne sait rien de lui. La faïencerie de la ROSE, qui, dès cette époque, était devenue une fabrique de *tegels* ou carrelages, était alors installée au coin de la *Dirklangesteeg*. Nous reproduisons son enseigne, qui nous a été conservée, et qui se trouve aux Archives de Delft (fig. 126). La maison dont elle provient a été démolie il y a une vingtaine d'années.

756. AREND DE HAAK. [1780.

Il paraît avoir été le premier qui copia, à Delft, les produits anglais et les terre-de-pipe de Turner. Une assiette de la collection Loudon, datée de 1780, et portant la signature ci-dessus, précédée du mot *gedaan*, semblerait du moins l'indiquer.

AREND DE HAAK J. S.

757. ABRAHAM VAN DER KEEL (ou CEEL). 1780 ENVIRON. A LA LAMPETTE.

Fils de MAARTEN VAN DER CEEL et de MARIA VAN DER HAAGEN (voir à ce nom), il fut baptisé à la *Nieuwekerk,* le 9 mai 1745 (DB. n° 18). Sa mère, étant devenue veuve, se remaria avec GERARDUS BROUWER, propriétaire de la LAMPETTE. Ayant perdu son second mari, elle continua de gérer la manufacture sous son nom de veuve, et le *Derde recognitie boek* nous apprend qu'en 1779 elle était encore à la tête de l'établissement.

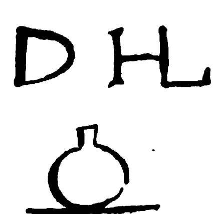
A. VAN DER KEEL, en succédant à sa mère, hérita de l'influence que son beau-père avait eue jadis, car nous le voyons, dès l'année 1783, figurer parmi les syndics de la Corporation, et, comme tel, signer avec WILLEM VAN DER DOES et H. VAN HOORN d'abord, ensuite avec VAN HOORN et L. SANDERUS, deux suppliques ou requêtes adressées aux États provinciaux et au Magistrat (voir aux Archives de Delft, et première partie, pages 76 et 152). Comme fabrication, il se conforma aux précédents inaugurés par GERARDUS BROUWER, et continués par sa mère. Il conserva également la marque de fabrique adoptée avant lui. Ce n'est que très-exceptionnellement qu'on rencontre son nom ou son monogramme. La longue inscription que nous reproduisons ci-contre a été relevée sous un pot à bière, décoré en camaïeu, d'une fabrication assez ordinaire, et appartenant à M. Arosa.

ABRAHAM VAN DER KEEL fut le dernier propriétaire de la LAMPETTE. La fabrique fut démolie après lui pendant « le temps français » (*in den ranschen tijd*), c'est-à-dire entre 1806 et 1810.

758. M^E DIRCK HARLEES. 1795. A LA BOUTEILLE DE PORCELAINE.

Fils de JACOBUS HARLEES et de Josyntje Castier, il fut baptisé à la *Nieuwekerk,* le 26 avril 1633 (DB. n° 18). Le 22 décembre 1795, il se présenta pour être reçu Maître dans la Gilde de Saint-Luc, et les pièces qu'il dut confectionner à cet effet sont les seules de ce genre qui nous aient été conservées. Elles se trouvent actuellement aux Archives de Delft. Ce sont elles que nous avons reproduites fig. 27, 28 et 29. Elles portent au dos l'inscription suivante :

Plateel Bakkers
proef
van D. Harlees
presend gedaan
den 22 desember
A° 1795.



Cette même année, DIRCK succéda à son oncle comme propriétaire de la BOUTEILLE DE PORCELAINE. Il continua le même genre de fabrication, et conserva presque la même marque. La signature que nous donnons ci-contre a été relevée sur une assiette décorée en camaïeu bleu, de qualité ordinaire, appartenant à M. Colson de Bruxelles.

Après DIRCK HARLEES, la BOUTEILLE DE PORCELAINE passa entre les mains du capitaine PICCARDT.

759. PICCARDT. 1800.
A LA BOUTEILLE DE PORCELAINE.

Nous avons dit dans la première partie (page 154) quel rôle il joua dans la céramique delftoise, et quels furent ses produits. Nous n'y reviendrons pas. A sa mort, sa fabrique passa entre les mains de ses filles. Elle y est encore. On y fabrique des briques réfractaires et, accidentellement, quelques assiettes et quelques potiches.

760. JAN ET ADOLPHE TULK. 1803 ET 1825.

Jan Tulk fut l'un des derniers peintres sur faïence qui pratiquèrent à Delft. Il mourut en 1855. Son fils Adolphe Cornelis, né le 31 décembre 1803 et qui existe encore, a travaillé pendant soixante ans dans diverses fabriques. Il a exercé d'abord à la Bouteille de porcelaine, puis ensuite au Pot de fleurs. Quand cette fabrique cessa, il revint à la Bouteille, quoiqu'on n'y fît plus de faïence. Il y est encore, peignant de loin en loin quelques vases qu'on fait cuire conjointement avec les briques réfractaires.

761. P. VAN DER MANDELE
ET H. VAN DEN BOSCH. 1803.
A LA ROSE.

Van der Mandele fut le dernier possesseur de la fabrique de la Rose. Il eut pour contremaître H. van den Bosch, l'auteur de ce beau plat à barbe dont nous parlons page 155. Cette curieuse pièce porte la signature ci-contre.

1803
H V D Bosch

762. SANDERSON ET BELLAERT. 1808.

Ils paraissent avoir succédé à Arendt de Haak (voir plus haut, page 366). Ce sont eux qui inondèrent les Provinces-Unies de ces affreuses assiettes imitant les terre-de-pipe anglaises. Dans l'acte de constitution de la corporation des faïenciers, ils sont qualifiés *fabrikeurs in zogenaamd engelsch aardwerk.*

Sanderson paraît avoir été d'origine anglaise. Mais la famille Bellaert était depuis longtemps établie à Delft.

763. J. VAN PUTTEN ET Cᵒ. 1830.
LES TROIS CLOCHES, LA GRIFFE ET LA ROSE.

Sous cette raison sociale s'établit, en 1830, une compagnie qui exploita d'abord les Trois Cloches, et reprit le matériel de la Rose. En 1840, cette compagnie racheta la manufacture de la Griffe, y transporta son siége et vendit ses propres terrains au gouvernement, qui les fit servir à l'agrandissement de l'arsenal. En 1850, les bâtiments de la Griffe, dernier refuge de l'association, furent vendus à l'hospice communal.

IVP & C

J. van Putten marquait ses produits avec le monogramme de sa raison sociale. Jusqu'à son dernier souffle, sa fabrication conserva une ampleur exceptionnelle, et quelques-unes de ses

œuvres sont comparables aux ouvrages de la meilleure époque. Je citerai une magnifique garniture polychrome et dorée, appartenant à M. John Loudon (nos 496 à 500 du catalogue), qui supporte la comparaison avec les plus beaux morceaux des PYNACKER. C'est sous l'une de ses belles pièces que nous avons relevé le monogramme que nous donnons plus haut. Celui ci-contre provient du petit crachoir que nous reproduisons figure 71, et qui appartient à M. J. Soutendam.

JVP &C e
1848



Fig. 127. — Pot à surprise polychrome et doré.
(Collection du docteur Mandl.)



Fig. 128. — Ornement tiré d'une applique en camaïeu bleu.
(Collection Evenepoel.)

TABLE
DES
PRINCIPALES COLLECTIONS PUBLIQUES ET PRIVÉES
CITÉES AU COURS DE L'OUVRAGE.

TABLE DES FAÏENCIERS

DONT LES BIOGRAPHIES COMPOSENT LA SECONDE PARTIE

PLANCHES HORS TEXTE

PREMIERE PARTIE

SECONDE PARTIE

TABLE DES GRAVURES DANS LE TEXTE



Fig. 129. — Brosse polychrome et dorée.
(Collection du docteur Mandl.)

TABLE DES MATIÈRES

ERRATA

Page 56, ligne 12, *au lieu de :* devint chaque jour plus à tous les gens instruits, *lire :* devint chaque jour plus chère à tous les gens instruits.

— 76, ligne 1re, *au lieu de :* A. van Hoorn, *lire :* H. van Hoorn.

— 85, légende de la figure 38, *au lieu de :* Maillet de Boulley, *lire :* Maillet du Boulley.

— 208, ligne 8, *au lieu de :* Janszs, *lire :* Jansz.

— 251, ligne 39, *au lieu de :* planche XVIII, *lire :* planche XVII.

— 297, ligne 39, *au lieu de :* que nous reproduisons à gauche, *lire :* que nous reproduisons à droite.

— 333, ligne 8, *au lieu de :* Turfmaret, *lire :* Turfmarct.

Achevé d'imprimer à Paris
le 1er Octobre 1877.







FA7741.517.6 Folio
Histoire de la faïence de Delft,
Fine Arts Library
AZA3427
3 2044 034 045 948
This book should be returned to the Library on or before the last date stamped below.
A fine of five cents a day is incurred by retaining it beyond the specified time.
Please return promptly.
FA 7741.517.6F
Havard
Histoire de la faïence de Delft
DATE
ISSUED TO
NOV 11 '74 BINDERY 74 36
FA 7741.517.6F